CONSIDÉRATIONS

SUR

LA MARCHE DES IDÉES

DANS LES TEMPS MODERNES

OUVRAGES DE L'AUTEUR

QUI SE TROUVENT A LA MÊME LIBRAIRIE.

RECHERCHES SUR LES PRINCIPES MATHÉMATIQUES DE LA THÉORIE DES RICHESSES. 1838.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE LA THÉORIE DES FONCTIONS ET DU CALCUL INFINITÉSIMAL, 2e ÉDIT. 1857. 2 VOL.

EXPOSITION DE LA THÉORIE DES CHANCES ET DES PROBABILITÉS. 1843.

DE L'ORIGINE ET DES LIMITES DE LA CORRESPONDANCE ENTRE L'ALGÈBRE ET LA GÉOMÉTRIE. 1847.

ESSAI SUR LES FONDEMENTS DE NOS CONNAISSANCES ET SUR LES CARACTÈRES DE LA CRITIQUE PHILOSOPHIQUE. 1851. 2 VOL.

TRAITÉ DE L'ENCHAINEMENT DES IDÉES FONDAMENTALES DANS LES SCIENCES ET DANS L'HISTOIRE. 1861. 2 VOL.

PRINCIPES DE LA THÉORIE DES RICHESSES. 1863.

DES INSTITUTIONS D'INSTRUCTION PUBLIQUE EN FRANCE. 1864.

Digitized by Google

541316

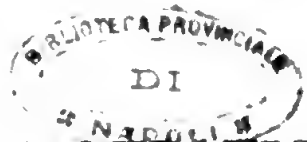

CONSIDÉRATIONS

SUR

LA MARCHE DES IDÉES

ET DES ÉVÉNEMENTS

DANS LES TEMPS MODERNES

PAR **M. COURNOT**

Ancien inspecteur général des études

Fata viam inveniunt.
VIRG. *Æn.* III, 395.

TOME PREMIER

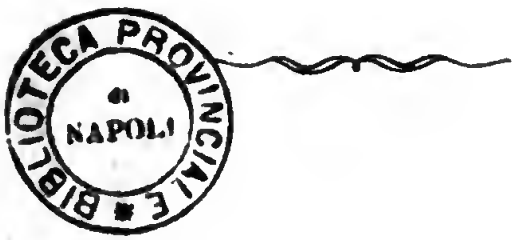

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1872

Digitized by Google

BIBLIOTECA PROVINCIALE DI NAPOLI

PRÉFACE.

> Discurrere per negotiorum celsitudines, non humilium minutias indagare causarum.
>
> AMM. MARCELL. XXVI, 1

Dans la plupart des grandes histoires que l'on écrit ou qu'on récrit de nos jours, au récit détaillé des événements politiques et militaires que l'on continue de regarder comme le fond de l'histoire, il est d'usage de joindre, par forme de complément ou d'appendice, une esquisse des progrès de l'esprit humain dans les sciences, les arts, l'industrie, durant la même période de temps. Pourquoi ne pas suivre quelquefois une marche inverse, en prenant pour le fond de son sujet le travail de l'esprit humain, et pour accessoire ou appendice, comme dans un éloge académique, ce qui n'est en quelque sorte que de la biographie sur une plus grande échelle, la biographie d'un peuple ou celle du genre humain? On ne manque pas non plus d'exemples qui déjà autorisent ce renversement d'ordre, et l'on peut dire qu'il est prescrit, dès que l'on s'élève de la considération des choses qui passent à celle de leur raison immuable. Si l'homme n'est qu'une bien petite partie du grand tout, et si à ce point de vue spéculatif la con-

naissance de l'économie générale du monde doit primer celle de l'économie de nos sociétés, pourquoi ne pas tenir compte, dans le tableau des progrès de la connaissance humaine, de l'ordre qui subsiste effectivement entre les objets de nos connaissances? Serait-ce pour se régler sur l'utilité pratique? Mais à ce compte il faudrait donc, dans une revue historique des progrès de l'esprit humain, faire passer la médecine avant l'astronomie et la physique, car les progrès de la médecine nous intéressent plus sensiblement que la connaissance des mouvements des corps célestes ou des lois de la physique. C'est pourtant là ce qu'on ne s'est jamais avisé de faire dans les revues dont nous parlons; et pareillement, de ce que les dogmes religieux et les institutions politiques ont en pratique bien plus d'importance directe pour les individus et les peuples, que les sciences et la philosophie n'en peuvent avoir, ce n'est pas, dans l'ordre de la pure spéculation, un motif suffisant de leur donner le pas sur la science et la philosophie.

L'histoire même se charge de manifester à la longue la subordination théorique du particulier au général. Nous ne sommes pas encore à une très-grande distance du dix-septième siècle; et déjà Galilée, Descartes, Pascal, Newton, Leibnitz intéressent la grande famille humaine bien plus que toutes les querelles religieuses ou politiques du même temps. Deux nations seulement, l'Angleterre et la France, pourraient encore hésiter à souscrire à cette décision du sens commun des nations, en songeant, celle-là à sa révolution politique, si féconde en grandes conséquences, celle-ci à l'éclat qui a rejailli et qui, après tant de calamités, rejaillit encore sur elle de la splendeur du grand règne. Mais, plus on avance, plus la trace lumineuse du grand siècle semble appartenir à un autre monde que le nôtre, plus l'établissement politi-

que de l'Angleterre perd de son originalité, alors que Galilée, Descartes, Pascal, Newton, Leibnitz ne font que grandir dans l'histoire de l'esprit humain. Dès à présent donc, l'on conçoit que, dans un tableau d'ensemble, ces savants, ces philosophes aient sur les guerriers, les politiques, les controversistes, les orateurs de la chaire et de la tribune, une prééminence que le monde de leur temps était bien loin de leur attribuer. Et si nous sommes conduits à adopter un tel ordre quand il s'agit du dix-septième siècle, l'analogie ne veut-elle pas que nous nous y conformions pour des siècles tout voisins? Quoi qu'il en soit, c'est l'ordre que nous avons eu en vue; c'est pour le faire ressortir, au risque d'encourir le reproche de bizarrerie, que nous avons pris la plume; et il convenait d'en avertir le lecteur que cet ordre pourrait choquer, au point de le dispenser de la peine d'instruire plus à fond le procès de l'auteur.

Ces premières réflexions, aussi bien que le titre de notre livre, annoncent assez qu'il appartient, non au genre de la composition historique, mais à ce que l'on est convenu d'appeler « la philosophie de l'histoire. » Or, cela nous oblige, pour ne pas affronter trop de préventions à la fois, de dire en quoi notre philosophie de l'histoire diffère essentiellement de celle de beaucoup d'autres, qui ont eu la prétention de découvrir des *lois* dans l'histoire. Qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas des lois dans l'histoire, il suffit qu'il y ait des *faits*, et que ces faits soient, tantôt subordonnés les uns aux autres, tantôt indépendants les uns des autres, pour qu'il y ait lieu à une critique dont le but est de démêler, ici la subordination, là l'indépendance. Et comme cette critique ne peut pas prétendre à des démonstrations irrésistibles, de la nature de celles qui donnent la certitude scientifique, mais que son rôle se borne à faire valoir des analogies, des inductions, du genre de

celles dont il faut que la philosophie se contente (sans quoi ce serait une science, comme tant de gens l'ont rêvé, mais toujours vainement, et ce ne serait plus la philosophie), il s'ensuit que l'on est parfaitement en droit de donner à la critique dont il s'agit, si attrayante malgré ses incertitudes, le nom de « philosophie de l'histoire. » Il en est à cet égard de l'histoire des peuples comme de l'histoire de la Nature, qu'il ne faut pas confondre avec la science de la Nature, parce qu'elles ont principalement pour objet, l'une des lois, l'autre des faits, mais des faits qui peuvent acquérir une si grande proportion, avoir des conséquences si vastes et si durables, qu'ils nous paraissent avoir et qu'ils ont effectivement la même importance que des lois. La raison n'en conçoit pas moins la différence radicale des lois et des faits : les unes valables en tout temps, en tout lieu, par une nécessité qui tient à l'essence permanente des choses ; les autres amenés par un concours de faits antérieurs, et déterminant à leur tour les faits qui doivent suivre. Il y a dans l'histoire d'un peuple, comme dans la biographie du plus humble individu, indépendamment de ce qui tient à leurs dispositions natives et aux lois constantes de la Nature, des faits, des accidents qui influent sur tout le cours de leurs destinées. La critique philosophique n'a nuls motifs de s'occuper de pareils faits, de pareils accidents, à propos d'un homme ordinaire : elle s'y applique avec grande raison quand il s'agit de la vie d'un peuple, et surtout d'un peuple dont la vie a influé sur les destinées de l'humanité tout entière. On peut donc se méfier beaucoup des *lois*, des *formules* en histoire, qui ont occupé et souvent égaré tant d'esprits, sans que cela doive, à notre sens, nuire à ce qui constitue effectivement la philosophie de l'histoire.

Impossible de s'adonner au genre de critique dont nous par-

lons, sans être à chaque instant conduit à se demander comment les choses auraient vraisemblablement tourné, sans l'accident ou l'incident qui a imprimé un autre cours aux événements. L'historien s'abstient tant qu'il peut de poursuivre de pareilles hypothèses, de même qu'il s'abstient de prédictions pour l'avenir, et il a bien raison, car tel n'est point le but de l'histoire proprement dite. C'est déjà pour lui une assez grande tâche que d'être partout véridique et clair, en joignant quand il le faut au talent de raconter celui d'émouvoir. Mais, pour un genre de critique qui ne peut reposer que sur des inductions, l'hypothèse n'est vaine que là où l'induction fait défaut; et tant que l'induction soutient suffisamment l'hypothèse, celle-ci, qui n'est qu'un moyen de mettre l'induction dans son jour, se trouve suffisamment justifiée. C'est assez dire que la difficulté et le mérite de la critique se trouvent dans la juste et sobre mesure de l'induction et de l'hypothèse.

Pour l'histoire des temps modernes à laquelle s'applique notre essai de critique, nous n'avons ici qu'une remarque à faire. Chaque siècle de l'histoire moderne étant l'objet d'un tableau ou d'un *livre* à part, que faire de la Révolution française? Appartiendra-t-elle au dix-huitième ou au dix-neuvième siècle? Se partagera-t-elle ou s'intercalera-t-elle entre les deux? Nous n'avons pris ni l'un de ces partis, ni l'autre, et nous avons affecté à la Révolution française un sixième et dernier livre, après le dix-huitième et après le dix-neuvième siècle. C'est-à-dire qu'en tâchant de faire sur une grande échelle l'application des principes indiqués ci-dessus, nous avons préféré l'ordre qui nous semblait le plus propre à démêler autant que possible, dans les faits qui attirent depuis plus de trois quarts de siècle l'attention du monde, ce qui tient à des causes générales dont l'action se serait

fait sentir, quand même on aurait pu prévenir ou réprimer en France la Révolution, et ce qui tient aux causes locales ou spéciales qui ont déterminé en France une crise révolutionnaire. Au point de vue de l'histoire *pragmatique*, comme disent les Allemands, ou, en d'autres termes, au point de vue de l'historien de profession, cette distinction peut sembler trop subtile, ou trop incertaine, ou trop dénuée d'utilité pratique. Elle nous paraît capitale au point de vue de la philosophie de l'histoire, et nous regretterions qu'on s'empressât de la condamner sur un essai trop imparfait.

Maintenant, nous demanderons la permission d'entrer dans quelques explications plus personnelles à l'auteur : car, s'il convient toujours que l'auteur se cache dans son livre, il ne lui est pas interdit de se montrer un instant dans la préface. Nous rappellerons donc que l'auteur du présent livre n'est pas, tant s'en faut, un débutant; qu'il a au contraire depuis longtemps soumis au public ses idées sur divers sujets de grande importance : idées qui procèdent toutes d'une certaine manière de philosopher à laquelle il doit naturellement tenir, comme tous les hommes tiennent à ce qui les a attirés, fixés, amusés, consolés pendant tout le cours d'une longue vie. Il faut donc s'attendre à retrouver ici les mêmes idées reprises à un nouveau point de vue, justifiées par de nouveaux aperçus, quelquefois exprimées dans les mêmes termes, quand on n'a pas cru pouvoir en rencontrer de plus clairs et de plus précis. Et par la même raison, il ne faut pas que l'auteur s'attende à plus de vogue que n'en ont eu ses premiers essais. Déjà, dans la *Revue des Deux-Mondes* et dans le *Journal des Débats*, deux philosophes de grand renom, MM. Vacherot et Taine, ont bien voulu dire « qu'on ne nous avait pas assez lu. » C'est ce que tout auteur pense de ses œuvres et ce qu'on ne lui dit pas tou-

jours. Nous sommes d'autant plus flatté de ce jugement, que nous n'adoptons pas sans réserves les opinions des hommes distingués qui n'ont pas craint d'engager à ce point leur responsabilité. Convenons donc de bonne grâce qu'au bonheur d'obtenir quelques suffrages d'élite, nous joignons le malheur d'avoir été peu lu. Pour qui a passé sa vie à se rendre compte de la théorie du jugement inductif, l'induction est trop claire. Aussi, après avoir écrit ces dernières réflexions sans nous hâter, pas même lentement, n'éprouvons-nous nul empressement à les mettre en circulation, disposé plutôt à prendre à la lettre le conseil du poëte : *nonumque prematur in annum.*

Paris, janvier 1868.

P. S. Nous laissons subsister cette date qui est vraiment celle du livre et qui en éclaircirait au besoin quelques passages, si nos *Centuries*, comme celles de Nostradamus, devaient jamais trouver des commentateurs. Depuis le mois de janvier 1868, l'auteur a eu comme tant d'autres sa part des malheurs publics, sans compter les afflictions domestiques; et quand il est rentré à Paris après une longue absence, le cœur plein du souvenir de l'hospitalité suisse, il lui a pris envie de relire son manuscrit, échappé aux obus et au pétrole qui en ont détruit de plus précieux. Il s'attendait à le trouver bien arriéré, et pourtant cette lecture ne lui a fait sentir la nécessité d'aucun changement notable, sauf des retranchements jugés nécessaires, pour ne point grossir par trop deux volumes que peut-être le lecteur trouvera encore trop gros. Puisse-t-il nous absoudre de ce dernier péché et nous permettre, malgré la dureté des temps, d'inscrire au terme de notre carrière d'auteur, ce que mettaient les typographes du quinzième siècle au bout de leurs éditions, *explicit féliciter!*

Paris, mars 1872.

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

SUR

LA MARCHE DES IDÉES

ET DES ÉVÉNEMENTS

DANS LES TEMPS MODERNES

LIVRE PREMIER.

PROLÉGOMÈNES.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ÉTIOLOGIE HISTORIQUE ET DE LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE.

Nous croyons avoir éclairci dans d'autres ouvrages et défini, plus exactement que ne l'avaient fait nos devanciers, l'idée du *hasard*, en montrant que ce n'est point, comme on l'a tant répété, un fantôme créé pour nous déguiser à nous-mêmes notre ignorance, ni une idée relative à l'état variable et toujours imparfait de nos connaissances, mais bien au contraire la notion d'un fait vrai en lui-même, et dont la vérité peut être dans certains cas établie par le raisonnement, ou plus ordinairement constatée par l'observation, comme celle de tout autre fait naturel. Le fait naturel ainsi établi ou constaté consiste dans l'*indépendance* mutuelle de plusieurs séries de causes et d'effets qui concourent *accidentellement* à produire tel phénomène, à amener telle rencontre, à déter-

miner tel événement, lequel pour cette raison est qualifié de *fortuit;* et cette indépendance entre des chaînons particuliers n'exclut nullement l'idée d'une suspension commune de tous les chaînons à un même anneau primordial, par-delà les limites, ou même en deçà des limites où nos raisonnements et nos observations peuvent atteindre. De ce que la Nature agite sans cesse et partout le cornet du hasard, et de ce que le croisement continuel des chaînes de conditions et de causes secondes, indépendantes les unes des autres, donne perpétuellement lieu à ce que nous nommons des *chances* ou des combinaisons fortuites, il ne s'ensuit pas que Dieu ne tienne point dans sa main les unes et les autres, et qu'il n'ait pu les faire sortir toutes d'un même décret initial. On ne manque pas plus de respect à Dieu en étudiant les lois du hasard (car le hasard même a ses lois que met en évidence la multiplicité des épreuves), qu'en étudiant les lois de l'astronomie ou de la physique. La raison même nous impose l'idée du hasard; et le tort imputable à notre ignorance consiste, non à nous forger cette idée, mais à la mal appliquer, ce dont il n'y a que trop d'exemples, même chez les plus habiles. Elle est le principe de toute espèce de critique, soit qu'il s'agisse des plus hautes spéculations de la philosophie, ou des recherches de l'érudition, ou de la pratique la plus ordinaire de la vie. Elle est la clef de la *statistique*, et donne un sens incontestable à ce que l'on a appelé la *philosophie de l'histoire*, à ce que nous aimerions mieux appeler l'*étiologie historique*, en entendant par là l'analyse et la discussion des causes ou des enchaînements de causes qui ont concouru à amener les événements dont l'histoire offre le tableau; causes qu'il s'agit surtout d'étudier au point de vue de leur indépendance ou de leur solidarité. Pour donner quelque valeur aux nombreux systèmes dont la philosophie de l'histoire a été l'objet, il

faut toujours revenir aux principes de la critique ou de l'étiologie historique.

— Dans les faits de détail qui sont l'objet habituel de la statistique, et où les épreuves du même hasard se comptent par milliers, par millions, l'effet de l'accumulation des épreuves est d'opérer la compensation de toutes les particularités fortuites, accidentelles, et de mettre en évidence l'action des causes, quelque faibles qu'elles soient, dont l'influence permanente tient aux conditions essentielles de la production du phénomène, et prévaut à la longue sur l'action de causes plus énergiques, mais fortuites et irrégulières. Cependant, la distinction de l'essentiel et de l'accidentel ne tient pas foncièrement à la répétition des épreuves ; elle subsiste aussi bien pour une épreuve unique que pour un grand nombre d'épreuves du même hasard, quoique nous n'ayons plus le critère expérimental de la statistique pour faire la part de l'un et de l'autre. A défaut de ce critère la raison en a d'autres, notamment celui qui est tiré de l'idée qu'elle se fait et qu'elle doit se faire, de la *régularité* de la *loi*, et de l'*irrégularité* du *fait* ou de l'accident.

Partout dans l'univers, et sur toutes les échelles de grandeur, la nature nous offre le contraste de la loi et du fait, de l'essentiel et de l'accidentel. Une nébuleuse que le télescope résout dans un amas d'étoiles irrégulièrement groupées, est ainsi constituée fortuitement, accidentellement, par un accident dont les proportions dépassent, pour les dimensions et pour la durée, tout ce qu'il est possible à notre imagination de saisir : au lieu que la constitution du soleil et des planètes en sphéroïdes aplatis tient à une loi ou à une nécessité de nature. En même temps que la géologie nous renseigne sur une suite régulière de formations et d'époques partout reconnaissables, elle nous apprend que partout aussi, à toutes les époques, l'é-

corce de notre globe a été soumise à des causes locales et accidentelles de dislocation, de soulèvement, d'affaissement, qui finalement ont abouti à donner aux continents actuels leurs reliefs et leurs contours, et à semer dans nos mers actuelles les îles et les archipels, comme les étoiles et les amas d'étoiles sont semés dans les espaces célestes. Quelquefois la secousse n'a eu qu'une action très-bornée; d'autres fois elle s'est fait ressentir au loin, dans des cercles de grands rayons ou sur d'immenses alignements : elle aurait donc pu s'étendre au globe entier et laisser des traces qui ne s'effaceront jamais, sans dépouiller pour cela le caractère accidentel, et sans cesser de contraster par là avec la loi des formations régulières. L'espèce humaine périrait dans un cataclysme universel, qu'il n'en serait pas moins vrai qu'elle a péri par accident, comme l'individu qui se noie dans un débordement de rivière; et ce jugement porté par la raison n'aurait rien d'inconciliable avec la croyance qui fait regarder l'accident comme un châtiment infligé, soit à l'individu, soit à l'espèce. Au contraire, les espèces qui se sont éteintes sans qu'aucune convulsion géologique vînt accidentellement changer les conditions du milieu, ont péri par une nécessité de nature, tout comme l'individu qui meurt de vieillesse.

Remarquons bien que l'idée d'un fait accidentel n'implique pas l'hypothèse absurde d'un effet sans cause, ni l'idée d'un fait que la sagesse des hommes aurait pu empêcher ou du moins prévoir, ni par contre celle d'un fait qui échappe à toute prévision. Admettez que la chaleur solaire et la chaleur propre de la terre se dissipent graduellement, de manière qu'il doive venir un temps, à la vérité fort éloigné, où la terre cesserait de pouvoir nourrir des êtres vivants, et vous aurez l'idée d'un phénomène déterminé en vertu de causes normales, régulières, essen-

tiellement liées à la constitution du système qu'elles régissent. Supposez au contraire, comme on se l'est quelquefois figuré, que, dans l'espace sans bornes et par-delà le système solaire, circule actuellement une comète destinée à rencontrer un jour la terre et à y détruire les espèces vivantes par sa maligne influence : ce sera l'exemple d'une cause accidentelle, et qui ne perdrait pas le caractère de cause accidentelle, quand même les astronomes seraient dès à présent en mesure de calculer l'époque de la rencontre. On aura un autre exemple du même contraste, si l'on oppose au phénomène régulier des marées, dont les calculs se trouvent dans les éphémérides, l'accident de la débâcle d'un glacier ou d'un lac de montagnes; et ce dernier phénomène n'en devrait pas moins être réputé accidentel, parce que les progrés de la météorologie et de la géognosie permettraient d'en assigner la date à l'avance, ou parce que les hommes pourraient se prémunir contre les désastres de l'inondation au moyen d'épaulements, de barrages ou de reboisements.

— Les mêmes considérations sont applicables dans l'ordre des faits historiques, sauf les difficultés de l'application effective. Les conditions de la société changent lentement dans le cours des siècles, en vertu de causes intimes et générales dont on démêle l'action à travers tous les incidents de l'histoire; et en même temps de brusques secousses auxquelles on donne le nom de révolutions, déterminées par des causes locales et accidentelles, exercent çà et là des actions dont la sphère varie d'étendue. Souvent ces mouvements commencent et finissent sans qu'il y ait de modifications sensibles dans les conditions de l'état social; et depuis l'établissement de l'islamisme, l'Asie musulmane offre mille exemples de révolutions de ce genre. D'autres fois, et lorsque les révolutions remuent les sociétés à de suffisantes profondeurs, la physionomie

et les résultats des révolutions portent la marque d'une époque, accusent les phases où la civilisation et l'état social sont arrivés dans leur marche lente et séculaire, sous l'empire de causes que nous qualifions de régulières, parce qu'elles sont simples, et dont la simplicité même dénote qu'elles tiennent de plus près aux principes ou à l'essence des choses. Il peut arriver que, par suite des progrès même de la civilisation, et par le resserrement du lien de solidarité entre les peuples, la secousse révolutionnaire ait son contre-coup dans le monde civilisé tout entier : ce ne sera pourtant encore là qu'un fait, à la vérité de premier ordre, un colossal accident, qui pourra même laisser des traces indélébiles, mais que l'homme qui raisonne ne confondra pas avec les effets qui découlent des causes générales et séculaires, en vertu d'une nécessité de nature.

— Sans la distinction du nécessaire et du fortuit, de l'essentiel et de l'accidentel, on n'aurait même pas l'idée de la vraie nature de l histoire. Représentons-nous un registre comme ceux que tenaient les prêtres de la haute antiquité ou les moines des temps barbares, où l'on inscrivait à leurs dates tous les faits réputés merveilleux ou singuliers, les prodiges, les naissances de monstres, les apparitions de comètes, les chutes de la foudre, les tremblements de terre, les inondations, les épidémies : ce ne sera point là une histoire ; pourquoi? Parce que les faits successivement rapportés sont indépendants les uns des autres, n'offrent aucune liaison de cause à effet ; en d'autres termes, parce que leur succession est purement fortuite ou le pur résultat du hasard.

Que s'il s'agissait d'un registre d'observations d'éclipses, d'oppositions ou de conjonctions de planètes, de retours de comètes périodiques ou d'autres phénomènes astronomiques du même genre, soumis à des lois régu-

lières, on n'aurait pas non plus d'histoire, mais par une raison inverse : à savoir parce que le hasard n'entre pour rien dans la disposition de la série, et parce qu'en vertu des lois qui régissent cet ordre de phénomènes, chaque phase détermine complétement toutes celles qui doivent suivre.

A un jeu de pur hasard, comme le *trente-et-quarante*, l'accumulation des coups dont chacun est indépendant de ceux qui le précèdent et reste sans influence sur ceux qui le suivent, peut bien donner lieu à une statistique, non à une histoire. Au contraire, dans une partie de trictrac ou d'échecs où les coups s'enchaînent, où chaque coup a de l'influence sur les coups suivants, selon leur degré de proximité, sans pourtant les déterminer absolument, soit à cause du dé qui continue d'intervenir aux coups subséquents, soit à cause de la part laissée à la libre décision de chaque joueur, on trouve, à la futilité près des intérêts ou des amours-propres mis en jeu, toutes les conditions d'une véritable histoire, ayant ses instants critiques, ses péripéties et son dénouement.

— Si les découvertes dans les sciences pouvaient indifféremment se succéder dans un ordre quelconque, les sciences auraient des annales sans avoir d'histoire : car, la prééminence de l'histoire sur les simples annales consiste à offrir un fil conducteur, à la faveur duquel on saisit certaines tendances générales, qui n'excluent pas les caprices du hasard dans les accidents de détail, mais qui prévalent à la longue, parce qu'elles résultent de la nature des choses en ce qu'elle a de permanent et d'essentiel. Dans l'autre hypothèse extrême, où une découverte devrait nécessairement en amener une autre et celle-ci une troisième, suivant un ordre logiquement déterminé, il n'y aurait pas non plus, à proprement parler, d'histoire des sciences, mais seulement une table chronologique des découvertes :

toute la part du hasard se réduisant à agrandir ou à resserrer les intervalles d'une découverte à l'autre. Heureusement pour l'intérêt historique, ni l'une ni l'autre hypothèse extrême ne sauraient être admises; et pourtant, à mesure que le travail scientifique s'organise, que le nombre des travailleurs augmente et que les moyens de communication entre les travailleurs se perfectionnent, il est clair que l'on se rapproche davantage de la dernière hypothèse où, par l'élimination à peu près complète du hasard, les sciences seraient effectivement sorties de ce que l'on peut appeler la *phase historique*.

Il y a de bonnes raisons pour que la part du hasard reste toujours bien plus grande dans l'histoire politique que dans celle des sciences : et pourtant l'on conçoit que cette part doit se réduire quand l'importance des grands personnages s'efface devant les lumières et le concours de tous ; quand les forces qui comportent le nombre et la mesure tendent partout à prévaloir sur l'exaltation bien plus accidentelle, bien moins durable, des sentiments et des passions. Aux époques reculées, avant l'apparition des hommes supérieurs qui fondent la civilisation des peuples, ceux-ci n'ont pas encore d'histoire, non-seulement parce que les historiens manquent, mais parce que, sous l'empire des forces instinctives auxquelles les masses obéissent, les conditions de l'histoire telle que nous l'entendons manquent absolument. Si rien n'arrête la civilisation générale dans sa marche progressive, il doit aussi venir un temps où les nations auront plutôt des gazettes que des histoires ; où le monde civilisé sera pour ainsi dire sorti de la phase historique ; où, à moins de revenir sans cesse sur un passé lointain, il n'y aura plus de matière à mettre en œuvre par des Hume et des Macaulay, non plus que par des Tite-Live ou des Tacite.

L'histoire politique (et il en faudrait dire autant de l'his-

toire des langues, des religions, des arts et des institutions civiles) diffère encore de l'histoire des sciences en un point important. On peut dire que dans les sciences dont l'objet subsiste, en tout ce qu'il a d'essentiel, indépendamment de la constitution et des inventions de l'esprit humain, rien de ce qui tient au caprice ou aux goûts particuliers de l'inventeur, aux hasards de la découverte ou de l'ordre dans la succession des découvertes, ne saurait indéfiniment subsister. Le mieux, fondé sur la nature des choses, doit toujours finir par être aperçu, et bientôt mis dans une évidence irrésistible. Au contraire, dans l'ordre des faits politiques et sociaux, comme dans l'ordre des faits naturels, ce qui a dû son origine à des circonstances fortuites peut laisser des traces toujours subsistantes ou même, comme dans la partie du joueur de trictrac ou d'échecs, maîtriser toute la suite des événements, aussi bien que s'il s'agissait de quelque donnée naturelle, immuable par essence et tout à fait soustraite au pouvoir de l'homme. Pourquoi Jupiter a-t-il sept lunes plutôt que six? Pourquoi notre hémisphère boréal offre-t-il beaucoup plus de terres émergées que l'hémisphère austral? Pourquoi le type dentaire des quadrumanes américains comporte-t-il quatre dents de plus que le type des quadrumanes de l'ancien continent? Vraisemblablement par accident : mais les suites de pareils accidents pourraient bien subsister autant que le monde. Il en est de même pour les institutions humaines; et de là, dans l'histoire politique surtout, ces instants critiques, décisifs comme on les appelle, qui ne sont pas toujours ceux sur lesquels se concentre l'intérêt épique ou dramatique, ni qui piquent le plus la curiosité du chercheur d'anecdotes, mais qui doivent attirer de préférence l'attention du philosophe, quand il veut faire de l'étiologie historique.

— En effet, d'une part le philosophe est voué par état

à la recherche de la raison des choses ; d'autre part (comme l'indique le mot αἰτία, *cause*, *raison*), l'étiologie historique consiste dans la recherche et la discussion des causes dont l'enchaînement compose la trame historique. Mais il faut bien s'entendre sur le genre de causes. Qu'un général d'armée ait faibli un jour de bataille par suite de quelque indisposition dont son valet de chambre a le secret, ou qu'une importante résolution de cabinet ait été prise à la suite de quelque intrigue de boudoir, ce sont là des causes dont se montre friand le chercheur d'anecdotes, qui peuvent même fournir au moraliste une occasion de revenir sur le thème des faiblesses et des misères de l'homme, mais qui sont peu dignes de l'étiologie historique ou de la philosophie de l'histoire, comme nous l'entendons. En telles circonstances il suffisait d'un caprice du hasard pour intervertir, modifier, supprimer une longue chaîne d'événements ; en telles autres il y avait un résultat nécessaire, inévitable, où les données essentielles de la situation devaient finalement prévaloir sur tous les accidents fortuits : voilà ce qui intéresse, nous ne dirons pas la science historique, car la démonstration scientifique n'est pas de mise ici, mais la philosophie de l'histoire qui est bien obligée, comme toute philosophie, de se contenter d'analogies, d'inductions, c'est-à-dire de probabilités, sauf à en user avec la circonspection et la sobriété que commande la gravité du sujet. On discute un traitement médical et dans certains cas l'on n'hésite point à lui imputer la guérison ou la mort du malade, quoiqu'on ne puisse jamais avoir la preuve démonstrative que le malade serait mort ou qu'il aurait guéri, soit en suivant un autre traitement, soit en l'absence de tout traitement. Pour l'étiologie historique qui ne fait que de naître, c'est déjà beaucoup que de prétendre à quelque comparaison avec l'étiologie médicale dont on s'occupe depuis si longtemps.

Si l'on tient à une parfaite exactitude de langage, il faudra dire que l'étiologie ou la philosophie de l'histoire s'enquiert de la *raison* des événements plutôt que de la *cause* des événements. Car, l'idée de cause implique celle d'une action, d'une force douée de son énergie propre ; et ce que la critique historique doit mettre en évidence, ce sont le plus souvent des résistances passives, des conditions de structure et de forme qui prévalent à la longue et dans l'ensemble des événements sur les causes proprement dites, sur celles qui interviennent avec le mode d'activité qui leur est propre, dans la production de chaque événement en particulier. Si l'on projette un dé un grand nombre de fois, et que l'*as* reparaisse beaucoup plus souvent que les autres points, ce sera l'indice de quelque irrégularité de structure ou de distribution de la masse, qui seule peut rendre *raison* de la fréquence observée, mais qui n'intervient que passivement, par suite de l'inertie de la matière du dé, et qui dès lors n'est point une *cause*, selon la rigueur du terme. Si l'on emploie, même dans ce cas, le mot de *cause*, et si l'on dit que l'irrégularité de structure *agit* dans un sens favorable à l'apparition de l'*as*, ce ne peut être que par une de ces métaphores ou de ces transitions qu'on chercherait vainement à proscrire du langage. En réalité l'on aura éliminé comme accidentel et fortuit, et comme étranger à l'objet qu'on a en vue, tout ce qui tient à l'action des causes proprement dites, c'est-à-dire des forces impulsives qui, à chaque coup, varient irrégulièrement en intensité et en direction.

De même,

..... Si magna licet componere parvis,

les personnages appelés à figurer sur la scène de l'histoire (de l'histoire comme on l'entend d'ordinaire et comme on doit le plus souvent l'entendre), monarques, tribuns, légis-

lateurs, guerriers, diplomates, ont bien le rôle actif, interviennent bien à titre de causes efficientes dans la détermination de chaque événement pris à part. Ils gagnent ou perdent les batailles, ils fomentent ou répriment les révoltes, ils rédigent les lois et les traités, ils fabriquent et votent les constitutions. Et comme ils arrivent eux-mêmes sur la scène à la suite des combinaisons de la politique, il semble d'abord que la politique engendre et mène tout le reste. Cependant l'histoire politique est de toutes les parties de l'histoire celle où il entre visiblement le plus de fortuit, d'accidentel et d'imprévu : de sorte que pour le philosophe « qui méprise le fait », qui ne se soucie guère de l'accidentel et du fortuit, si brillant que soit le météore, si retentissante que soit l'explosion, l'histoire tout entière courrait risque d'être frappée du même dédain que les caprices de la politique, s'il n'y avait plus d'apparence que de réalité dans cette conduite de l'histoire par la politique, comme par une roue maîtresse, et s'il ne fallait distinguer entre le caprice humain, cause des événements, et la raison des événements qui finit par prévaloir sur les caprices de la fortune et des hommes. Il en est d'un prince faible, jouet d'une maîtresse ou d'un favori, comme de notre dé qu'un souffle dérange dans ses agitations ; mais s'il s'appelle Louis XV ou Charles IV, l'arrêt de sa dynastie est écrit, en quelque sens que la fantaisie de la maîtresse ou du favori incline pour le moment sa volonté débile.

C'est à cause de la part plus grande du hasard dans la trame des événements politiques, que la politique viendra toujours en dernier lieu et comme accessoirement dans la présente esquisse de critique ou d'étiologie historique : tandis qu'elle vient toujours au premier rang et comme l'objet principal de l'histoire, dans l histoire écrite à la manière ordinaire.

— Quiconque aura saisi le sens de ces réflexions, reconnaîtra combien sont peu fondées les éternelles réclamations de ceux que nous appellerions volontiers « les molinistes en histoire, » contre toute philosophie de l'histoire, en tant qu'elle conduirait à un prétendu fatalisme historique, réputé incompatible avec l'idée qu'on doit avoir du libre arbitre de l'homme comme agent moral. Pas plus que la statistique, l'histoire et la philosophie de l'histoire ne militent contre la liberté de l'homme et ne le déchargent de la responsabilité de ses actes. Parce que la statistique judiciaire a montré comment le penchant au crime varie selon les sexes, les âges, les conditions, et combien peu varie, dans de nombreuses populations, le chiffre de la criminalité, quand les conditions du milieu social restent les mêmes, cessera-t-on de haïr et de punir le criminel? Autant vaudrait à l'inverse, comme le font les peuples enfants, attribuer des caprices, une fantaisie dans le sens propre du mot, un bon ou un malin vouloir à la force mécanique qui projette le dé, au souffle qui meut la girouette. La théorie du concours des forces est une théorie logique et abstraite, indépendante de la nature concrète de chaque force en particulier. Quand il s'agit d'une force dont la statistique, à la faveur de la multiplicité des épreuves, élimine les effets irrégulièrement variables, qu'importe que la force éliminée rentre dans la catégorie des forces mécaniques, ou des forces vitales et instinctives, ou des forces morales? Dans chaque cas particulier où elle figure comme la véritable cause, comme la force opérative, sa nature importe beaucoup ou même est tout ce qui importe. Le juré veut savoir s'il a devant lui un idiot, un maniaque ou un homme moralement responsable de ses actes; il n'a que faire de la statistique judiciaire pour rendre son verdict : tandis que le législateur consulte la statistique pour juger du mérite d'une institution, sans égard aux anoma-

lies monstrueuses, et sans se préoccuper du cas particulier dont la charge incombe au juré. A la vérité, l'histoire ne dispose pas, comme la statistique, de milliers et de millions de cas particuliers, indépendants les uns des autres; ce qui fait que la statistique est une science qualifiée à bon droit de positive, et que la philosophie de l'histoire n'est qu'une philosophie; mais, si celle-ci n'obtient pas de la même manière et au même degré l'élimination des causes demeurées accidentelles, nonobstant leur qualité de causes efficientes ou opératives, on peut y appliquer les mêmes remarques concernant le jugement à porter sur la nature intrinsèque des causes agissantes. La philosophie de l'histoire n'est pas plus janséniste que moliniste, pas plus indulgente que sévère; elle n'est chargée ni de condamner, ni d'absoudre, ni d'amnistier, ni de proscrire. Elle fait à sa manière, autant qu'elle le peut, le départ des causes accidentelles et des causes constantes, la part du hasard et celle de la nécessité, tâche déjà bien assez ardue; et elle laisse à l'histoire proprement dite le soin de rendre son verdict sur les hommes que leur destin a appelés à comparaître devant son redoutable tribunal.

— On ne doit pas confondre l'étiologie historique, qui est pour nous la philosophie de l'histoire, avec l'histoire de la civilisation, ni avec une sorte d'histoire générale du genre humain ou, comme on dit maintenant, de l'humanité. La civilisation comporte une histoire et une étiologie historique, comme les religions, comme les institutions civiles, comme la philosophie et les arts, comme les sciences, comme le commerce et l'industrie; car la civilisation comprend tout cela. L'histoire de la civilisation offre plus spécialement des ressemblances avec l'histoire des sciences en ce que, si la civilisation propre à tel peuple peut décliner, il y a un fond commun de civilisation qui progresse toujours à la manière des sciences ou de l'industrie. Et

d'un autre côté, de même que l'histoire des sciences a ses *déserts*, comme on les appelle, de même l'histoire de la civilisation a les siens. Il y a des temps où les détails de la trame historique sont si embrouillés, et où les peuples s'agitent en avançant si peu dans un sens ou dans l'autre, qu'il semble qu'on pourrait vouer tous ces détails à l'oubli, sans que l'intelligence de l'ensemble y perdît rien, comme on y voue volontiers tant d'aventures de peuplades qui ont disparu ou qui disparaîtront de la terre sans être sorties de la vie sauvage, sans avoir vécu de la vie historique. Ce sera donc, si l'on veut, l'œuvre d'un philosophe que d'isoler et de mettre en relief l'histoire de la civilisation à travers tant de détails d'une moindre importance, mais ce ne sera pas précisément la philosophie de l'histoire, et il ne faudrait pas absolument confondre l'intérêt qui s'attache à la marche d'une civilisation progressive avec celui que fait naître l'histoire de tout peuple effectivement parvenu à la phase historique de son existence.

Quant aux idées qu'il nous plaît de nous faire des destinées du genre humain, du but final de la civilisation, du rôle de quelques peuples privilégiés en vue de la poursuite de ce but final, toutes ces idées qui ont déjà occupé tant d'esprits et sur lesquelles les esprits sont si peu d'accord, appartiennent bien, si l'on veut, à la philosophie de l'histoire, mais à une philosophie transcendante, ambitieuse, hypothétique, qui n'est point la critique dont nous entendons parler et dont nous voudrions offrir, autant que le permet une esquisse rapide, quelques modestes essais. Si l'on nous permet de recourir au vocabulaire de Kant, nous dirons qu'autre chose est l'*étiologie*, autre chose la *téléologie* historique.

Une comparaison éclaircira ce langage abstrait. Que le genre humain vaille bien la peine que son histoire se déroule en conformité d'un plan connu ou décrété d'en-

semble, et que la philosophie de l'histoire aurait pour tâche de démêler, nous nous gardons de le contester : mais le monde des êtres vivants, pris dans son ensemble, dans son étonnante variété et dans la succession de ses phases, est bien aussi un objet de quelque importance, digne d'être soumis à des lois générales et de manifester une pensée fondamentale. Là aussi l'on a mis en avant, souvent avec grande apparence de raison, les idées d'unité de plan et de composition organique, l'idée d'un progrès ou d'un perfectionnement graduel d'organisme, soit dans le développement de l'individu, soit dans la série des espèces simultanément existantes, soit dans l'apparition successive des espèces et dans le remplacement des unes par les autres. Mais, de toutes ces idées dont aucune n'est à mépriser ni à rejeter absolument, aucune n'est l'expression adéquate et complète des faits, aucune ne peut servir de base à un système inattaquable, aucune ne donne la clef universelle, la vraie et souveraine formule du divin ouvrier, laquelle surpasse vraisemblablement l'ordre de nos idées, de nos observations et de nos raisonnements. Ici l'on en fait un emploi heureux, là elles paraissent en défaut ; elles servent de fil conducteur pour certaines portions du système plus que pour le système même ; la liaison est dans les chapitres plutôt que dans l'ensemble du livre, autant que nous pouvons le déchiffrer. A côté de marques nombreuses et irréfragables de progrès, il y a des symptômes de régressions locales et partielles. S'il faut reconnaître des lois saisissables ou mystérieuses, il y aussi le chapitre des accidents ; et ce n'est point un chapitre à part, mais un chapitre intimement mêlé à l'histoire tout entière. En tout cas, il n'y a pas de naturaliste qui ne regarde comme vaine et chimérique la prétention de construire d'emblée une philosophie de la nature, par la vertu de certains principes logiques, de

soi-disant données immédiates de la raison, de manière à faire jaillir toute science d'une science suprême, appelée la philosophie, au lieu de s'élever patiemment à la philosophie d'après les inductions que fournissent les données de la science. On n'oserait pas pousser si loin l'oubli d'autres principes auxquels sont dus depuis trois siècles les progrès réels de l'esprit humain (1).

Or, n'en doit-il pas être de même au sujet de la téléologie de l'histoire ou de la philosophie de l'histoire, comme on l'entend d'ordinaire? Faut-il avec Hegel « partir de la supposition que, dans l'histoire du monde, l'esprit, dans sa réalité, se manifeste sous une série de formes dont chacune nous montre un peuple réellement existant? » Mais, pourquoi cette supposition? Et si elle exprime autre chose que cette vérité banale, que les traits dominants de l'esprit d'un peuple se montrent dans son histoire, qu'exprime-t-elle? Aura-t-on jeté beaucoup de lumière sur l'histoire, parce qu'on aura dit avec ce grand philosophe que « chez les Perses, l'indéterminé devient intelligible dans la lumière? » Ou bien aimerait-on mieux avec M. Cousin « amnistier l'histoire à tous les points de sa durée »; dire que dans l'Orient tout est sacrifié à l'infini; que dans l'antiquité gréco-latine, l'infini provoque l'antithèse du fini; et que, maintenant le fini et l'infini sont en présence? Grâce au prestige de l'*action*, de pareilles découvertes ont pu provoquer des battements de

(1) Voyez, dans les *Lettres d'Alex. de Humboldt à Varnaghen* (édit. française de 1860), la lettre du 28 avril 1841, où le caustique vieillard raille « ces gaies saturnales, le bal masqué des plus extravagants philosophes de la nature, à cette triste époque où l'Allemagne était descendue bien au-dessous de l'Angleterre et de la France, et où l'on faisait de la chimie sans se mouiller les mains... » — On sait que depuis longtemps l'Allemagne n'en est plus là; et il ne faudrait pas que la France reprît pour son compte les idées dont l'Allemagne ne veut plus.

mains autour d'une chaire, mais elles sont sans valeur devant la critique, c'est-à-dire devant la bonne philosophie.

Que si, au lieu de voir dans l'histoire de l'humanité et de la civilisation une sorte d'épopée où quelques peuples d'élite ont chacun leurs rôles distincts, à titre de représentants d'une idée, on suppose avec Vico des lois constantes, applicables à l'histoire de chaque peuple, de chaque époque en particulier, et qui y déterminent la répétition des mêmes phases suivant un ordre invariable, à peu près comme les éclipses reviennent dans un cycle luni-solaire, on s'éloignera bien plus encore de l'idée qu'on doit se faire de la philosophie de l'histoire. Car, dans cette supposition, le mot même de philosophie serait impropre. On aurait découvert une théorie, une science, une physiologie de l'histoire. L'histoire, serait parvenue à éliminer le fortuit, l'accidentel, le fait proprement dit, pour n'avoir plus à considérer que des lois permanentes et immuables. Or, tout cela est en complet désaccord avec ce que nous apprend l'étude de l'histoire, abordée sans préoccupations systématiques, ainsi que nous tâcherons de le montrer dans le chapitre suivant.

CHAPITRE II.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉPOQUE MODERNE ET SUR LE MOYEN AGE QUI L'A PRÉPARÉE.

Nous ne poussons pas l'audace jusqu'à oser passer en revue l'histoire tout entière. Nous ne comptons parler que des temps modernes ou, s'il nous arrive de revenir en arrière, ce ne sera qu'autant que ce coup d'œil rétrospectif paraîtra nécessaire pour l'intelligence des temps modernes. Le sujet ainsi restreint excède encore de beaucoup la compétence du plus habile : mais, c'est justement l'impossibilité reconnue de le traiter magistralement, qui peut servir d'excuse à qui risque une ébauche, même très-imparfaite.

Avant tout, il convient de préciser l'idée ou les idées qui s'attachent, selon les cas, aux mots d'*ancien* et de *moderne*. Souvent ces mots n'ont qu'un sens relatif. Un tableau de Raphaël est un tableau moderne, comparé à une peinture d'Herculanum, et un tableau ancien si on l'oppose à une toile de David ou d'Ingres. Supposez au contraire que nous considérions, sans égard à la chronologie, d'une part des peintures de Giotto et du Pérugin, des sculptures éginétiques, les fragments du poëte Ennius ou notre Chanson de Roland, et d'autre part des tableaux de l'Albane, des groupes de l'école de Lysippe, les poëmes de Stace ou ceux de Delille, n'est-il pas clair que les œuvres comprises

dans la première énumération, quoique appartenant à des siècles si distants les uns des autres, auront de commun certain cachet d'ancienneté ou d'archaïsme, tandis que les œuvres citées les dernières accuseront toutes un style ou une manière moderne? C'est que Vico a raison pour ce qui concerne l'histoire de l'art en particulier; c'est qu'il y a dans la succession des œuvres d'art une loi supérieure qui tient à l'essence de l'art et qui ramène, n'importe dans quels siècles et à quels intervalles, la série des mêmes phases ou de phases décidément analogues. En ce sens l'œuvre d'art est ancienne ou moderne, prise en elle-même et d'une manière absolue, comme l'enfant est enfant, et comme le vieillard est vieillard. On peut dire de deux hommes dans la force de l'âge, dont l'un compte quelques années de plus que l'autre, qu'ils ne sont vieux ou jeunes que relativement : mais on ne persuadera pas à celui qui sent le poids des années, que la vieillesse n'est qu'une qualité relative.

Si l'histoire de l'art et des écoles qui se succèdent dans la culture du domaine de l'art justifie l'idée d'un type de périodicité historique, il y a au contraire des phénomènes dont nous ne pouvons embrasser ni le commencement, ni la fin, et qui offrent pourtant d'une autre manière, dans un sens pareillement absolu, le contraste de l'ancien et du moderne. La géologie en fournit l'exemple le plus remarquable. L'époque géologique que dans la nomenclature actuelle on appelle *quaternaire*, mais qu'on désigne aussi et qu'on est plus sûr de bien désigner par la dénomination d'*époque moderne*, quoiqu'elle remonte bien plus haut que toute histoire humaine, n'est pas seulement pour les géologues la dernière époque, celle qui se prolonge encore de nos jours : elle se distingue encore des époques antérieures par des caractères d'âge qu'on ne peut méconnaître. Nos récifs à coraux, nos tufs en voie de formation, bien qu'ils

témoignent d'un travail prolongé pendant un grand nombre de siècles, n'approchent ni pour la puissance, ni pour l'étendue, des bancs gigantesques de craie et de calcaire jurassique dont les affleurements dessinent les grands bassins du sol émergé. Que sont les déjections des volcans brûlants ou éteints, en comparaison des immenses nappes de porphyre, de trachyte, de basalte, qu'ont vomies les entrailles du globe aux anciennes époques? Tout témoigne d'une réduction d'échelle, d'un amoindrissement graduel dans les causes physiques de destruction et d'édification, en même temps que cesse, ou que du moins se dérobe à nos regards une autre puissance, bien autrement incompréhensible, qui, aux anciens âges géologiques, diversifiait profondément les types organiques, pour les mettre en rapport avec de nouvelles conditions d'existence. Une foule d'inductions amènent donc les physiciens, les naturalistes, les philosophes, à admettre que la période géologique moderne n'est pas seulement moderne par rapport à nous, êtres éphémères, ni même par rapport à l'espèce humaine, à ses conditions d'existence et à la durée que la nature lui assigne, mais qu'elle est effectivement le dernier terme d'une série ordonnée suivant une loi de progrès; ce qui se rapproche des spéculations de la philosophie hégélienne, et ce qui exclut l'idée indienne, reprise par Vico, d'un cycle de périodes indéfiniment renaissantes.

Remarquons au reste que cet état final géologique ne serait pas la privation de mouvement et de vie, telle qu'on l'observe ou qu'on la conclut des conditions physiques où se trouve placé le satellite de notre planète. Les saisons, les températures auraient leurs vicissitudes et leurs perturbations séculaires, mais dont le laps du temps amènerait à la longue la compensation. Les mouvements de l'air et des eaux produiraient toujours des érosions et des dépôts, mais qui seraient devenus trop insignifiants pour troubler

l'équilibre général. Un équilibre d'une autre sorte s'établirait entre les espèces vivantes qui peupleraient la surface du globe, soit que la main de l'homme continuât d'intervenir pour constituer et perpétuer cet équilibre dans les conditions qui lui sont le plus avantageuses, soit que l'espèce humaine fût destinée à s'éteindre après avoir consommé ses ressources, et qu'en disparaissant elle laissât la nature maîtresse de reconstituer à sa guise, avec les espèces que l'homme n'aurait pu supprimer, un équilibre nouveau, susceptible d'une durée indéfinie.

Il faut bien se rappeler aussi que nous ne saurions juger des choses que relativement, et qu'un état final ou stable peut ne mériter ces qualifications qu'autant qu'on se réfère à une certaine échelle du temps ou de l'espace. Il se peut par exemple que la chaleur solaire, pour diminuer sensiblement, exige un temps immense en comparaison des temps, pourtant si considérables, qu'embrassent les grandes périodes géologiques; et alors ce qu'on est autorisé à considérer comme l'état final, quand on n'a égard qu'aux forces d'origine terrestre, cessera de l'être si l'on doit tenir compte du décroissement excessivement lent de la chaleur solaire. Il se peut aussi qu'un accident, tel que la rencontre d'un corps étranger au système solaire, brise la planète ou la rende à jamais impropre à l'habitation des êtres vivants. Nous avons déjà vu que de tels accidents n'ont rien de commun avec les lois que nous révèle l'étude de la constitution d'un système.

— L'histoire proprement dite, l'histoire des sociétés humaines, est un sujet d'observations analogues, quoique sur une échelle bien plus réduite et aussi avec une complication bien plus grande. Il y a en effet sur le théâtre de l'histoire des drames qui se succèdent sans cesse, ayant leur commencement et leur fin, leur intrigue et leur dénouement. Les races, les langues, les religions, les dynas-

ties, les nations, les empires ont leur jeunesse et leur vieillesse, leurs phases de croissance et de déclin, qui nous porteraient à croire que le monde tourne, comme on dit, dans un cercle. Telle institution est vieille sans que pour cela le monde soit vieux ; tel épisode historique prend une physionomie raffinée et moderne, comme d'autres ont une physionomie rude, archaïque, naïve, primitive, sans que l'on puisse dire, autrement que dans un sens chronologique et relatif, que le corps de l'histoire appartient à une époque ancienne ou à une époque moderne. Mais lorsque nous fixons d'un commun accord, vers la fin du quinzième siècle de notre ère, le point de départ d'une nouvelle période historique que nous appelons *moderne*, nous entendons exprimer quelque chose de plus; et ce qui tend à le prouver, c'est que nos idées à cet égard ne diffèrent pas de celles qu'on avait au dix-septième et au dix-huitième siècle. La période s'est allongée : le point de départ n'a pas changé pour cela, quoique douze générations viriles aient pu se placer bout à bout dans l'intervalle, et que, sur une foule de points, les idées et même les conditions de la vie sociale aient subi plus de modifications en trois siècles qu'elles n'en subissaient à d'autres époques et dans d'autres contrées en un temps décuple. Il faut donc qu'un concours extraordinaire d'accidents ou une maturité générale aient amené chez tous les peuples qui participent à notre civilisation européenne une sorte de crise, par suite de laquelle la marche des événements et des idées a pris une certaine allure générale, encore subsistante.

Il n'est pas d'ailleurs bien difficile de démêler ce qui caractérise principalement l'époque historique moderne, par contraste avec les époques antérieures. Dans la civilisation qualifiée de moderne, les sciences, l'industrie, tout ce qui comporte par sa nature propre un accroissement, un progrès, un perfectionnement indéfini, jouent un rôle

de plus en plus indépendant et prépondérant; tandis qu'auparavant ces mêmes éléments de civilisation ne se développaient, ne se conservaient qu'à l'ombre pour ainsi dire, sous la tutelle et la sauvegarde des institutions, des lois, des coutumes religieuses, civiles, politiques, militaires : de sorte que, celles-ci venant à se corrompre, à s'user, à dépérir, les autres éléments de civilisation que leur nature propre ne condamnait pas au dépérissement, bien au contraire, disparaissaient ou s'éclipsaient avec elles.

Et comme il n'y a pas de raison intrinsèque pour qu'un caractère aussi formel disparaisse, une fois qu'il s'est prononcé, il s'ensuit que, dans l'ordre historique, notre époque moderne peut à bon droit passer pour une époque finale, sauf le chapitre des accidents dont nous parlions tout à l'heure, et toutes réserves faites au sujet de l'épuisement des ressources que la civilisation consomme avec d'autant plus de rapidité qu'elle est plus active. Tel ne saurait être pourtant l'avis de ceux qui regardent l'avénement de la civilisation moderne, comme un mal dont il faut toujours espérer que le monde se guérira. D'un autre côté, toutes les sectes de millénaires et d'utopistes attendent l'avénement d'un autre état final qui se distinguerait de la phase historique actuelle aussi nettement, sinon plus nettement que celle-ci ne se distingue des phases antérieures; c'est-à-dire qu'ils voudraient replacer, comme aux anciens âges, sous la tutelle d'un système ce qui a acquis la force de subsister et de grandir indépendamment de tout appui étranger. Du reste, rien ne nous oblige d'aborder ici la discussion de ces hypothèses sur lesquelles, comme sur les mondes de Jupiter et de Saturne, l'imagination a plus de prise que la raison. Pour juger d'une époque historique qui a déjà quatre siècles de durée, il n'est pas nécessaire de s'abandonner à des conjectures sur un avenir que nous

ne connaîtrons jamais; et en revanche, la discussion de faits si avérés, si voisins de nous, ou qui même se sont passés sous nos yeux, est ce qu'il y a de plus propre à nous donner sur l'ensemble de l'histoire, non une théorie en l'air, mais une doctrine fondée sur l'observation et l'étude des faits.

— Tout ce que nous avons dit sur les termes d'*ancien* et de *moderne*, on peut l'appliquer à la dénomination de *moyen âge*, qui n'a été employée d'abord que dans un sens relatif, et comme une pure étiquette chronologique, pour désigner *in globo* l'intervalle qui sépare les temps modernes de ce qu'on est convenu d'appeler l'antiquité, c'est-à-dire des temps de la culture grecque et romaine, objet préféré des études de la classe savante et lettrée. Le moyen âge n'apparaissait alors que comme une époque de barbarie, d'ignorance et de trouble, ou comme un long sommeil de la civilisation. Or, il faut aller plus au fond des choses pour se rendre compte des caractères, non plus privatifs, mais positifs, de notre moyen âge; pour comprendre ce qui en fait un phénomène unique en son genre, de même que la civilisation moderne qu'il a enfantée.

Essayons d'y arriver par voie de comparaison ou de rapprochement. L'antique civilisation égyptienne a duré certainement bien des siècles, avec des alternatives de splendeur et d'éclipse. Dans l'ensemble elle offre vers l'époque de la dix-huitième dynastie un point culminant, suivi d'une décadence devenue irrémédiable après le mélange des étrangers et la perte définitive de l'indépendance nationale. Cependant elle se conserve encore par la force des habitudes religieuses, et ne disparaît tout à fait que lorsque la vieille religion succombe elle-même, battue en ruine par le prosélytisme des nouvelles religions monothéistes. L'inoculation des séves étrangères tue le vieil organisme, et ne le régénère ni ne le transforme pas : il n'y a rien là qui rappelle la phase historique de notre moyen âge.

Sur un terrain bien plus vaste et comparable pour l'étendue à l'Europe occidentale, l'antique civilisation de l'Inde résiste mieux que celle de l'Égypte aux invasions de la domination étrangère; le polythéisme hindou se soutient, même en face de maîtres musulmans et chrétiens. En un point important la décadence de l'Inde rappelle celle de l'Europe latine : la langue de la belle époque, de l'époque classique après laquelle toute littérature dégénère, devient une langue rituelle, une langue savante; et d'autres idiomes d'un organisme inférieur sortent de ses ruines, comme les patois romans sont sortis des ruines du latin. La parenté originelle explique sur ce point la ressemblance des phases ultérieures. Mais du reste il n'y a pas de vraie renaissance, parce qu'il n'y a pas eu fusion, mariage, croisement plutôt qu'hybridité, pénétration d'une séve étrangère, fécondante ou réparatrice. On comparerait l'état de l'Inde dans sa décadence prolongée à l'état des Grecs sous l'oppression turque plutôt qu'au moyen âge de notre Europe occidentale. Si l'Inde, comme la Grèce, comme l'Égypte, vient à être saisie par le courant de la civilisation moderne, ce sera sans transition, sans travail proprement organique, et parce que les forces dont cette civilisation dispose sont de celles auxquelles il faut céder ou périr.

Un troisième terme de comparaison et des plus saillants, nous est fourni par l'histoire de la civilisation chinoise. Le fond de celle-ci persiste toujours malgré la succession des dynasties et des conquêtes; elle s'impose par sa supériorité ou par la densité des populations indigènes à tous les conquérants étrangers. Elle peut même admettre un prosélytisme religieux, venu du dehors, sans éprouver de changement essentiel dans sa constitution. En se fondant sur le culte de l'antiquité pour tout ce qui appartient à la doctrine et aux idées, elle se prête aux perfectionnements de détail pour ce qui est de l'industrie, aux altérations et

aux compromis pour ce qui concerne la vie pratique. Comme l'Europe, la Chine a eu ses mouvements de décomposition et de recomposition politiques, mais qui n'ont pas atteint l'organisme social dans sa structure intime et, pour ainsi dire, dans sa dynamique moléculaire, au point d'y provoquer une fermentation comme celle dont notre moyen âge offre l'exemple.

— On a vu, depuis l'avénement des religions prosélytiques, des peuples entiers *se convertir*, c'est-à-dire embrasser presque en masse et soudainement une religion d'origine étrangère : secousse qui entraînait la rupture du faisceau de leurs traditions indigènes, et les portait à dater leurs annales de l'ère de leur conversion. Mais alors la force relative du nouveau lien religieux et la faiblesse relative des autres institutions tirées du fond indigène, étaient cause que la religion tendait à absorber la civilisation tout entière. L'Europe occidentale a en effet côtoyé cet écueil, si c'est un écueil, mais elle y a échappé; et quoiqu'il faille tenir grand compte, dans l'explication de ce résultat, d'une influence de climat et de terroir, on ne peut douter que les choses n'eussent tourné bien différemment, si les autres éléments des civilisations latine et barbare ne s'étaient alliés et fortifiés mutuellement. Au début, l'Église avait dû rechercher et jusqu'à un certain point acheter l'appui du barbare converti qui prêtait par instinct politique son bras à l'Église : plus tard, le légiste, le lettré, le théologien hétérodoxe servaient les passions du noble et du guerrier et savaient s'en servir dans une commune résistance à la domination sacerdotale.

D'autres fois on a vu des chefs de nations, épris de la civilisation, des arts, des sciences ou de la littérature d'une nation beaucoup plus avancée, procéder par voie d'autorité à la transplantation, à l'acclimatation de toutes ces plantes exotiques, ce qu'ils ont obtenu plutôt qu'une vraie natura-

lisation, après laquelle la plante peut continuer de vivre et de se propager sans secours artificiel, comme dans sa patrie d'origine. Toutes ces civilisations artificielles, empruntées, se distinguent très-bien de celles qui se sont enracinées et développées graduellement, par suite de fusion organique entre des éléments d'origine diverse, ainsi qu'il est arrivé chez les nations de l'Europe occidentale au moyen âge. Et de même celles-ci ne pourront se confondre avec des civilisations franchement indigènes, dont le génie des races a fait, pour ainsi dire, tous les frais, telles par exemple que les civilisations de l'Égypte, de l'Inde et de la Grèce antiques.

La fécondité et la vigueur de la civilisation métisse du moyen âge doivent tenir sans doute au degré de parenté des races qui se sont croisées et fondues les unes dans les autres. Trop de proximité est une cause de dégénération ; trop d'éloignement est une cause de répugnance et de stérilité. Une invasion de hordes turques ou mongoles dans l'empire romain n'aurait pu avoir les mêmes résultats qu'une invasion de hordes teutoniques ; et aujourd'hui encore, après quatre siècles, les Turcs Osmanlis ne sont, comme on a coutume de le dire, que campés en Europe. Mais il faut également tenir compte des causes qui, fort avant l'époque où l'on fait commencer le moyen âge, avant l'invasion des barbares, préparaient la décomposition de l'ancienne société et la disposaient à admettre l'inoculation de ferments étrangers. Dans toutes les régions occidentales de l'Empire, la civilisation romaine était déjà une civilisation factice et d'emprunt ; et la langue polie, artificielle du monde des administrateurs et des lettrés n'avait pu parvenir à y supplanter les idiomes indigènes sans entrer dans une phase de décomposition, qui aurait suivi son cours, quand même les barbares ne s'en seraient pas mêlés. Rome elle-même avait emprunté

à la Grèce ses arts, sa littérature, sa philosophie, la faible dose de science dont elle se contentait, et la copie ne pouvait avoir les mérites du modèle. L'originalité romaine se rencontrait dans les institutions militaires, politiques, juridiques, administratives, bien moins durables de leur nature que les langues et que les religions; et déjà la décadence des institutions militaires était attestée par l'enrôlement des mercenaires barbares, celle des institutions politiques par les insurrections et les usurpations fréquentes, celle des institutions juridiques par le remaniement continuel du droit civil, celle des institutions administratives par l'oppression finale et la dépopulation des provinces. On ne pouvait plus parler de l'originalité ou de la nationalité des institutions religieuses, depuis qu'une religion venue de l'Orient l'avait emporté de haute lutte sur le polythéisme romain, en ébranlant l'Etat du même coup. Or, il est facile de voir comment toutes ces causes de décomposition favorisaient la fusion qui était la condition indispensable d'un organisme nouveau. *Corpora non agunt, nisi soluta :* cet adage des vieux chimistes s'applique surtout à l'économie des êtres vivants. Il faut que la décomposition des matériaux de l'organisme soit poussée jusqu'à la dissolution ou à la désagrégation moléculaire, pour que la force plastique, toujours prête à faire sortir la vie des dépouilles de la mort, puisse les saisir et les employer dans la formation d'un nouvel organisme. Selon le cours habituel des choses, les dépouilles de l'être qui occupait un rang élevé dans l'échelle organique, ne rentreront pas immédiatement dans un organisme de même ordre; elles serviront plutôt à la nourriture et au développement d'êtres inférieurs, destinés à leur tour à fournir à des êtres d'ordre plus élevé les matériaux que leur organisation requiert; et ainsi se décrira le cycle des transformations incessantes. La vie des peuples n'est point affranchie

de cette loi générale : il faut qu'une civilisation vieillie soit livrée à la décomposition, pour rendre possible l'évolution des germes d'une civilisation nouvelle, riche de jeunesse et d'avenir.

On objectera, j'en conviens, que nous parlons ici un langage métaphorique et que des métaphores ne sont pas des explications. Nous discuterons plus tard cette objection avec tout le soin qu'elle mérite, quand nous aurons réuni assez d'inductions pour prouver, autant que la preuve est possible en pareil cas, jusqu'à quel point ces métaphores prétendues dont font usage ceux mêmes qui en contestent la portée, sont effectivement fondées en nature et en raison. Dès à présent nous avons pour leur donner crédit une observation capitale. Car le monde grec qui n'est point arrivé à l'état de décomposition du monde latin, qui a traîné pendant mille ans sa décrépitude, a péri sans transmettre à un monde nouveau la vie qui le quittait; tandis que, dans l'Europe occidentale, le premier développement des germes d'une civilisation renaissante, aux neuvième et dixième siècles, coïncide évidemment avec l'époque de la ruine la plus complète de la vieille civilisation romaine. En effet, sans la décadence extrême des lettres et de la philosophie dans tout l'Occident latin, comment des moines irlandais et plus tard des moines anglo-saxons auraient-ils pu se poser en restaurateurs des études dans le vieux monde latin ? En conservant plus d'érudition on aurait, comme à Byzance, conservé plus de vanité; on aurait méprisé ces barbares, plus aptes cependant, par leur rudesse même, à reprendre en sous-œuvre les ruines d'une civilisation vieillie et à fonder une civilisation nouvelle. Le zèle qui les animait provenait de la vivacité de leur foi; et pour chaque bande de barbares qu'il fallait convertir, la foi religieuse qui a toujours besoin de se retremper, se retrempait dans les

épreuves d'un apostolat nouveau chez ces chrétiens de fraîche date.

— Lorsque l'on considère l'histoire de la civilisation du moyen âge ou même, dans son ensemble, l'histoire de la civilisation de l'Occident, on voit combien il faut rabattre de certaines théories sur un ordre prétendu fatal, qui réglerait l'apparition successive des doctrines religieuses, philosophiques, scientifiques. Que l'homme manifeste les instincts religieux qui sont dans sa nature avant que de songer à philosopher ; qu'il ait le goût des spéculations philosophiques et qu'il s'y livre, bien avant que d'avoir pu réunir péniblement, surtout en ce qui concerne les sciences d'observation, les matériaux de constructions vraiment scientifiques, on doit l'accorder sans difficulté. Il en résulte qu'à titre même d'institutions sociales et de produits de la civilisation d'un peuple, les religions, les systèmes philosophiques, les sciences se succéderont dans l'ordre indiqué, partout où l'accumulation des incidents historiques, les révolutions et les importations étrangères ne troubleront pas cet ordre régulier. Mais l'énoncé même des conditions montre que l'exception peut être aussi fréquente ou plus fréquente que la règle ; et dans les cas qui nous intéressent le plus, c'est bien l'exception qui prévaut. Ainsi le judaïsme fait alliance avec l'hellénisme, quand depuis longtemps les sciences et la philosophie ont acquis tout leur lustre dans le monde hellénique ; la religion de Moïse et du Christ est qualifiée de philosophie, reçue et défendue à ce titre par les Pères grecs des premiers siècles ; le dogme chrétien se propage et se définit au sein d'une société saturée de métaphysique, et dans ses formules au moins il en subit l'influence, bien avant que de présider à son tour à l'enfantement de nouveaux systèmes de philosophie. L'influence d'une culture scientifique préexistante sur l'élaboration des systèmes philosophiques dans notre

monde occidental, pour être moins apparente, n'en est pas moins réelle. L'école de philosophes, de sages ou de savants, qu'on appelle maintenant l'école ionienne, est une école de physiciens qui, dans leur empressement malheureux, veulent faire de la physique avant que la géométrie n'ait pris une forme. Pythagore et Platon sont de vrais géomètres, tenant école ou ayant suivi les écoles de géométrie ; et, pour qui sait lire Platon, la doctrine du géomètre perce à travers toutes les subtilités du métaphysicien et toutes les charmantes fictions du poëte et du théosophe. Aristote est un savant encyclopédiste, plus particulièrement fort sur l'histoire naturelle descriptive, plus particulièrement faible en mathématiques et en physique, d'où le fort et le faible de sa philosophie. Après ces grands hommes la philosophie grecque s'amincit et dégénère dans les écoles où le divorce avec les sciences était consommé. Le moyen âge, comme nous tâcherons de le montrer tout à l'heure, débute aussi par une sorte d'encyclopédie scientifique, à la vérité bien écourtée, bien réduite, mais où ce qui reste de la science des Grecs a ses cases, et où la philosophie ne figure que comme une science entre plusieurs autres, représentée qu'elle est par ce qu'il y a effectivement de positif et de scientifique dans la philosophie grecque, c'est-à-dire par la logique. Tous les mérites, tous les services de la philosophie scolastique du moyen âge tiennent à ce début sur le terrain scientifique ; et toutes ses divagations stériles tiennent à la fausse science, à l'ontologie péripatéticienne et alexandrine qui n'a pas tardé à l'envahir.

Mais l'interversion dans ce que l'on pourrait nommer l'ordre généalogique, l'ordre de formation des éléments divers dont une civilisation se compose, va encore bien plus loin. Quoi de plus ancien, dans l'ordre naturel, que la formation de la langue, instrument ou plutôt organe de toutes les créations qui doivent suivre, sorte de tissu orga-

nique où la vie est diffuse et au fond duquel tous les autres germes éclosent et se développent. Chez les Grecs, par exemple, n'est-ce pas une langue déjà merveilleusement tissue qui produit les poëmes homériques, et toute la civilisation hellénique ne sort-elle pas d'Homère? Mais au moyen âge il y a des savants, des philosophes, des théologiens, des annalistes, des versificateurs dans une langue morte et d'emprunt, des artistes même et des architectes qui bâtissent de magnifiques cathédrales, quand les langues populaires et vraiment vivantes se débrouillent à peine, en sont à leurs premiers bégayements. Plus tard, le premier grand poëte qui se révèle est un Dante, c'est-à-dire un théologien philosophe qui revêt de l'éclat de la poésie un système de métaphysique. Il en résulte, d'une part que l'érudition et la scolastique ont jusqu'à un certain point gouverné la construction des idiomes nouveaux, en les assouplissant à l'expression d'un même fond d'idées; d'autre part que la diversité des idiomes nouveaux n'a au moyen âge qu'une faible valeur différentielle ou caractéristique, tandis que généralement la langue passe avec raison pour le caractère dont l'ethnographie et l'histoire doivent avant tout tenir compte. Il a fallu traverser, non-seulement tout le moyen âge, mais les temps modernes, et arriver jusqu'au moment actuel, pour que le caractère tiré de la langue reprît parmi les nations de l'occident de l'Europe sa primauté normale.

— D'après toutes ces remarques l'on doit voir, ce nous semble, en quoi notre moyen âge diffère foncièrement des autres époques historiques qu'on pourrait de prime abord être tenté de lui comparer. Le caractère distinctif est double. D'un côté, pour ce qui tient principalement, comme la langue, à une sorte de formation spontanée, de travail instinctif et organique, le moyen âge est une basse époque que le souffle divin n'anime plus, où la nature rac-

commode et rajuste plutôt qu'elle ne crée, sans pouvoir donner à ses œuvres ce cachet d'originalité, cette pureté de type qu'on rencontre dans les produits de créations antérieures. D'un autre côté, l'ordre généalogique habituel dans ce qu'on pourrait appeler les facultés diverses de la civilisation s'y trouve interverti. Le souffle d'une civilisation mourante provoque d'abord celles qui naturellement devraient s'éveiller les dernières. Le moyen âge est un enfant élevé par un vieillard, et dont les destinées, celles mêmes de sa postérité, se ressentent de cette éducation première. De là une supériorité précoce et, si l'on veut, contre nature, de la raison sur l'imagination, de la méthode sur l'inspiration, du mécanisme sur l'organisme, des facultés, des puissances capables de grandir sans cesse par le cours du temps, sur celles qui fatalement déclinent et s'épuisent. De là un fond de civilisation transmis par le moyen âge au monde moderne, et qui ne peut périr, dégagé qu'il est ou qu'il sera de tous les éléments périssables; qui doit même toujours s'accroître, sauf à laisser à jamais pendante la question de savoir si ces acquisitions valent pour le genre humain ce qu'il perd en richesses périssables. En saisissant les caractères essentiels du moyen âge, on saisit mieux ceux de la civilisation moderne qui en est sortie. Les deux notions s'éclaircissent et se complètent l'une l'autre.

— Elles fixent notamment l'ordre que nous devons suivre dans le présent travail, soit que nous nous occupions, comme dans ce premier livre, d'une revue rapide du moyen âge; soit qu'après cette sorte d'introduction nous passions à ce qui fait notre objet principal, la marche des temps modernes, siècle par siècle. S'il s'agissait de quelque civilisation antique ou lointaine, il conviendrait de mettre en première ligne les données ethnographiques, principalement fournies par l'étude des langues; puis l'on

s'occuperait des données géographiques, des conditions du climat et du sol; et, le milieu ou le théâtre de la civilisation ainsi défini, l'on passerait successivement en revue les éléments divers de cette civilisation, la religion, les mœurs, les coutumes, les institutions politiques, la poésie, la philosophie, l'art, l'industrie, les sciences, par ordre d'ancienneté et d'originalité, tel que la nature le règle, quand il n'y a pas de causes anormales d'un développement hâtif ou tardif, ou même d'une atrophie complète. Mais, pour notre objet, soit que nous tenions compte des singularités d'origine, soit que nous ayons en vue le terme final, il y a lieu de suivre un ordre à peu près inverse. Il faut mettre sur le premier plan ce qui constitue vraiment le fond commun de la civilisation européenne, ce qui a été le moins altéré ou gêné dans son progrès par des éléments de nature plus variable, ce qui aura pour les générations futures l'intérêt le plus persistant. Nous ferons donc passer les sciences positives avant les systèmes philosophiques, et même les systèmes philosophiques, qui pourtant se succèdent si rapidement, quoique dans un cercle déterminé par la constitution immuable de l'esprit humain, avant les doctrines religieuses qui, à les envisager humainement, dépendent bien plus des conjonctures historiques, ce qui ne les empêche pas d'avoir une action bien plus pénétrante, bien plus générale et de bien plus longue durée. Enfin, nous rejetterons sur le dernier plan tout ce qui accuse plus directement les diversités d'origine, de génie et de coutumes chez les nations qui participent à notre civilisation européenne; en terminant par des aperçus sur les grands événements historiques où certainement les accidents ont plus de part que tout le reste, mais non cependant au point qu'il faille désespérer d'y reconnaître quelques traces d'ordre et d'enchaînement régulier.

CHAPITRE III.

DES SCIENCES AU MOYEN AGE.

On sait que la recherche des archaïsmes est un des symptômes de décadence. Lorsque les ténèbres s'épaississaient déjà dans l'Occident latin, et lorsqu'on songeait à réduire autant que possible le bagage qu'il s'agissait de sauver du naufrage, il se fit un retour vers les idées pythagoriciennes. Martianus Capella, Boëce, et à leur exemple les premiers instituteurs des écoles claustrales adoptèrent une table des *sept arts libéraux*, distribués en deux groupes, le *trivium* et le *quadrivium*, savoir :

TRIVIUM. La Grammaire, la Rhétorique, la Logique.

QUADRIVIUM. L'Arithmétique, la Géométrie, l'Astronomie, la Musique.

Le *quadrivium* était l'encyclopédie mathématique, telle qu'un disciple de Pythagore pouvait la concevoir : c'était le corps de la science ou des sciences par excellence, des seules qui dussent, jusqu'à l'avénement des temps modernes, mériter vraiment le nom de science. Mais il ne suffit pas d'un cadre, d'une méthode, ni même d'une aptitude à la discipline et à la construction scientifiques : il faut, pour que la culture des sciences soit vraiment féconde, un souffle vivifiant, un génie d'invention, un instinct qui tient

de celui de l'artiste et du poëte. Voilà ce que les Grecs avaient possédé, ce que les temps modernes ont retrouvé, et ce que la tradition romaine ne pouvait pas infuser au moyen âge.

Cicéron nous l'a dit avec sa justesse habituelle : « Les Grecs n'ont rien mis au-dessus de la géométrie, ce qui fait que la célébrité de leurs mathématiciens ne le cède point à d'autres; nous avons au contraire borné cet art à ce qu'il a d'utile pour fournir des exemples de raisonnements et pour prendre des mesures (1). » Dans la Rome impériale, le nom de *mathématicien* ne servait déjà plus guère qu'à désigner les adeptes d'une science obscure, d'un art problématique, à l'aide duquel on faisait des prédictions et l'on tirait des horoscopes. Il en résulta que, nonobstant l'espèce de renaissance pythagoricienne qui avait précédé l'éclipse totale des études, la tradition romaine, devenue la tradition monastique ou cléricale, ne permit pas aux mathématiques de prendre, dans l'éducation de la jeunesse, la place qu'elle y aurait vraisemblablement prise, si la civisation grecque s'était communiquée à l'Occident sans intermédiaire. Réduite à très-peu de chose dans les écoles, la culture mathématique ne put plus compter que sur quelques rares adeptes, épars et comme perdus dans la solitude des cloîtres. L'esprit manqua de cette discipline plus ferme et pour ainsi dire plus virile, de cette scolastique non moins subtile et pénétrante, mais plus substantielle et plus sûre, qui aurait pu réprimer l'abus ou les écarts d'une autre scolastique. Pour reprendre les voies que les Grecs avaient suivies à leur début dans la carrière des sciences et de la philosophie, il fallut attendre que les

(1) In summo honore apud Græcos geometria fuit, itaque nihil mathematicis illustrius. At nos ratiocinandi metiendique utilitate, hujus artis terminavimus modum. *Tusc.*, I, 2.

ressources d'une civilisation perfectionnée eussent facilité le travail scientifique en dehors des écoles; de manière que la tradition romaine et cléricale, encore régnante au sein des écoles, ne mît plus d'entraves au mouvement scientifique.

Le moyen âge n'avança donc nullement la géométrie, telle que les Grecs des temps classiques l'avaient conçue; à peine en conserva-t-il les premiers éléments : mais la grande loi du progrès n'est jamais complétement suspendue, et par compensation il recueillit quelques inventions capitales, d'une origine obscure, selon toute apparence étrangère au monde hellénique, et que l'Europe latine n'a connues nettement que par son commerce avec les Arabes, à savoir l'arithmétique de position et une algèbre fort différente de la nôtre, quoique la nôtre en dût sortir. Des moines, des médecins, des marchands furent les dépositaires ou les propagateurs de ces secrets, sortis d'un monde mécréant et restés étrangers à l'enseignement des écoles publiques jusqu'à une époque tout à fait moderne. Il s'agit ici d'un fait de premier ordre, du plus remarquable exemple de la puissance et de la fécondité d'une idée vraiment originale, venant se greffer sur un autre fond d'idées; il convient donc que nous y insistions assez pour rendre la chose claire, tout en nous abstenant des détails techniques qui rebuteraient, on doit le craindre, la plupart des lecteurs.

— La curiosité ingénieuse des Grecs n'avait pas manqué de s'attaquer en même temps, et de prime abord, aux propriétés des nombres et à celles des figures où ils voyaient tout à la fois un objet de démonstration et d'inventions subtiles, susceptibles d'applications dans les usages de la vie, et pouvant servir à expliquer beaucoup de phénomènes naturels. A cet égard même ils s'exagérèrent au début la vertu des nombres et tombèrent dans la supers-

tition commune, qui fait croire à l'efficacité de certains nombres mystérieux. Mais la science, avec ses procédés rigoureux, ne pouvait longtemps s'accommoder de cette superstition ; et une fois les chimères écartées, il se trouvait que l'arithmétique et la géométrie, la doctrine des nombres et celle des figures, avaient intrinsèquement des différences de constitution qui s'opposaient à ce qu'elles pussent marcher du même pas. Les difficultés ne se graduent point en arithmétique comme en géométrie. L'arithmétique usuelle est plutôt une recette qu'une science ; elle consiste en procédés dont le choix des notations fait le mérite. Que si l'on veut passer à cette arithmétique supérieure qui traite des propriétés essentielles des nombres, indépendamment de tout système artificiel de numération, on rencontre promptement des difficultés qui arrêtent les esprits les plus sagaces. En géométrie au contraire, des combinaisons bien plus variées aident au progrès continu de la science, en proportionnant toujours les difficultés à vaincre aux forces acquises et en fournissant, pour ainsi dire, à chaque esprit sa pâture. De plus, le signe qui doit, comme toujours, venir en aide à l'esprit dans son travail, est tout trouvé : car ce signe, c'est le tracé grossier de la figure même. La géométrie est, comme on l'a dit, « l'art de raisonner juste sur des figures mal faites ». L'esprit grec se plaisait infiniment dans cette poursuite de l'idée pure, de la vérité intelligible, à travers la grossièreté du signe ou de l'image sensible. Au fond l'utilité pratique, du genre de celle d'une arithmétique élémentaire ou usuelle, n'était pas ce dont les Grecs se souciaient beaucoup : ils tenaient bien plus à la rigueur, même pointilleuse, de la démonstration, à l'élégance idéale d'une construction dont un peu de sable faisait tous les frais matériels, et qui presque jamais n'était destinée à devenir ce que nous appelons une épure. Jusque dans

leur géométrie, les Grecs de l'école classique portaient les qualités et les défauts d'esprit qui ont fait d'eux des artistes et des sophistes. L'arithmétique ne se serait point prêtée à être traitée par eux dans le même goût.

En tant que les nombres peuvent s'appliquer à la mesure de toute espèce de grandeurs, l'arithmétique nous semble primer la géométrie dans l'ordre des abstractions et des généralités, mais les Grecs ne l'entendaient pas ainsi. Ils trouvaient au contraire que les lignes, les surfaces, dont la continuité tombe sous nos sens, sont la représentation naturelle de toutes les grandeurs soumises à la même loi de continuité. La géométrie leur enseignait qu'il y a des grandeurs *incommensurables*, ou qu'on ne peut exprimer en nombres. En conséquence, laissant aux praticiens leurs procédés de mesure ou de détermination numérique approximative, bien loin d'appliquer dans leurs spéculations l'arithmétique à la géométrie, ils cherchaient à appliquer la géométrie à l'arithmétique; ils imaginaient des constructions géométriques moyennant lesquelles on aurait résolu des questions d'arithmétique avec la règle et le compas. Au point de vue de la pratique effective, rien de plus contraire au droit sens; puisque les erreurs des mesures primitives affectent la solution graphique comme la solution arithmétique, et que de plus, dans la solution graphique, il faut tenir compte des imperfections du tracé, au lieu que le calcul est un instrument dont rien ne limite la précision. Mais, comme nous l'avons déjà dit, les géomètres grecs, quand ils n'étaient pas en outre des astronomes de profession, ne songeaient guère à cette pratique effective; et il leur suffisait que, dans la sphère des pures idées, leurs solutions fussent à l'abri de toute objection.

— Si pourtant les Grecs avaient connu notre notation arithmétique, si simple, si commode, nul doute que cela n'eût donné un autre tour à leurs études, même pure-

ment spéculatives : mais rien ne prouve qu'ils aient eu cette connaissance qui fait partie de notre instruction élémentaire; et il y a telle imperfection dans les données premières ou dans l'outillage de la science, dont le génie scientifique se ressent toujours, quelque puissance qu'il ait d'ailleurs. Rien de plus curieux à ce point de vue que l'opuscule d'Archimède qui nous a été heureusement transmis, et qu'on appelle l'*Arénaire*. Archimède veut prouver, ce qui est évident de soi-même pour qui a la première idée de notre notation arithmétique, qu'on peut toujours exprimer un nombre si grand qu'il soit, et par exemple un nombre supérieur à celui des grains de sable que contiendrait la sphère du monde, en prenant pour rayon de cette sphère, selon la doctrine pythagoricienne, la distance du soleil aux étoiles fixes. Le monde est encore bien plus grand qu'Archimède ne le conclut des données astronomiques de son temps, et le détail de ses calculs ne nous importe guère : mais ce qui frappe, c'est de voir qu'un génie si puissant, si inventif, le Newton de l'antiquité, n'invente pas à cette occasion notre notation arithmétique, ce qui serait une manière si simple d'établir la proposition qu'il veut établir, de résoudre la question qu'il veut résoudre. Il imagine à la place un artifice bien plus compliqué, en partant du fait que la langue suffit pour exprimer les nombres jusqu'à une *myriade de myriades*, qui pourra être prise conventionnellement pour une *unité de second ordre*, sauf à passer de même à des unités d'ordre supérieur : cette division par ordres répondant à une division par tranches de huit chiffres dans notre arithmétique décimale. Il ne lui vient pas en tête qu'il peut y avoir, dans un système d'écriture idéographique étranger à ses habitudes d'esprit, une numération écrite, plus simple, plus régulière, plus concise que la numération parlée. Autrement il ferait d'emblée pour la dizaine ce qu'il imagine de faire pour

la myriade de myriades, et la clef du système serait trouvée. Une langue de sauvages le servirait mieux dans cette rencontre que la langue d'Homère. Il lui profiterait plus d'avoir à sa disposition l'instrument d'une civilisation inférieure, tel que l'écriture idéographique de la Chine, tout en conservant, s'il était possible, le génie propre à sa race.

En fait de racines numériques, le grec qui va jusqu'à la *myriade*, est plus riche que ses congénères, le latin et les langues teutoniques qui s'arrêtent au *mille;* mais ce surcroît de richesse de la numération parlée devenait chez les Grecs un obstacle au perfectionnement de leur numération écrite, où les lettres de l'alphabet servaient à exprimer tous les nombres jusqu'à mille, d'après un système qui aurait exigé 36 caractères pour pousser jusqu'à la myriade, ce qui dépassait les ressources de leur alphabet. Ils n'en continuaient pas moins de prendre la myriade pour base dans les calculs de grands nombres; et de là une contradiction, une incohérence nuisibles aux simplifications ultérieures auxquelles l'analogie eût conduit, sans cette première rupture de l'analogie. Voilà bien un exemple de ce que peut la détermination des premières données pour le développement ultérieur de la civilisation dans tel sens, et aussi de l'avantage des civilisations tardives qui se prêtent mieux à l'admission et à la fusion d'éléments de provenances diverses. Les chiffres romains dont les Européens du moyen âge se servaient ne valaient pas à beaucoup près ceux des Grecs; et cette infériorité même était une raison pour que l'on accueillit plus aisément une notation toute nouvelle : notation sans laquelle on ne comprend guère comment nous pourrions aujourd'hui nous tirer d'affaire en comptabilité, en statistique, partout où l'esprit moderne réclame et réclamera de plus en plus la précision des mesures et des déterminations quelconques dans le sens de la grandeur et de l'ordre.

En même temps c'est un exemple de prétention légitime à la *perfection absolue* en fait d'instruments où d'organes de civilisation : car assurément personne ne s'avisera de chercher mieux, en fait de notation numérique, que l'artifice de notre arithmétique de position, tant il est, dans sa simplicité extrême, manifestement approprié à l'essence de la chose. Que les Chinois mettent, s'ils le veulent, en lignes verticales ce que nous mettons en lignes horizontales, c'est une affaire de goût dont il ne faut pas disputer et qui ne change rien au système : l'essentiel est qu'ils ne puissent, quand ils le voudront, perfectionner leur notation arithmétique, faire de grands calculs, avoir des tables de logarithmes, des tables astronomiques, imprimer de gros volumes de statistique et de gros comptes de budgets, sans adopter le zéro et la valeur de position; et les habitants des autres planètes feraient de l'arithmétique, qu'ils ne pourraient pas s'y prendre autrement pour lui donner la perfection qu'elle comporte.

— Tout lecteur qui sait un peu ce que c'est que l'algèbre, comprendra d'après ce qui précède pourquoi les Grecs n'ont pas connu l'algèbre, comme nous l'entendons. Les problèmes auxquels s'applique notre algèbre élémentaire sont justement ceux auxquels les Grecs trouvaient bien plus élégant, bien plus exact (du point de vue tout spéculatif où ils se plaçaient pour juger de l'exactitude) d'appliquer la géométrie ou la construction graphique. Ils n'avaient donc aucun motif d'introduire dans les éléments de mathématiques, dans ce qui s'enseignait couramment, rien qui ressemblât à notre algèbre. Il fallait passer à des questions sur les nombres entiers, auxquels la loi de continuité et par conséquent les constructions de la géométrie ne s'appliquent point, pour sentir le besoin d'exprimer, à l'aide d'abréviations ou de *sigles* convenus, les opérations à faire pour la solution du problème. Or, qu'on se figure ce

que deviendrait l'algèbre, si elle ne servait qu'à entendre les mémoires d'un Gauss ou d'un Jacobi : une dizaine de curieux la cultiveraient en Europe. Voilà où en était l'algèbre des Grecs, qui ne se distinguait pas de ce que nous appelons aujourd'hui la théorie des nombres, et dont nous n'avons point de monument certain antérieurement à l'époque alexandrine. Mais les Arabes, en héritant de la science des Grecs, n'étaient pas tenus d'hériter de leurs préjugés scientifiques ; les brames hindoux encore moins, si tant est que leurs connaissances en algèbre ne leur appartiennent point en propre, et qu'il faille y voir, comme pour l'arithmétique de position, le résultat éloigné de quelques communications avec le monde grec, quand celui-ci penchait déjà vers sa décadence. Rien ne les portait à attacher moins de prix à une règle arithmétique qu'à une construction graphique. Aussi est-on fondé à dire qu'Arabes ou Hindoux ont fait preuve en cela d'originalité; qu'ils ont créé la véritable algèbre, celle qui s'adapte, non à la théorie des nombres comme nombres, laquelle n'est guère qu'une curiosité de l'esprit, mais à la théorie des grandeurs mesurables, en tant qu'elles peuvent s'exprimer par des nombres, laquelle est la clef ou l'une des maîtresses clefs de l'explication des phénomènes naturels. Voilà bien une de ces inventions à grande portée pour lesquelles il était bon que le moyen âge eût d'autres précepteurs que les Grecs. Sans rien ajouter de notable, jusque vers l'époque de la Renaissance, à ce que les Arabes leur avaient appris à ce sujet, les Occidentaux avaient eu le temps d'y prendre assez de goût pour n'en être pas détournés par le retour aux sources grecques, et pour s'y adonner au contraire, justement à cette époque de renaissance générale, avec un surcroît d'ardeur.

— Il en faut dire à peu près autant d'une autre invention de premier ordre, celle de la *trigonométrie* et des tables

trigonométriques. La trigonométrie est une méthode pour remplacer la construction graphique par des calculs arithmétiques, à propos des problèmes sur les triangles, auxquels on ramène les problèmes sur les autres figures de géométrie. Les astronomes grecs ne pouvaient pas rester à cet égard dans la superbe indifférence des purs géomètres. Il était trop clair que la construction en petit, sur le sable ou sur le papyrus, d'un triangle aussi démesurément effilé que celui qui réunit le centre du soleil à deux points de la surface terrestre, serait un fort mauvais moyen pratique d'évaluer avec quelque approximation la distance de la terre au soleil, ou le rapport de cette distance au rayon terrestre. Mais, comment s'y prendre pour trouver une relation arithmétique entre les côtés d'un triangle et les angles de ce même triangle, ou les arcs de cercle qui servent d'ordinaire à les mesurer? De relations directes, il n'y en a point : il faut introduire quelque moyen terme, et les astronomes grecs avaient eu recours aux *cordes* qui joignent les extrémités des arcs de cercle. Il est clair que dans un cercle de rayon donné, chaque arc ou chaque angle a sa corde parfaitement déterminée, qu'on pourrait mesurer une fois pour toutes avec une extrême précision, comme le font nos physiciens dans leurs observations délicates, si les propriétés du cercle ne donnaient des moyens de remplacer cette mesure physique par des procédés d'approximation numérique, à la vérité fort pénibles, mais qu'exécuteront une fois pour toutes des calculateurs de profession. C'est l'application au travail scientifique, du grand principe de la division du travail. En conséquence les astronomes grecs, après avoir divisé et subdivisé le cercle en autant de menues parties égales (*minutæ*) qu'il le fallait pour le degré d'exactitude de leurs observations et de leurs calculs, s'étaient donné la peine de dresser des tables où les cordes figuraient à côté des arcs ou des angles correspondants, et qui de-

vaient servir, en vertu des relations fournies par la géométrie, à calculer dans un triangle, au moyen des grandeurs mesurées directement, celles dont la mesure directe est impossible : c'était une trigonométrie.

Pourtant cette trigonométrie n'était pas la plus commode; et si les Grecs avaient eu autant de goût pour l'art de l'ingénieur que pour les spéculations de géométrie pure, la pratique même les aurait mis sur une voie meilleure. Comment en effet, depuis que l'invention des chemins de fer nous a tous rendus plus ou moins ingénieurs, comment nous rendons-nous compte de la *pente* du chemin ou de l'angle qu'il fait avec une ligne horizontale? Nous disons que la pente est de un, deux, trois millimètres par mètre, ce qui signifie qu'en s'avançant d'un mètre dans le sens horizontal, on gagne en hauteur un, deux, trois millimètres. Il n'est question là ni d'angle, ni d'arc, ni de corde, quoique tout cela se trouve implicitement assigné quand on assigne la *pente*. Eh bien! que l'on calcule une table des pentes pour chaque valeur d'angle; que l'on y joigne, pour plus de commodité, d'autres tables qui ne sont qu'une facile transformation de la première; et l'on aura justement les tables trigonométriques les mieux appropriées à l'usage, non-seulement de l'ingénieur, mais de l'astronome, du physicien et de quiconque aura à appliquer la géométrie. Bien plus, ce choix heureux de grandeurs intermédiaires ouvrira à la pure spéculation un champ d'une fertilité inépuisable, absolument inconnu aux géomètres grecs les plus profonds. Il y a, pourrait-on dire, tout un monde de constructions idéales que cette première idée fait découvrir et dont elle explique la belle ordonnance : preuve certaine que la trigonométrie ainsi fondée n'est point arbitraire; qu'elle tient à la nature des choses; qu'elle ne l'emporte pas seulement sur la trigonométrie des Grecs, mais qu'elle subsistera toujours comme étant la meilleure de toutes.

Soit qu'ils l'eussent ou non empruntée aux Hindous aussi bien que leurs chiffres (1), les astronomes arabes sont tombés sur cette idée que les Grecs pouvaient avoir si facilement et qu'ils n'ont point eue : mais il faut rendre surtout justice à nos astronomes allemands du quinzième siècle, prédécesseurs immédiats de Copernic, qui se sont tout de suite appliqués à perfectionner les nouvelles tables, devenues d'une construction et d'un usage bien plus simple par l'application de l'arithmétique décimale aux nombres fractionnaires. C'était l'acheminement à la construction des tables de logarithmes, qui plus tard a porté chez nous à sa dernière perfection le calcul arithmétique et ses applications à la géométrie ainsi qu'à toutes les sciences qui en dépendent.

— Arrivons enfin à l'astronomie. En fait d'astronomie, le moyen âge avait dans l'*Almageste* ou dans la *Grande Composition* de Ptolémée, ce qu'il affectionnait tant, un livre canonique, un système consacré par l'autorité d'un ancien, d'un grand législateur scientifique. Là où le gros des hommes ne peut s'attacher ni à l'autorité dogmatique d'un corps sacerdotal, ni à l'autorité des corps savants, il faut bien qu'il tienne à l'autorité d'un chef d'école. Où en seraient encore aujourd'hui nos gens du monde, nos lettrés, nos philosophes discoureurs, s'ils ne se fiaient aux Académies, à l'Observatoire, pour prononcer entre Copernic ou Newton et les esprits baroques qui, chaque année, lancent une brochure pour démolir Copernic ou Newton? Or, le moyen âge manquait d'académies, et l'Église avait la sagesse de ne définir que dans une certaine mesure le dogme astronomique : il fallait donc qu'on eût l'autorité

(1) Voyez CHASLES, *Recherches sur l'Astronomie indienne*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. XXIII, p. 846, et HUMBOLDT, *Cosmos*, t. II, p. 271 et 539 de la trad. française.

d'un ancien, et Ptolémée était pour les chrétiens d'Occident, comme pour les Arabes ou les Tatars convertis à l'Islam, l'Aristote de l'astronomie. Les perfectionnements de détail apportés par ceux-ci à la doctrine du maître, dans le cours d'une période relativement florissante, ne touchaient pas au fond du système, et ne pouvaient intéresser alors, comme ils n'intéressent encore aujourd'hui, que les astronomes de profession. D'ailleurs, la conception du *monde* et de la place de l'homme dans le monde, telle qu'elle résultait de l'enseignement des astronomes alexandrins, telle que Cicéron l'avait magnifiquement exposée dans un fragment de la *République*, si elle suffisait pour faire évanouir les rêves enfantins d'une mythologie védique ou homérique, si même elle s'accordait assez mal avec les images et les formules populaires de la prédication chrétienne, n'avait rien qui ne se conciliât très-bien avec une théologie savante. Le monde de Ptolémée ressemblait à une machine, à une horloge de cathédrale, bien plus que n'y ressemble le monde de William Herschel; et l'idée de l'horloge, de son inaltérabilité et de sa justesse parfaite, cadre à merveille avec l'idée de l'unité et de la personnalité de l'horloger, de sa toute-puissance et de sa sagesse infinie. L'alliance intime, scellée entre le ciel et la terre, entre le visible et l'invisible, entre Dieu et l'homme, écrasait moins la raison, quand la terre sur laquelle l'homme règne était, même pour le philosophe et de savant, le centre et le but de l'architecture du monde.

— Quoi qu'en aient pu dire quelques érudits dont on ne ne discute plus guère les systèmes, le fond des religions prosélytiques, fond essentiellement moral et humain, n'était nullement une religion sidérale ou une astronomie sacerdotale, du genre de celles qui, dans la haute antiquité, avaient pu sortir des anciens colléges de prêtres. Tout en s'autorisant de son titre de grand pontife pour réfor-

mer le calendrier, Jules César avait bien entendu donner à sa réforme un caractère scientifique et civil plutôt qu'un caractère religieux. Les chrétiens d'Occident n'avaient adopté son calendrier qu'à titre d'institution civile; et s'ils recouraient aux astronomes d'Alexandrie pour indiquer l'époque de leur grande fête religieuse, c'était affaire de discipline ecclésiastique plutôt que de consécration rituelle. Une réforme du calendrier même ne s'en est suivie que dans des temps qui dépassent le moyen âge.

Une institution religieuse qui a bien plus d'influence sur la vie civile, et dont on ne peut méconnaître l'origine astronomique, est celle de la *semaine*. Pour les chrétiens et les musulmans du moyen âge, l'institution de la semaine, destinée vraisemblablement à durer autant que la civilisation européenne, était de provenance juive, et n'avait de commun avec l'astronomie gréco-alexandrine que l'antique notion de *sept* astres errants ou planètes, parmi lesquelles la terre n'était pas comptée, et en tête desquelles figuraient le soleil et la lune, comme chefs de l'armée céleste. De là, tant de propriétés mystiques du nombre *sept*. Soit qu'ils aient emprunté la notion de la semaine à l'Egypte ou à la Chaldée, les Juifs, en y rattachant l'œuvre des six jours et le repos sabbatique, en en faisant ainsi la base de leur système religieux et civil, l'ont pour ainsi dire éternisée. D'ailleurs ils l'avaient épurée, en se gardant bien de donner aux six jours ouvrables des noms qui pouvaient rappeler des superstitions idolâtriques ou astrologiques. Les chrétiens n'ont pas eu le même scrupule; et au moyen âge surtout personne n'était plus choqué de l'association du nom de Vénus avec une prescription d'abstinence. La réglementation par l'Église de tous les détails de la vie était poussée si loin que l'on ne pouvait plus se passer d'une nomenclature pour tous les jours de la semaine; et en ce sens, quelque opinion qu'on adopte sur des origines

plus anciennes, l'Église chrétienne peut passer pour la vraie fondatrice de l'institution de la semaine. La réforme protestante aurait pu revenir, sur ce point comme sur d'autres, à la simplicité hébraïque, si déjà les habitudes de la vie civile n'avaient suffi pour maintenir l'institution établie dans un but religieux.

— Il resterait, pour compléter la revue du *quadrivium*, à parler de la musique, en comparant au système des Grecs le système du moyen âge : car, c'est particulièrement en musique et en architecture que le moyen âge a fait preuve d'originalité ou d'habileté à faire du neuf avec du vieux. Mais nous laisserons le soin d'écrire cette page à de plus capables. Le sujet est difficile; il exige des études spéciales auxquelles nous sommes étranger, et dans l'état actuel des choses que nous avons surtout en vue, on est trop loin de Pythagore et de son école, on a trop perdu l'habitude de faire asseoir les musiciens à côté des astronomes et des géomètres.

— En dehors de l'encyclopédie mathématique ou du *quadrivium* pythagoricien, la forme scientifique, à proprement parler, ne trouvait à quoi s'appliquer pas plus chez les Occidentaux du moyen âge que chez leurs ancêtres dans la science, les Grecs et les Arabes. Il ne faut pas confondre la science et les connaissances. Un amas de faits recueillis et d'observations enregistrées n'est point encore une science, pas plus qu'un attroupement d'hommes n'est une armée; et si le trésor des connaissances s'accroît sans cesse avec le temps, il faut attendre quelquefois pendant des siècles l'illumination d'une idée pour que la science fasse réellement des progrès. En géographie par exemple, les Européens avaient dès le quatorzième siècle, après Marco Polo et les autres grands voyageurs du moyen âge, et surtout par suite de leurs communications avec un peuple aussi navigateur et commerçant que les Arabes,

une multitude de connaissances qui manquaient aux plus savants de Rome, d'Alexandrie et d'Athènes; de sorte que Ptolémée devait leur paraître bien plus arriéré en géographie qu'en astronomie : mais, de toutes les parties de la géographie ou plutôt de l'encyclopédie géographique, embrassant l'ensemble de nos connaissances sur la configuration, la structure, l'histoire du globe terrestre et sur les forces qui s'y déploient en grand, il n'y avait guère que la géographie mathématique qui dût s'appeler une science, et depuis Ptolémée cette science n'avait pas bougé.

— On n'a point assez remarqué l'un des traits importants de l'histoire des sciences dans l'antiquité, je veux dire l'absence chez les Grecs d'une géologie ou plutôt, pour se placer au point de vue de l'école de Werner, d'une *géognosie* vraiment scientifique. Cependant, comme l'a dit Alex. de Humboldt (1), « la structure péninsulaire du rivage septentrional de la mer Méditerranée, la disposition des îles qui en ont été séparées violemment ou qui ont été soulevées par la force des volcans, le long des crevasses dont le globe est sillonné, ont conduit de bonne heure à des considérations géologiques sur le déchirement des terrains, sur les tremblements de terre et le transvasement des eaux plus hautes de l'Océan dans les bassins de niveau inférieur. Le Pont, les Dardanelles, le détroit de Gadès et la Méditerranée, avec ses îles si nombreuses, étaient très-propres à appeler l'attention sur ce système d'écluses naturelles. » Soit, mais, c'était en quelque sorte négliger le pain quotidien pour quelques plats de haut goût. On ne peut pas creuser les fondations d'un édifice, fouiller un puits, exploiter une carrière, percer une route, sans reconnaître les traces incontestables de lentes opérations de

(1) *Cosmos*, t. II. p. 142 de la traduction française.

la nature, bien plus faites pour se prêter à un enchaînement théorique et pour éclairer l'ensemble de la philosophie naturelle, que des aperçus incertains sur les causes très-particulières qui ont produit quelques-uns des grands accidents que nous offre l'écorce terrestre dans son état actuel. Après les mythes des prêtres et des poëtes à la manière d'Hésiode et d'Empédocle, après les « explications universelles » données dans leurs écoles de philosophie par les Thalès et les Anaximandre, les *neptuniens* et les *vulcaniens* de ce temps-là, les Grecs, entrant enfin dans les voies scientifiques, auraient pu faire pour la géologie ce qu'ils ont fait pour l'astronomie et la médecine : la géologie aurait pu avoir dès lors son Hipparque et son Hippocrate. Il n'était besoin ni d'une astronomie, ni d'une physique, ni d'une chimie, ni d'une minéralogie, ni d'une anatomie avancées, pour poser les grandes assises de la géologie, pour caractériser suffisamment des granites, des porphyres, des grès, des calcaires; pour distinguer des dépôts stratifiés et des coulées de basalte ou de lave; pour observer des inclinaisons et des ruptures de couches; pour constater, selon la nature et la position du terrain, la présence ou l'absence de débris fossiles, appartenant les uns aux espèces inférieures qu'il aurait été permis de confondre dans une première ébauche, les autres aux espèces supérieures, poissons, reptiles, quadrupèdes. L'observation géologique aurait elle-même conduit à mieux discerner les types, à perfectionner plus vite les diverses branches des sciences naturelles, et peut-être à modifier de bonne heure, sur des points d'importance majeure, les idées généralement reçues. Pourquoi cela ne s'est-il pas fait, alors qu'aucun dogme impérieux, aucune croyance officielle ne détournaient de le faire? Pourquoi les Grecs, à qui la nature avait départi tant de sens exquis, n'ont-ils pas eu le don de la curiosité géognostique comme ils avaient à un

si haut degré le don de la curiosité géométrique? Par la même raison apparemment qui fait que l'Inde a eu des poëtes, des métaphysiciens, et même des astronomes, des géomètres et des algébristes, mais point d'historiens, tandis que la Chine a eu des moralistes, des historiens, des naturalistes, et même des poëtes et des astronomes, mais point de géomètres. *Non omnia possumus omnes :* l'adage s'applique aux races et aux peuples comme aux individus. Seulement le dommage est plus grand quand la privation porte sur un de ces peuples privilégiés, destinés à être les instituteurs des autres peuples. Chargés du soin de notre éducation scientifique, les Grecs l'ont mal faite sur un point important et l'esprit humain s'en est ressenti, non seulement au moyen âge, mais jusque dans des temps tout voisins de nous. Les peuples qui ont immédiatement hérité du cadre scientifique des Grecs, n'y trouvant pas de case pour la géologie, n'étaient pas de force à combler spontanément cette lacune; et plus tard, après qu'une théologie savante se fut constituée sans souci d'une science qui n'existait pas, il fallait bien attendre que l'esprit scientifique eût recouvré sa pleine indépendance, au point qu'une science, même la dernière venue, fût admise aussi bien que ses aînées à jouir du bénéfice de l'émancipation, dès qu'elle justifierait de ses titres.

— On pourrait appliquer à la physique proprement dite ce que tout à l'heure nous disions de la géographie : quelques acquisitions nouvelles n'y changeaient pas le cadre de la science, tel que les Grecs l'avaient conçu. Il ne faut pas confondre une observation, ni même une mesure avec une expérience. Ainsi l'on pouvait trouver les verres de besicles, ou même mesurer les pouvoirs réfringents des corps transparents, sans changer foncièrement la science de l'optique, sans qu'elle cessât d'être comme au temps de Ptolémée et jusqu'au dix-septième siècle, une

application, un corollaire de la géométrie, plutôt qu'une branche de la physique comme nous l'entendons maintenant. Pour trouver du neuf en physique par la voie de l'expérience, il faut être un expérimentateur consommé et disposer d'instruments délicats; les débuts en chimie sont plus faciles et plus attrayants, et encore aujourd'hui nous possédons plus de chimistes de premier ordre que de grands physiciens. « Comparés aux physiciens, aux mécaniciens et aux géomètres, les chimistes, dit M. Dumás (1), nous paraissent les véritables inventeurs de l'art d'expérimenter. S'ils ont été les derniers à se faire des théories, c'est que leur tâche était bien plus difficile. Ce n'est que d'hier, sans doute, qu'on peut dater nos premiers essais de théories justes, et pourtant l'observation des phénomènes chimiques, l'art de les coordonner dans un certain but et de les reproduire à volonté, date des premiers âges du monde. » — « Après la simple contemplation de la nature, dit aussi Alex. de Humboldt (2), après l'observation des phénomènes qui se produisent accidentellement (*lisez* sans notre intervention) dans les espaces du ciel et de la terre, viennent la recherche et l'analyse de ces phénomènes, la mesure du mouvement et de l'espace dans lequel ils s'accomplissent. C'est à l'époque d'Aristote que, pour la première fois, fut mis en usage ce mode de recherches; encore resta-t il borné le plus souvent à la nature organique. Il y a encore dans la connaissance progressive des faits physiques un troisième degré plus élevé que les deux autres. Le moyen d'y parvenir, c'est de provoquer soi-même et à son gré les phénomènes; en un mot c'est l'*expérimentation*. Les Arabes s'élevèrent à ce troisième degré, presque com-

(1) *Leçons sur la philosophie chimique* (1836), Ire leçon.
(2) *Cosmos*. t. II, p. 258 et suiv. de la trad. française.

plétement inconnu des anciens..... La connaissance des substances médicinales, fondée par Dioscoride à l'école d'Alexandrie, est, dans sa forme scientifique, une création des Arabes... c'est d'eux que sont venues les premières prescriptions consacrées par l'autorité des magistrats et analogues à ce que l'on nomme aujourd'hui *dispensaires*, qui plus tard se répandirent de l'école de Salerne dans l'Europe méridionale.... Cette époque est signalée par la composition de l'acide sulfurique, de l'acide nitrique et de l'eau régale, par la préparation du mercure et d'autres oxydes de métaux, enfin par la connaissance de la fermentation alcoolique.... Alors fut pour la première fois constatée l'hétérogénéité des substances et la nature des forces qui ne se manifestent pas par le mouvement, et qui, à côté de l'excellence de la *forme*, telle que l'entendaient Pythagore et Platon, introduisirent le principe de la *composition* et du *mélange*. C'est sur ces différences de la forme et du mélange que repose tout ce que nous savons de la matière; ce sont les abstractions (*lisez* les idées) sous lesquelles nous croyons pouvoir embrasser l'ensemble et le mouvement du monde, par la mesure et par l'analyse. »

Au fond, quand l'esprit humain s'abandonne à ses tendances spéculatives, il est tout porté à identifier ce que l'illustre auteur distingue ici, à admettre que l'hétérogénéité tient à la différente configuration des particules élémentaires, à supposer des mouvements moléculaires, imperceptibles à nos sens, insaisissables à nos instruments, et propres à rendre raison de toutes les apparences qui accompagnent les réactions chimiques : mais, quelque jugement que l'on porte sur ces réactions transcendantes et purement idéales, la distinction signalée n'en conserve pas moins sa valeur en ce qui concerne l'histoire et la caractéristique des sciences positives, en montrant comment ce qui se prête le mieux à l'expérimentation sensible

peut être, dans un certain état des sciences, ce qui se prête le moins à l'explication théorique. Elle nous aide notamment à comprendre pourquoi les sciences de provenance arabe n'ont pu pénétrer et même se perfectionner chez les Européens du moyen âge qu'à titre de sciences occultes et en quelque sorte comme des spécialités suspectes, étrangères à la philosophie régnante et à l'enseignement officiel. En fait de théories physiques généralement admises, le moyen âge n'était donc ni plus, ni moins avancé que l'antiquité gréco-romaine. Peut-être l'était-il moins, en ce sens qu'une fausse science, revêtue de plus d'autorité, aurait exigé plus d'efforts pour déblayer le terrain et laisser le champ libre à des travaux moins stériles, si d'un autre côté l'esprit humain, longtemps replié sur lui-même, n'avait acquis des forces à l'aide desquelles, comme l'événement l'a bien prouvé, il pouvait promptement regagner le temps perdu. Mais aussi, pourquoi les pythagoriciens, venant après les premiers philosophes d'Ionie et négligeant leurs traces, avaient-ils, dans leur amour pour la géométrie et ses méthodes rigoureuses, relégué la physique dans le domaine de l'*opinion* (δόξα), c'est-à-dire laissé la physique en dehors de leur cadre scientifique. Cela avait déterminé chez les Grecs la direction du platonisme et du péripatétisme. Il en résultait encore qu'au moyen âge la physique (sauf la part laissée aux adeptes ou aux *arabisans*) ne pouvait plus figurer dans les écoles et influer sur la culture générale des esprits, qu'à titre de branche, non du *quadrivium* ou de la *science* proprement dite, mais de la *philosophie*, à la suite de la logique, de la métaphysique et de la morale. C'est donc le moment de parler de la philosophie du moyen âge : pour cela il convient de reprendre les choses par le commencement et de revenir au *trivium*.

CHAPITRE IV.

DE LA SCOLASTIQUE.

Nous avons insisté dans le précédent chapitre sur une des plus regrettables lacunes de la science des Grecs, et par suite de la science du moyen âge. C'est ici le lieu d'en signaler une autre qui n'a pas eu des conséquences de moindre durée, et que l'on ne peut plus mettre, comme celle dont il a été question plus haut, sur le compte d'un accident. Il est en effet tout simple et très-naturel qu'un peuple spirituel, instruit, dont la langue riche et flexible a été féconde en chefs-d'œuvre, méprise comme autant de jargons grossiers les langues que parlent des peuples étrangers, et ne songe point à les étudier comparativement, ni à plus forte raison à instituer des comparaisons entre sa propre langue et des idiomes qualifiés de barbares. Aussi l'antiquité classique et par suite le moyen âge sont-ils restés complétement étrangers à cette science née d'hier, que nous connaissons sous le nom de *linguistique*, qu'il faut regarder comme tenant lieu d'une sorte d'anatomie et de physiologie comparée des langues, et qui sert de nœud entre les sciences de la nature et les sciences de l'esprit, en influant, grâce à cette position médiane, sur le système complet de nos idées, sur la philosophie tout entière.

Traitées à la manière des anciens, la *grammaire*, la *rhétorique*, la *logique*, ces trois branches du *trivium* des encyclopédistes de la décadence, ou ces trois assises du premier étage de l'édifice didactique du moyen âge, avaient d'ailleurs entre elles beaucoup de rapports. Le rhéteur traite du style et des figures de style ou de pensée, ce qui touche aux figures de mots, aux tropes et à l'organisation du langage. D'un autre côté, il traite à son point de vue de la méthode, de la division, de l'ordonnance du discours, des arguments, des preuves et des réfutations, ce qui rentre tout à fait dans la logique. Quant aux rapports de la grammaire et de la logique, par le moyen de ce que les modernes ont appelé la *grammaire générale*, ils ne sont pas moins évidents. Cette grammaire qu'on veut raffiner en théorie et par voie d'abstraction, plutôt que par l'étude des origines et de la filiation des idiomes, tourne à la logique, comme le montrent ces procédés d'*analyse logique*, introduits de nos jours jusque dans les plus humbles écoles. Les petits traités des *Catégories* ou des *Prédicaments*, servant d'introduction à la logique d'Aristote et d'où toute la philosophie du moyen âge est sortie, rentrent dans le même ordre d'idées, et peuvent aussi être regardés comme un appendice de la grammaire ou comme une ébauche de grammaire générale.

Précédé d'une telle introduction et remanié par les abréviateurs alexandrins ou latins de la décadence, le traité de logique, l'*Organon* d'Aristote était, lors des premiers essais de restauration des études en Occident, tout ce que l'on connaissait de l'encyclopédie du Stagirite. Il n'y a point là de métaphysique, ni même de philosophie à proprement parler. Quand on se borne aux *Premiers Analytiques*, comme le faisaient communément les logiciens du moyen âge, la logique d'Aristote, c'est-à-dire une théorie du syllogisme, fondée sur la classification des

catégories et sur la doctrine des définitions et des combinaisons, ressemble beaucoup à un chapitre d'algèbre. C'est ce qui possède effectivement les caractères scientifiques dans ce qu'on a appelé abusivement de nos jours « les sciences philosophiques ». Si cette logique ne comporte pas les développements et les progrès dont une science telle que la géométrie ou l'algèbre est susceptible, elle figure au moins comme un îlot qui offre un abri sûr et une station fixe aux esprits ballottés sur la mer changeante des opinions philosophiques.

Voilà comment, dans notre Europe occidentale, la science a précédé la métaphysique et visé dès l'origine à l'enfermer dans un cadre scientifique. Les plus vives querelles des philosophes du moyen âge ont porté sur des questions de logique ou peuvent s'y rattacher. À mesure que les traités de physique et de métaphysique d'Aristote sont parvenus à la connaissance des chrétiens d'Occident, et ont été dans les écoles l'objet de gloses, d'abrégés ou de commentaires, on y a pu appliquer les procédés d'argumentation technique et formaliste avec lesquels on était familiarisé par la triture de la logique péripatéticienne. Le tout s'est appelé la *scolastique*, mot bien choisi, puisque rien ne se prêtait mieux à la dispute et aux exercices de l'école. La scolastique est, si l'on veut, l'abus de la science ou des formes de la science, dans un ordre de spéculations qui diffère de la science par des caractères essentiels : son règne n'en témoigne pas moins de la tournure scientifique que, dès l'origine, tend à prendre le travail des esprits, au sein de notre civilisation européenne.

Nous disions que, pour restreindre la valeur de l'*Organon* d'Aristote à celle d'une logique purement formelle ou formaliste, il ne faut pas sortir des *Premiers Analytiques*. En effet il serait aisé de montrer, si nous pouvions entrer ici dans les citations et les explications convena-

bles, que les *Derniers Analytiques* portent la marque très-nette d'une logique supérieure qui scrute en toutes choses la *raison* (λόγος), l'ordre suivant lequel elles dépendent et procèdent les unes des autres. Voilà ce qui est vraiment l'objet de la philosophie, de celle qui ne se paye point de vaines subtilités, qui ne s'enferme pas dans un cercle sans issue, et qui est toujours prête à faire son profit de toutes les lumières qu'apportent, de toutes les inductions que suggèrent, de tous les contrôles que fournissent les progrès des sciences et des connaissances positives, dans leurs voies propres et dans leurs embranchements si multiples. Malheureusement, ni la longue lignée des successeurs d'Aristote, ni (chose plus surprenante) Aristote lui-même ne semblent avoir senti quel était son vrai chef-d'œuvre et quelle en était la portée. Tous, à commencer par le maître, ont regardé sa *Métaphysique* comme son *opus majus*, comme le couronnement de l'édifice, en entendant par l'édifice, non-seulement l'*Organon*, mais l'œuvre encyclopédique, les cahiers du maître dans leur totalité. Or, ce prétendu couronnement a tout gâté, ainsi qu'au XIIIe siècle, frère Roger Bacon, « le docteur Admirable », le disait déjà sans plus de gêne. Pareille hardiesse, admirable en effet chez un homme de sa robe et de son temps, n'exige pas du nôtre un grand effort de courage : en revanche il peut être utile, même de notre temps, de bien démêler l'origine de la méprise d'un homme de génie, quand cette méprise a eu de si graves et de si durables conséquences. Pour cela il ne faut point séparer la doctrine d'Aristote de celle de Platon : il faut prendre à leur source commune ces deux grands courants d'idées dont l'histoire de l'esprit humain nous montre la persistante influence.

Comment ne pas reconnaître dans la géométrie grecque, même d'après le peu que nous en avons pu dire,

le type de la philosophie de Platon? L'idée dans toute sa pureté, dans toute sa rigueur, dans son inaltérable essence, contemplée à l'aide d'une image physique, sensible, imparfaite et même grossière, voilà le fond de la géométrie grecque et voilà aussi le fond éternellement vrai, éternellement beau, de la philosophie de Platon, ce par où elle relèvera et charmera toujours les esprits d'élite, les nobles intelligences. L'idée ainsi conçue n'est pas plus que la géométrie un produit artificiel de l'esprit humain : car l'esprit humain n'a pas créé le monde, et le monde est certainement gouverné par la géométrie; il obéit à des lois géométriques; il est ordonné, il subsiste en vertu de certaines idées. La physique n'explique pas la géométrie; la géométrie n'est pas, comme beaucoup de gens l'ont dit, une physique tronquée ou arbitrairement simplifiée pour la rendre accessible à nos raisonnements, bref un jeu d'esprit dont il nous a plu de poser les conditions : — c'est au contraire la géométrie qui explique la physique; et dans l'idée pure, dans l'essence intelligible, nous reconnaissons la *raison* des phénomènes matériels et sensibles. En un mot, l'idée ne sort pas du fait sensible par la puissance du cerveau : c'est bien le fait sensible qui découle de l'essence intelligible, de l'idée prise en elle-même, qu'elle soit ou non aperçue par l'esprit. Corrigez la sécheresse de ces formules par le miel de l'abeille attique, et vous avez Platon.

Le divin élixir ne s'obtient pourtant pas sans mélange : car Platon est homme, il est Grec, il est argumenteur et poëte. Il abuse souvent de la finesse de l'instrument dialectique qu'il manie; et telles subtilités, telles ambages qui charmaient les Grecs à la faveur du style, transportées dans nos idiomes modernes nous sont insupportables. Déjà Cicéron, par ménagement pour la gravité romaine, avait dû faire un choix. Plus souvent

encore l'apologue, le mythe, la forme poétique de l'expression se prêtent à une théorie des idées qui n'est plus selon la science, où l'imagination domine trop, qui se rapproche des doctrines orientales de l'émanation, et qui provoque de la part du génie européen une réaction désirable. C'est, remarquons-le bien, en abandonnant le fil conducteur de la *raison des choses* et de l'explication scientifique des phénomènes, en tournant à la spéculation *ontologique*, en prenant les *idées* pour des *êtres* on des *hypostases*, que le platonisme se gâte. La philosophie alexandrine, la théosophie, la kabbale, le gnosticisme, le mysticisme sont les termes extrêmes de cette corruption.

Tout nous indique qu'Aristote, à la différence de Platon, n'était que faiblement initié à la géométrie grecque et n'avait nulle prétention à l'originalité inventive sur ce terrain choisi, mais comparativement rétréci. Ses facultés encyclopédistes le portaient ailleurs, là ou il y avait beaucoup de faits à recueillir, à classer, à mettre en ordre. Il n'était pas non plus poëte comme Platon : il composait une poétique, ce qui est bien différent. D'ailleurs il venait après Platon et n'était pas disposé à s'accommoder du second rôle : on sait que rarement les architectes se prêtent à n'être que les exécuteurs des plans de leurs devanciers. Tout se réunissait donc pour qu'il fût plus frappé des défauts que des mérites de la philosophie de son maître, et à la théorie platonicienne des *idées* il opposa sa *métaphysique*. Mais ce dernier mot est pris ou a été pris dans tant de sens! Comment faire bien comprendre aujourd'hui en langage moderne, à des esprits qu'une nourriture scientifique et solide a dégoûtés des abstractions creuses, ce que c'est au juste que la métaphysique d'Aristote, ce qu'elle avait de spécieux et pourtant d'illusoire, par quels moyens elle a pu s'imposer aux

esprits et les subjuguer si longtemps? Heureusement nous disposons maintenant d'un terme de comparaison, selon nous très-propre à éclaircir ce sujet abstrait.

— Parmi les idées, en grand nombre, qui ont occupé l'actif génie de Leibnitz, figure celle d'une sorte de mécanique ou de dynamique supérieure, dont notre mécanique ordinaire ne serait qu'une application, un corollaire ou un cas particulier. « — Toute action provoque une réaction; — on ne peut s'appuyer que sur ce qui résiste; — La force ne se crée pas de toutes pièces; il n'est au pouvoir de l'art que d'en diriger l'action et d'en régler la dépense; etc. » Voilà des principes de la mécanique ordinaire, de la mécanique des ingénieurs et des machinistes, qui sont en même temps des principes de la politique où l'on considère aussi des *forces*, quoique des forces bien différentes de celles que l'ingénieur met en jeu. N'y aurait-il donc pas une théorie ou une science de la *force* en général, qui contiendrait, si elle était bien faite, la raison ou tout ou moins la table de ces principes communs à l'ingénieur, au physicien, au médecin, à l'économiste, au politique qui tous spéculent, chacun à sa manière, sur l'action de forces si diverses? Leibnitz le pensait, l'annonçait; mais jusqu'à nos jours cette pensée d'un grand esprit n'avait pas eu de suites; elle pouvait frapper un moment l'attention du philosophe ou même celle du savant, sans pour cela prendre racine dans la science. Cependant, voilà qu'elle y pénètre, qu'elle l'envahit presque, depuis que l'on a observé et soumis à une détermination rigoureuse la conversion de la chaleur en force mécanique, de la force mécanique en chaleur ou en électricité, de l'électricité en chaleur ou en force mécanique, et de presque toutes les manifestations des agents physiques les unes dans les autres.

Reliera-t-on un jour de la même manière les actions physiques aux actions vitales? Personne ne peut le dire encore : mais déjà, à travers la prodigieuse variété et souvent la frappante disparité des manifestations de la vie, la science commence à saisir ce que jadis la philosophie n'entrevoyait que bien confusément; je veux dire des analogies, une certaine communauté de caractères qui dénotent autant de modifications d'un même principe, et sur lesquelles se fonde une sorte de biologie supérieure ou générale, propre à rapprocher et à éclairer d'un jour nouveau les choses qui semblaient les plus disparates, par exemple la constitution de l'homme et celle des sociétés humaines, la physiologie, l'esthétique et la politique. Il y a été fait allusion dans l'avant-dernier chapitre, et nous y serons constamment ramenés dans la suite de cet ouvrage.

Eh bien ! ce que Leibnitz a pensé à propos d'une théorie de la *force* en général, Aristote l'avait pensé vingt siècles plus tôt, à propos d'une théorie de l'*être* en général. Le succès aujourd'hui éclatant de l'idée de Leibnitz montre bien qu'il était dans le vrai : les stériles débats du péripatétisme durant tant de siècles montrent bien qu'Aristote avait fait fausse route. Cependant, on ne doit pas juger de l'homme d'après le succès, et l'erreur d'Aristote était celle d'un puissant génie, si puissant que, malgré un mauvais succès si prolongé et qui aurait dû, à ce qu'il semble, détruire l'illusion (*humanum est errare, diabolicum perseverare*), son autorité a continué de prévaloir sur l'expérience : nul homme n'ayant personnellement la force de détruire ce qu'un seul homme avait construit, et ce dont la destruction a exigé le concours de tous les progrès des sciences, l'avénement de la civilisation moderne.

C'est qu'en fait l'autorité d'Aristote se renforçait d'une

autre autorité encore plus imposante ou plus impérieuse, à savoir de l'autorité de la langue. Une planète, un cristal, un fleuve, une fleur, un arbre, un animal sont des *êtres*, des *choses*, des *substantifs* rangés dans la même catégorie, suivant ce que nous appelons la grammaire générale, ou selon la structure grammaticale des langues qui ont avec la nôtre le plus d'affinités. Bien plus, leurs qualités, leurs propriétés deviennent, dans le même système grammatical, d'autres substantifs, d'autres êtres selon la doctrine péripatéticienne, et ainsi indéfiniment. Mais, sans nous arrêter, comme l'ont fait trop complaisamment les scolastiques du moyen âge, à ces êtres dérivés, de formation si visiblement grammaticale et artificielle, qu'ont de commun dans leur *être* ou, pour parler le langage scolastique, dans leur *principe d'individuation*, la planète, le cristal, le fleuve, la fleur, l'arbre, l'animal? Plus on étudie ces objets, plus on trouve qu'au point de vue du principe d'individuation comme à tout autre, ils diffèrent radicalement. Il en est de cette association grammaticale comme des genres grammaticaux qui n'accusent que le défaut de connaissances distinctes quand la langue s'est constituée ; et si l'usage la maintient, c'est qu'apparemment les fonctions habituelles du langage n'exigent pas une précision plus grande : mais vouloir en tirer un parti philosophique ou scientifique, c'est courir après une chimère. Telle est la chimère du péripatétisme grec, arabe, scolastique, et de l'ontologie en général. Plus on subtilisera, plus on tourmentera la langue dans ce but chimérique, plus on s'éloignera de la nature et de la vérité. Mais une philosophie novatrice ne peut pas surmonter à elle seule l'autorité de la langue, pas plus qu'elle ne peut à elle seule détruire une religion établie, et par les mêmes causes : à plus forte raison, quand à l'autorité de la langue ou de la religion se joint celle

d'une philosophie établie. Il faut donc attendre que le progrès de toutes les connaissances scientifiques nous ait fait pénétrer assez avant dans les secrets de la nature, dans l'explication des phénomènes, pour que le pli de la langue, tout en restant une gêne, ne soit plus un obstacle invincible au redressement des idées; et alors l'autre obstacle dont on se débarrasse d'abord est celui qui tenait à l'autorité d'une philosophie surannée. Plus tard, lorsque les sciences seront encore plus avancées, une autre philosophie se dégagera peu à peu. Elle mettra d'autant moins de temps à prévaloir, qu'elle abandonnera plus franchement les errements ontologiques, les spéculations sur l'être et les degrés de l'être, pour s'attacher au fil conducteur de la raison des choses et démêler l'ordre suivant lequel elles s'enchaînent et s'expliquent. Cette philosophie n'aura pas la prétention de gouverner les sciences qui marchent bien sans elle et par leurs forces propres : mais elle méritera en effet de passer pour le couronnement de l'édifice scientifique.

Pour des subtilités du genre de celles qui ont occupé les philosophes du moyen âge, les Grecs avaient les ressources d'une langue naturellement pleine de délicatesses et de finesses, que les Romains de l'âge classique ayaient désespéré de pouvoir transporter dans la leur. Plus le latin scolastique s'aiguisait en dépit du génie latin, plus il devenait barbare; et cette barbarie du langage contribue à nous rebuter aujourd'hui, autant que l'inanité de la plupart des questions débattues : car, que peut valoir une dispute de mots en mauvais langage? Cependant, suivant la remarque déjà faite, ce jargon scolastique, ce latin barbare a eu son influence sur la composition de nos langues modernes; et il est curieux de voir comment le bon sens populaire, en empruntant des termes à l'école, en a su modifier l'acception scolastique ou technique. J'en

trouve un remarquable exemple dans la fortune du mot *essentiel* dont nous nous sommes déjà tant servi, qui a eu ses acceptions diverses à l'usage des esprits raffinés, et une acception à l'usage de tout le monde. Or, dans cette acception destinée à prévaloir, que signifie le mot *essentiel?* Évidemment l'opposé de l'*accidentel*, ce qui découle de la notion même de la chose comme les conséquences découlent du principe, par opposition à ce qui se trouve aussi dans la chose, à ce qui fait de même actuellement partie de son être, mais grâce au concours fortuit de causes extérieures ou étrangères à sa nature. Dans les choses les plus communes, les plus usuelles, l'homme qui se pique le moins de philosophie saisit ce contraste à sa manière et éprouve le besoin de l'exprimer : voilà pourquoi le mot a passé de la langue des écoles dans la langue commune, quoique sous la condition bien remarquable d'une transposition, d'un changement de clef ou de note fondamentale, dans le sens déjà indiqué.

Grammaticalement, l'adjectif *essentiel* dérive du substantif *essence;* au contraire, dans l'ordre de l'abstraction, il se trouve que le substantif raffine encore sur l'adjectif : aussi n'a-t-il point passé de la même manière dans la langue commune en gardant, jusque dans les applications communes, sa généralité d'acception et en quelque sorte sa noblesse primitive. En économie forestière, *essence* est resté jusqu'à nos jours comme synonyme d'*espèce*. Les vieux chimistes désignaient par ce mot le produit de leurs distillations, de leurs rectifications, ce qui reste d'une substance que ses propriétés rendent précieuse, après qu'on l'a purifiée des substances étrangères qui s'y trouvent mêlées et qui en affaiblissent la vertu. Puis, quand les théories chimiques se sont perfectionnées, la science a adopté des nomenclatures qui expriment mieux, sinon l'origine de la substance brute, du moins la constitution de

la substance purifiée ou rectifiée, ce qui a en effet plus d'importance. Les *essences* ont été reléguées dans la boutique du parfumeur.

Des remarques analogues pourraient être faites sur la *matière* et la *forme*, ces deux ingrédients de l'*être* selon la doctrine d'Aristote où ces termes sont pris dans le sens le plus abstrait, le plus général, le moins propre à nourrir des préjugés, à servir de prétexte à des déclamations, comme l'a fait plus tard la doctrine cartésienne des deux substances, mais aussi le moins propre à être de quelque utilité pour les recherches scientifiques. Dans la discussion des intérêts et des affaires ordinaires de la vie, c'est autre chose : la distinction de la *forme* et de la *matière* ou du *fond* s'y reproduit sans cesse sous les aspects les plus variés; et à cet égard on peut trouver salutaire l'influence de la scolastique sur la langue commune, c'est-à-dire sur la manière commune de penser.

Même après que la connaissance plus complète de l'encyclopédie d'Aristote eut remis en honneur la division de la philosophie en logique, morale, physique et métaphysique, on continuait de parler des *sept* arts libéraux, du *trivium* et au *quadrivium*. Le tout composait la *Faculté des arts*, qui servait d'introduction commune à d'autres *Facultés*, à d'autres études plus spécialement dirigées vers un but professionnel. On voulait être ecclésiastique, arriver aux bénéfices et aux prélatures, ce qui exigeait que l'on sût la théologie et le droit canonique, c'est-à-dire le droit qu'appliquaient les tribunaux ecclésiastiques et la chancellerie romaine. On voulait conseiller le roi ou ses barons dans leurs plaids, et il s'agissait de posséder le droit *civil*, c'est-à-dire les compilations justiniennes remises en honneur, rétablies dans leur autorité juridique, et déjà retravaillées par une nouvelle légion de glossateurs et d'interprètes, ou le droit féodal, tel qu'il était édicté en latin par

des princes allemands que l'on regardait comme les successeurs des empereurs romains : car les codes barbares étaient oubliés, et quant au droit coutumier, rédigé ou commenté en langue vulgaire, il appartenait à la pratique et non à l'enseignement des écoles. Enfin l'on voulait être médecin, et il fallait pouvoir argumenter en latin sur les théories que s'étaient faites les médecins de l'antiquité et leurs commentateurs arabes. De là les Facultés de *théologie*, de *droit canonique et civil*, de *médecine*, pour les trois professions réputées libérales par excellence, en ce qu'elles supposaient l'étude préalable des arts libéraux. L'ensemble composait le système des *quatre Facultés*. Ce n'est que plus tard qu'on a remplacé dans les écoles du Nord la Faculté des arts par une Faculté de *philosophie*, d'après la distinction que saint Thomas avait établie dans ses deux *Sommes* entre la philosophie ou la science profane et la théologie ou la science sacrée. Enfin c'est de nos jours seulement qu'en France on a démembré la Faculté des arts en Faculté des *lettres* et en Faculté des *sciences;* ce qui était une manière de revenir à la vieille distinction du *trivium* et du *quadrivium*.

Bien des gens attribuent à notre siècle le mérite ou le tort de donner aux sciences le pas sur les lettres : ce mérite ou ce tort remonte effectivement jusqu'au régime scolastique du moyen âge; puisqu'il est clair que les arts du *quadrivium* sont des sciences, que ceux du *trivium* peuvent être étudiés théoriquement ou scientifiquement, et que l'enseignement du *trivium* dans un latin didactique, barbare, n'avait rien qui se prêtât à une culture poétique et littéraire. Il ne s'agissait pas encore de restaurer l'art antique, et les premiers bégayements de l'art moderne, dans des idiomes populaires en voie de formation, pouvaient bien amuser quelques joyeux écoliers à leurs moments perdus, mais ne paraissaient pas dignes d'occuper

de graves professeurs. A cet égard la Chine, bien moins savante que l'Europe latine du moyen âge, était bien plus lettrée; tandis que les musulmans d'Espagne étaient à la fois plus savants et plus lettrés : plus savants en ce qu'ils perfectionnaient la science laissée par les Grecs, plus lettrés en ce que chez eux les doctes et les beaux esprits n'avaient pas quitté pour une littérature d'emprunt la langue et la littérature nationales. Dans les colléges d'*artiens* on apprenait le latin scolastique comme on apprend les langues qu'on est forcé de parler, c'est-à-dire par l'usage. Assurément l'on ne doit pas regretter que le latin barbare des scolastiques ait fait place aux littératures modernes : pourtant, à un point de vue exclusivement scientifique, il aurait été utile que tous les savants de l'Europe continuassent de parler, comme au moyen âge, une langue commune.

Comme la plupart des *clercs* du moyen âge étaient des gens d'église, des moines, il était tout simple qu'ils appliquassent à l'enseignement des choses religieuses le code de procédure logique dû au législateur des écoles. De là les *sommes théologiques* substituées aux apologies, aux commentaires des textes sacrés et à l'éloquence, parfois déclamatoire, des premiers siècles chrétiens. Plus tard, dans un esprit de retour vers l'antique tradition, on a pu voir d'un mauvais œil l'invasion de la scolastique dans la théologie; ce qui ne doit pas empêcher de reconnaître le service rendu par la théologie scolastique, en tant que préparation au travail d'enfantement de l'esprit moderne. Tout le monde ne peut pas être géomètre ou astronome : il faut pour cela une vocation et des secours tout particuliers. Quand les matériaux des sciences physiques et naturelles étaient encore si rares et si informes, il fallait bien chercher d'autres sujets de composition et d'analyse. Une somme théologique était, pour le mérite de la forme

scientifique, bien supérieure à une somme physique, telle qu'on aurait pu la construire au moyen âge. En incorporant dans le même système, sous l'influence d'un principe scientifique régulateur, la philosophie et la religion, la somme philosophique et la somme théologique, les grands esprits du moyen âge consolidaient l'une par l'autre. L'esprit de discussion, d'analyse et de déductions théoriques pouvait se prendre à un plus grand nombre de données fixes, incontestées et, comme nous dirions aujourd'hui, *positives*. Au reste, le mot n'est pas nouveau, non plus que l'idée, quoique l'application en soit fort différente. On n'a pas attendu les *positivistes* contemporains pour discerner une « théologie positive », fondée sur des textes précis et des définitions canoniques, un « droit positif », fondé sur des textes législatifs ou sur des pactes formels. Par cela même qu'il y avait au moyen âge une théologie positive, il y avait aussi un fond de philosophie positive, ce qui manquait tout à fait aux Grecs et ce dont nous sommes aujourd'hui, quoi qu'on en veuille dire, pareillement dépourvus. Sans doute une théologie est réputée positive, un droit est réputé positif, par des raisons qui ne sont pas précisément les mêmes; et l'on en peut dire autant de l'arithmétique et de la chimie qui sont toutes deux des sciences positives, quoique par des raisons différentes : mais qu'importe, en ce qui intéresse l'art de la construction scientifique? L'architecte emploie des matériaux comme le bois, la pierre, le fer, dont le principe et le degré de consistance ne sont pas les mêmes : ce qu'il lui faut avant tout, c'est d'avoir à sa disposition des matériaux d'une suffisante consistance.

L'Église, représentée par les papes et les conciles, a bien hésité quelque temps avant que d'admettre dans ses écoles la discipline péripatéticienne. Il devait lui sembler dur de subir à ce point l'autorité d'un philosophe païen

ou plutôt d'un pur naturaliste, étranger à toute foi religieuse, commenté par d'autres philosophes que le moyen âge appelait aussi, quoique bien mal à propos, des païens, en leur qualité de sectateurs du prophète arabe, et dont l'orthodoxie musulmane était fort suspecte à leurs propres coreligionnaires. D'ailleurs la théologie chrétienne avait par ses origines bien plus d'affinités avec le platonisme, et les plus autorisés des Pères avaient été des disciples de Platon. Mais, depuis que les grands travaux des théologiens du XIIIe siècle eurent donné à la scolastique chrétienne sa forme définitive, l'Église ne l'a plus abandonnée; elle n'a fait que l'abréger pour se prêter à la faiblesse des générations nouvelles. Les néo-platoniciens de la Renaissance ont figuré parmi les lettrés, les beaux esprits, non parmi les législateurs d'écoles. Bossuet est cartésien ainsi que Port-Royal, quoique pas tout à fait au même degré : mais, quand il est chargé de composer des éléments de logique pour son royal élève, il redevient évêque, il abrége ses cahiers de *Navarre* plutôt que l'*Art de penser* de Port-Royal ou les *Méditations* de Descartes. Les nombreux ouvrages de philosophie néo-catholique que notre âge a vu éclore, n'ont point été accommodés en cahiers latins à l'usage des jeunes clercs. Nos évêques ont reporté dans leurs grands séminaires l'enseignement de la philosophie, dans la vieille langue et selon les vieilles formes scolastiques, pour qu'il y restât incorporé à l'enseignement de la théologie. Par ce côté, le moyen âge s'est perpétué jusqu'à nos jours.

Tout ce que nous avons dit de l'enseignement de la théologie peut s'appliquer à l'enseignement du droit ecclésiastique ou pontifical, tant l'alliance était étroite entre les théologiens et les canonistes. Il y avait au contraire lutte ouverte entre les professeurs en droit civil (les *romanistes*, comme on dirait aujourd'hui), tous *gibelins* ou

gallicans d'inclination, partisans de la puissance civile, défenseurs de l'État ou du prince, et les théologiens ou les canonistes, tous dévoués à la puissance ecclésiastique, sauf les réserves sur la constitution de cette puissance. Il faut aussi remarquer que le procédé de glose ou d'explication textuelle des compilations justiniennes se concilie mal avec le formalisme scolastique. Par là encore le moyen âge anticipe sur les temps tout à fait modernes où l'autorité plus impérieuse de compilations de franche date gêne l'exposition systématique ou scientifique, ainsi que le faisait au moyen âge le culte pour de vieux textes remis naguère en lumière. Les beaux jours de la jurisprudence scientifique datent de l'époque où les romanistes remontent avec Cujas jusqu'aux sources du droit romain, et s'étend jusqu'à la rédaction de nos codes modernes.

La médecine ne dépend pas à ce point d'une rédaction officielle, non plus que des méridiens ou des latitudes ; elle se rapproche davantage des conditions d'ubiquité et de permanence qui appartiennent à la science proprement dite : mais d'un autre côté elle ne se prête guère à la sécheresse du formalisme scolastique ; et par les besoins mêmes de leur profession les médecins du moyen âge étaient spécialement appelés à commencer ce travail d'instauration des sciences physiques et naturelles, auquel ont depuis concouru par goût tant d'hommes distingués, voués par état à la pratique de la médecine. Si donc au moyen âge, comme dans l'antiquité grecque, la physique spéculative était regardée comme une branche de la philosophie, les applications passaient pour être du ressort de la pratique médicale : d'où vient qu'en anglais le médecin s'appelle encore un *physicien* et le pharmacien un *chimiste*, tandis que la physique et la chimie spéculatives sont réputées des branches de la *philosophie naturelle*.

CHAPITRE V.

DE L'ÉGLISE AU MOYEN AGE.

La foi et le prosélytisme chrétien, la constitution même de l'Église dans ce qu'elle a de plus essentiel ont précédé le moyen âge et lui ont survécu; l'influence des doctrines et des institutions religieuses sur la civilisation européenne, jusque dans les temps les plus modernes, est un fait si considérable qu'on en a plutôt exagéré que méconnu la valeur. D'autres religions figurent dans l'histoire avec les caractères de diffusion prosélytique et règnent encore sur des centaines de millions d'hommes. En effet, il est inévitable que des peuples, d'abord séparés par des hostilités habituelles et des antipathies héréditaires, finissent par entrer en commerce les uns avec les autres, et que ce commerce réagisse sur les croyances religieuses. La réaction aboutirait à l'indifférence en fait de religion, si les temps ne permettaient encore ou même n'exigeaient un retour de zèle dû à des croyances nouvelles, mieux en rapport avec les changements qui se sont opérés dans le monde intérieur de la conscience et de la pensée. Selon les circonstances, la nouvelle religion peut favoriser ou entraver les progrès ultérieurs de la civilisation au sein des nations déjà avancées chez qui elle fait sa première apparition; au lieu qu'elle est toujours civilisatrice à l'égard des

nations moins avancées auxquelles elle s'impose, soit par la supériorité intrinsèque de son dogme ou de sa morale, soit à cause de la civilisation supérieure ou de l'énergie guerrière des peuples qui se chargent de la propager. En reliant par la même foi et les mêmes rites de très-grandes fractions de la famille humaine, les religions prosélytiques ont créé un fonds commun d'idées, de croyances et d'habitudes qui, tant que ces religions conservent leur empire, ne se distingue presque pas du fond d'idées, de croyances et d'habitudes que la nature donne à tous les hommes.

Il est de la nature des religions prosélytiques d'incliner au spiritualisme et à l'ascétisme, c'est-à-dire de tenir peu de compte de « l'homme charnel » qui porte visiblement l'empreinte de tant de différences individuelles et de tant de différences de races, pour s'attacher de préférence à un principe intérieur et invisible, capable de se dépouiller des affections périssables et de tendre à cet état de pureté parfaite où toutes les différences s'effacent, au point de motiver l'égalité des races, des nations et des hommes dans la société religieuse. L'idée de cette pureté de l'âme ou du principe intérieur n'est autre que l'idée de *sainteté*, substituée à l'idée d'un devoir d'abstention ou de purification des souillures charnelles, laquelle prévalait dans les religions plus anciennes. Elle diffère de l'idée du *juste* et de l'*honnête*, autant que la religion diffère par son essence de la morale que jadis on appelait philosophique, et que de nos jours on appelle indépendante. Bien différente de l'*honneur*, tel que l'entendent les classes supérieures de la société, et de la *sagesse*, telle que les philosophes l'entendent, la sainteté est d'autant plus populaire qu'elle parait plus extraordinaire et plus rare. Le peuple la regarde comme la compensation ou l'expiation des faiblesses du commun des hommes; et grâce à ce moyen terme entre

un monde idéal et les misères de la vie terrestre, il concilie comme il le peut sa foi et ses mœurs.

Il y avait certainement dans le christianisme à l'état naissant, des éléments qu'il devait promptement dépouiller ou modifier, à moins de renoncer à sa grande mission de réforme sociale et d'institution civilisatrice. Comment la croyance à la fin prochaine du monde, si répandue chez les premiers chrétiens, aurait-elle pu se concilier avec une forte organisation de l'Église et avec la pénétration de toutes les institutions civiles par les institutions chrétiennes? Aussi a-t-elle dû de bonne heure être rejetée dans l'ombre, et toute prédiction à ce sujet laissée comme aliment aux imaginations inquiètes que tourmenteraient les malheurs des temps, l'échauffement des partis ou leur constitution maladive.

En annonçant que le royaume du Christ n'est pas de ce monde, les textes du christianisme primitif se prêtaient sans doute à des interprétations plus favorables aux progrès ultérieurs de la civilisation, qu'une religion comme l'islamisme qui, dans son but de conquête armée, unit au ministère religieux le pouvoir militaire et civil. Mais, d'un autre côté, il faut convenir que l'idée fondamentale du christianisme, celle d'un *royaume de Dieu* dont les maximes sont en contradiction directe avec les maximes du *siècle*, ne lui auraient pas permis de devenir une religion d'État, de se marier aux institutions civiles, d'imprimer son cachet aux mœurs et aux institutions sociales, ni par conséquent d'exercer la plénitude de son action civilisatrice, si de bonne heure l'Église n'avait consenti à distinguer entre la perfection évangélique qui ne peut guère être atteinte ni même recherchée que dans l'isolement du siècle, et un christianisme mitigé qui épure la morale mondaine sans imposer le renoncement au monde tel que Dieu l'a fait. Grâce à ce sage tempérament que la satire seule confon-

drait avec les accommodements, le christianisme a pu, tout en devenant une institution sociale, conserver les moyens de se retremper à sa source, dans le milieu ascétique et contemplatif dont il ne lui est pas permis de se détacher tout à fait.

Voyez pourtant comme en toutes choses les inconvénients se placent à côté des avantages. Puisque le christianisme avait été dans le principe une réforme du judaïsme, une réaction de l'esprit contre la lettre, du sens moral contre la casuistique, de la foi vive et spontanée contre la loi cérémonielle, des petits et des simples contre la domination des prêtres et la superbe des docteurs, il fallait bien qu'on pût retrouver dans les textes primitifs de quoi appuyer plus tard des révoltes contre l'Église établie, contre la théologie dominante ; de quoi exciter l'ardeur de nouveaux réformateurs. On ne pouvait proposer aux hommes, sous le nom de royaume de Dieu, un idéal religieux si éloigné des réalités de la vie commune, sans suggérer à des enthousiastes, à qui la vie ascétique et contemplative ne suffirait pas, la pensée de transporter dans la vie civile leur idéal de société religieuse. Enfin il pouvait arriver que de futurs philosophes, très-peu dévots, très-peu croyants, ne vissent dans l'idéal religieux du christianisme primitif, que le symbole ou l'annonce précoce d'un nouvel ordre social, au sein de sociétés livrées avec ardeur à la production des richesses et peu ou point occupées du royaume de Dieu. Il n'y avait qu'une forte discipline intérieure qui pût mettre obstacle à ces réactions dissolvantes. D'ailleurs les religions n'ont pas seulement à se défendre contre les entreprises de réforme radicale : il faut qu'elles se préservent des causes internes de dégradation et de corruption. Le fond des instincts de la nature humaine est toujours là, et les superstitions grossières qu'une religion plus pure avait chassées, tendent sans cesse à reparaître sous d'autres

formes dans la religion populaire, si la vigilance et l'autorité des chefs spirituels n'y mettent ordre. Le clergé inférieur, placé tout près du peuple et vivant du peuple, ne sera que trop porté à seconder les penchants populaires, s'il n'est contenu lui-même par une discipline sévère. L'organisation ecclésiastique, la discipline, les formes du culte ont en cela bien plus d'importance que les formulaires dogmatiques.

— Le besoin d'une telle organisation n'est pas le même dans toutes les religions. Ainsi une religion comme l'islamisme, dont la constitution dogmatique est si simple et qui apparaît dans le monde avec tous les traits de l'âge adulte, n'a pas les mêmes dangers à courir. L'islamisme établi ne diffère pas tant de l'islamisme primitif, que l'un puisse fournir des armes contre l'autre. Les schismes s'y sont multipliés, le califat a péri, les usurpateurs se sont arrogé ici et là la puissance spirituelle, sans qu'il en résultât une sorte de régression vers l'ancien système des religions nationales. Au contraire le christianisme, à moins d'être ramené à ce degré extrême de simplification dont se vantent quelques sectes très-modernes, ne peut se passer d'une autorité souveraine qui maintienne l'unité religieuse et la défende au besoin contre les entreprises du pouvoir civil. Or, il en est de l'idée de la souveraineté spirituelle comme nous montrerons ailleurs qu'il en est de l'idée de la souveraineté politique : la logique pure est inhabile à la définir, et de toutes les définitions qu'on en voudrait donner, aucune ne résiste à la critique de la raison, ni même aux objections du bon sens vulgaire. Une secte naissante a d'abord une ébauche d'organisation démocratique : car, quand la même foi exalte tous les fidèles, tous semblent avoir un droit égal à se choisir des guides spirituels. Mais, cette première chaleur passée, la force des choses veut que le gouvernement religieux se

concentre dans un clergé que ses études, sa discipline, son noviciat et ses fonctions spéciales distinguent de la société laïque, devenue incapable d'entendre une théologie raffinée et de se contraindre dans ses mœurs autant qu'il le faudrait pour éviter une contradiction trop choquante entre l'idéal religieux et les réalités de la vie. Le clergé à son tour, et par les mêmes causes, passe de la démocratie presbytérienne à une aristocratie de prélats, où le pouvoir spirituel, l'institution canonique sera censée descendre du supérieur à l'inférieur, par une émanation de l'apostolat primitif, et non remonter par voie de représentation ou d'élection, lors même qu'une élection du peuple, du clergé ou du prince interviendrait encore pour présenter un sujet à l'institution canonique. Voilà ce qui peut suffire dans le cours ordinaire des choses, tant que les passions des hommes ou des incidents extraordinaires ne provoquent pas une critique plus profonde des sources mêmes de la souveraineté. Mais, viennent des querelles sur le fond du dogme, sur les points capitaux de la discipline ou sur la transmission de l'autorité canonique, viennent des questions d'hérésie ou de schisme qui remuent, non-seulement des provinces, des nations, mais tous les peuples naguère réunis dans une foi, dans une soumission communes : il faudra bien recourir à des assemblées de prélats, à ce que l'Église nomme des conciles œcuméniques; et c'est alors que se pressent les difficultés logiquement insolubles. A qui appartiendra la convocation et la dissolution de ces assemblées ? Combien faudra-t-il de prélats réunis pour représenter l'Église? Quelles seront les conditions de majorité requises? La voix d'un seul prélat, ignorant ou corrompu, suffira-t-elle pour décider des croyances et de la soumission de quelques dizaines, de quelques centaines de millions d'hommes? On ne s'en tirerait pas sans l'intervention d'un autre principe d'autorité régulatrice, sans un respect

soutenu pour les précédents, et surtout sans l'ascendant d'une primauté dont le développement graduel conduit inévitablement à ce que les publicistes nomment une monarchie tempérée. Il est vrai que cette monarchie tend à son tour au pur absolutisme, et qu'il n'y aura pas de définition logique ou de formule constitutionnelle dont la vertu suffise à l'arrêter sur cette pente. Mais enfin le tempérament que la logique seule ne donnerait pas, peut être le fruit de la sagesse des hommes ou, ce qui vaut bien mieux, de la disposition providentielle des événements. C'est ce que les théologiens appellent la *promesse*, et ce qui manque malheureusement aux théoriciens politiques.

Rien de plus intéressant que d'examiner par quel concours d'idées et de faits, par quelle sagesse de conduite l'Église romaine a pu acquérir cette autorité régulatrice, cette primauté destinée à se convertir en monarchie spirituelle : mais cet examen sort de notre cadre, puisque le moyen âge commence avec la chute des monarchies ariennes, laquelle décide en dernier lieu de la prépotence du siége de Rome chez les chrétiens d'Occident. Il faut bien se fixer sur la position de ce point de repère ou de cet *horizon* historique, comme on pourrait dire en empruntant aux géologues une de leurs expressions familières : car, en général, les institutions se déconstruisent suivant un ordre inverse de l'ordre de construction. Le couronnement de l'édifice a déjà disparu, que les assises inférieures et les substructions subsistent encore. Dans la réaction de la civilisation moderne contre le moyen âge, et par conséquent contre les institutions ecclésiastiques en tant qu'elles sont marquées du sceau du moyen âge, il faut pouvoir dire où le mouvement doit s'arrêter à moins de dépasser le but ou de changer de but. Ainsi les réformateurs du XVIe siècle, en ne prêchant qu'une réforme du catholicisme du moyen âge, ont en réalité fait du pro-

testantisme une religion nouvelle, plus foncièrement distincte du christianisme latin des premiers siècles que ne l'étaient les anciennes hérésies. Ainsi la doctrine moderne de la compléte séparation du spirituel et du temporel contrarie un ordre de faits et d'idées plus ancien que le moyen âge, quoique le moyen âge ait singulièrement exagéré les conséquences de la doctrine contraire, par la raison toute simple que, dans l'Europe du moyen âge, la puissance séculière, la puissance du glaive et de la cotte de mailles, s'y fractionnaient à l'excès; tandis que le pouvoir spirituel, « le pouvoir des clefs », naturellement dépourvu de la force physique, y arrivait au plus haut degré de concentration et d'unité. Alors les docteurs dans leurs exposés systématiques, comme l'Église dans son langage officiel, avaient beau jeu pour donner une prééminence d'honneur, une supériorité effective à l'âme sur le corps, au spirituel sur le temporel. Rien ne cadrait mieux avec la distinction métaphysique des deux grandes catégories d'êtres, matériels et immatériels, visibles et invisibles, sensibles et intelligibles; avec la notion que l'on se faisait de la double nature de l'homme, à la fois corps et esprit, de sa double destinée dans le temps et dans l'éternité, de sa double participation à une société civile en vue des biens temporels, et à une société religieuse ou spirituelle en vue des biens qui ne passent point. Avec cette philosophie on faisait la part de toutes choses : de la réalité sensible dont l'homme ne peut s'isoler sans tomber dans les excès du mysticisme et de l'ascétisme, ainsi que de la croyance à un monde invisible et supérieur, croyance à laquelle l'homme ne peut renoncer sans se sentir humilié dans les profondeurs de son être et froissé dans ses affections les plus chères. Il faut admirer un système si bien lié, qui a ses formules philosophiques et juridiques, et en vue duquel la discipline, les rites, les pratiques reçoivent toutes les

modifications propres à donner au système sa plus grande force et sa plus parfaite unité. On conçoit que, même de nos jours, des hommes de talent aient pu en entreprendre la réhabilitation ou la glorification ; et il serait absurde de le regarder comme une œuvre d'ignorance, quoiqu'il se soit accrédité à la faveur de certaines erreurs historiques : parce qu'il faut bien, toutes les fois qu'on veut plier la société à un système, mettre un peu de côté l'histoire et la tradition, soit qu'on les ignore, soit qu'on les dédaigne. Nous dirions volontiers de ce système politico-religieux, destiné à s'user comme tous les systèmes s'usent, ce que nous disions plus haut du système cosmique emprunté par le moyen âge aux écrits de l'astronome d'Alexandrie : il satisfaisait bien au besoin d'unité formelle, de finalité précise et de construction régulière qui se trouve dans l'esprit humain; il n'avait que le défaut de contrarier les principes internes de variété et d'évolution continuelle auxquels la nature vivante paraît obéir.

La papauté elle-même n'a pas suivi dans l'application du système une règle uniforme. Elle avait d'abord aspiré à romaniser tout à fait les barbares et à reconstituer en Occident, à l'aide de leur épée, un « saint-empire romain » qui ne pourrait se passer de sa consécration et de son appui, qui unirait intimement le pouvoir du glaive et le pouvoir des clefs sans pourtant les confondre, et en leur laissant, conformément à la parole évangélique, leurs droits respectifs. C'était là une constitution théoriquement trop délicate pour résister longtemps aux principes de corruption dont nulle constitution n'est exempte. On l'a bien vu dans les luttes entre les papes et les empereurs allemands, luttes où certainement la papauté aurait péri ou se serait transformée en un patriarchat comme ceux de Constantinople ou de Moscou, si le domaine spirituel de la papauté avait été renfermé dans les bornes de l'empire

tédesco-romain, et si la constitution féodale de cet empire n'y avait singulièrement énervé la puissance du chef temporel. Quand au contraire une monarchie spirituelle se posait en face d'une *polyarchie* temporelle, les deux puissances trouvaient dans des avantages de natures diverses les moyens de s'équilibrer, de cet équilibre diplomatique qui requiert beaucoup d'habileté, qui n'exclut ni les jalousies continuelles, ni les hostilités fréquentes, ni même les oppressions passagères; mais qui ménage à la puissance opprimée les moyens de prendre sa revanche et de recommencer la lutte : sans quoi les plus beaux raisonnements des métaphysiciens, des jurisconsultes et des canonistes n'auraient pas prévalu contre la brutalité des faits.

Il y avait d'ailleurs une raison puissante pour qu'une théocratie pure, comme il en a existé avant l'avénement des religions prosélytiques, et même au sein de l'islamisme et du bouddhisme, ne pût pas s'établir dans l'Europe du moyen âge. Car l'Église était propriétaire et dès lors, en vertu du système féodal, elle participait au pouvoir temporel : de sorte que là même où la majeure portion de la souveraineté, où la plupart des droits régaliens appartenaient à un seigneur ou plutôt à une seigneurie ecclésiastique, le droit féodal assignait au seigneur, à la seigneurie ecclésiastique, une certaine vassalité ou dépendance dans l'ordre temporel. Le célibat ecclésiastique ou simplement la régularité ecclésiastique, qui contribuaient tant à la force de l'Église dans l'exercice du pouvoir spirituel, étaient plutôt une cause d'affaiblissement dans l'exercice des droits temporels. Tous les fiefs, tous les patrimoines ecclésiastiques, depuis le patrimoine de saint Pierre jusqu'à la prébende rurale, étaient autant de gages sujets à la main-mise des princes temporels, à peu près ce qu'était en dernier lieu la possession d'Avignon pour la Cour de Rome, dans ses rapports avec la Cour de Versailles. On a maintes

fois remarqué, et avec raison, que l'idée de la distinction des pouvoirs spirituel et temporel est favorable à la liberté; que tout en contenant ceux qui disposent du glaive et des magistratures civiles, elle préserve la société et l'individu du danger de se voir enveloppés dans les bandelettes d'une théocratie qui étoufferait à la fois les corps et les âmes. Il est également vrai que, pour une Église établie, le mariage du temporel et du spirituel peut mettre obstacle à l'affermissement d'une théocratie oppressive. L'Europe du moyen âge en a fait l'épreuve. A peine le système théocratique s'y est-il formulé, que les réactions commencent. Il en vient du Midi, des contrées où l'antique civilisation païenne et romaine a laissé le plus de traces, où un prosélytisme indo-persan est même parvenu à s'infiltrer; et ces premières réactions sont réprimées, grâce surtout à un retour de ferveur, signalé par l'apparition des ordres mendiants. Il en vient du Nord, des contrées soumises les dernières à la conquête religieuse dont Rome a été le centre. Celles-ci doivent plus tard réussir : la matière fermentescible se trouvait toute prête, mais il était nécessaire que d'autres principes intervinssent à la manière d'un levain pour en déterminer la fermentation.

CHAPITRE VI.

DE LA FÉODALITÉ.

Le moyen âge avait ses origines, tout à la fois dans le monde romain et dans le monde germanique : or, il se trouve que nuls peuples n'ont été plus vivement saisis de l'idée du droit, de la coutume héréditaire, et ne l'ont exprimée dans leurs institutions aussi énergiquement que les Romains et que les peuples de souche germanique. On l'a souvent remarqué en ce qui concerne les Romains, et le fait n'est pas moins remarquable pour ce qui regarde les peuples germaniques. Leurs coutumes primitives d'où l'on a très-bien fait voir que toutes leurs institutions postérieures sont sorties, n'avaient pour la plupart rien d'exclusivement caractéristique : on en signale de fort semblables chez les peuples celtiques leurs voisins et chez bien d'autres peuples, placés pour le genre de vie et le degré de culture sociale, dans des conditions analogues. Ce qu'il y a de particulier, pour les peuples germaniques comme pour les Romains, c'est la persistance de l'impression ou de la forme déterminée par les coutumes primordiales, même après que le genre de vie et les rapports sociaux ont changé quant au fond, par suite d'un progrès de culture et d'une variation du milieu. A peine les Barbares commencent-ils à s'installer sur le sol de l'Empire qu'on les voit occupés de rédiger en latin leurs coutumes,

leurs lois : chaque peuplade se montrant jalouse de garder soigneusement le droit qui lui est propre, et l'idée d'un droit personnel se substituant partout au milieu du mélange des races, à l'idée d'un droit territorial. Celle des nations modernes qui a conservé avec le plus d'amour et le meilleur succès, grâce aux accidents de la situation et de son histoire, son type teutonique, ses institutions nationales, est celle qui, de l'aveu de tout le monde, ressemble le plus aux Romains pour le culte religieux ou même superstitieux qu'elle a voué à l'idée du droit et aux formes juridiques. A côté des lois écrites ou non écrites des conquérants subsistait pour les vaincus le droit romain des temps impériaux ; et enfin l'Église romaine, qui s'était tant attachée à organiser les institutions chrétiennes dans un but de gouvernement, ne pouvait manquer d'avoir son code de décrétales ou de décrets pontificaux, à l'instar des constitutions impériales. Le dignitaire ecclésiastique devait priser encore plus la science du canoniste que celle du théologien. Tant de droits divers composaient au moyen âge une encyclopédie juridique dont les anciennes civilisations n'offrent point d'exemple, et dont le monde moderne devait enfin se débarrasser, lorsque les institutions traditionnelles céderaient la place à des constructions faites de toutes pièces, sur un modèle philosophique préconçu, ou d'après les indications d'un empirisme pratique.

Ce n'est pas à dire assurément que les hommes du moyen âge, pas plus que les Romains ou les Barbares, leurs ancêtres naturels ou d'adoption, fussent moins sujets que d'autres à commettre, à souffrir des injustices et des violences. De ce que l'on se montre très-jaloux de son droit, il ne s'ensuit pas toujours que l'on soit très-porté à respecter le droit des autres ; et le droit est foncièrement autre chose que la morale. Sans compter qu'en morale même il y a loin de la théorie à la pratique.

Passons sur les temps barbares pendant lesquels le travail de décomposition se poursuit, pour arriver à l'époque de reconstruction, aux temps que désigne particulièrement l'épithète de *féodaux*, parce que la féodalité qui a toujours fait le fond de la constitution politique du moyen âge, avait alors un développement et une perfection systématique dont on n'a point d'exemple ailleurs, bien que l'histoire nous montre à d'autres époques et dans d'autres contrées maintes ébauches de féodalité. Le système des *feudistes*, comme celui des canonistes, offre une architecture régulière et savante. Le pur droit féodal suppose toutes les races autochthones et conquérantes mélangées et confondues, toutes les vieilles constructions politiques en ruines, et il part de l'idée de la *seigneurie territoriale*, comme du principe de l'ordre politique. La propriété du sol et la puissance politique, consistant dans le droit de rendre la justice, de maintenir l'ordre ou la paix publique et de faire la guerre, sont deux faits qui s'accompagnent, se soutiennent et s'expliquent l'un l'autre. Rien de plus *positif*, comme on dirait aujourd'hui; rien qui provoque moins les subtilités des théologiens, des métaphysiciens, des philosophes, des idéologues. Il ne s'agit là ni de droit divin, ni de contrat primordial, ni de souveraineté du peuple, ni de vote universel : et pourtant rien ne se prête mieux à une ordonnance systématique. Les démembrements successifs de la propriété correspondent à la hiérarchie des fiefs. Il est naturel qu'en faisant la concession du *domaine utile*, pour récompense de services rendus ou pour prix de services à rendre, le grand propriétaire se réserve le haut domaine, le droit de retour, la supériorité féodale, et que le concessionnaire reste assujetti à des devoirs de vassalité et d'hommage, sauf à exercer à son tour des droits de supériorité domaniale sur des tenanciers d'ordre inférieur, qui deviendront les arrière-vassaux du donateur primitif. La même

échelle de subordination se conçoit tout aussi bien dans le cas inverse où l'initiative part du vassal qui se *recommande* au seigneur, qui lui rend foi et hommage, qui *avoue* sa supériorité, tout à la fois domaniale et politique, en échange de la protection qu'il attend de lui. Là où s'arrête en remontant la hiérarchie féodale, là se trouve l'indépendance ou la souveraineté politique. Le souverain féodal est celui qui ne doit hommage à personne, qui ne relève que de Dieu et de son épée, et qui par contre étend sa protection sur tous, d'où toute justice procède par une sorte d'émanation ou de délégation inhérente à la seigneurie domaniale. Toute cette théorie est d'une clarté admirable ; elle tire de la même source la propriété et le pouvoir, bien qu'en se prêtant à une séparation de fait, que réclame la bonne distribution des fonctions sociales. Elle exige seulement, pour n'avoir rien d'artificiel et de forcé : 1° que les populations soient déjà fixées définitivement au sol, et que la propriété du sol soit encore la principale et presque l'unique richesse ; 2° que le sol soit encore soumis au régime de la grande propriété, comme cela doit naturellement résulter, non-seulement des lois de la conquête, mais de celles de la colonisation ou de la primitive occupation du sol par des populations déjà agrégées à l'état de hordes ou de clans nomades. Personne, j'en conviens, ne s'avise alors d'appliquer à la propriété ainsi constituée nos subtiles théories économiques *du travail et du capital accumulés :* mais l'idée ou plutôt le sentiment du droit de propriété n'en est que plus naturel et plus vif; et l'on ne songe pas plus à contester le droit politique que le droit de propriété dont il devient l'accessoire.

En incorporant la souveraineté au domaine, en faisant de la puissance politique un droit plutôt *réel* que *personnel*, le système féodal laisse le champ libre à la variété des combinaisons pour le mode d'investiture ou de jouissance

de la propriété et de la puissance féodale. Dans ce système éminemment conservateur, la personne est pour le fief, non le fief pour la personne. A tous les anneaux de la chaîne il s'agit surtout d'empêcher que le changement de personne n'entraîne la diminution d'importance ou l'*abrégement* du fief, au préjudice du fief dominant qui se trouverait par cela même amoindri ou *abrégé*, comme au préjudice des fiefs inférieurs qu'une moindre protection couvrirait. Au défaut de la succession héréditaire, le suzerain aura le droit de choisir un nouveau vassal : les vassaux immédiats, en qui se concentrent les droits des arrière-vassaux, éliront le souverain féodal ; et comme la capacité d'élire se proportionne naturellement à la puissance du fief, il se présentera des cas où l'on trouvera tout simple que les plus puissants des vassaux immédiats fassent l'élection à eux seuls. On pourra ainsi recommencer une dynastie en conservant le principe de la souveraineté héréditaire, ou passer au système de la souveraineté élective lorsque, par l'*abrégement* continuel du fief dominant, son importance effective, ses moyens matériels de défense et d'attaque, de protection et de répression, auront par trop décru en comparaison de la puissance effective des grands feudataires. A tous les degrés de l'échelle, la seigneurie féodale et même, si l'on se place au haut de l'échelle, la souveraineté féodale pourront échoir à des *gens de mainmorte*, à une prélature, à un chapitre, à un corps ecclésiastique quelconque, à une *commune* ou à un corps de bourgeois, à une *ligue* ou confédération de communes, à un *canton*, sorte de grande commune rurale, à un *cercle*, comté ou circonscription de *francs-tenanciers*, qui relèvent du souverain *omisso medio*, et qui sont bien forcés de s'agréger en une sorte de syndicat, pour maintenir en face des grands vassaux leurs droits et leur importance collective.

Toutes les variétés d'organisation politique, telles qu'elles

pourraient procéder de l'idée d'un droit politique essentiellement personnel, trouveront donc à s'encadrer dans le système du droit féodal, sans lui faire perdre sa nature foncièrement réelle; et elles lui emprunteront ses éléments de stabilité, ses principes de perfectionnement et de développement. La grande affinité ou plutôt l'identité originelle du droit politique et du droit civil amèneront tout naturellement le progrès du droit politique par le progrès du droit civil. Combien les faiseurs de constitutions politiques, fondées sur les *droits de l'homme et du citoyen*, c'est-à-dire sur un droit personnel, n'ont-ils pas dû s'ingénier (depuis Solon et Servius Tullius jusqu'à l'abbé Sieyès) pour échapper au despotisme de la multitude, pour graduer l'importance personnelle de chaque citoyen, en fixant des conditions de cens pour l'exercice des droits politiques? Et nous savons ce que sont devenues ou ce que tendent à devenir toutes ces combinaisons arbitraires et artificielles. Mais, quand le droit politique est conçu comme un droit réel, l'importance du droit réel, dont la mesure est si évidente, entraîne l'idée de la *mensurabilité* et la mesure effective du droit politique, sans qu'aucune susceptibilité personnelle en soit blessée. Bien plus, cette manière de concevoir le droit politique conduit nécessairement à l'idée de la *représentation*. Quand le possesseur du fief est en âge de minorité, il faut bien qu'il soit représenté par un tuteur, car le fief même ne peut pas rester sans représentant; il faut bien que l'église, le chapitre qui ne peut remplir une partie des devoirs féodaux, assister le suzerain dans son *ost* ou dans ses *plaids*, aient des *avoués* qui les représentent; il faut que la commune, le corps de chevaliers, de bourgeois ou de marchands envoient des députés pour les représenter dans la cour féodale, la diète ou le parlement. Sans doute l'idée d'une représentation politique n'était pas absolument inconnue à l'antiquité; les tribuns de la plèbe

n'étaient à l'origine que les représentants de la plèbe et non des magistrats; il entrait dans la conception primitive du pouvoir impérial, de considérer l'empereur comme la personnification du peuple romain : mais le tribunat n'a pas tardé beaucoup à devenir une magistrature, et le pouvoir impérial a pris aussi les caractères d'une fusion de magistratures, d'une magistrature suprême et finalement d'une royauté. Au contraire, le vrai système représentatif devait sortir des entrailles de la féodalité. Quand Montesquieu a dit « que ce beau système avait été trouvé dans les bois, » il a pu dire vrai, en ce sens que les tribus germaniques avaient dû effectivement contracter dans les bois ou dans les éclaircies des bois, aux temps de leur vie nomade ou semi-nomade, ces goûts d'indépendance personnelle et de cantonnement, associés à des coutumes de clientèle ou de vasselage volontaire, qui leur ont rendu insupportable la vie citadine, la tradition romaine, et ont poussé à la démolition des dynasties barbares qui voulaient continuer ou reprendre cette tradition. Mais il fallait être sorti des bois, et même avoir subordonné le droit personnel au droit réel, les institutions politiques aux institutions domaniales, pour aboutir à la féodalité et par suite au système représentatif, tel que les modernes l'ont conçu.

— En *civilisant* le droit politique, en rattachant l'intérêt politique à un intérêt palpable pour tous, celui de la propriété, en exprimant de la manière la plus évidente la solidarité des intérêts politiques par la solidarité d'intérêts domaniaux entre le vassal et le suzerain, la constitution féodale était bien propre à susciter l'esprit public et l'esprit de liberté, au moins chez tous ceux pour qui la participation à la vie publique et au pouvoir politique résultait de la participation au droit de propriété. La solidarité des intérêts appelle la délibération en commun ; la réciprocité des devoirs et des services témoigne sans cesse de l'origine

du droit et lui assigne des limites; les *besoins extraordinaires* qui ont été de tout temps et sous toutes les formes la *condition ordinaire* de la vie politique, exigent que le suzerain demande le consentement du vassal, et suggèrent au vassal l'idée de demander, en retour de son *aide* volontaire, une ampliation de droits ou de libertés. Par cela même qu'il ne s'agit pas d'une *liberté* abstraite ou métaphysique, mais de *libertés* particulières, concrètes et spéciales, dont l'origine et le prix sont connus, les hommes s'y attachent comme à un patrimoine héréditaire que les générations se transmettent, que chaque génération conserve et accroît autant qu'elle le peut, pourvu, bien entendu, qu'il s'agisse d'une race douée des instincts d'économie et de prévoyance, dont le tempérament s'accommode de l'esprit de conservation et de suite.

Voilà pour le droit politique *intérieur* : mais le principe de l'organisation féodale ne tend pas moins à *civiliser* le droit politique *extérieur*, à fonder ce que l'on a appelé par la suite un *droit des gens*, ce qu'en style plus moderne on appelle un *droit international*. Car, par l'union qu'il établit entre la puissance politique et le domaine civil, il contient puissamment l'esprit d'ambition et de conquête; tout en rendant, par suite d'un plus grand morcellement, les hostilités plus fréquentes, il en restreint le but et les suites; il impose à la conquête l'obligation de se couvrir des apparences d'une revendication d'héritage, d'une répétition de dot, sous peine d'avoir dans l'opinion des peuples l'odieux d'un vol à main armée. Il est vrai que, par compensation, il crée des souverainetés à pièces disjointes ou à frontières bizarrement contournées ; il met obstacle à une agrégation des territoires et des forces politiques, suivant les circonscriptions les mieux adaptées aux affinités naturelles, aux ressemblances d'idiomes, aux rapports de voisinage et de commerce entre les populations. Il engage

celles-ci dans des querelles princières qui ne devraient pas les intéresser, et dont il faudra qu'un progrès ultérieur de la civilisation les débarrasse : mais, en attendant que ce progrès se réalise, il y a déjà un progrès incontestable dans le fait de cette solidarité entre tous les membres du corps féodal, laquelle ne permet pas que l'on dispose de la souveraineté du fief dominant comme d'un héritage vulgaire, des peuples comme de vils troupeaux ; ainsi que cela s'est vu dans des siècles qui d'ailleurs pouvaient se vanter de la supériorité de leur civilisation sur celle des temps féodaux.

— En même temps que l'idée de la puissance seigneuriale ou domaniale faisait le fond du droit politique du moyen âge, l'Eglise avait sa théorie d'un *sacre* ou d'une consécration religieuse de la royauté, idée empruntée à la tradition hébraïque ; et depuis la résurrection du droit romain dans les écoles, les jurisconsultes de profession avaient leur théorie d'une monarchie césarienne, investie par l'acclamation ou par le consentement tacite des peuples de la plénitude du pouvoir politique et civil ; devant imposer, par son autorité souveraine et par sa majesté hors de pair, une égale soumission à tous les sujets, au grand comme au petit feudataire, au noble comme au vilain, au clerc comme au laïque ; ayant le droit et même le devoir de reprendre peu à peu à des vassaux indociles toute la part de pouvoir politique qu'ils avaient pu usurper dans des temps d'ignorance et de confusion. Cette dernière théorie était destinée à gagner du terrain sur le continent d'Europe, bien plus que la théorie des gens d'église : et cependant, ce qui a caractérisé le plus essentiellement les royautés européennes jusqu'à notre temps, c'est l'idée qui s'y attache d'une puissance seigneuriale ou domaniale, telle que la concevait le moyen âge. Voilà ce qui oppose, aujourd'hui encore, la plus forte digue aux entreprises de

l'esprit novateur, et ce qui l'empêche de les pousser à outrance. A vrai dire, il ne reste plus guère que cela de tout le système du moyen âge ; mais c'est encore beaucoup pour le *lest* des modernes sociétés européennes, dans leur navigation hasardeuse vers des parages inconnus. Du jour où ce lest aura été décidément jeté par-dessus bord, on peut prévoir qu'en dépit de bien des prétentions contraires, le règne du *droit* sera fini : ce qui ne veut pas dire précisément que les sociétés subiront le règne de la *force;* car, dans notre état de civilisation, la force ne peut s'imposer longtemps à la société qu'à condition de se mettre au service des idées que le bon sens, la raison, l'expérience nous donnent de l'*utilité générale*, de l'intérêt bien entendu de la société ; et la force ne peut provisoirement prévaloir que là où cet intérêt n'apparaît pas avec une suffisante évidence.

— L'intervention des légistes dans la dispensation de la justice féodale a été signalée avec raison parmi les principales causes d'affaiblissement de la féodalité : mais il ne faut pas se méprendre sur le principe de cette action dissolvante. La subtilité du légiste pouvait très-bien tenir sa place à côté de la rude franchise de l'homme de guerre, pourvu qu'on distinguât dans l'organisation de la procédure judiciaire ce qu'on a coutume de nommer le *fait* et le *droit*, c'est-à-dire en réalité (et nous reviendrons ailleurs sur ce point) les questions qui doivent être vidées par le bon sens, par l'équité naturelle, par la droiture de l'instinct, et celles qui se prêtent aux raffinements de l'analyse ou aux constructions systématiques de la science. Les légistes ont pu acquérir une grande autorité sans devenir eux-mêmes un pouvoir dans l'Etat, sans accroissement de la puissance royale au préjudice des grands et du peuple, dans les pays qui ont maintenu la distinction dont il s'agit par l'institution du jury, soit qu'elle s'y rattachât à la tradition des cours

féodales, soit qu'elle y fût respectée comme une coutume encore plus ancienne que la féodalité. Là au contraire où les légistes avaient réussi à se constituer juges du fait comme du droit, en qualité de conseillers ordinaires de la royauté, et à s'attribuer, par la nature du jugement en fait, un pouvoir discrétionnaire et souverain, il fallait bien que les descendants des plus fiers barons s'inclinassent, le cas échéant, devant un corps de bourgeois; et dès lors il devenait effectivement impossible que le pouvoir politique de l'aristocratie féodale survécût longtemps à la perte de ses attributions judiciaires.

Voyez pourtant comment certaines qualités de la souche primitive se retrouvent, jusque dans les produits d'une greffe adventice. Les cours de légistes résultent d'une greffe de la jurisprudence romaine sur l'arbre de la féodalité; elles sont imprégnées de l'esprit romain, ce qui ne les empêche pas de puiser dans leurs racines féodales une indépendance, même vis-à-vis des princes qu'elles servent, inconnue aux tribunaux impériaux, à qui un rescrit de l'empereur dictait leurs décisions, jusqu'en matière d'intérêts privés. Au contraire, comme elles succèdent à des cours féodales, investies à la fois d'attributions politiques et d'attributions judiciaires, il est tout simple qu'elles se regardent comme gardiennes de certaines « lois fondamentales » que consacre la tradition « parlementaire » au sens français du mot, ou plutôt qu'elle crée elle-même à la longue, comme doivent se faire toutes les lois vraiment constitutives d'un organisme politique. En pratique, nous savons combien de misères entraîne l'ingérence des corps judiciaires dans la politique : mais l'histoire nous enseigne aussi qu'elle a grandement contribué à sauver l'Etat dans des circonstances décisives, en refrénant le despotisme du peuple ou d'une assemblée comme celui du prince. Les « droits de l'homme », les « droits antérieurs et supérieurs »,

fondements prétendus de notre politique moderne, ne sont qu'une idée, une âme sans corps, faute d'une magistrature qui en ait la garde : les cours supérieures de justice, dernière transformation de la justice féodale, présentaient l'union de l'âme et du corps; et quand elles ont reconnu leur impuissance à remplir leur magistrature politique, quand elles ont fait appel à un pouvoir constituant, toute idée de loi fondamentale a disparu. Les cours de justice, issues de la féodalité, ont disparu elles-mêmes, non sans avoir procuré durant leur existence à l'administration de la justice une majesté, une dignité inconnue aux sociétés antiques, et dont le reflet profite encore, pour l'avantage des sociétés modernes, aux tribunaux qui les ont remplacées.

— Le système féodal devait périr, non par une suite nécessaire du progrès des lumières et de la science, puisque tout s'y prêtait à un exposé lumineux et à une théorie savante, mais par suite des progrès de l'industrie, du commerce et de la richesse, qui diminuent la cohésion et l'importance relative de la propriété foncière. La lutte entre les économistes et les jurisconsultes, telle qu'elle se poursuit de nos jours sur le terrain du droit civil, après l'abolition des derniers vestiges de la féodalité, est, comme nous le verrons, une suite du même mouvement qui a amené la destruction du régime féodal, d'abord dans l'ordre politique, puis dans l'ordre civil où il ne faisait plus que compliquer, sans utilité pour le corps social, les relations de propriétaire à propriétaire, d'héritage à héritage. Il fallait bien aussi qu'au travail de décomposition politique qui avait amené le régime de la féodalité, succédât, par la vicissitude ordinaire des choses humaines, un travail de recomposition et de reconstruction des grandes individualités politiques. L'équilibre du système féodal suppose tout à la fois une juste limite à la subdivision de la propriété foncière et une juste limite à l'extension territoriale de la sou-

veraineté. D'ailleurs l'invention des nouvelles armes de guerre, en rendant vaine l'institution de la chevalerie, privait effectivement la féodalité de sa force physique, pour ne lui laisser que l'influence qui s'attache à la grande propriété territoriale, et encore à la condition de savoir user habilement de cette influence. L'établissement des milices permanentes, que l'on signale comme la cause la plus active de la dissolution de la féodalité, en a été plutôt la suite ou le symptôme. Car, c'est l'accroissement de la richesse mobilière et du produit des taxes indirectes qui a permis aux rois d'entretenir leurs milices permanentes; et c'est l'invention des nouvelles armes, ou le progrès de la mécanique de la guerre, qui a transporté à la plèbe armée, c'est-à-dire à la supériorité du nombre, les avantages qui appartenaient auparavant à une milice d'élite, à la chevalerie. A cet égard encore, on peut dire que les mêmes causes qui ont amené la destruction de la féodalité continuent d'agir, quoique sous un régime si différent du régime de la féodalité. Les nations modernes ne s'en aperçoivent que trop aux proportions colossales que prend partout l'établissement militaire, à mesure que se perfectionnent, comme on dit, les engins de destruction. Plus les armes acquièrent de précision et de force destructive, plus prompte devient l'éducation du soldat, plus il semble que la supériorité du nombre doit l'emporter, et plus une sorte de nécessité physique pousse les gouvernements à user de toutes leurs ressources, à exagérer leur état militaire autant que le permettent l'état de leurs finances et le chiffre de la population virile.

Tout concourait donc, vers la fin du moyen âge, à préparer le rôle des grandes monarchies européennes dans l'histoire des temps modernes : et cependant, à aucune époque du moyen âge, l'exemple d'une constitution vraiment républicaine, c'est-à-dire d'une cité poussant le dé-

veloppement de ses libertés municipales jusqu'à l'indépendance politique, n'avait absolument fait défaut. Venise et Florence représentaient Carthage et Athènes, comme les montagnards des petits cantons suisses rappelaient à leur manière le type spartiate ou samnite. On avait vu se reproduire toutes les variétés de démocratie, de patriciat, de tyrannie, toutes les scènes de turbulence, de proscriptions, tous les exemples d'effervescences soudaines, de conjurations mystérieuses, d'ambitions persévérantes, d'entreprises brillantes, de résistances héroïques. Il n'y a à cet égard, ni progrès, ni recul dans le passage de l'antiquité classique au moyen âge : seulement, ce qui, pour les temps classiques, est le fond même de l'histoire européenne, devient une exception, un détail, un épisode dans l'histoire si compliquée du moyen âge. Or, cela même constitue un progrès, s'il est vrai que la puissance politique d'une cité, la transformation d'un pouvoir municipal en pouvoir politique, soit un phénomène historique dont l'apparition et surtout la longue durée exigent le concours de circonstances exceptionnelles. Car, cela prouve qu'il y avait pour l'Europe du moyen âge un fond de civilisation commune, à la faveur duquel les diverses formes politiques pouvaient figurer sur le théâtre de l'histoire dans la proportion de leurs chances naturelles, sans que l'exception éclipsât la règle commune : tandis qu'il y avait tant de disparité entre la civilisation des républiques de l'antiquité et celle du monde qui les entourait, qu'à un moment donné l'histoire de l'ancien monde se réduit pour nous à l'histoire de quelques républiques ou d'une république. Ceci soit dit sans préjuger sur les destinées futures des formes qu'on appelle républicaines, en Europe ou ailleurs : vu que bien certainement les futures républiques différeront de celles du moyen âge beaucoup plus que celles-ci ne différaient des républiques de l'antiquité. On ne peut à

cet égard tirer aucune induction légitime du passé à l'avenir, pas plus du passé le plus rapproché que du passé le plus lointain.

En ce qui concerne le droit des personnes, l'Europe du moyen âge offre un progrès bien plus marqué sur l'antiquité classique. L'esclavage domestique a effectivement disparu avec les derniers débris de la société romaine. Il est de l'essence des religions prosélytiques de tendre à adoucir le sort des esclaves, au nom d'un principe de fraternité originelle; et chacun comprend combien à cet égard le dogme chrétien l'emporte sur ceux des autres religions prosélytiques. Cependant il faut plus que la sollicitation des croyances religieuses (l'esclavage des noirs l'a trop bien prouvé), il faut une modification profonde dans les conditions de la vie sociale pour abolir le fait social de l'esclavage. Les riches seuls ont des esclaves domestiques; et quand le phénomène même de la richesse, tel qu'on le conçoit dans une société industrieuse, a disparu, en ne laissant subsister que le genre de patronage et d'autorité qui s'attache à la propriété du sol, quand les propriétaires du sol renoncent à l'habitation des villes pour se fortifier dans leurs châteaux, l'esclavage proprement dit tombe en désuétude; il n'y a place que pour le servage de la glèbe. Plus tard, quand l'industrie renaît et que la richesse reparaît au sein des populations urbaines, il doit bientôt arriver que celles-ci acquièrent le sentiment de leurs forces, songent à acheter leurs libertés, à se bâtir des murailles, à s'organiser en milices bourgeoises pour se défendre contre les barons du plat pays. De là les *Communes* et un mouvement général d'affranchissement qui doit gagner peu à peu (l'influence de l'Église et l'intérêt de la royauté venant en aide) jusqu'aux populations rurales, et singulièrement relâcher les liens du servage, là où il n'a pas pour résultat de les rompre tout à fait.

Ces remarques s'appliquent surtout aux régions occidentales de l'Europe : car au contraire, pour ce qui constitue par excellence, dans la carte générale de l'Europe, le *plat pays*, c'est-à-dire pour les vastes plaines occupées à l'orient de l'Europe par les populations slaves, on observe le singulier contraste d'un resserrement des liens du servage à l'époque où ces liens se relâchent ailleurs. La grande propriété se consolide dans ces contrées, l'influence des grands propriétaires y devient prépondérante, quand le phénomène passe dans le reste de l'Europe par des phases inverses. Et cependant la conversion des peuples slaves au christianisme date au moins d'aussi loin que celle des peuples scandinaves, chez qui l'indépendance des paysans va jusqu'à leur donner des droits politiques et à en faire un quatrième ordre de l'État, à côté du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie. Mais, chez les peuples slaves soumis à toute la rigueur du servage, la bourgeoisie fait défaut, à ce point qu'une caste méprisée, étrangère, usurpe les fonctions de la classe ou de l'ordre qui manque dans l'organisme social; et d'un autre côté, si les hauts dignitaires du clergé y arrivent à l'existence politique, c'est plutôt en raison de l'éminence de leurs fonctions, que comme représentants d'un clergé qui posséderait par lui-même la consistance et la dignité d'un ordre politique. Tout devait donc contribuer à y favoriser l'ascendant de la grande propriété et des grands propriétaires, en attendant l'avénement d'une civilisation toute moderne, d'un nouveau régime administratif, dont les effets se reconnaissent déjà à un accroissement rapide de population, et dont on ne peut encore prévoir les autres résultats.

N'y a-t-il pas lieu d'être frappé de la grande ressemblance entre les quatre ordres de l'État; là où l'ordre des paysans s'était constitué, et les quatre grandes castes indiennes? Là au contraire où la bourgeoisie seule, sous le

nom de *tiers-état*, constituait un ordre, ne sent-on pas qu'il manque quelque chose à l'organisme social, et ne s'est-on pas trop aperçu de ce vice de constitution, le jour où s'est posée la redoutable question « Qu'est-ce que le tiers-état? » Le fond de notre politique actuelle où le clergé et la milice, sous le nom de noblesse, ne figurent plus, ne consiste-t-il pas à faire dans le ci-devant tiers-état la part de la bourgeoisie, la part des ouvriers des villes et celle des paysans? Ainsi, aux étapes les plus distantes de la civilisation, reparaissent les mêmes problèmes, posés en termes différents. Ce qui était une classe fondée sur la nature des choses, devient une caste, puis un ordre, puis redevient une classe, parce que la nature des choses ne saurait perdre ses droits.

— Il avait fallu la longue durée du moyen âge pour faire d'un ordre de guerriers propriétaires ou de propriétaires guerriers, quelle que fût leur origine déjà perdue dans la nuit des temps, quelque chose qui pût passer pour l'image affaiblie des castes antiques. Quand l'étiquette de la cour de Versailles remontait au quinzième siècle pour trouver la vraie noblesse, la noblesse de race, elle avait la raison pour elle : car, à partir du quinzième siècle, on entre dans les temps modernes où l'activité de la vie sociale ôte aux familles à peu près toute chance de vie séculaire. Alors l'homme noble que partout, au moyen âge, on distinguait à la première vue du bourgeois et du vilain, n'est plus qu'un homme de *qualité* ou de *condition*, avec des nuances infinies dans la condition ou dans la qualité. Plus tard, il n'en doit rester que ce qui ne peut disparaître que très à la longue, par l'effet du temps qui détruit tout, à savoir le lustre des noms et des souvenirs historiques.

CHAPITRE VII.

DE LA FORMATION DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES MODERNES.

L'histoire des langues en général, et plus particulièrement l'histoire des langues de la grande famille à laquelle appartiennent nos idiomes européens, ont fait de notre temps des progrès rapides. On sait aujourd'hui distinguer ce qui est dans les langues le produit d'une sorte de végétation ou d'instinct, d'avec les effets d'une culture artificielle, à peu près comme on distingue la botanique et l'horticulture. Nous nous contentons ici d'indiquer l'analogie, sauf à en discuter ailleurs le sens et la portée. La *linguistique*, ainsi qu'on l'appelle, embrasse l'universalité des langues, et de préférence celles où l'empire d'une civilisation moins avancée gêne moins le jeu spontané des forces naturelles : tandis que les faits plus délicats et plus fugaces que manifeste la culture de quelques idiomes choisis, sont l'objet de ce qu'on nomme ou de ce qu'on doit nommer la *philologie*.

Même au sein d'une civilisation très-avancée, la langue populaire, la langue de l'instinct, celle qu'on peut qualifier de franchement vivante, ne se confond pas absolument avec la langue littéraire ou cultivée. On a bien des motifs de croire qu'à toutes les époques le latin de la plèbe romaine différait sensiblement du latin classique dont les

monuments nous sont parvenus, et que parlaient les aristocrates et les beaux esprits. L'anglais qu'on entend dans les rues de Londres n'est pas autant mêlé de mots normands que l'anglais des livres, des journaux et de la bonne compagnie. Nous avons en français, outre quantité de mots que le peuple entend, mais qu'il n'emploie jamais, nos « imparfaits du subjonctif » qui appartiennent bien à la langue cultivée, que la grammaire impose, mais que l'oreille du peuple rejette, et dont l'usage dans la conversation familière, même entre gens éduqués, n'est pas exempt de quelque affectation déplaisante. Cela veut dire que ces formes grammaticales ne se maintiennent qu'artificiellement, qu'elles n'appartiennent plus ou qu'elles n'ont jamais appartenu à la partie vivante de la langue : de sorte que, si le grammairien laissait un moment choir sa férule, elles disparaîtraient aussitôt de la langue, comme ont disparu successivement de toutes les langues des formes et des désinences qui, à des époques antérieures, faisaient une partie essentielle de leur structure.

D'une part en effet les langues tendent à la simplification de leurs formes grammaticales, de celles au moins qu'elles possédaient dans la plénitude de leur jeunesse, après que l'instinct avait tiré du fond primitif tout ce qu'il en pouvait tirer. Il se fait alors une sorte d'élagage de leur végétation originelle et spontanée, lequel tourne au profit de leurs fonctions purement logiques, parce que l'utilité de la forme devient la mesure de sa persistance, et que, tandis que les impressions sensibles restent affectées d'indétermination et de vague, les idées vont en se précisant et en se fixant davantage. Ainsi la forme du *duel* disparaîtra la première, parce que logiquement la pluralité s'oppose à l'unité aussi bien pour le nombre *deux* que pour un plus grand nombre quoique le nombre *deux* saisisse plus l'imagination quand l'imagination est en jeu, et

à ce titre ait eu d'abord sa forme grammaticale propre.

D'un autre côté les langues (nous parlons toujours des langues que gouverne principalement l'instinct populaire) vont en se ramifiant et en se diversifiant, à mesure que les populations qui les parlent se dispersent et se cantonnent. Les modifications graduelles du fond primitif, dues surtout à l'influence du milieu, ne sont par les mêmes ici et là; les emprunts et les mélanges dus à des communications de voisinage portent sur des choses différentes; enfin l'élagage ci-dessus mentionné retranche ici une portion du bagage primitif des racines et des formes, et là une autre. De sorte qu'après l'éclaircie faite et le surcroît de végétation qu'elle provoque dans les organes ou les brins conservés, l'aspect extérieur a changé, et il faut une étude attentive pour manifester les analogies fondamentales et l'identité d'origine. Mais aussi, moyennant une telle étude, on pourra parvenir à restituer le fond primitif assez bien pour se faire une idée passablement exacte des idées, des besoins, des mœurs et du genre de vie des populations de même souche, avant leur séparation et leur dispersion.

Cependant l'on doit s'attendre à ce que l'action des causes naturelles de transformation et de scission aille en diminuant graduellement d'intensité et porte sur des détails d'une importance décroissante : ce qui est en histoire naturelle le fondement de la classification des types organiques. Aussi paraît-il bien qu'en France, par exemple, nos patois rustiques n'ont guère changé depuis trois siècles, ou ont changé beaucoup moins que ne changeait dans l'intervalle le français cultivé. Pour que l'on puisse tirer parti du copte dans le déchiffrement des hiéroglyphes, il faut que le patois du fellah égyptien ait traversé sans changements très-notables une bien longue suite de siècles.

En général les langues populaires, justement parce qu'elles sont populaires, laissent peu de monuments de

leur histoire, et si intéressante que cette histoire puisse être en elle-même, on est bien obligé de s'occuper de préférence des langues qui se sont plus artificiellement modifiées, sous la double influence d'une civilisation progressive et de la culture littéraire. Or, quoique l'on n'observe nulle part et que l'on ne conçoive guère de civilisation sans littérature, il convient de distinguer entre l'influence qu'exerce sur la langue le mouvement propre de la civilisation, et celle qui tient directement ou immédiatement à la culture littéraire.

Même en l'absence de modèles littéraires, le progrès de la civilisation tendrait à fixer la langue. Tout ce qui vit est sujet à la vieillesse et à la mort ; les choses qui sont du ressort de la civilisation proprement dite, comme les sciences, comme l'industrie, ne comportent le progrès indéfini, la durée indéfinie, que parce que la civilisation s'attache en toutes choses à fixer, à préciser, à arrêter les combinaisons ultérieures. Les langues sont bien obligées de s'accommoder à cette tendance générale. A mesure qu'elles se fixent, elles perdent de leur vie propre, l'organe devient un instrument ; et c'est par là qu'elles échappent à la loi fatale des organismes vivants, en devenant capables de durer tant que des causes externes n'en carient pas la charpente et n'en décomposent pas les parties essentielles. Or, l'état de civilisation avancée rend cette décomposition impossible, justement parce que les langues sont des instruments dont on ne peut se passer, dont on se sert continuellement, et qu'il faut bien entretenir avec soin puisqu'on ne peut les fabriquer de toutes pièces, comme un vêtement, une arme ou un outil ordinaire, et que la formation de la première trame du langage est une œuvre d'instinct, un travail organique, incompatible avec les conditions d'une civilisation avancée, lesquelles sont au contraire très-propres à entretenir et

à conserver l'instrument déjà construit. Le seul vocabulaire des sciences et de l'industrie exigerait la confection de dictionnaires où chacun pût retrouver le mot dont il a besoin, chercher le sens du mot inconnu qu'il rencontre, dût-on dans ce dictionnaire négliger absolument la production des autorités en fait de beau langage. Il faudrait des écoles primaires pour enseigner, même aux ouvriers, les éléments de la grammaire et de l'orthographe, de manière qu'ils pussent se faire entendre de tout le monde en parlant et en écrivant. Tout cela sans doute n'empêcherait pas les langues de subir encore des modifications, de s'enrichir et de se rectifier par certains côtés, de s'apauvrir et de se corrompre par d'autres, de perdre les idiotismes qui les singularisent, et d'adopter des expressions ou des tournures étrangères. Des mots dont le besoin ne se fait plus sentir disparaîtraient du vocabulaire, et d'autres s'y introduiraient, qui répondent à des idées nouvelles, à des faits nouveaux. Des tournures passeraient de mode et d'autres prendraient faveur. Ainsi se modifie continuellement sous nos yeux la langue des journaux, celle des petits journaux surtout : mais cela n'empêche pas de regarder la langue comme sensiblement fixée, attendu que la portion fixée l'emporte beaucoup en volume, et surtout en poids, sur la portion muable et flottante.

Quant à la langue littéraire, elle se développe et se fixe d'après des conditions propres à chaque idiome, et qui ne tiennent que faiblement au mouvement d'ensemble de la civilisation. Ainsi, quoique notre civilisation française ait bien plus changé du seizième au dix-neuvième siècle que du douzième au quinzième, il y a bien plus de différence de la langue de saint Bernard à celle de Commines que de la langue de Calvin

à celle d'un prosateur de nos jours; et de Calvin à Descartes le changement est plus grand que de Descartes à M. Cousin, malgré la disproportion des espaces et la prodigieuse accélération du mouvement dans les faits et dans les idées. Le phénomène de la fixation de la langue littéraire n'est même pas en rapport nécessaire avec l'abondance ou l'originalité de la littérature. Au commencement du seizième siècle l'allemand moderne était une langue bien plus fixée ou bien plus près de l'être que le français, comme le prouve la comparaison de la Bible de Luther aux psaumes de Marot ou à la prose de Calvin; et cependant plus de deux siècles devaient s'écouler encore avant que l'Allemagne ne devînt le foyer d'une grande activité littéraire. Il faut, pour produire une littérature à la fois féconde et originale, outre les excitations extérieures ou du moins l'absence d'obstacles extérieurs, le concours d'un certain degré de perfection dans la langue et d'un fond de traditions ou de conceptions populaires, qui donne aux œuvres de l'imagination une physionomie, un style et un caractère propres. Dans la Grèce antique tout cela s'est rencontré à point, et les premières productions de la Muse ont été des œuvres immortelles. Dans la moderne Allemagne (pour mettre les deux extrêmes en contraste) où la langue littéraire débutait par une traduction, et où pendant si longtemps les lettrés latinisaient ou grécisaient jusqu'à leurs noms, le fond de poésie populaire ne pouvait que se conserver obscurément, jusqu'au jour où les vicissitudes du goût convieraient enfin les lettrés à puiser à cette source d'où devait sortir, quoique si tardivement, une littérature nationale et originale.

Les progrès de la civilisation tendent à la fusion des dialectes déjà formés et mettent nécessairement obstacle à la scission ultérieure des dialectes. Tant que le cercle

des relations sociales ne dépasse pas la bourgade ou le canton, comme cela devait être à la limite extrême de l'émiettement féodal, le patois, dans toute son indétermination ou sa fluidité, peut suffire à la rigueur. Lorsque les guerres, le commerce, les procès, les pèlerinages, les études, le débat des intérêts religieux et politiques font entreprendre de longs voyages, lorsque ceux mêmes qui ne voyagent pas ont la curiosité de connaître ce qui se voit et ce qui se fait ailleurs, le besoin d'une langue commune se fait sentir et elle se forme, comme se forme le mot dont on sent le besoin, la locution devenue nécessaire par l'infusion d'une idée qui circule. Une cour, une université, une grande ville, un centre de commerce, d'affaires et de plaisirs donnent le ton et le troupeau suit. L'unité politique contribue puissamment à hâter la formation de cette langue commune qui prend alors le nom de langue nationale, et qui plus tard deviendra le signe le plus sensible à l'aide duquel la nationalité se reconnaît et s'affirme. Cependant, comme d'une part les causes de la subordination des dialectes locaux ou provinciaux à une langue commune peuvent ne pas dépendre des liens politiques, et que d'autre part les mêmes attaches politiques peuvent relier des populations dont les idiomes radicalement distincts ou très-anciennement séparés, repoussent toute fusion dans une langue commune, il ne sera pas permis d'identifier sans réserve la langue et la nationalité.

C'est précisément parce qu'une langue nationale protége et renforce la nationalité, que la diversité des langues concourt au progrès de la civilisation générale. L'obstacle qui naît de la difficulté plus grande des communications internationales, par suite de la diversité des idiomes, est une résistance passive que la société, sinon l'individu, parvient toujours à surmonter par un travail en quelque sorte

mécanique, pour lequel il ne faut que du temps et des manœuvres : au contraire, la force qu'un peuple puise dans son génie national est une force vive, une puissance d'action et d'invention que rien ne peut suppléer; et plus il y aura de forces de cet ordre au service des intérêts généraux de l'humanité, mieux ces intérêts seront servis. Or, les langues peuvent différer par des caractères d'une telle importance, qu'ils aient par eux-mêmes, à toutes les époques de la civilisation, et indépendamment du degré de culture littéraire, une influence marquée sur le génie des peuples qui les parlent. Personne ne contestera qu'il y ait entre les nations française, anglaise, allemande, une diversité de caractères intellectuels, en partie indépendants de l'idiome mais entretenus à la faveur de la diversité d'idiome, en partie causés par la structure même de l'idiome qui sert d'instrument et de véhicule à la pensée. Les siècles ont beau se succéder, la civilisation a beau marcher, trois grandes nations ont beau échanger avec une rapidité croissante leurs idées et leurs découvertes : la distinction se maintient toujours, et l'on regretterait qu'elle pût disparaître; tant il est manifeste que ce continuel échange de produits non similaires tourne à l'avantage commun. Du moment que l'on voit dans la distinction des nationalités européennes l'une des causes de la supériorité de la civilisation moderne, on ne doit pas plus souhaiter la domination d'une langue universelle que la monarchie universelle.

— Outre ces caractères de premier ordre, au moins dans le sens psychologique, les langues en offrent d'autres, foncièrement moins importants et moins persistants, dont la culture et le talent littéraire savent tirer parti pour produire des effets, des beautés qui sont, comme on dit, intraduisibles. Il y a des langues, des dialectes, comme l'attique ou le florentin, dont la richesse, l'énergie ou les

grâces natives viennent d'un fond populaire, à ce point que la marchande d'herbes en remontre au lettré : d'autres, comme le latin cicéronien, qui sont redevables de leur perfection à l'urbanité et aux goûts littéraires des hautes classes de la société. L'auteur ou les auteurs des chants homériques disposaient d'un idiome parlé par des peuples dans un état de civilisation encore grossier, qui ne connaissaient ni la grammaire, ni même l'écriture ; et ils trouvaient cet idiome déjà naturellement pourvu de qualités admirables : au lieu qu'il a fallu deux siècles d'une culture littéraire assidue, pour passer de la rude langue d'Ennius à la langue harmonieuse de Virgile. Le propre des langues littéraires, quelque part que la culture littéraire ait à leur formation, est d'avoir un âge d'or, un âge classique, celui où leurs grands écrivains expriment avec le plus de bonheur, avec les nuances d'expression que la langue comporte, des idées, des sentiments communs à tous les hommes : après quoi leurs successeurs ne peuvent plus reprendre les mêmes thèmes sans faire autrement et sans faire moins bien. Chaque langue cultivée de la sorte doit avoir ses chefs-d'œuvre classiques, son écrin littéraire, que les amateurs de tous les pays et de tous les siècles sont conviés à regarder et à admirer. Voilà sans doute une précieuse richesse que les hommes, il faut l'espérer, ne dédaigneront jamais : mais pourtant la parure et les plaisirs de l'esprit ne constituent pas le fond de la vie sociale ; les nations continuent d'avancer dans les voies de la civilisation, bien après que l'âge classique de leur littérature a passé sans retour ; et si elles conservent dans leurs musées, en les encadrant richement, des bijoux impérissables qui n'auront jamais leurs pareils, elles doivent tenir encore plus de compte des moissons toujours renaissantes.

Ainsi, dans la péninsule ibérique, les incidents de l'histoire politique ont procuré à deux dialectes, le castillan et

le portugais, l'avantage de devenir des langues littéraires, ce qui a valu au monde entier Cervantès et Camoëns : il n'en est pas moins permis de penser que la civilisation de nos jours s'accommoderait mieux de trouver la même langue en usage à Lisbonne et à Cadix, à Rio-Janeiro et à Buenos-Ayres. La comparaison que nous faisions tout à l'heure entre le français, l'anglais et l'allemand, une Julie d'Angennes, une Sévigné, qui ne songeaient guère à apprendre l'anglais ou l'allemand, l'eussent fait volontiers entre les langues de Pétrarque, de Cervantès et de Voiture. Cependant, qu'est-il arrivé? Au bout de deux siècles, la prose française, la prose italienne, la prose espagnole ont fini par se ressembler tellement dans le style usuel, qu'il faudrait être bien fin connaisseur pour reconnaître, à la lecture d'un livre de philosophie, de politique, d'histoire, de voyages, s'il est français d'origine ou s'il est traduit de l'italien ou de l'espagnol. On pourrait être tenté d'expliquer le fait par l'influence que les écrivains français des deux derniers siècles ont exercée sur les lettrés d'Italie et d'Espagne; mais la cause en est plus intime et tient à ce que les caractères distinctifs des trois idiomes sont d'un ordre assez subalterne pour que les progrès d'une civilisation commune les aient effacés, ou du moins en aient neutralisé l'influence sur le mouvement des idées et sur la caractéristique intellectuelle. Si cette diversité d'idiomes nous vaut encore par la suite des chefs-d'œuvre littéraires, dignes de figurer à côté des anciens modèles, il faudra s'en féliciter : pour ce qui est de la coopération à une civilisation progressive, on doit trouver que les frais de traduction ou de transport ne trouvent plus leur compensation dans la variété foncière des produits.

Il est de mode chez nous, depuis quelque temps, de s'apitoyer sur le sort de cette langue des troubadours, si méchamment mise à mort par la barbarie des inquisiteurs,

au moment de sa pleine efflorescence. Nous ne songeons pas à blanchir Simon de Montfort et les inquisiteurs, mais nous croyons qu'on s'exagère le tort qu'ils ont fait en cela à la cause de la civilisation. Rien ne ressemble plus à la langue d'Oc que le catalan, et la Catalogne, sans éprouver les mêmes désastres que la terre des troubadours, a subi la suprématie du dialecte castillan, comme la langue d'Oc celle de la langue d'Oyl : évidemment parce que, dans un cas comme dans l'autre, les variétés dialectiques n'avaient pas une valeur intrinsèque capable de les soutenir dans la lutte contre les causes politiques d'unification ou d'absorption.

Au point de vue de la linguistique, l'histoire des langues européennes appartenant aux groupes teutonique et slave n'offre rien d'exceptionnel, rien qui ressemble à une crise ou à une palingénésie. Le développement et l'atrophie organiques y suivent leur marche habituelle et spontanée, jusqu'au jour où la civilisation et l'art les saisissent dans l'état où elles se trouvent par suite des accidents de la route et des variétés natives de tempérament, les unes un peu en avance, les autres un peu en retard du mouvement général. On a la mesure de ces écarts quand on compare l'allemand et l'anglais modernes : deux langues congénères dont l'une conserve encore tant de plasticité, tant d'aptitude à la soudure des vocables et à la flexion des racines; tandis que l'autre semble avoir atteint la limite extrême que comportent, au moins dans la grande famille de langues qui nous occupe ici, la simplification grammaticale et « la bâtisse en pierres sèches ». Si les Anglo-Saxons parviennent un jour à faire parler leur langue sur tout le globe habitable, ils le devront en partie à ce qu'ils ont su lui donner la culture littéraire dont elle est susceptible, l'approprier à tous les besoins d'une civilisation avancée, sans essayer de lui rendre artificiellement la plasticité ou

la richesse grammaticale que le temps lui a fait perdre. En raison même du degré de simplification grammaticale et de l'absence de toute prétention à une harmonie organique, le vocabulaire a pu supporter le mélange de mots normands en proportion si considérable, surtout dans la langue écrite, sans que la langue en fût constitutionnellement affectée, pas plus que le français ne l'a été par le mélange de mots empruntés aux langues teutoniques, au grec ou même au latin, mais de seconde main et par suite d'une culture artificielle de la langue. Aussi l'hybridité du type anglais, quant à la langue, n'est-elle qu'apparente ; et si l'on a eu raison de regarder la conquête normande comme une sorte de répétition du phénomène des invasions germaniques dans le monde romain, il n'y a point lieu de considérer l'intrusion du patois normand dans le dialecte saxon comme un phénomène qui rappelle, dans l'histoire des langues, celui de la décomposition du latin et de la formation des idiomes modernes, issus du latin.

Si l'histoire des langues teutoniques dans le passé témoigne d'un mouvement persistant dans le même sens, et exclut toute idée d'un retour périodique des mêmes phases ou de phases analogues ; il serait contre toute vraisemblance d'admettre pour elles des causes de destruction ou de rénovation dans l'avenir, soit internes, soit externes. Et puisque l'histoire de la langue fait une partie si considérable de l'histoire de la civilisation, cela suffit pour que l'on soit autorisé à regarder la théorie des cycles de Vico comme définitivement condamnée par l'expérience historique.

Quant au phénomène vraiment critique et exceptionnel que présente la décomposition du latin et la reconstruction des langues romanes avec ses débris, on peut dire qu'il témoigne encore de l'action soutenue d'une cause persistante, vu les ressemblances qui s'établissent finalement

entre le système grammatical des langues de récente formation et le système grammatical des autres idiomes européens qui n'ont subi que la lente action du temps, sans secousse révolutionnaire, en passant par exemple, du gothique d'Ulphilas à l'allemand intermédiaire et de l'allemand intermédiaire à l'allemand de Luther, ou du slave de la liturgie russe au russe actuellement parlé. Pas plus pour les uns que pour les autres on n'entrevoit donc de causes internes ou externes d'un futur bouleversement.

Dans l'Europe romane l'invasion barbare a précipité la crise plutôt qu'elle ne l'a déterminée; et elle l'a précipitée, moins par le fait même de l'invasion et par les convulsions politiques qui en ont été la suite, que par le trouble et la langueur qu'elle a portée dans toutes les fonctions de la vie sociale. Suivant Grimm et Bopp (1), l'emploi du verbe auxiliaire pour la conjugaison du temps parfait n'aurait commencé à se montrer dans les langues germaniques que vers le VIIIe ou le IXe siècle, c'est-à-dire vers l'époque où des innovations de cet ordre transformaient la langue latine en patois romans. Avec un certain nombre de pareils synchronismes, on établirait que les mêmes causes internes amenaient, presque en même temps, les mêmes métamorphoses organiques dans tous les idiomes de la même famille : de sorte que, pour le latin en particulier, l'invasion barbare n'aurait agi qu'indirectement en supprimant une cause externe, à savoir la discipline grammaticale, qui combattait l'action des causes internes de transformation et en retardait les effets.

Nous avons déjà remarqué que la constitution du latin classique et les circonstances de sa formation, l'exposaient plus que d'autres langues à se corrompre et à

(1) Grimm, *Grammaire allemande*, IV, p. 149. — Bopp, *Grammaire comparée*, III, p. 220 de la trad. française.

se détruire. Le grec a mieux résisté, non pas uniquement à cause des incidents qui ont prolongé la vieillesse de l'empire grec, mais parce que la culture et la domination du grec avaient quelque chose de moins factice que la culture et la domination du latin. Si le travail de réduction des formes et de la décomposition logique auquel participent toutes les langues européennes, avait été plus avancé pour le latin quand Rome l'a imposé à l'Occident conquis, ou, pour fixer les idées, si sa structure grammaticale n'avait pas été plus compliquée que celle de l'allemand moderne, il aurait pu traverser les temps de confusion sans périr ; ou tout au plus aurait-il, en subissant des amputations plus complètes, pris une forme nouvelle où l'on reconnaîtrait le latin ancien aussi aisément que l'on reconnaît dans l'anglais le fond germanique. Lors donc que les beaux esprits de Rome, allant sans s'en douter contre les lois naturelles du langage, s'efforçaient de communiquer à leur idiome l'abondance, la ductilité, le nombre, l'harmonie de celui des Grecs, ils accomplissaient une œuvre, utile il est vrai à la future civilisation de l'Europe occidentale, en ce sens qu'elle trouverait dans la littérature latine des modèles de goût littéraire plus à sa portée ; tandis qu'un idiome populaire et franchement italiote aurait mieux valu qu'un latin poli par l'hellénisme, à titre d'instrument de civilisation destiné à braver l'action du temps, même dans les jours mauvais. Au contraire, cette langue de l'aristocratie romaine, que la plèbe de Rome n'a peut-être jamais correctement parlée ni parfaitement comprise, a été imposée à des populations bien moins aptes encore à s'en approprier le génie et les formes. Elle n'a pu redevenir un jargon populaire sans subir des altérations profondes qui en troublaient toute l'économie, parce qu'il fallait retrouver des moyens d'exprimer ce

que la langue mutilée n'exprimait plus. Les Barbares n'auraient pas envahi l'empire romain, que ce travail se serait accompli de même : il se serait formé pour l'usage des classes populaires des patois romans, pendant que les hautes classes auraient continué de parler latin, à la manière dont le parlaient encore naguère, quoique pour d'autres causes, les nobles magyars et polonais.

L'unité romaine rompue quant à la langue, et l'instinct populaire abandonné de nouveau à ses allures, le patois devait changer d'un lieu à l'autre, dans toute l'étendue des pays romans, par des transitions insensibles, sans qu'il y eût d'abord possibilité de caractériser et de circonscrire nettement des langues ou des dialectes. Dans le brassement et le mélange des anciennes races, le sol et le climat reprenaient tous leurs droits : le patois était sonore et chantant chez les populations du Midi, sourd et monotone chez les populations du Nord. Pour les langues comme pour les coutumes, le ressort territorial se substituait au lien du sang; et c'est en ce sens purement négatif qu'il faut entendre la constitution d'une famille de langues romanes, artificielle quant à son principe originel d'unité, et artificielle aussi quant à la détermination et à la caractéristique de ses individualités, telles qu'elles se sont dessinées plus tard, à la suite du travail de formation des nationalités européennes.

— Le mérite d'une parfaite clarté, si souvent revendiqué comme le mérite propre de notre langue française, est plutôt une qualité commune à toutes les langues romanes, et qui tient aux conditions générales de leur formation, à une époque où le sens logique l'emportait sur le sens poétique, et où d'ailleurs il était plus aisé de remettre dans un ordre régulier les débris d'une langue mutilée, que de leur rendre le ton, la couleur, la grâce native, la vigueur d'expression qui appartiennent aux langues non

encore usées ou détériorées par l'action du temps ou par des crises maladives. Si le français a quelque avantage à cet égard sur les langues ses sœurs, il faut apparemment l'attribuer à ce qu'il s'est fixé plus tardivement, dans une phase de civilisation encore plus avancée. Mais, pourquoi s'est-il plus tardivement fixé ? Voilà ce qui mérite attention.

On a voulu flatter notre patriotisme en faisant remarquer que nos chansons de gestes, nos contes, nos romans chevaleresques des onzième et douzième siècles ont précédé de beaucoup les auteurs du bel âge de la littérature italienne, auxquels ils ont fourni les thèmes de leurs compositions ; qu'à cette époque le français était déjà la langue dans laquelle il fallait écrire pour être entendu partout. Il était tout simple en effet qu'aux siècles des croisades, lorsque la chevalerie française et anglo-normande entraînait à sa suite le reste de l'Europe latine et lorsqu'en outre les étudiants affluaient de toute part aux écoles de Paris, la langue qu'on parlait en France, au cœur de l'Europe, et les livres qu'elle produisait à l'usage du beau monde de ce temps-là, aient eu une sorte de vogue universelle à laquelle les autres patois romans ou tudesques ne pouvaient prétendre ; quoique d'ailleurs ce patois gaulois n'eût aucun mérite propre à justifier cette prérogative et que la valeur intrinsèque des œuvres littéraires n'en donne pas non plus une raison suffisante. La langue manque de souplesse, d'harmonie et de nombre ; elle n'est relevée, ni par l'aspiration qui s'est perdue dans le latin et maintenue dans les idiomes celtiques et germaniques, ni par la sonorité des finales qui plaît dans les langues romanes du Midi, ni par l'accent si marqué dans les unes et dans les autres, et si effacé dans le français. Elle se prête si peu à la formation de termes nouveaux pour rendre les idées plus complexes ou les nuances plus délicates de la pensée, qu'il a fallu que les lettrés empruntassent plus tard aux deux langues savantes et jetassent dans la circulation

ceux dont la langue courante ne pouvait se passer, et par exemple les mots mêmes de *circulation* et d'*idée*. La littérature de ce premier âge littéraire, même lorsque les noms des auteurs sont venus jusqu'à nous, a été à bon droit qualifiée d'*anonyme*, en ce sens que le mérite des œuvres n'est pas assez saillant, assez marqué du sceau du génie individuel, pour valoir à leurs auteurs une grande illustration personnelle. Dès lors il était dans l'ordre que les causes générales, c'est-à-dire l'action du temps et l'influence du ciel, reprissent leur ascendant. Il était dans l'ordre commun que les langues romanes eussent acquis par tout, aux quatorzième et quinzième siècles, un degré de maturité, de richesse et de souplesse, un éclat et un poli qu'elles n'avaient pas un ou deux siècles plus tôt; et il n'était pas moins naturel que le travail de la Renaissance, pour la langue et la littérature comme pour la politique, le commerce et les arts, fût à la même époque plus avancé en Italie qu'en France. Quelques clercs parisiens ou normands auraient eu beau naître avec le génie de Dante ou le talent de Pétrarque, l'instrument leur aurait manqué; et Froissart, le naïf chroniqueur, n'aurait pu concevoir l'histoire comme le florentin Villani qui l'a pourtant précédé. Plus tard, la France avait oublié sa littérature chevaleresque lorsqu'elle imitait l'Italie de la Renaissance, qui elle-même avait emprunté ses thèmes à la littérature de la France chevaleresque : après quoi l'imitation de l'antiquité classique devait prévaloir et fixer définitivement le caractère de notre grande époque littéraire.

CHAPITRE VIII.

DE L'ÈRE DES TEMPS MODERNES ET DE LEUR COUPURE PAR ESPACES SÉCULAIRES.

L'on comprend bien qu'une phase historique ne peut pas commencer à un instant précis, comme une éclipse de lune ou comme une marée montante, et qu'il n'y pas moyen de dire avec une exactitude mathématique où finit le moyen âge, où commencent les temps modernes : mais d'un autre côté l'esprit a besoin de points de repère, même artificiels; et l'ingénieur plante des jalons, édifie une pyramide, là où il ne trouve pas une éminence naturelle ou une tour déjà bâtie. Toute chronologie suppose une *ère* ou un point dans la durée, choisi d'après certaines convenances, pour être l'origine à partir de laquelle les temps se compteront; et l'on peut bien en ce sens discuter les propositions qui ont été mises en avant, pour fixer l'ère ou l'origine des temps modernes, sinon avec la prétention à une rigueur impossible, du moins dans les limites d'une approximation tolérable.

Il a souvent été question de la prise de Constantinople par les Turcs, qui marque la chute de l'empire grec ou de l'empire romain d'Orient, inauguré par Constantin, à peu près comme la paix de Presbourg a constaté, trois siècles et demi plus tard, le décès du saint-empire romain ou de

l'empire romain d'Occident, rétabli par Charlemagne. Ces sortes de dates sont en effet mémorables en histoire pragmatique, plutôt qu'importantes dans le sens de la philosophie de l'histoire. Plus une existence caduque s'est prolongée, moins l'accident qui y met un terme a de valeur intrinsèque, plus le hasard se mêle de l'affaire. D'ailleurs l'histoire de l'empire grec ou de la décadence byzantine est foncièrement étrangère à celle du moyen âge dans notre Europe occidentale, ou ne s'y mêle qu'accidentellement. En choisissant l'événement de la prise de Constantinople pour fixer l'ère des temps modernes, on a eu en vue le mouvement de renaissance littéraire, le retour à l'antiquité classique dont la cause principale (suppose-t-on dans ce cas) aurait été l'accueil fait, d'abord en Italie, puis de proche en proche dans tout l'Occident, à quelques lettrés grecs que la dernière catastrophe chassait du sol natal. C'est beaucoup s'exagérer l'importance d'un fait en réalité très-secondaire. L'art byzantin n'avait pas eu besoin du concours de pareilles catastrophes pour pénétrer dans l'Europe latine dès le onzième siècle. Les grands artistes italiens de la Renaissance n'avaient pas eu pour maîtres des Grecs fugitifs ; leurs devanciers nationaux leur offraient de meilleurs modèles ; et ils n'ont pas eu besoin d'excitation étrangère pour faire des fouilles dans leur propre sol, pour exhumer les modèles antiques et s'en inspirer. Parmi les fugitifs on ne comptait pas plus de vrais savants que de vrais artistes, et la rénovation scientifique, principalement due au commerce avec les Arabes, date de plus loin. A vrai dire, les émigrés en question étaient surtout des maîtres de langue : en tout temps c'est le gagne-pain qui s'offre d'abord aux émigrés pour cause politique, quand ils ne peuvent ou ne veulent pas prendre le métier des armes. Outre la ressource d'un enseignement de la langue par la pratique orale, les Grecs fugitifs apportaient avec

eux un bagage philosophique et philologique; des textes, des scolies, des commentaires : mais déjà en philosophie les Occidentaux avaient fait leurs preuves ; et l'invention de l'imprimerie, tout à fait indépendante de la chute de l'empire grec, ne pouvait manquer d'être appliquée bientôt à la reproduction des classiques grecs, dont on serait allé acheter ou copier les manuscrits en Grèce, si les Grecs ne les eussent apportés en Italie. On n'a pas apporté en Europe au quinzième siècle de manuscrits syriaques ou arméniens, ce qui n'empêche pas les Européens de connaître très-bien les littératures arménienne et syriaque.

— La plupart des objections de ce genre ne militeraient pas contre la date de l'invention de l'imprimerie, si cette invention avait une date certaine : malheureusement elle n'en a pas, car l'on ne connaissait alors, ni les brevets d'invention, ni les communications ou les dépôts constatés par procès-verbaux académiques. Et puis, une telle prééminence accordée à une invention mécanique, si capitale qu'elle soit, pourrait conduire à une idée fausse, comme il arrive dès que l'on s'exagère le rôle de l'instrument, aux dépens de la force qui meut ou de l'intelligence qui dirige. La Chine a pratiqué l'imprimerie (appliquée, il est vrai, à une écriture idéographique et non alphabétique, ce qui exclut l'avantage de la mobilité des caractères) sans que cela modifiât le fond de la civilisation chinoise; et les musulmans qui connaissent depuis longtemps les procédés de la typographie européenne, ont préféré de continuer l'usage des manuscrits. Par ce côté comme par bien d'autres, ils en sont encore au moyen âge. Assurément l'invention de l'imprimerie n'a été pour rien dans la découverte du Nouveau Monde, et quoiqu'elle ait sans doute favorisé les progrès du protestantisme, le succès antérieur de Wiclef et de Jean Hus, bien qu'imparfait, suffit à montrer que les esprits mûrissaient d'eux-mêmes pour une réforme

religieuse, et que celle de Luther pouvait réussir sans l'aide de la presse. Or, il aurait suffi de la découverte du Nouveau Monde et de la réforme religieuse pour trancher avec le moyen âge et imprimer à la civilisation européenne un élan auquel nulle branche d'industrie ne pouvait rester étrangère. De nos jours le clichage, l'application de la vapeur aux presses mécaniques, ont changé les conditions de l'industrie typographique sans contribuer bien sensiblement aux changements qui s'opèrent dans la société. On s'exposerait donc à donner le change et à faire prendre l'effet pour la cause, en datant de l'invention de l'imprimerie l'ère de la civilisation moderne. D'ailleurs, faire remonter l'époque moderne jusqu'à l'origine d'un mouvement, d'abord purement philosophique et littéraire (soit qu'on le rapporte à l'influence des Grecs réfugiés, à l'invention de l'imprimerie ou à toute autre impulsion déterminante), c'est trop s'éloigner de l'explosion religieuse qui devait, en remuant les sociétés européennes dans leurs profondeurs, tant contribuer à imprimer à l'histoire des temps modernes sa physionomie caractéristique; et par contre, si l'on descendait jusqu'à la date de la révolte de Luther, ce serait tenir trop peu de compte du mouvement philosophique et littéraire qui en a préparé le succès. *Inter utrumque tene.*

Tout nous porte donc à dater avec Heeren (1) l'ère des temps modernes, du jour où l'immortel Colomb, en découvrant un monde nouveau, a imprimé à la civilisation européenne la plus nette et la plus décisive secousse; celle qu'elle devait nécessairement subir pour devenir autant que possible, universelle, logique et dégagée des accidents de l'histoire; celle dont les résultats, comme

(1) *Tableau historique du système politique des États de l'Europe et de leurs colonies.* Introduction.

ceux de tout acte vraiment créateur et fécond par lui-même, grandissent et se prononcent toujours davantage; tandis que la trace des causes concomitantes, si profonde qu'elle ait été à l'origine, s'oblitère à mesure qu'on s'en éloigne.

Est-ce à dire qu'il faille regarder comme un accident fortuit, comme une heureuse rencontre du génie, placée en dehors de toute série régulière, l'événement qui devait avoir de pareilles conséquences? Certainement non. Colomb lui-même n'est qu'une des étoiles de cette pléiade de grands navigateurs qui cherchaient partout des voies d'entreprises aventureuses. Déjà les peuples scandinaves avaient abordé par le nord le continent américain. Un cours régulier de communications avec l'Inde ne se serait pas établi, après le doublement du cap de Bonne-Espérance, sans que quelque bâtiment fût jeté sur les côtes du Brésil et sans que l'Amérique fût abordée par ses plages méridionales. La grande navigation destinée à amener l'exploration de toute la surface du globe habitable était la conséquence nécessaire de la découverte de la boussole, dès que le génie européen s'emparerait de cette découverte, à condition toutefois d'être sous une de ces influences qui excitent et entretiennent l'ardeur des entreprises. Car, il ne fallait pas seulement à Colomb du génie, il lui fallait un principe de foi qui le subjuguât, comme la plupart des hommes de son temps. Les voyageurs lointains, les grands aventuriers, avant et après Colomb, de nos jours même, n'étaient pas uniquement excités par la soif de l'or ou de la renommée; et les gouvernements qui les aidaient ou les encourageaient, ne cédaient pas seulement à des vues d'ambition : tous étaient plus ou moins animés d'un véritable zèle de propagande religieuse qui n'a pas entièrement changé de nature, lorsqu'il a pris le forme de propagande philanthropique.

Il ne suffirait pas d'avoir dégagé autant que possible de tout arbitraire le choix de l'ère ou de l'origine des temps modernes, il faut voir si l'espace de temps écoulé à partir du point de départ offre des coupures *naturelles*, en ce sens qu'elles ne se référeraient pas seulement aux divisions arbitraires ou conventionnelles de notre chronologie usuelle, mais qu'elles correspondraient à des changements effectifs dans le courant des idées et dans l'allure des événements.

Les Chinois ont leur cycle de soixante ans, et les anciens Hébreux avaient leur période de sept semaines d'années, au bout desquelles la loi décrétait l'abolition des dettes, l'affranchissement des esclaves, la rentrée des anciens propriétaires dans leurs héritages aliénés : nous en avons tiré notre institution ecclésiastique du *jubilé*, au lieu que nous tirons des Romains le mot de *siècle* et l'idée des commémorations séculaires. Les peuples de langues teutoniques n'ont pas de mot, ni par conséquent d'idée précisément adéquate. L'Allemand dit *Iahrhundert*, l'Anglais *century* : ce qui revient à faire du mot un pur chiffre, à prendre dans un sens technique et chronologique ce qui a surtout, dans la langue des Romains et dans la nôtre, un sens historique et usuel. Les anciens Romains ne fixaient pas avec ce degré de précision arithmétique le retour de leurs jeux séculaires; et quand nous parlons du siècle de Périclès, du siècle d'Auguste, du siècle de Louis XIV, nous entendons qu'il s'agit de *siècles* au sens romain, non de *centuries*. Cependant, s'il y a des siècles pour l'historien, le chronologiste ne peut compter que par centuries ; et toute la question est de savoir jusqu'à quel point l'allure des phénomènes historiques peut cadrer avec les chiffres de la chronologie. Evidemment il ne faut pas songer à une concordance rigoureuse, mais à une telle approxima-

tion que la langue se prête sans violence aux exigences d'une chronologie artificielle et au fond réel de l'histoire, non sans avantage pour la coordination de nos connaissances historiques, puisque chacun sait combien la bonne facture d'une langue aide à l'éclaircissement des idées.

Même en restant dans cet à peu près, il faut encore compter, au moins en partie, sur le hasard, pour amener la concordance que l'on souhaite ou dont on se contenterait. Or, ceci demande des explications et des distinctions, suivant que l'on considère, soit l'intervalle des coupures ou l'*étendue* de la période chronologique, soit le point de départ des coupures ou l'*origine* de la période.

Voyons d'abord pour l'intervalle des coupures. Ce n'est point parce qu'un siècle est regardé comme la durée extrême de la vie de l'homme, qu'il peut avoir naturellement quelques rapports avec la marche des phénomènes historiques : mais, si l'on songe qu'un siècle représente à peu près, suivant l'opinion des plus vieux auteurs comme d'après les observations modernes, *trois générations viriles*, mises bout à bout, on commence à entrevoir la possibilité d'une relation naturelle. On a bien cru remarquer qu'il fallait trois siècles pour que le merveilleux eût pénétré dans une tradition historique au point de la rendre apte à devenir l'étoffe d'une épopée; et de nos jours on essaye aussi d'expliquer par la loi de mortalité les traces de périodicité que l'on croit remarquer dans la succession rapide de certaines crises politiques. Sans attacher à ces remarques et à ces explications plus d'importance qu'elles n'en ont encore, voici les réflexions que suggère la question actuelle. Chaque génération transmet par l'éducation un certain fond d'idées à celle qui la suit immédiatement; et pendant que cet acte d'éducation ou de transmission s'opère, la génération éducatrice est encore en présence,

subit encore l'influence de tous les survivants d'une génération antérieure, qui n'ont pas cessé de prendre une part notable au gouvernement de la société, au mouvement des idées et des affaires, et qui n'ont pas non plus perdu (quoi qu'en aient dit de tout temps, et surtout de notre temps, des censeurs chagrins) toute autorité domestique. La jeunesse qui débute dans le monde conserve aussi, plus que sa présomption ne la porte à le croire, la trace des impressions d'enfance, causées par la conversation des vieillards.

Dans la société, il est vrai, tous les âges sont mêlés, toutes les transitions sont continues, les générations ne se placent pas bout à bout, comme sur un tableau généalogique. Aussi n'y a-t-il que l'observation des faits historiques qui puisse nous apprendre au juste comment le renouvellement graduel des idées résulte du remplacement insensible des générations les unes par les autres, et quel temps il faut pour que le changement devienne sensible, au point de distinguer nettement une époque d'une autre. Nous n'avons pas la prétention de prouver théoriquement qu'il faut un siècle pour cela : il nous suffit de montrer que, si le changement nous paraît surtout sensible d'un siècle à l'autre, cela pourrait bien tenir à quelque raison prise dans la nature des choses, plutôt qu'aux habitudes de notre chronologie usuelle.

Les mêmes considérations nous conduisent à apprécier l'influence du choix de l'origine. Au moment où nous écrivons, il y a encore par le monde quelques centenaires qui ont vu de leurs yeux ce que nous appelons « l'ancien régime »; et certes personne ne supposera que le hasard qui les a fait survivre à tant d'autres, ait la moindre influence sur le mouvement actuel des idées, sur le cours actuel des événements. Mais d'autres vieillards en bien plus grand nombre, et dont la vieillesse n'est pas une

longévité anomale ou exceptionnelle, sans avoir vu eux-mêmes l'ancien régime, ont passé vingt ans, trente ans de leur vie dans un monde plein de gens qui avaient vu de leurs yeux ce régime disparu, qui en avaient, pour ainsi dire, respiré l'air, qui le comparaient sans cesse au régime nouveau par ses bons et par ses mauvais côtés. Parmi les vieillards dont je parle il en est encore beaucoup qui ne sont pas privés de toute participation aux affaires, de toute influence due à leurs talents, à leur caractère, à leurs œuvres actuelles ou au souvenir de leurs anciens travaux. A côté d'eux vivent des générations plus jeunes, qui ne connaissent l'ancien régime que par ce que leur en ont dit des écrivains, des journalistes, des professeurs qui eux-mêmes, pour la plupart, ne l'avaient étudié que dans les livres, avec les préoccupations de l'esprit de parti ou (ce qui est peut-être encore pis) de l'esprit du système : et Dieu sait combien cet ancien régime, artificiellement restitué, dont la plupart des traits sont nécessairement chargés pour le plus grand succès de l'orateur ou de l'écrivain, diffère souvent de celui que bien des gens connaissent encore, par des traditions de foyer ou de salon. Le souvenir qu'ils en conservent et qui leur sert de terme de comparaison pour juger du temps présent, disparaîtra pourtant bientôt avec eux, et la peinture de fantaisie pourra se donner pleine carrière : ce qui assurément n'est pas indifférent, quand il s'agit, comme le mot l'indique, d'un phénomène aussi rare, d'un fait aussi important pour une nation qu'un changement subit de régime. Ce que nous disons de la tradition orale appliquée à l'ancien régime, il faut le dire à plus forte raison de la tradition orale appliquée à la grande crise révolutionnaire. Si donc les coupures séculaires tombent vers ces points critiques dont le souvenir traditionnel aura une influence plus marquée, justement durant l'espace de temps qui

sépare une coupure de l'autre, l'accord d'une chronologie artificielle avec le fond de l'histoire aura d'autant moins lieu de nous surprendre, et il ne faudra plus mettre sur le compte du hasard que la précision accidentelle de certaines concordances dans ce qui ne saurait admettre, en vertu seulement de la nature essentielle des choses, de concordance rigoureuse

— Tâchons maintenant d'éclaircir ces idées par l'application, et supposons d'abord qu'après avoir fait commencer les temps modernes à la date de 1453, qui est celle de la chute de l'empire grec (ou, si l'on veut, celle de la première Bible imprimée) on en partage la durée en quatre siècles ou centuries, terminées aux années 1553, 1653, 1753, 1853 : je ne sais si l'habitude me fait illusion, mais il me semble qu'à aucun point de vue, politique, religieux, philosophique, littéraire, on ne pourrait trouver dans aucune de ces centuries quelques motifs de thèses et d'antithèses, quelques principes d'unité, quelques contrastes, quelques marques bien nettes de transition et de progrès, comme il s'en présente en foule à l'esprit, quand nous nommons, pour les individualiser et les opposer l'un à l'autre, le seizième, le dix-septième, le dix-huitième, le dix-neuvième siècle; quand nous parlons, nous autres Français, du siècle de Louis XIV, ou quand un Italien parle du *Cinque centi*. Je ne vois guère qu'un janséniste (et Dieu sait s'il y a encore des jansénistes) qui, en songeant aux temps d'éclat et de décadence de sa secte, ferait commencer à l'apparition des écrits d'Arnauld et de Pascal un siècle qui finirait par les querelles des billets de confession. A coup sûr il n'y a pas de quoi justifier le novateur qui voudrait composer un siècle comme l'histoire l'entend, en cousant à la seconde moitié du dix-septième siècle la première moitié du dix-huitième. Un historien de mérite, M. César Cantù, a fait naguère quelque chose de semblable en écrivant son

Histoire de Cent ans, de 1750 à 1850, où il passe en revue la politique, la philosophie, les sciences, les lettres, l'industrie : eh bien! nous ne craignons pas de dire que cet amalgame du dix-huitième et du dix-neuvième siècle déroute le lecteur et pèche contre le costume, comme si l'on groupait sur une toile des « coiffures à l'oiseau royal » avec « des barbes jeune France. » Les *Cent ans* de M. Cantù n'ont pas d'autre raison de faire groupe que la date de la composition du livre : c'est une centurie à l'anglaise et non un siècle dans le sens romain ou français.

— Au contraire on peut remarquer que, dans l'ordre politique, le siècle qui commence à la découverte de l'Amérique (1492-1592) a bien pour trait caractéristique la prépondérance de la puissance espagnole dans le système européen; que le siècle suivant (1592-1692), en s'étendant de l'abjuration de Henri IV aux commencements de la vieillesse de Louis XIV, n'est pas moins marqué par la substitution de la prépondérance de la France à celle de l'Espagne; que la troisième période séculaire (1692-1792) est bien celle où, à la suite d'une révolution mémorable, prévaut partout l'influence politique et commerciale de l'Angleterre ; jusqu'à ce que la vieille monarchie capétienne, en s'écroulant, communique au monde entier un ébranlement dont on n'a pas besoin de faire ressortir l'influence sur l'avénement d'un ordre nouveau. Il faudrait plutôt nous tenir en garde contre une disposition naturelle à s'exagérer l'importance des choses qui nous touchent de si près.

Voilà pour la politique, sur laquelle nous pouvions être bref, tant les faits ont de saillie : passons maintenant à ce qui dépend le moins de la politique, à l'histoire des sciences; et parmi les sciences considérons en particulier celle qui est pour toutes les autres une sœur aînée, une sœur modèle, l'astronomie. Ici encore la distinction de nos périodes séculaires frappe par sa netteté.

Copernic naît en 1473, dix-neuf ans avant la grande navigation de Colomb, vingt-sept ans avant le commencement du seizième siècle selon le comput vulgaire, et son livre paraît sitôt après sa mort en 1543; Tycho-Brahé naît en 1546 et meurt en 1601. Ces deux vies illustres embrassent un siècle de l'histoire de l'astronomie : siècle révolutionnaire s'il en fut; puisqu'il ébranle et que déjà, aux yeux des juges les plus compétents, il renverse un corps de doctrine qui, depuis la rédaction de l'Almageste, c'est-à-dire depuis quatorze siècles, régnait sans contestation dans le monde savant et influait sur toutes les doctrines philosophiques et religieuses par l'idée qu'il donnait à l'homme de sa place dans l'univers. Cependant à d'autres égards et en des points qui tiennent plus intimement encore à l'organisme de la science, on peut dire que Copernic et Tycho perfectionnaient et n'innovaient pas; puisque pour eux, comme pour leurs devanciers, l'astronomie n'a d'autre objet que la théorie géométrique des mouvements célestes, le développement d'une hypothèse géométrique ou la substitution d'une hypothèse géométrique à une autre : sans que la mécanique céleste, la théorie des forces qui produisent les mouvements célestes soit encore abordée, autrement que par des conjectures qui n'ont rien de scientifique; sans que par conséquent l'on puisse fournir la preuve décisive de la vérité ou de l'erreur de l'hypothèse.

Kepler, né en 1571, va prendre possession en 1600 de l'observatoire de Tycho, pour préluder à la découverte des lois du mouvement elliptique des planètes; et justement à la même date, Galilée, muni de la lunette astronomique, fait dans le ciel ses curieuses observations, en même temps qu'il découvre par le raisonnement et par l'expérience, avec une finesse et une sagacité admirables, les fondements de la mécanique physique, dont l'astronomie, à la faveur des lois formulées par Kepler, va devenir la

plus brillante application. Ainsi commence le *grand siècle* de l'astronomie, le *dix-septième siècle* astronomique, qui se couronne en 1687 par la publication du livre des *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, à la veille de la révolution politique où Newton, comme Locke, devait jouer son rôle modeste, et d'où l'Angleterre date l'époque de sa grandeur.

Tout le temps qui s'écoule entre la révolution d'Angleterre et la révolution française, entre l'apparition du livre des *Principes* et la rédaction du livre de la *Mécanique céleste*, cet intervalle rempli par les travaux de Halley, de Bradley, des Bernoulli, d'Euler, de Clairault, de d'Alembert, de Lagrange, de Laplace, compose la *période newtonienne* ou le *dix-huitième siècle* de l'astronomie. D'une part les méthodes et les instruments d'observation acquièrent une précision à laquelle jusqu'alors on n'avait pu songer; de l'autre, l'analyse mathématique se perfectionne, à cause surtout du désir que l'on a de rendre raison, par la théorie de la gravitation newtonienne, de toutes les particularités, des moindres perturbations dans les mouvements des corps célestes. On vit sur une grande idée, on la confirme par tous les moyens, on en poursuit toutes les conséquences, sans qu'il se produise d'idée précisément nouvelle.

Les travaux de William Herschel sur la voie lactée, sur les nébuleuses, sur les étoiles doubles, sa découverte de la planète Uranus en 1781, celle que fait Piazzi le 1er janvier 1801 de la planète Cerès (la première connue dans ce petit monde de planètes télescopiques, depuis si fort enrichi), l'entrée des aérolithes, des étoiles filantes, dans le domaine de l'observation scientifique, ouvrent pour l'astronomie une période nouvelle, un siècle nouveau. D'abord ressortissant uniquement de la géométrie, elle était devenue, dans le cours des deux siècles précédents, une application de la physique : maintenant elle devient en quelque sorte

une branche de l'histoire naturelle, par la multitude, la variété, les analogies et les contrastes des objets qu'elle embrasse et qui donnent l'idée d'y appliquer les mêmes principes de groupement et de classification. Les développements de l'*astronomie stellaire*, en agrandissant encore, et dans une proportion colossale, nos idées sur la constitution de l'univers et sur les plus anciennes époques de la nature, sur les phases cosmogoniques qui ont dû précéder toutes les formations ultérieures, caractérisent surtout le *dix-neuvième siècle* astronomique. Difficilement imaginerait-on une succession d'époques plus marquées, et qui cadrent mieux avec un ordre de faits d'ailleurs si disparates?

— Y aurait-il trop de présomption à mettre en regard de cette caractéristique des époques de l'astronomie moderne, celle que donne Alex. de Humboldt, en se fondant uniquement sur la distinction entre l'observation à l'œil nu et l'observation télescopique? « Il est digne de remarque, dit-il (1), que les fondements de l'astronomie proprement dite, celle du monde planétaire, aient précédé l'époque mémorable (1608-1610) où la vision télescopique a été découverte et appliquée à l'étude du ciel. A force de travaux et de soins, Georges Peurbach, Regiomontanus (Jean Müller) et Bernard Walther de Nürenberg, avaient augmenté le trésor de la science, héritage des Grecs et des Arabes. Bientôt parut le système de Copernic, développement d'idées hardies et grandioses. Puis viennent les observations si exactes de Tycho et les audacieuses combinaisons de Kepler, aidées de la plus opiniâtre puissance de calcul qui fut jamais. Deux grands hommes, Kepler et Galilée, personnifient cette phase décisive de l'histoire où la science des mesures abandonne l'observation antique, déjà perfectionnée, mais toujours faite à la vue

(1) *Cosmos*, t. II, p. 66 et suiv. de la traduction française.

simple, pour recourir à la vision télescopique... Trouvées d'une manière purement empirique, les trois lois de Kepler appartiennent tout à fait à l'époque de la vision naturelle, c'est-à-dire à l'époque tychonienne; elles dérivent même des propres observations de Tycho-Brahe, quoique l'impression du livre *De motibus stellæ Martis* n'ait été achevée qu'en 1609, et que la troisième loi n'ait été exposée qu'en 1619, dans l'*Harmonia mundi*. — Le commencement du XVIIe siècle, où s'opéra le passage de la vision naturelle à la vision télescopique, a été plus important pour l'astronomie et la connaissance du ciel que l'an 1492 pour celle du globe terrestre. Par là se sont agrandies, presque à l'infini, la sphère de nos recherches et la portée du coup d'œil qu'il nous est donné de jeter sur la création; par là ont été incessamment soulevés de nouveaux problèmes dont la solution difficile a provoqué dans les sciences mathématiques un développement sans égal... C'est ainsi que l'astronomie s'est élevée progressivement de la conception du système solaire à celle d'un véritable système de l'univers. »

On voit que la caractéristique de Humboldt ne sert qu'à marquer le passage de l'astronomie de Copernic, de Tycho et de Kepler à l'astronomie du dix-septième siècle, sans aider par des coupures à la conception de l'histoire des temps postérieurs, et qu'elle n'exprime aucunement la révolution accomplie en un siècle dans la théorie géométrique des mouvements planétaires, avant que le hasard n'amenât le passage de la vision naturelle à la vision télescopique. En un mot elle a les défauts d'une caractéristique artificielle, fondée sur un caractère unique, qu'on saisit à la première vue, mais qui n'est pas le plus essentiel. Pour passer de Kepler à Newton, il fallait que Galilée eût jeté les bases de la mécanique physique; et il n'était point nécessaire qu'il eût excité la curiosité générale par son

Nuncius sidereus, comme l'avaient fait un siècle auparavant Colomb et Vespuce par les relations de leurs voyages

— Cependant cette curiosité même, si elle ne déterminait pas le courant des idées, contribuait beaucoup à en accélérer la marche, et c'est ainsi qu'on peut s'expliquer des synchronismes aussi singuliers que ceux dont il vient d'être question. Il est dans l'ordre des causes naturelles que, soumis à une excitation commune, les esprits déploient leur activité dans les sens les plus divers, et que, sur toutes les routes où ils sont engagés, quelques esprits puissants devancent les autres, contribuent encore à les stimuler, et signent une époque de leurs noms. Et puis, si après une étude attentive de l'histoire on trouvait que cette explication naturelle ne suffit pas, tant il y a de coïncidences accumulées, surtout vers les époques critiques où elles devaient avoir les effets les plus considérables, il ne faudrait point s'étonner que les plus belles intelligences, plutôt que de n'y voir qu'un jeu du hasard, y reconnussent le doigt d'une providence qui préside aux destinées de l'humanité. C'est là ce qu'on pourrait appeler le merveilleux ou la partie divine de l'histoire; c'est une échappée sur ce monde mystérieux ou invisible où la raison de l'homme ne peut autrement pénétrer, sans que pour cela elle se croie autorisée à en chasser l'idée comme un vain fantôme.

Tout en nous abstenant de scruter cette question suprême, nous aurons désormais à multiplier les rapprochements de manière à justifier, mieux que par les habitudes d'une chronologie de pure convention, la division des temps modernes en périodes séculaires, bien caractérisées par la marche générale des événements, par la succession des idées dominantes, par les transformations opérées dans les institutions religieuses et civiles, dans la philosophie et dans les arts, dans les sciences et dans l'industrie. En conséquence nous affecterons à chaque *siècle* un *livre*

particulier, sans viser d'ailleurs à une précision chronologique inutile à notre but et qui pourrait devenir une cause d'embarras. Ainsi, à ne considérer que les révolutions de la politique, on serait tenté de se demander s'il convient de terminer ce que nous appelons le dix-septième siècle, ou par la révolution anglaise de 1688 et par l'humiliation du grand roi, obligé de reconnaître à Ryswick « le fait accompli », ou par l'ouverture de la succession d'Espagne en 1701, ou par la paix d'Utrecht qui termine cette grande querelle en 1713 et fonde un nouveau droit européen. De même, tout calendrier mis de côté, se poserait la question de savoir s'il vaut mieux dater le commencement du dix-neuvième siècle, ou de l'explosion de 1789, ou de l'apaisement de la grande crise révolutionnaire dix ans plus tard, ou du retour de la paix en 1815, retour qui amène la réaction dans les idées et les transformations économiques par lesquelles le dix-neuvième siècle tranche surtout avec le siècle précédent (1). Sur de pareilles questions il faudrait bien se décider si l'on écrivait une histoire en forme; mais des observations générales, comme celles que nous comptons présenter, trouveront toujours leur place sous une rubrique ou sous une autre, avec moins d'inconvénients qu'il n'y en aurait à s'asservir à une chronologie systématique.

---

(1) En 1809, le célèbre comte de Maistre ne regardait pas le dix-huitième siècle comme clos, lorsqu'il annonçait, dans le XIe entretien des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, la venue d'une sorte de messie philosophique, ayant la mission « de mettre fin au dix-huitième siècle *qui dure toujours*, car les siècles intellectuels ne se règlent pas sur le calendrier comme les *siècles* proprement dits. » Le tort de l'altier philosophe est ici de compter sur un homme (et probablement sur lui-même) pour opérer la clôture d'un siècle : dans la phase actuelle de l'humanité, ce ne peut être que l'œuvre d'un autre siècle.

Digitized by Google

LIVRE II.

SEIZIÈME SIÈCLE.

CHAPITRE PREMIER.

DU PROGRÈS SCIENTIFIQUE AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Il doit être entendu que dans ce chapitre et dans ceux qui seront placés en tête des livres suivants, nous ne prétendons nullement tracer l'esquisse, même la plus sommaire, de l'histoire des sciences dans les temps modernes, sujet immense pour lequel il n'y a pas, il n'y aura plus désormais d'écrivain suffisamment compétent : nous ne visons qu'à faire un choix convenable entre les idées capitales dont l'apparition signale autant d'étapes, non-seulement dans la marche des sciences, mais dans la marche générale de l'esprit humain.

A ce titre, et en se conformant d'ailleurs à l'ordre hiérarchique des sciences, il faut mentionner d'abord les découvertes du XVIe siècle dans le champ de l'algèbre; car les travaux de cette époque pour la restauration ou même pour l'avancement de la géométrie grecque n'ont pas au même degré, à beaucoup près, le genre d'originalité qui nous intéresse. Jusqu'au XVIe siècle, l'algèbre empruntée par les Occidentaux aux Arabes était un art, un *compendium* de procédés, de recettes, de règles pour résoudre des

problèmes ou s'amuser de « récréations mathématiques », plutôt que ce n'était une science, une théorie ayant de l'attrait par elle-même, une langue d'une application générale. L'algèbre, comme nous la concevons aujourd'hui, est au contraire une branche propre des mathématiques, qui a sans doute des connexions avec les autres branches, avec la géométrie comme avec l'arithmétique, mais qui à la rigueur ne dépend essentiellement ni de l'une, ni de l'autre. Or, pour s'élever à cette conception, il fallait que les algébristes italiens du XVIe siècle, Tartaglia, Cardan, Ferrari, Bombelli, en résolvant si ingénieusement les équations du troisième et du quatrième degré, eussent donné à l'algèbre cette extension soudaine et considérable qui mène d'ordinaire, par la multiplicité des points de comparaison, à douer une science de ce que l'on peut appeler sa vie propre ou son autonomie. En effet, leurs découvertes les conduisaient à montrer que, dans des cas qui les étonnaient fort et qu'ils nommaient *irréductibles*, mais qui ne sont pas au fond plus singuliers que d'autres, la question résolue au sens de l'algèbre ne l'est pas pour cela au sens de l'arithmétique. Il était assez dans l'ordre que le monde moderne, déjà redevable à des Italiens de l'importation de l'algèbre, fût encore redevable à des Italiens de ce grand pas fait en algèbre.

Cependant un progrès plus essentiel encore a été dû, dans la seconde moitié du siècle, à un Français, à François Viète, l'un de ces magistrats en petit nombre qui ont montré pour les sciences le même amour que tant d'autres membres de la magistrature française montraient pour l'érudition et les lettres. Ayant sur ses devanciers l'avantage d'un génie mathématique plus complet, plus lumineux, plus méthodique, Viète a embrassé l'algèbre dans son ensemble et dans ses rapports avec la géométrie : mais, ce que nous considérons en lui, c'est moins le promoteur

de l'algèbre comme science, que le fondateur de l'algèbre comme langue; nous mesurons notre intérêt à la fécondité de l'idée plutôt qu'à l'effort d'invention.

— Jusqu'à Viète en effet l'algèbre, en tant que langue, n'existait pas à proprement parler. Parfois on mettait les règles de l'algèbre en vers techniques, non par un jeu d'écoliers, mais pour graver les règles dans l'esprit, à défaut de formules débarrassées des ambages du langage ordinaire. Les abréviations en usage indiquaient des opérations à effectuer plutôt que des rapports entre des grandeurs : il fallait au préalable que les grandeurs fussent représentées par des signes généraux, indépendants des nombres qui les particularisent. Or, ce n'est pas seulement en algèbre, c'est dans une foule de cas que l'habitude de notre écriture alphabétique nous conduit à employer isolément les lettres de l'alphabet A, B, C, etc., pour désigner en général, abstraction faite de toute détermination particulière, les choses sur lesquelles nous voulons raisonner généralement. Aristote avait usé et abusé de cette ressource dans son *Organon*. Le choix de ces hiéroglyphes de passage, dont la figure n'a rien d'étrange pour personne, permet de profiter de certaines analogies alphabétiques pour traduire des analogies d'idées. Si, par exemple, au lieu de désigner l'inconnue, le nombre cherché, par un pur hiéroglyphe comme dans l'algèbre primitive, on emploie une lettre de l'alphabet, telle que x, l'idée viendra naturellement d'exprimer par d'autres lettres les quantités connues : ce qui fera passer de l'énoncé d'une *règle* à l'expression d'une *formule*, de l'idée d'un problème à résoudre à celle d'un théorème à établir; ce qui, en d'autres termes, nous amènera à considérer les choses en elles-mêmes et dans leurs rapports essentiels, sans nous arrêter aux accidents qui font que, dans tels cas particuliers, nous connaissons la valeur des unes et que nous cherchons la valeur des

autres. Je suppose que l'on mette en regard d'une *formule* de la chimie moderne la *recette* équivalente et non moins exacte (il le faut supposer pour la justesse de la comparaison), donnée par quelque alchimiste du moyen âge, on aura l'idée des avantages ou d'une partie des avantages que devait avoir sur l'algèbre *cossique* arabo-italienne, l'algèbre littérale ou *spécieuse*, comme on l'a appelée d'abord, par opposition de l'*espèce* à la *chose* ou au cas individuellement et numériquement déterminé. La notation même de la formule devait mettre en évidence des connexions, des symétries, des simplifications que l'esprit aurait difficilement saisies ou même n'aurait pas saisies du tout sans cet artifice ingénieux. L'algèbre acquérait une langue ou plutôt, grâce au rang que l'algèbre tient dans l'échelle des abstractions et à la parfaite corrélation du signe et de l'idée, l'algèbre devenait une langue en même temps qu'une science, de manière que tout perfectionnement de la langue avançât la science, et que tout progrès de la science conduisît au perfectionnement de la langue.

Une science qui n'existe à l'état de science que parce qu'elle existe à l'état de *langue bien faite*, quel triomphe pour toutes les philosophies nominalistes! Mais, que l'on ne s'y trompe pas : la revanche de l'idée n'en sera que plus éclatante. Car (et c'est en ceci que pèche la comparaison faite plus haut) il n'en est pas de l'algèbre comme de ces notations chimiques qui ne rendent que ce qu'on y a mis avec préméditation. Tout au contraire il n'y a rien de plus épineux pour l'algébriste que d'accepter, puis de comprendre, puis d'expliquer aux autres les conséquences auxquelles la langue de l'algèbre le conduit malgré lui et comme de surprise en surprise : cette langue qu'il ne façonne pas à son gré, qui s'organise et se développe par sa vertu propre, étant encore plus un champ de découvertes qu'un instrument de découvertes. Le choix des signes, la

figure des caractères sont arbitraires sans doute, mais ne constituent pas l'essence de la langue, pas plus que la forme des chiffres ne fait la vertu de l'arithmétique de position. Les signes du *négatif* et de l'*imaginaire* sont choses de convention ou d'usage; mais le négatif et l'imaginaire arrivent par la vertu de l'idée et le mouvement d'évolution qui lui est propre, en forçant la notation à s'y accommoder et l'esprit à la suivre, quoi qu'il lui en coûte. Le signe nous est indispensable pour fixer et contempler la vérité intelligible, qui pourtant subsiste indépendamment du signe, comme l'étoile télescopique existe indépendamment du télescope qui nous la rend visible.

Parmi les algébristes du seizième siècle, les uns, comme Viète, n'avaient pas de si hautes visées, d'autres, comme Cardan, y mêlaient trop de chimères. Il s'en fallait encore de beaucoup que l'organisation de l'algèbre pût être considérée comme suffisamment arrêtée; mais le principe organique était trouvé; et en fait de découvertes scientifiques les siècles suivants sont si riches qu'il est, pour ainsi dire, d'une bonne économie de mettre au compte du seizième siècle tout ce qu'à la rigueur on y peut mettre.

— Aussi faudrait-il pouvoir donner au lecteur l'idée d'un autre progrès, faible en soi, mais important en ce qu'il s'agit des fondements de la science de la mécanique, et que de cette science devait sortir, dès le siècle suivant, l'explication des plus grands phénomènes de la nature. L'antiquité nous a transmis sous le nom d'Aristote un livre de *Questions de mécanique*, bien propre à montrer par quelle confusion de vérités entrevues et de fausses subtilités l'esprit humain peut passer quand il n'est pas contenu par la rigueur scientifique des méthodes. Ainsi le pseudo-Aristote entrevoit partout les principes de la composition et de la décomposition des mouvements, la raison de l'équilibre du levier lorsque les poids sont en raison

inverse des bras de levier; mais nulle part il ne les énonce nettement et toujours il les embrouille en y mêlant des explications ridicules; comme lorsqu'il rattache les effets surprenants du levier à la nature du cercle qu'il qualifie de très-admirable (θαυμασιώτατον), en ce que la description de cette ligne offre la réunion de ce qu'il y a de plus contraire, un point immobile et un point en mouvement, à savoir les deux pointes du compas qui décrit le cercle. Lorsque, cent ans après le vrai Aristote, Archimède étudiait les mêmes questions en grand géomètre qu'il était, on doit bien penser qu'il ne se payait pas de raisonnements de cette force. Et comme il tenait, tout versé qu'il était lui-même dans la mécanique pratique, à ne pas gâter sa fine géométrie en y mêlant un ingrédient tant soit peu grossier, il se contente de bien établir la loi de l'équilibre du levier dans le cas le plus simple, celui de deux poids qui tirent le levier dans des directions parallèles; après quoi il se hâte d'arriver à son véritable objet, la théorie des centres de gravité et la détermination des centres de gravité des figures géométriques, c'est-à-dire à des questions qui sont foncièrement du ressort de la pure géométrie.

Supposez au contraire qu'Archimède eût pressenti qu'un jour l'explication des phénomènes célestes se ramènerait à des combinaisons entre des forces analogues aux poids, non plus astreintes à agir toutes suivant des directions parallèles, mais tirant ou poussant en sens divers les mêmes particules matérielles : il est clair qu'il aurait dû se proposer avant tout la question de savoir à quelles conditions des forces qui concourent ainsi se font équilibre ou, pour employer un terme plus général qui ne rappelle plus la balance ou le levier, se neutralisent mutuellement. Par cette manière d'aborder directement le problème fondamental de la statique, il aurait été amené à donner, au

lieu d'un chapitre de statique, de vrais éléments de statique. La géométrie aurait pu y perdre provisoirement quelque chose : la physique mathématique aurait été fondée, ce qui avait tout autrement d'importance.

Eh bien ! en attendant de nouveaux Archimèdes, le seizième siècle s'est passé en tâtonnements pour entrer dans la voie qu'Archimède avait laissée de côté, et où il aurait marché d'un pas bien plus sûr. D'abord il y avait lieu de remarquer que le levier, pourvu qu'il conserve une résistance suffisante, peut avoir n'importe quelle configuration physique; qu'il peut être coudé, tordu, évidé, laminé, sans que les conditions d'équilibre changent, tant que la perpendiculaire abaissée du centre de rotation sur la direction de la force conserve la même grandeur; ce qui ramène l'équilibre d'un treuil, d'un engrenage à l'équilibre d'un levier proprement dit. On a trouvé cette idée lumineusement exposée avec beaucoup d'autres dans les manuscrits du grand peintre Léonard de Vinci, ce qui n'est pas une des moindres curiosités de l'histoire des sciences. Léonard distingue très-bien le bras de levier matériel ou *réel* d'avec le bras de levier virtuel ou *potentiel*, lequel, conjointement avec l'intensité de la force, mesure ce qu'on appelle aujourd'hui le *moment* ou l'énergie avec laquelle la force tend à faire tourner le système matériel, l'équipage solide auquel elle est appliquée. Rien n'assujettit les forces dont les moments se neutralisent à agir comme les poids dans les directions parallèles; et si leurs directions se rencontrent, on peut les supposer appliquées toutes au point de rencontre : cas où il faut admettre qu'elles se combinent ou se composent en une force unique dont la direction va passer par le point fixe, et dont l'effet est détruit au moyen de la résistance de ce point. On était donc sur la voie du principe de la composition et de la décomposition des forces concourantes, fondement

rationnel de toute théorie d'équilibre, mais sans le tenir encore; puisque vers la fin du siècle, et bien plus près de Galilée que de Léonard, le géomètre flamand Stevin se croyait encore obligé de recourir à des considérations très-détournées, et qui sentent plus le machiniste que le géomètre, pour trouver la condition d'équilibre d'un corps pesant, placé sur un plan incliné, et compléter ainsi ce qu'on appelle dans les éléments de statique la théorie des « machines simples ». Évidemment l'esprit humain trouvait de grandes difficultés à passer de l'étude des organes mécaniques dans leurs espèces concrètes à ces principes de mécanique rationnelle d'où la physique de Galilée et de Newton allait tantôt sortir. Quel contraste instructif entre les hésitations, les lenteurs de ces premiers pas, et la rapidité des progrès qui devaient suivre!

— Mais, dans l'histoire des sciences au seizième siècle, tout s'efface devant l'éclat du nom de Copernic et l'importance de la révolution qu'il opère en astronomie.

Déjà les érudits du quinzième siècle avaient fait revivre le platonisme, et par le platonisme on remontait aux idées pythagoriciennes, on retrouvait Philolaüs et Aristarque de Samos, avec leurs hypothèses du mouvement de la terre. Un cardinal de l'Église romaine, Nicolas de Cus ou de Cusa, que l'on cite toujours à cette occasion, avait exprimé en bons termes ces idées d'une philosophie excellente : que nous ne jugeons des repos et des mouvements qu'à la faveur de points de repère doués d'une fixité réelle ou supposée, absolue ou relative; que nous sommes naturellement portés à nous croire au centre des choses, quelque place que nous y occupions; que le monde a son centre partout et sa circonférence nulle part. Si justes que ces idées fussent, elles n'auraient pas suffi pour opérer une révolution dans la science : elles ne pouvaient servir qu'à confirmer une révolution amenée par un pro-

grès scientifique, comme celui qui s'accomplissait alors dans le nord de l'Europe où, après tant de pérégrinations, l'astronomie observatrice et calculatrice semblait en train de se fixer. Car, ainsi qu'on a déjà eu l'occasion de le dire au précédent chapitre, Copernic n'est point isolé, il tient à une école spécialement occupée du soin de perfectionner la théorie géométrique des mouvements célestes; il continue les travaux de Peurbach et de Müller de Kœnigsberg; il prépare ceux de Tycho et de Kepler qui livrera aux astronomes physiciens du dix-septième siècle cette théorie géométrique quasi achevée ; il est un des anneaux de la chaîne; il vient comme tous les grands hommes pour cueillir le fruit qui n'est pas encore tout à fait mûr, sans quoi le fruit tomberait de lui-même, mais qui approche beaucoup de la maturité.

Il ne faut pas en effet se figurer que la grande difficulté pour les partisans de l'hypothèse du mouvement de la terre fût de vaincre les préjugés des sens, des préjugés populaires, ni même de triompher de scrupules religieux : le principal obstacle venait de la science même et des données scientifiques. Archimède nous en fournit la preuve dans l'opuscule de l'*Arénaire*, déjà cité au livre précédent : car il ne daigne même pas faire allusion aux impressions des sens, aux préjugés populaires, et certes des croyances religieuses ne sont pas ce qui l'arrête; mais il saisit à merveille l'objection théorique qui l'empêche, pour son compte, d'adopter le sentiment des pythagoriciens. Il a beau atténuer démesurément la distance du soleil à la terre, en supposant le diamètre du soleil égal seulement à trente fois le diamètre de la lune; comment admettre que cette distance, qui reste encore si grande après l'atténuation, ne soit qu'un point insensible en comparaison de la distance des étoiles! Non-seulement l'imagination succombe, mais même la raison fléchit devant ce

que le postulat a d'excessif. Un jour devait venir, jour encore bien éloigné, où le progrès scientifique réclamerait des postulats immenses, excessifs, aussi bien sur l'article du temps que sur l'article de l'espace, et où il faudrait que la raison fît une provision nouvelle d'intrépidité.

Il ne suffit pas qu'une hypothèse ait plus de simplicité : car, combien de fois ne surprenons-nous pas la nature à suivre une marche qui ne nous paraît pas la plus simple de toutes ! Il faut que le perfectionnement successif de l'observation et des tables amène dans l'hypothèse contraire des complications croissantes, au point de montrer clairement qu'elle nous met hors de la bonne voie; et encore pouvait-on chercher à tout concilier, avec Tycho, en faisant du soleil le centre des mouvements planétaires, sauf à continuer d'assujettir le soleil à tourner autour de la terre. Contre l'hypothèse de Tycho en effet, le perfectionnement des tables, les progrès de l'astronomie géométrique, en y comprenant même la découverte des lois de Kepler, ne fournissaient pas de preuve catégorique. Il fallait que l'observation télescopique établit l'analogie de constitution entre les planètes et la terre; il fallait surtout que l'explication mécanique des mouvements célestes eût atteint sa merveilleuse perfection, pour trancher scientifiquement la question entre Copernic et Tycho, et même entre Aristarque et Ptolémée. Encore attachait-on un grand prix à tout ce qui semblait, comme la découverte du phénomène de l'aberration par Bradley, fournir une preuve plus directe ; et de nos jours nulle expérience scientifique n'a eu à bon droit plus de célébrité que celle de Foucault qui, par la déviation continue de l'indicateur de son pendule, faisait tomber sous les sens la preuve la plus directe du mouvement de rotation de la terre : car la science n'est vraiment complète que quand elle a trouvé le secret de parler à toutes les facultés de l'homme, à ses sens comme à sa raison.

En un sens il était heureux qu'au temps de Copernic son hypothèse fût encore sujette à des objections de l'ordre purement scientifique, de manière que l'Eglise en laissât plus volontiers la discussion aux savants; et de fait les susceptibilités de l'orthodoxie ne se sont montrées que lorsque la découverte des analogies physiques eut donné à la thèse copernicienne, dans le siècle suivant, un tout autre degré de vraisemblance, un tel degré même que les scrupules venaient trop tard.

Au point de vue de la logique supérieure, de la critique philosophique qui sonde les fondements de la connaissance, qui juge de la valeur représentative de nos idées, qui fait la part de la constitution du monde extérieur et la part de la configuration du miroir qui le réfléchit, la révolution opérée en astronomie par Copernic restera toujours l'exemple le plus net d'une grande victoire remportée par la raison sur les sens, sur l'imagination et sur les préjugés de toute sorte, la preuve décisive qu'une telle victoire est possible, et le meilleur type auquel on puisse comparer toutes les discussions critiques du même genre. Il était bien dans l'ordre que ce modèle fût fourni par la plus ancienne en date et la plus parfaite de toutes les sciences.

— En découvrant de nouveaux océans et de nouvelles terres, les grands navigateurs de la fin du quinzième siècle et leurs successeurs immédiats découvraient aussi de nouveaux cieux, des constellations nouvelles, dont la nomenclature prosaïque offre de bizarres contrastes avec celle qui perpétue encore le souvenir des vieilles fables helléniques. Pour ne parler ici que des découvertes en géographie, il est clair qu'à la différence de celles des siècles passés, elles ne se bornaient pas à étendre les connaissances géographiques ou à augmenter la matière de la géographie, mais qu'elles la modifiaient dans sa forme ou dans sa constitution scientifique. Raisonner sur les anti-

podes, entre philosophes ou théologiens, c'est tout autre chose que de prendre bravement, capitaine et matelots, au nom de Sa Majesté Catholique ou Très-Fidèle, possession de quelque îlot placé aux antipodes. Conclure de l'observation des éclipses de lune la rondeur de la terre, c'est user d'un argument valable pour des géomètres, mais qui ne dispense pas de faire le tour du monde pour en être encore plus sûr, ou autrement sûr. La preuve de fait, la confirmation expérimentale, voilà ce qui donne à toutes les branches des sciences naturelles, et même à la géométrie, le caractère de sciences positives, ce qui les met au-dessus ou en dehors de tout débat sophistique, de tout plaidoyer, de toute rhétorique. La science de la géographie ou de la cosmographie n'a acquis qu'au seizième siècle sa confirmation expérimentale ou positive. Magellan a travaillé pour le genre humain et non pas seulement pour Philippe II. La terre n'était avant lui que le séjour de l'homme : par le fait de sa circumnavigation, suivie de tant d'autres, l'homme a pris effectivement possession du globe terrestre ; et la nouveauté de l'idée répond à la nouveauté du fait.

— Dans la physique proprement dite, le seizième siècle n'est encore que la continuation du moyen âge : comparé au siècle suivant, son infériorité en ce genre est très-marquée, tandis que, dans l'ordre des sciences naturelles, il le surpasse en originalité inventive. Il faut presque arriver à la seconde moitié du dix-huitième siècle pour retrouver la trace lumineuse de quelques grandes idées, déjà saisies ou entendues par d'éminents naturalistes du seizième siècle, et comme obscurcies dans l'intervalle par l'éclat que jetaient tant de brillantes découvertes dans le domaine des mathématiques, de l'astronomie et de la physique. Les sciences naturelles n'avaient pourtant pas manqué de s'enrichir dans l'intervalle en observations et en descriptions de détail ; car nulle part il n'y a autant de faits de détail à observer et à

décrire, autant de molécules à déposer dans les mailles du réseau scientifique : mais ce n'est que par la vertu de l'idée que le réseau s'organise ou se métamorphose, et qu'à une transformation de la science correspond vraiment un progrès de l'esprit humain.

Rien n'était plus propre, à ce qu'il semble, que la découverte de mondes nouveaux, et par conséquent de flores et de faunes nouvelles, à imprimer à l'histoire naturelle descriptive un soudain et vif essor; et pourtant l'avancement à la faveur de ce surcroît de richesses appartient moins au siècle de la découverte qu'aux siècles postérieurs. Il faut déjà s'être familiarisé avec l'idée des classifications et des rapports naturels, pour que la découverte d'une plante, d'un animal aux formes étranges soit une occasion d'instruction encore plus que de surprise; et le vieux monde, dans son exiguïté relative, ne manquait pas d'objets d'étude assez nombreux, assez variés pour satisfaire longtemps aux besoins du progrès scientifique. Une autre découverte récente, celle de l'art de la gravure, a bien plus directement servi aux progrès de l'histoire naturelle dans le cours du seizième siècle. Le dessin est pour le naturaliste ce que le calcul numérique est pour l'astronome, un instrument de précision, et grâce à la gravure, il devenait de plus un moyen de diffusion.

Toutefois, pour apprécier le mouvement des sciences naturelles au seizième siècle, il faut tenir encore plus de compte du travail intérieur des esprits que d'une abondance imprévue dans les sources extérieures d'information, ou que des procédés techniques récemment acquis. Quand on voit des artistes comme Léonard de Vinci et Bernard de Palissy reprendre en géologie, en paléontologie, la trace d'idées abandonnées depuis les philosophes de l'école ionienne, c'est-à-dire depuis deux mille ans, et auxquelles le public savant n'accordera que deux siècles plus tard une

attention efficace; quand on voit des théologiens comme Servet et Sarpi (fort peu orthodoxes, il est vrai) faire des découvertes en anatomie et en physiologie, deviner, ou peu s'en faut, la circulation du sang, il est clair qu'on a affaire à un siècle où la fermentation est générale, où les plus puissants esprits, dans l'ardente et audacieuse curiosité qui les anime, se prennent à tout, cherchent partout les veines fécondes, sans se laisser captiver par la tradition. Après ce premier élan la discipline reviendra, les travailleurs se classeront, les questions plus hardies ou moins mûres seront ajournées, le génie individuel anticipera moins volontiers sur la marche d'ensemble des idées et des travaux; il se portera de préférence là où il y a actuellement plus de chances d'obtenir la gloire et moins de chances de se compromettre. En conséquence, si la science positive continue de cheminer doucement, même dans les directions où le génie d'invention se montre peu, il y aura dans la philosophie des sciences naturelles une sorte d'éclipse entre le seizième siècle et le dix-huitième.

L'universalité est le caractère saillant des grands naturalistes comme des grands artistes du XVIe siècle. Non-seulement ils embrassent dans leurs recherches toutes les branches de l'histoire naturelle, ainsi que Linnée le fera plus tard, mais ce champ si vaste ne leur suffit pas, quoiqu'ils l'explorent de manière à n'en pouvoir méconnaître l'immensité. Ainsi Conrad Gesner ne se contente pas de décrire et de dessiner animaux, plantes, fossiles, d'éditer et de traduire les anciens; il étudie les langues en polyglotte, au point de vue comparatif de la linguistique moderne, comme s'il pressentait les analogies d'après lesquelles on rattachera, si longtemps après lui, l'étude des langues à l'étude des formes organiques. On le regarde comme le fondateur des *genres* en histoire naturelle, non en ce sens qu'il aurait imaginé la nomenclature ingénieuse

par laquelle on désigne aujourd'hui les espèces, en associant au nom du genre une épithète spécifique, mais en ce sens qu'il aurait bien reconnu en botanique la subordination des caractères distinctifs de l'espèce aux caractères plus importants constitutifs du genre : ceux-là souvent plus apparents, ceux-ci toujours plus fixes et plus essentiels, et fournis en général chez les plantes par les organes de la reproduction, la fleur, le fruit et la graine. C'était mettre fin aux vains débats de la vieille ontologie, en se plaçant sur le terrain de la science. C'était montrer aux uns que le groupement des espèces en genres n'est pas une conception artificielle ou arbitraire de l'esprit, et aux autres qu'il ne s'agit pas d'une communication ou d'une superposition de substances, mais d'une subordination de caractères : les plus fondamentaux, c'est-à-dire ceux qui ont le plus de valeur selon la raison et selon la science, étant justement ceux qui tombent le moins immédiatement sous nos sens dans l'observation de l'individu. Malheureusement Gesner avait commencé ses travaux en histoire naturelle par la zoologie, au lieu de commencer par la botanique, et l'histoire des sciences nous montre que l'étude du règne végétal est plus propre que celle du règne animal à suggérer les innovations capitales en fait de systèmes et de méthodes de classification, tandis qu'au rebours l'anatomie et la physiologie animales ont toujours l'avance sur l'anatomie et la physiologie végétales. L'*histoire des animaux*, de Gesner, a paru de son vivant, et ses écrits sur la botanique, auxquels une mort prématurée l'a empêché de mettre la dernière main, après avoir été publiés seulement par extraits, n'ont été plus complétement édités que vers le milieu du dix-huitième siècle.

Plus particulièrement versé dans toutes les spéculations de la philosophie et habile anatomiste pour son temps, Césalpin s'est élevé, toujours à propos de la botanique,

à des idées encore plus générales, au point d'être regardé par Linnée comme le grand ancêtre des classificateurs, comme le vrai fondateur de la botanique systématique. Ce qu'il a en vue, c'est moins la constitution du genre que l'établissement des catégories supérieures au genre, et le squelette ou la charpente générale où se fait plus fréquemment sentir le besoin de ligaments artificiels, pour suppléer à l'insuffisance ou même à l'absence de liens naturels. D'une part il saisit nettement l'avantage que doivent offrir, dans un système général de classification, les caractères précis qui se tirent du nombre, de la disposition et de la forme des organes similaires; d'autre part il insiste sur le choix des caractères les plus propres à représenter l'ensemble des affinités naturelles, à rapprocher les groupes qu'une parenté naturelle associe visiblement ou qui forment, comme nous dirions aujourd'hui, des familles naturelles. Quoique si formellement exprimées, les idées de Césalpin n'ont pas eu plus de suite immédiate que celles de Gesner : tant l'idée pure a de peine à percer et à faire son chemin.

Dans des choses qui comportent un progrès plus sensible, le siècle marchait effectivement plus vite. Des jardins botaniques étaient créés. L'anatomie humaine, surmontant tout préjugé religieux ou tout dégoût naturel, devenait l'objet d'études régulières; et les découvertes de Vésale, de Fallope, d'Eustache signalaient ces débuts dans une carrière où il y a toujours de nouveaux détails à observer, et où chaque détail peut avoir du prix en vue du genre d'applications qui nous intéresse le plus. Aussi la médecine se ressentait-elle, en bien et en mal, de ce mouvement général des esprits : elle avait des charlatans comme Paracelse et des opérateurs comme Ambroise Paré; en toutes choses on sortait de la routine et du commun.

CHAPITRE II.

DU SEIZIÈME SIÈCLE, CONSIDÉRÉ DANS SES TENDANCES PHILOSOPHIQUES ET JURIDIQUES.

Si nous nous proposions d'esquisser, même à grands traits, une histoire de la philosophie, il faudrait bien aborder ici les philosophes de la Renaissance, leurs écrits et leurs systèmes : mais une philosophie qui n'avance pas, de la manière dont une philosophie peut avancer, reste étrangère à l'ordre de considérations qui nous occupe ; et le seizième siècle ou, pour embrasser le mouvement de renaissance tout entier, les quinzième et seizième siècles n'ont pas laissé dans l'histoire spéciale de la philosophie des traces assez profondes pour mériter, de ce chef, une place considérable dans l'histoire générale de l'esprit humain. Des savants comme Cardan et Césalpin, dont l'un ne peut manquer d'être cité à propos de l'algèbre, dont l'autre a reçu les hommages des plus grands naturalistes modernes, et qui se sont tant occupés de philosophie, se perdent pour nous, comme philosophes, dans la foule de ces esprits qui ont infructueusement dépensé leurs forces ; à ce point qu'on ne lit plus leurs ouvrages, que leurs noms sont cités plutôt que leurs idées, et qu'il serait difficile de dire en quoi la suppression complète de leurs travaux aurait nui à

l'enfantement de tous les grands esprits, à l'éclosion de tous les grands systèmes qu'ont produits les âges suivants. Ramus, Giordano Bruno doivent à leurs aventures et surtout à leur fin tragique, bien plus qu'à leurs livres, la célébrité qui leur reste. « Le seizième siècle tout entier, dit M. Cousin, n'a pas produit un seul grand homme en philosophie, un vrai penseur, un philosophe original. Toute l'utilité, toute la mission de ce siècle n'a guère été que d'effacer, de détruire le moyen âge sous l'imitation artificielle de l'antique... On peut dire que la scolastique est née à Paris et qu'elle y est morte : un rayon dérobé à l'antiquité (*la fameuse phrase de Porphyre dans l'introduction à l'*Organon *d'Aristote*) la produisit, l'antiquité tout entière l'étouffa... Les philosophes de la Renaissance n'ont fait qu'effacer le moyen âge sous l'imitation artificielle des anciens jusqu'à ce qu'enfin, au dix-septième siècle, un homme d'un génie assurément très-cultivé, mais sans aucune érudition, enfante la philosophie moderne avec ses immenses destinées (1). »

C'est qu'en effet le seizième siècle ne peut, en philosophie pure, que prolonger un mouvement épuisé, celui de la scolastique du moyen âge, ou reprendre les vieux errements des philosophies alexandrines, averrhoïstes, mystiques, qui déjà en divers sens ont tant égaré l'esprit humain. Il était bon qu'on tentât de secouer le joug d'Aristote et surtout celui de ses commentateurs arabes ou chrétiens; il était bon surtout qu'on essayât de dégager de la rouille des âges barbares les grandes figures antiques de Platon et d'Aristote, mais dans l'intérêt de l'histoire et de l'art

(1) *Introduction aux Œuvres d'Abélard*; passages déjà cités à propos par M. Ferrari, dans son *Essai sur le principe et les limites de la philosophie de l'histoire*..

plutôt que dans un but de progrès effectif; et, si l'on descendait à leurs successeurs, il ne pouvait y avoir aucun profit à emprunter aux époques de décadence des modèles de renaissance. La philosophie, quoi qu'en disent ceux qui se croient ses plus purs adeptes, ne peut rien tirer de neuf et de vraiment original de son propre fonds. Pour le genre de progrès que comportent des questions éternellement pendantes, il faut que l'esprit humain dont elle sonde les facultés, dont elle inventorie et pèse les richesses acquises, ait effectivement acquis de nouvelles richesses au point de faire sentir la nécessité d'un bilan nouveau. Il faut que l'esprit humain, pour disposer effectivement de nouveaux objets de comparaison et d'étude, ait assez changé de pli et d'habitudes, ait assez développé par l'exercice quelques-unes de ses facultés, fût-ce aux dépens des autres. Autrement il tournera toujours dans le même cercle, ou bien le cocon qu'il filera ne servira qu'à le mieux emmaillotter. Or, le progrès des sciences dans le cours du seizième siècle était encore trop peu marqué pour réagir d'une manière sensible sur les données de la spéculation philosophique; tellement qu'à défaut de la science réelle on faisait appel à la science occulte, à la science imaginaire des astrologues et des alchimistes, qui n'ont jamais été plus en crédit qu'au seizième siècle, aussi bien chez les philosophes que chez les princes. Il fallait attendre le siècle suivant, également grand dans les sciences et dans la philosophie, grand dans la philosophie à la faveur surtout d'une forte nourriture scientifique, grand dans les sciences par la vertu même de la science, de ses lois, de ses méthodes, et indépendamment du profit que la philosophie en devait retirer. Quand plus tard les philosophes recommenceront à vouloir vivre sur leur propre fonds, ils s'empêtreront de nouveau dans les voies où toute l'*érudition* du monde n'empêche pas de tourner sans avancer,

jusqu'à ce que revienne le jour d'un de ces rapprochements sans lesquels on espérerait vainement un retour de fécondité.

— Prenons un exemple propre à justifier ces observations. Parmi les écoles philosophiques nées dans le moyen âge et qui figuraient encore au seizième siècle, l'une des plus capables de piquer la curiosité parce qu'elle poussait plus loin ses hardiesses hétérodoxes, est l'école averrhoïste de Padoue. Pour toutes sortes de raisons, il appartenait alors à l'Italie de donner l'exemple des hardiesses de ce genre. L'idée caractéristique de l'averrhoïsme, c'est, comme on sait, l'idée d'un intellect *actif*, universel, qui se perpétue et subsiste dans la totalité du genre humain, dans l'humanité collective, sorte de flamme qui ne s'éteint jamais et dont chaque homme, dans le cours de son existence individuelle et périssable, subit passagèrement l'illumination, ou plutôt à laquelle s'allume, pour briller en se consumant, le flambeau de son intelligence personnelle. Nous tâchons de traduire en langage humain, intelligible à notre époque, des formules qui seraient rebutantes ou même qui paraîtraient vides de sens, dans leur dureté et leur sécheresse scolastiques. Or, que faudrait-il, dans l'état de nos connaissances, pour que cette idée caractéristique devînt, je ne dirai pas absolument vraie, ni même suffisamment vraisemblable, mais du moins soutenable et susceptible d'être employée dans la construction d'un système par ceux qui aiment les systèmes? Il n'y aurait qu'un mot à changer : il suffirait de remplacer par la *vie* de l'humanité, l'intellect, ou l'esprit, ou la raison, ou l'âme de l'humanité, que d'ailleurs Averrhoës et ses disciples ne confondaient pas avec l'âme du monde ou avec la raison divine. Car la science actuelle ne peut méconnaître dans le végétal et dans les animaux d'organisation inférieure une vie commune, un principe commun de

coordination et d'harmonie fonctionnelle, qui ne prive pas chaque partie, chaque organe, chaque scion, chaque bourgeon de sa vie distincte, au point qu'il peut y avoir dans certaines circonstances séparation matérielle. Qu'importe que le bourgeon se développe sur le tronc même de l'arbre où il a pris naissance, ou greffé sur une souche étrangère, ou directement nourri par ses propres racines après sa transplantation dans une terre lointaine? Toutes les boutures prises sur le même peuplier ne donnent-elles pas en un sens, le plus apparent et le plus vulgaire, autant d'individus ou de peupliers distincts; et dans un sens plus profond, plus vrai scientifiquement, ne sont-elles pas seulement autant de parties du même individu, du même peuplier, dont elles retiennent jusqu'aux caractères accidentels et individuels, quoique l'industrie de l'homme, en troublant les conditions habituelles de leur développement, les ait condamnées à vivre à de grandes distances les unes des autres? Pourquoi certaines dissemblances dans le mode de propagation changeraient-elles fondamentalement cette notion d'une vie commune que la science nous impose, concurremment avec celle d'une vitalité locale ou particulière? Voilà deux organes, mâle et femelle, renfermés dans la même enveloppe florale; d'autres fois la même plante les offrira séparés, ayant chacun son enveloppe propre; d'autres fois les plantes mêmes qui les portent auront une existence distincte : est-ce que ces particularités secondaires ou même purement accidentelles, comme le montre l'observation scientifique, peuvent constituer ou détruire la vie commune, le principe d'unité ou de coordination organique. Il faudra donc conclure de même au sujet de la séparation des sexes chez les animaux supérieurs et de tout ce qui en est la conséquence. Il faudra porter le même jugement à propos de la diversité des conformations et des rôles dans la fourmilière, sorte d'or-

ganisme où la motilité propre des organes en vertu d'un instinct particulier ne les empêche pas d'avoir chacun sa fonction spéciale et de concourir à un but commun. On le voit, ce qu'on entend de nos jours par théories *humanitaires* n'est à certains égards qu'une reprise de l'averrhoïsme, mais reprise qui ne peut avoir son originalité et son utilité qu'à deux conditions : l'une de trouver quelque appui dans les données scientifiques, l'autre d'offrir quelque application à l'évolution progressive des sociétés humaines, telle que nous la comprenons ou croyons la comprendre aujourd'hui. Or il n'y avait, dans les notions que l'on possédait au seizième siècle en histoire naturelle, ainsi que dans l'idée qu'on se faisait alors de la structure des sociétés, rien qui satisfît à l'une ou à l'autre de ces conditions, rien qui donnât à une reprise ou à une continuation de l'averrhoïsme le sens plausible que l'on vient d'indiquer; et dans le cercle où l'enfermait la creuse ontologie péripatéticienne, il n'aboutissait et ne pouvait aboutir qu'à des subtilités verbales, sans issue comme sans portée réelle.

Parmi les opinions philosophiques de Giordano Bruno, aussi audacieusement hétérodoxes que celles des averrhoïstes, quoique d'une autre manière, la plus remarquable ou plutôt la seule remarquable aujourd'hui est la croyance à l'infinité du monde ou à la multitude infinie des mondes. Lorsque l'hypothèse de Copernic faisait encore assez peu de sensation pour que l'Église ne s'arrêtât point à la censurer, et quand des astronomes de profession la rejetaient, autant par circonspection scientifique que par scrupule religieux, l'esprit ardent du philosophe s'en enthousiasmait et tout d'abord lui donnait une extension, une portée que ni Copernic, ni aucun astronome n'auraient songé à lui donner. L'idée serait venue à point, après les découvertes dues au télescope d'Herschel : elle avait le tort de venir deux cents ans trop tôt, avant même que

Galilée ne se fût servi de sa lunette pour justifier des conclusions bien moins ambitieuses et que la foi, sinon la science, trouvait encore imprudentes.

— On pourrait faire des remarques analogues à propos des innovations de Ramus dans l'enseignement de la logique. Ramus était aussi un savant universel pour son temps, non pas un savant prodige comme Pic de la Mirandole, mais une intelligence moyenne, capable d'appliquer à toutes choses une critique sensée plutôt que profonde. Il réformait l'alphabet et la grammaire, ce qui ne l'empêchait pas d'enseigner les mathématiques au Collége de France, le tout sans être un Viète ou un Ampère. Il ne s'attaquait pas aux grands problèmes de la logique supérieure, à ceux qui portent sur la critique de l'entendement et du raisonnement humain, se contentant de considérer la logique élémentaire au point de vue pratique de l'éducation et de la conduite de l'esprit, de l'art de trouver et de disposer les preuves. Il était choqué de voir le peu de profit que la jeunesse tirait à ce point de vue de l'enseignement des écoles, et l'inutilité du bagage dont on la chargeait. Il voulait un enseignement logique moins systématique, moins artificiel, moins subtil et plus conforme au sens commun. C'est aussi ce que voulaient, un siècle plus tard, les auteurs jansénistes de l'*Art de penser*, qui lui empruntaient même sa division de la logique en quatre parties, sous les rubriques *idée*, *jugement*, *raisonnement*, *méthode*. Mais considérez avec quel avantage relatif, dans la société de Pascal, après Galilée et Descartes, les écrivains de Port-Royal abordaient cette réforme dirigée contre l'autorité d'Aristote et contre l'enseignement officiel. Ramus manquait de ces exemples topiques, frappants, irrécusables, que le progrès des sciences pouvait seul fournir aux logiciens en robe ou contre les logiciens en robe; et apparemment il n'avait pas, comme plus tard Bacon, la puissance d'intuition ni

par suite la vigueur d'expression qui y suppléent en partie. Cependant ses idées n'ont pas été sans trouver dès l'origine des adhérents et sans pénétrer jusqu'à un certain point dans l'enseignement, en France et ailleurs.

Outre la raison tirée de l'imperfection des sciences, il y en avait une autre pour que le seizième siècle fût moins propre à de fécondes innovations en philosophie : c'est qu'il portait en d'autres matières un esprit d'innovation plus hardi. Pour la plupart des esprits, c'eût été trop d'un seul coup que de se révolter à la fois contre le pape et contre Aristote ; et les conservateurs en théologie devaient encore moins volontiers se porter novateurs en philosophie. Lorsque l'on réclamait de tous côtés des colloques, des controverses, c'était bien le moins qu'on restât d'accord sur le choix des armes et sur les règles du tournoi. Aussi voyons-nous le platonisme, si en vogue au quinzième siècle, dans toute l'ardeur de la Renaissance, parmi les beaux esprits de la cour des premiers Médicis, perdre de son crédit à l'apparition de Luther, et les luthériens eux-mêmes, sous la conduite du prudent Mélanchton, garder généralement, aussi bien que les théologiens de l'Église romaine, l'appareil du péripatétisme que Luther personnellement ne goûtait guère. Du reste il ne faut pas s'y tromper : la forme plutôt que le fond de la scolastique du moyen âge est ce qui a survécu pendant trois siècles encore au moyen âge, dans les universités et dans les collèges. On avait heureusement perdu de vue ces entités toutes verbales, ces abstractions quintessenciées, cette sorte de chimie ontologique où le moyen âge avait pris tant de goût ; et si l'on pouvait toujours reprocher sa stérilité à la scolastique ainsi adoucie et humanisée, du moins elle avait cessé d'être un jargon obscur et même inintelligible pour d'autres que des initiés. Les beaux esprits, les savants, les philosophes en renom se moquaient fort-

de cette philosophie de collége : mais d'honnêtes professeurs trouvaient moyen d'y infiltrer selon les temps un peu de cartésianisme, un peu de leibnitzianisme, et même un peu de condillacisme, à travers les syllogismes en forme et les objections numérotées. L'ontologie était devenue simplement une méthode de classification, et au fond elle n'y avait pas perdu.

Si le seizième siècle n'a point laissé de traces profondes dans l'histoire de la philosophie, il prend sa revanche dans ce que l'on peut appeler la littérature philosophique, et de ce chef il ouvre effectivement une ère nouvelle. La philosophie est le centre où tout converge, le nœud qui relie l'étude du monde et celle de l'homme, les sciences et la littérature ; et selon qu'elle pénètre plus avant dans le domaine des sciences ou dans celui des lettres, elle devient la philosophie des sciences ou la littérature philosophique. Nous reviendrons sur ce sujet, quand nous en serons à l'époque de la grande puissance de la littérature philosophique sur la société. Déjà le seizième siècle offre ceci de particulier, que les grands prosateurs (ceux du moins qu'on lit encore), Machiavel, Morus, Erasme, Rabelais, Montaigne, se rangent, par le ton général de leurs écrits, dans ce que nous appelons la littérature philosophique. Il faut y joindre le *Plutarque* d'Amyot, écrivain d'une époque de décadence et de compilation, devenu, grâce à son traducteur, une sorte d'auteur original et l'éducateur d'une longue suite de nouvelles générations. Il va sans dire que nous n'entendons pas entrer ici dans l'appréciation du mérite des œuvres et de leurs taches ; cela a été fait tant de fois ! Le seul point qui importe ici est de constater l'apparition d'une nouvelle manière de philosopher, d'un esprit philosophique nouveau qui se pique de mondanité, qui passe en revue et ne se fait faute de ridiculiser

tous les philosophes et tous les systèmes. Cette critique railleuse et parfois grossière, placée tout d'abord à côté du respect superstitieux des lettrés de profession pour l'antiquité, annonce bien que l'esprit humain tend de toutes manières à s'émanciper, à se singulariser ; qu'il s'engage dans des voies nouvelles, et que la restauration de l'antiquité ne sera pas la reprise des errements de l'antiquité. Le siècle suivant verra recommencer en philosophie les essais de grandes constructions, et le scepticisme moqueur y perdra de son crédit, mais pour quelque temps seulement. Comme âge de littérature philosophique, le seizième siècle a plus de ressemblance avec le dix-huitième. On a comparé Erasme à Voltaire pour sa verve railleuse, pour sa royauté littéraire, comme pour les traits de sa physionomie que nous a transmis le pinceau de Holbein : la ressemblance serait plus grande encore si Voltaire avait été appelé à juger dans sa correspondance les hommes et les choses de la Révolution française, comme Erasme a été appelé à juger les théologiens novateurs ses contemporains et les suites de leurs entreprises. D'ailleurs rien n'est plus opposé aux prudents ménagements d'Erasme que la fougue de Voltaire et le plaisir qu'il trouve dans son rôle de chef de parti.

Nous venons de citer Machiavel et Morus ; le nom de Montaigne est inséparable de celui de la Boëtie : c'est assez dire que le seizième siècle n'est point resté étranger à la philosophie politique. Le titre du roman politique de Morus, l'*Utopie*, est devenu l'étiquette d'un genre ; par une destinée plus fâcheuse, le nom du grand Florentin a fourni à la langue des mots nouveaux qui rappellent non son génie, mais l'immoralité systématique de quelques-unes de ses maximes. Tout fraîchement imbu de ses auteurs grecs et romains, la Boëtie nous a laissé une déclamation contre la tyrannie, œuvre de jeunesse que Saint-Just bien plus

tard aurait pu signer et qui, par cette raison même, n'est plus guère de nature à faire impression sur nous. Un esprit autrement mûr, et à qui les grandes affaires publiques n'étaient point étrangères, le légiste Bodin a pu, dans sa *République*, joindre aux remarques des anciens assez de vues nouvelles pour être regardé comme le précurseur de Montesquieu. Enfin, au milieu des persécutions religieuses et des révoltes dont la religion était la cause ou le prétexte, huguenots et ligueurs, prédicants et jésuites étaient amenés à sonder les mystères de la politique, à assigner des bornes au pouvoir souverain, à agiter la redoutable casuistique de l'insurrection et de la révolte. Le dix-septième siècle devait reprendre les mêmes questions qui sont de tous les siècles en vue de fournir à la raison les meilleurs arguments pour se rendre compte de la légitimité de l'ordre établi, et le dix-huitième siècle dans un but opposé de destruction et d'innovation. Il convient de rattacher la discussion de pareilles doctrines à la date où ces doctrines deviennent des faits historiques et exercent sur le cours des événements une influence décisive.

C'est pourtant le cas de dire ici quelques mots d'une école de philosophie politique, propre au seizième siècle, propre à l'Italie, et singulièrement remarquable par la manière dont elle porte le cachet des temps et des lieux. Les Italiens du seizième siècle se trouvaient dans des conditions particulières, très-propres à leur donner de bonne heure, nous dirions volontiers de trop bonne heure, le goût de ce que nous appelons aujourd'hui la philosophie de l'histoire. Ils avaient vu s'accomplir le cycle de leurs révolutions politiques ; l'histoire de leurs républiques et de leurs *tyrannies*, cette histoire qui venait de se clore ou qui allait se clore, rappelait d'une manière frappante l'histoire des républiques et des *tyran-*

nies de la classique antiquité. La grande figure de Rome, bien faite pour leur imposer plus encore qu'aux natifs des autres contrées de l'Europe, planait sur le tout et reliait tout, ou du moins fournissait pour tout les types le plus vigoureusement expressifs. Ces mêmes Italiens si bien placés pour juger des causes qui avaient amené la décadence de la papauté et trop portés, quand la foi leur manquait, à juger le mal irrémédiable, à désespérer d'une réforme, se trouvaient amenés à faire en religion des rapprochements et des assimilations du même genre que celles qui leur étaient suggérées par l'étude des révolutions politiques. De là une disposition à faire une sorte d'*anatomie comparée* de l'histoire, comme si le laps du temps n'avait d'autre effet que de ramener la répétition des mêmes phases, ou de phases qui ne diffèrent de leurs analogues que par des détails fortuits et insignifiants, sans aucune relation à un plan d'ensemble ou à un mouvement général de progrès. Ainsi, c'est le hasard ou, si ce n'est le hasard, c'est une mystérieuse influence des sphères célestes qui préside à la formation des empires et des religions, qui suscite les hommes extraordinaires et leur donne sur le vulgaire l'ascendant nécessaire à l'accomplissement de leur œuvre de création : après quoi les institutions qu'ils ont fondées obéissent à la loi générale de progrès et de décadence, tant dans l'ordre politique que dans l'ordre religieux, jusqu'à ce que toute vertu et toute foi aient disparu, jusqu'à ce que le désordre et la corruption soient à leur comble et qu'il en sorte, sous une influence propice, un ordre nouveau et une foi nouvelle. Au fond, c'est le système des cycles bouddhiques, émondé de ses hyperboles gigantesques et accommodé à l'européenne ; donné comme le résultat d'une expérience que l'antiquité classique, quoique supérieure par d'autres côtés, n'avait pas

encore, et que le monde a acquise en vieillissant davantage ; relevé, quoique sans nécessité absolue, par cette pointe d'astrologie pour laquelle le seizième siècle avait tant de goût, pour les raisons que nous avons dites. Tel est, sauf les nuances de hardiesse et d'hétérodoxie, le système de Pomponace, de Machiavel, et un peu plus tard de Cardan, de Campanella, de Vanini. Tel est aussi (à l'astrologie près, alors passée de mode) le fond du système professé deux siècles plus tard par Vico. Comme le remarque fort justement un écrivain de nos jours, M. Ferrari, que sa qualité d'Italien rend bon juge en ces matières, Vico appartient plutôt au seizième qu'au dix-huitième siècle ; il est de l'école foncièrement italienne, de la grande école de la Renaissance. A l'instar de ses célèbres devanciers, il a toujours les yeux fixés sur la Rome de l'antiquité, et la civilisation de l'Europe moderne, les élucubrations des modernes philosophes d'au-delà des monts ne l'occupent guère : aussi l'Europe du dix-huitième siècle ne fait-elle nulle attention à un philosophe qui s'est à ce point trompé d'époque ; il faut attendre qu'un autre courant d'idées vienne, au moins pour un temps, le mettre en lumière.

— Quelque opinion que l'on ait de la valeur des travaux du seizième siècle en philosophie politique, on ne peut lui contester d'avoir brillé dans la jurisprudence civile, d'avoir mérité qu'on le regardât comme l'âge d'or ou l'âge classique des jurisconsultes : et c'est ici le lieu d'examiner ce qui lui a valu cette recommandation éminente.

Si les Romains n'ont été dans la philosophie, dans la littérature et dans l'art proprement dit que les copistes des Grecs, ils ont été des artistes vraiment originaux et même incomparables dans la jurisprudence civile. Et (chose singulière !) ils n'ont atteint la perfection et comme l'idéal du genre qu'à une époque où la philosophie, la littérature,

les arts proprement dits étaient déjà en décadence, vers l'âge des Antonins. Au temps de Cicéron les jurisconsultes étaient en grand crédit, et quelques-uns des plus éminents étaient des hommes nouveaux que leur réputation de doctrine, comme cela se voit encore de nos jours en Angleterre, élevait au rang de personnages politiques : mais alors le droit civil romain, semblable aussi en cela au droit anglais, gardait encore fortement la saveur du terroir, l'empreinte des vieilles traditions indigènes et le culte des formalités; l'esprit sacerdotal et patricien y soufflait toujours. Les Romains restaient attachés à leur droit civil en raison même des singularités qu'il offrait, choquantes pour des étrangers, et qui leur semblaient être autant de garanties de leur constitution politique. Ou plutôt, le même respect des vieux usages qui avait tant contribué à la vigueur de leur organisation politique, maintenait dans l'ordre civil la rigidité primitive du droit, lors même que l'application en était tempérée par le magistrat chargé de présider à l'administration de la justice, en l'accommodant à l'état présent des mœurs et des relations sociales. Cependant, après la consolidation du régime impérial et lorsque les institutions républicaines n'étaient plus qu'un souvenir, de grands jurisconsultes parurent, qui pour la plupart étaient aussi des philosophes à la manière du temps, et qui se proposèrent un tout autre but, celui de rationaliser le droit civil autant que possible, en tirant des règles immuables de l'équité naturelle, ou des règles alors communément formulées par le législateur en termes très-simples, toutes les conséquences logiques qu'elles renfermaient et dont les applications pouvaient se présenter dans l'innombrable variété des rapports sociaux. Il ne s'agissait pas, qu'on le remarque bien, de perfectionner la législation, mais de perfectionner la jurisprudence, chose bien différente : car, le législateur qui veut corriger

une faute de ses devanciers, ou ce que le changement des idées fait considérer comme une faute, court grand risque d'en commettre une autre qu'il faudra corriger plus tard, au lieu que l'erreur de doctrine où chaque jurisconsulte en particulier est sujet à tomber, ne tient pas devant l'opinion commune des jurisconsultes qui bientôt se forme et pousse à un perfectionnement ultérieur du corps de doctrines.

Les jurisconsultes du siècle des Paul et des Ulpien étaient placés dans les conditions les plus favorables pour la construction d'une jurisprudence civile, selon la raison et la logique. Car, d'une part le goût inné de la gent romaine (*gens togata*) pour les déductions juridiques avait survécu à la liberté républicaine, et d'autre part les premiers Césars, dans leurs débauches si fameuses de tyrannie, n'avaient pas eu le goût de légiférer, de codifier, ni la manie d'innover dans le droit civil. Le droit du citoyen romain, en devenant peu à peu le droit commun de l'empire, avait perdu de ses aspérités, sans perdre le caractère de simplicité archaïque par lequel il se prêtait, bien mieux qu'une législation compliquée ou un code détaillé, à la subtilité de l'analyse, à la poursuite des analogies et à l'enchaînement régulier des conséquences. C'est ainsi que le droit civil des grands jurisconsultes romains est devenu la *raison écrite*, pour toute la partie du droit civil qui se fonde sur les principes immuables de l'équité ou de la morale universelle, et qu'en ce qui concerne les choses variables avec l'état des mœurs et de la civilisation, il est resté un modèle classique de jurisprudence, un type canonique que ne peuvent se dispenser d'étudier ceux mêmes qui ont à commenter et à appliquer un droit fondé sur des principes tout différents ou portant sur des objets d'une tout autre nature. En cela aussi la forme ou l'esprit l'emportent sur le corps ou sur la matière.

Plus tard, quand Rome eut cessé d'être le siége de l'em-

pire et qu'une religion nouvelle eut fait de plus en plus perdre de vue les sources romaines, lorsque les empereurs furent devenus moins tyrans et plus despotes, le goût de légiférer, de codifier s'empara d'eux. Avec la facilité qui est l'attribut du pouvoir absolu ils abolirent, non sans apparence de raison, les derniers vestiges d'institutions surannées, tout ce qui sentait le plus la singularité romaine, et, selon nos idées modernes, ils améliorèrent en beaucoup de points la législation civile. Mais le bel âge de la jurisprudence était passé, et ces innovations mêmes en auraient amené la décadence, si elle n'avait tenu à des causes plus générales. Le procédé de codification employé par les despotes byzantins ou par leurs metteurs en œuvre était déjà en soi un symptôme de décadence. On s'épargnait les frais de composition ou de refonte; on cousait les constitutions des empereurs, les fragments des anciens jurisconsultes, en y faisant des suppressions, des coupures, des changements souvent maladroits, et propres en tout cas a faire perdre de vue l'enchaînement logique des idées aussi bien que les sources et le développement historique du droit. Ainsi mutilés et défigurés dans la compilation des Pandectes, les fragments des grands jurisconsultes romains avaient traversé le moyen âge et étaient devenus la base de l'enseignement universitaire du droit civil; mais il n'appartenait pas aux docteurs du moyen âge d'aborder une tâche aussi difficile que celle de restituer une œuvre de science et d'art avec des débris frustes et dispersés. La restitution de l'antiquité en cette partie revenait naturellement à une époque de renaissance et de restitution en toutes choses; et les grands jurisconsultes du seizième siècle, Cujas en tête, s'en sont chargés. Cujas a été le maître de l'école historique en jurisprudence, de celle qui considère le droit comme étant, ainsi que la langue, une production vivante du génie des peuples, qu'on ne peut

bien étudier et bien comprendre qu'à condition de la suivre historiquement dans ses continuelles évolutions. Les deux siècles suivants, malgré leurs contrastes à d'autres égards, ont été d'accord pour réagir sur ce point contre l'école de Cujas. On s'est moins occupé d'étudier le droit romain dans ses sources et dans son histoire que d'en perfectionner l'exposé théorique, en vue de l'application qu'on en peut faire à nos idées et à nos mœurs modernes. L'étude historique du droit civil n'a guère été remise en honneur que de nos jours, mais à une époque où elle ne pouvait plus avoir qu'un intérêt philosophique, à une époque où le *Bulletin des lois* et les recueils d'arrêts supplantent Cujas et Ulpien sur les tablettes de toute bibliothèque qui n'est pas celle d'un professeur de droit. Voilà pourquoi il est exact de dire que, dans l'histoire de l'une des importantes facultés de l'esprit humain, le seizième siècle a été favorisé d'un genre de prééminence que les siècles à venir ne seront plus en mesure de lui contester.

— Voilà aussi pourquoi l'âge d'or des jurisconsultes est pareillement regardé comme le siècle des grands magistrats, comme l'âge d'or de la magistrature, en France surtout. La constitution de l'ordre judiciaire en France au seizième siècle se trouvait particulièrement appropriée à une interprétation du droit civil, grave, doctrinale, conséquente, dans le goût de celle des jurisconsultes romains de l'âge classique, plutôt que dans l'esprit formaliste de l'école anglaise, qui par ce côté rappelle si bien l'esprit juridique de la Rome républicaine. On n'aurait pas trouvé au seizième siècle, ailleurs qu'en France et en Angleterre, des magistratures assez indépendantes pour donner à la jurisprudence civile (nous n'entendons parler que de celle-là) une certaine tournure libérale qui, malgré la diversité des principes et des moyens, tend au même

but, le maintien de la prééminence de la loi sur les caprices du pouvoir. La magistrature française n'a hérité des doctrines des jurisconsultes impériaux sur la majesté souveraine qu'en les tempérant ou pour mieux dire en les annulant en tout ce qui touche les litiges purement civils; et si elle se montre gauche quand elle veut faire de la politique, si elle ne comprend pas aussi bien qu'un juge d'Angleterre les garanties essentielles des libertés publiques, elle n'en est que plus portée à défendre l'administration de la justice civile des invasions de la politique. A une époque où la vénalité des charges n'a pas encore porté tous ses fruits, elle est déjà un corps de notables qui ont cessé de dépendre du bon plaisir du prince, sans être encore devenue une noblesse et sans en avoir pris le genre de vie. Tout près de la cour des Valois, elle donne l'exemple de l'austérité des études et de la gravité des mœurs. Par son influence la doctrine des auteurs passe à l'état de loi vivante, le droit romain des parlements devient une sorte de « loi commune, » accommodée aux besoins de la société qu'elle doit régir; pendant que les coutumes provinciales et féodales, rédigées, commentées à leur tour par d'habiles jurisconsultes nourris dans l'étude du droit romain, fournissent à l'esprit juridique un nouvel aliment. Toutes ces circonstances ne peuvent plus se reproduire : la civilisation est entrée dans des voies différentes, préférables à beaucoup d'égards et en tout cas inévitables. Les monceaux de lois et de règlements s'accumulent; il y aura toujours des légistes et des gens d'affaires : le temps viendra peut-être où il n'y aura plus de place pour la jurisprudence.

CHAPITRE III.

DE LA RENAISSANCE LITTÉRAIRE ET DE LA FONDATION DU SYSTÈME DES ÉTUDES CLASSIQUES.

Le culte voué par les lettrés des quinzième et seizième siècles à l'antiquité grecque et romaine n'a pas été seulement une mode littéraire à l'usage des beaux esprits, il a imposé, au moins pour plusieurs siècles, à tous les esprits cultivés un genre de culture ; il a abouti à créer de vraies institutions, destinées à agir puissamment sur la société, et dont l'influence se fait encore sentir dans notre monde moderne : c'est principalement de ce point de vue qu'il nous convient de l'envisager.

Il ne s'agissait plus seulement de familiariser la jeunesse studieuse avec un latin barbare, affecté à des exercices purement scolastiques : il fallait la mettre à même d'entendre et de goûter les chefs-d'œuvre de la littérature antique, écrits dans des langues dont le génie diffère tant de celui de nos idiomes modernes, pleins d'allusions à des mœurs, à une religion, à des institutions politiques si éloignées des nôtres. Voilà ce qui désormais serait regardé comme le fond des *humanités*, comme la condition essentielle d'une éducation libérale, donnée aux hautes et aux moyennes classes de la société, à celles qui semblent appelées par la force des choses (du moins on l'a cru long-

temps) à en régler seules l'économie et les mouvements. Une pareille culture, tout artificielle, exigeait des exercices lents et gradués, remplissant toutes les années de la seconde enfance et de l'adolescence, donnant lieu à une discipline, à des habitudes scolaires, capables par leur durée d'influer sur l'éducation morale et physique des générations, indépendamment de l'influence propre et directe, exercée par le genre d'instruction et l'ordre d'idées auxquels le système d'éducation sert de véhicule.

Ces anciens qu'on admirait tant n'avaient rien connu de semblable. Les Grecs ne cultivaient que leur langue, n'estimaient que leur littérature nationale; les Romains faisaient de la langue et de la littérature des Grecs le fond de leurs exercices pédagogiques, mais ils apprenaient le grec, langue vivante pour eux, comme nous faisons apprendre à nos fils et à nos filles l'anglais ou l'italien, comme les étrangers apprennent le français, sans jouir des avantages et sans souffrir des inconvénients d'un système qui fait de l'étude lente, pénible, artificielle, d'une langue morte et d'une littérature antique, dans ses modèles réputés les plus purs, la base d'une éducation commune à toutes les classes de la société.

Le temps est venu où le public est assez frappé des inconvénients pour qu'il n'y ait plus besoin de le renseigner à cet égard : il faut bien plutôt songer à lui rappeler les avantages qu'il oublie, et qui en effet, dans l'état actuel des choses, ne sont pas à beaucoup près aussi sensibles à la première vue. Nous sommes bien loin de l'époque où Erasme et Rabelais avaient le monde pour eux aussi bien que les lettrés, quand ils versaient le ridicule sur la vieille scolastique, en vue d'y substituer ce système d'humanités ou d'études classiques, à son tour fort suspect aujourd'hui de décrépitude.

Pourquoi ce système s'est-il maintenu à peu près intact

pendant trois siècles qui en valent trente dans l'histoire de l'humanité? Pourquoi ne sait-on aujourd'hui, ni comment s'en accommoder, ni comment s'en passer? Il y aurait là-dessus une foule de choses à dire · nous ne pouvons ici qu'effleurer le sujet.

Dans l'étude d'une langue vivante, à titre de langue classique, il y a des causes évidentes de corruption pour la langue nationale, toujours exposée par là à des imitations, à des calques, à des emprunts contraires à sa structure, à son génie et à ses allures naturelles. Il n'en est pas de même pour une langue morte, justement parce qu'elle est morte et parce qu'on ne réussit pas à greffer le mort sur le vif. Les littérateurs français du seizième siècle en ont fait l'épreuve : on s'est moqué d'eux et « de leur faste pédantesque, » quand ils ont « en français parlé grec et latin » ; et la langue parlée autour d'eux, la vraie langue vivante, ne s'en est point ressentie. Au contraire, il a fallu en Allemagne une réaction énergique, favorisée par les circonstances et qui s'est fait attendre longtemps, pour purger la langue allemande du mélange de mots français et de tournures françaises qui l'altérait, par suite d'un engouement aujourd'hui trop passé de mode.

Mais l'action régulatrice qu'exerce sur une littérature vivante, à toutes les phases de son développement, un type classique et fixe, dont la fixité exige qu'il soit emprunté à une langue et à une littérature mortes, est quelque chose de plus manifeste encore. La littérature qui est, comme on l'a dit, l'expression de la société, ou l'expression de la nature humaine, telle que l'a façonnée la culture sociale, la littérature n'a de vie et de puissance qu'à condition d'être comprise ou sentie par le commun des hommes, de ceux du moins que ne subjuguent pas entièrement des besoins ou des appétits grossiers. Les études regardées comme la base d'une éducation libérale, commune à tous les esprits un

peu cultivés, ne peuvent donc manquer d'avoir la plus grande influence sur l'éducation du sens littéraire, sur la conservation du goût littéraire. Un système d'études classiques, sujet sans doute à se modifier comme toutes les institutions, mais qui du moins ne subit que des altérations séculaires, agit comme un frein pour contenir les écarts et prévenir ou retarder la corruption du goût littéraire que tant d'autres causes, inutiles à rappeler ici, poussent sans cesse aux mouvements désordonnés, capricieux ou aventureux.

Nous avons beau citer nos classiques français du dix-septième siècle et les placer à côté de ceux de l'antiquité : en réalité il était plus facile à un Italien du quinzième siècle d'écrire dans un style réputé cicéronien, qu'il ne l'est à un lettré de nos jours d'écrire ou de faire croire qu'il écrit dans la langue du dix-septième siècle. Si donc il est aisé, dans une classe de rhétorique latine, de persuader aux écoliers qu'ils doivent prendre Cicéron pour modèle, quel modèle se proposeront nos jeunes rhétoriciens, bon gré malgré le régent, dans une classe de rhétorique française? Ce ne sera pas Bossuet ou Massillon qu'il est visiblement impossible d'imiter : sera-ce Rousseau, Châteaubriand ou Victor Hugo? Probablement celui qui est venu le dernier et qui fait actuellement le plus parler de lui. A ce compte, il n'y aura bientôt plus de tradition littéraire, plus de règle, plus de type consacré, et cette branche de l'art, qu'on appelle la littérature, risquera fort de devenir tout simplement une branche de la mode ; elle en aura la fluidité et l'inconsistance, au point que plusieurs modes littéraires pourront se succéder dans le cours de la vie d'un homme. Car, ce qui distingue la mode des vêtements ou des meubles de ce qu'on appelle le style ou le goût dans les œuvres d'art ou dans les œuvres littéraires, ce n'est pas seulement la futilité des choses sur lesquelles règne la

mode (ne voyons-nous pas aujourd'hui la *mode* adopter également plusieurs *styles*, en fait d'églises et de palais, comme en fait de meubles?), mais l'allure fantasque de la mode, par opposition aux transformations lentes, organiques et régulières du style et du goût. Or, il ne faut rien moins que le maintien d'une éducation littéraire d'après des types convenus, que leur antiquité place hors de toute comparaison, pour modérer l'ardeur d'innovation, en conservant à la littérature d'un peuple ses traits distinctifs et surtout cet air de dignité, partout incompatible avec l'absence de règle et de tradition. Du jour où le génie littéraire ne reconnaît plus de règles, où l'on admet par forme de passe-temps tous les genres et tous les goûts, il faut bien que la littérature, celle du moins qui court après la célébrité, la popularité et le débit, tombe dans le domaine de la mode. Sous ce régime, les lettrés pourront bien voir croître encore leur importance personnelle, leurs gains et leurs récompenses de toutes sortes, mais il y aura amoindrissement du rôle de la littérature dans la société. Alors le public, au lieu de faire directement connaissance avec les anciens monuments littéraires sur lesquels la mode n'a pas de prise, se contente des notions que lui en donne une critique qui peut se rhabiller et se rajeunir sans cesse selon la mode régnante. L'étude approfondie de ces monuments est réservée à quelques esprits d'élite, comme une branche de science ou d'érudition. La langue plus rapidement altérée perd de sa saveur littéraire, tout en se prêtant mieux aux services qu'elle est appelée à rendre, comme instrument général et vulgaire de communications entre les hommes.

— D'ailleurs l'action purement littéraire n'est pas, tant s'en faut, la plus considérable de celles que la constitution du système des études classiques a exercées sur nos sociétés modernes. Elle a introduit dans la société du moyen

âge, telle que l'avait façonnée la double influence du catholicisme romain et des mœurs germaniques, un levain de civilisation antique qui a contribué puissamment à donner à l'Europe moderne sa physionomie caractéristique. On ne pouvait impunément se proposer pour modèles dans l'art de penser et d'écrire tant d'écrivains qui avaient pensé et écrit sous l'empire d'idées tout autres que celles qui régnaient exclusivement au moyen âge; qui n'avaient connu ni la fidélité chevaleresque à un seigneur, ni la soumission pieuse à une Église; chez qui l'amour de la cité remplaçait le dévouement au prince; dont les superstitions comme les hardiesses philosophiques, dont les grandeurs et les misères morales choquent également les règles imposées aux cœurs et aux intelligences par une religion à la fois plus impérieuse, plus austère et plus compatissante. Voilà ce dont s'inquiétaient peu les beaux esprits d'Italie, déjà païens dans le cœur, confiants pour la plupart dans leur supériorité intellectuelle sur les Barbares d'au-delà des monts, et ce dont s'inquiétait non sans raison, de l'autre côté des Alpes où la foi était bien plus sincère, ce que les lettrés comme Erasme appelaient dans leur correspondance et dans leurs pamphlets, bien avant l'apparition de Luther, le parti des moines. Par moines il fallait surtout entendre les ordres mendiants du treizième siècle, les dominicains et les franciscains qui avaient tenu le sceptre de la scolastique, maintenant en grand risque d'être livrée au mépris public ou sacrifiée sur les autels de l'antiquité païenne. Mais on doit croire aussi qu'il en était déjà du *parti monacal* de ce temps-là, comme il en a été plus tard du *parti jésuitique* et du *parti clérical;* c'est-à-dire que, pour bien des gens, sous le voile du sens littéral se cachait un sens de plus grande portée, soit qu'on voulût le voiler aux autres ou se le voiler à soi-même..

En héritant de l'influence sociale et politique des ordres mendiants, les jésuites n'ont point partagé leur antipathie pour les lettrés à la manière d'Erasme, qui gardaient vis-à-vis de l'Église une attitude de soumission au moins extérieure : ils se sont accommodés d'un paganisme purement littéraire, regardé comme un jeu d'esprit ou comme une excellente matière d'exercices pédagogiques, sans conséquences sérieuses pour la pratique de la vie; et tel a été un de leurs principaux moyens de succès. Il a fallu le laps de trois siècles pour qu'en face des événements accomplis, de plus intrépides logiciens reprissent le rôle de ces moines que flagellait Erasme, en signalant dans le système d'éducation classique introduit à la Renaissance, la cause de tout le mal, le *ver rongeur* des sociétés modernes. Puisqu'on voulait du grec, puisqu'on ne se contentait pas du latin du moyen âge, que ne choisissait-on pour modèles les beaux génies chrétiens du quatrième siècle, les Pères grecs et latins? Mais, comme il ne peut pas être sérieusement question de mettre à ce régime la jeunesse du dix-neuvième siècle, et qu'il est au moins fort douteux que, même au seizième siècle, un Innocent III substitué à un Léon X eût pu arrêter le travail de restauration de l'antiquité païenne, condamner ce que pendant quinze siècles l'Église avait toléré ou même encouragé, la thèse ne sort pas du domaine de la pure spéculation ou, si l'on veut, de la vaine spéculation.

On a fait au système des études classiques des reproches d'un autre genre. On lui a reproché de tourner de jeunes têtes en proposant continuellement à leur admiration des types d'institutions républicaines et de vertus républicaines, qui sont les unes et les autres si peu de mise dans l'état de nos mœurs et de notre civilisation moderne. Des exemples fameux sont venus montrer que le reproche n'est pas sans fondement : seulement on n'a que trop de

motifs de croire que les périls futurs ne viendront pas de là. Des grèves d'ouvriers, des embrigadements secrets contribueront plus à agiter la société que l'évocation de quelques souvenirs de collége; et il ne faut pas qu'en entrant dans une phase nouvelle, la société condamne durement rien de ce qui a pu être dans le passé une cause d'émotions ou même d'illusions généreuses, au risque de donner quelquefois beau jeu aux fanatiques et aux hypocrites.

Le lecteur trouvera peut-être qu'au lieu de s'arrêter à des choses qui rappellent tant le collége et le *scholar*, il serait plus intéressant de l'entretenir de l'histoire des littératures modernes de l'Europe au seizième siècle. Mais il faut considérer que nous vivons dans un temps où la critique littéraire ayant pour ainsi dire étouffé les autres branches de la littérature, on a tant perfectionné le genre de la critique, on y a mis tant de recherche, tant de finesse, tant de nuances, tant d'art, qu'il serait ridicule d'y toucher après les maîtres de l'art, et sans les suivre dans des délicatesses de détails que notre plan ne comporte pas. En fait de productions littéraires il n'y a, pour l'histoire générale de l'esprit humain, que les chefs-d'œuvre qui comptent; et rien de plus accidentel que l'apparition d'un chef-d'œuvre, à moins qu'il ne s'agisse de l'une de ces époques privilégiées où les chefs-d'œuvre se pressent tellement qu'il faut bien recourir à des causes générales pour l'explication du phénomène, et que le phénomène a des conséquences dont la généralité correspond à celle des causes qui le produisent. Le seizième siècle, en tant que siècle littéraire, n'est pas précisément dans ces conditions; tandis qu'on ne saurait lui contester l'honneur d'être, dans les temps modernes, le grand siècle des artistes, ni même l'honneur d'être à cet égard hors de toute comparaison. Des artistes comme Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël, qui sont à la fois géomètres et architectes, sculp-

teurs, peintres, poëtes, ingénieurs, physiciens, philosophes, et qui excellent dans des genres si différents, ne peuvent être plus spécialement de grands, d'incomparables artistes, que parce qu'ils vivent dans un temps et dans un pays où l'art captive de préférence les plus hautes et les plus complètes intelligences. Or, cela même constitue un phénomène historique de premier ordre, une singularité dont il n'y a pas précisément d'exemple dans le passé, et telle qu'on a tout motif de croire que le phénomène ne se reproduira plus. Il serait très-intéressant d'en chercher la raison : mais, dans la multitude des matières que nous avons la témérité d'aborder, il faut bien faire un choix et, s'il se peut, le choix le moins imprudent, à moins qu'il ne s'agisse de questions absolument inévitables, comme dans le chapitre qui va suivre.

CHAPITRE IV.

DE LA RÉFORMATION.

En remontant au-delà du moyen âge les lettrés de la Renaissance rencontraient l'antiquité païenne et l'antiquité ecclésiastique. Le retour à l'antiquité païenne était sans doute une cause d'affaiblissement des croyances chrétiennes; et une connaissance plus exacte de l'antiquité ecclésiastique ne permettait guère au catholicisme romain d'avancer, ni même de se maintenir dans les voies où l'avait jeté le moyen âge. Des tentatives de réforme et des réformes effectives dans une certaine mesure devenaient donc inévitables. Pour ce qui est d'une réforme radicale, au nom d'un christianisme primitif antérieur à la constitution de l'Eglise et sur lequel les documents historiques ne nous renseignent que bien imparfaitement, il n'y avait rien dans le mouvement de la Renaissance qui y fût directement favorable. Elle ne pouvait sortir, comme toute religion nouvelle ou radicalement renouvelée, que d'un accès d'enthousiasme, d'un entraînement populaire que d'ordinaire les sciences et l'érudition répriment plutôt qu'elles ne l'excitent. Bien des mouvements populaires de ce genre s'étaient produits dans le cours du moyen âge, et en général ils n'avaient pas eu l'aide des hommes de doctrine.

La révolution religieuse du seizième siècle a pourtant cela de remarquable, que les hommes qui la dirigent et qui se chargent d'enflammer les peuples, de catéchiser les grands, sont aussi des lettrés de la Renaissance, des hommes de savoir pouvant aller de pair avec les plus doctes de leur temps, et capables, grâce aux passions qui les animent, d'exercer comme écrivains, comme pamphlétaires, comme orateurs, une puissante action sur les langues modernes, en voie de culture et de progrès. Il est clair que le mouvement littéraire de la Renaissance, sans être par lui-même, tant s'en faut, une cause de ferveur religieuse et de réforme radicale dans la religion, a disposé un bon nombre d'esprits d'élite à goûter tout ce qui sent la nouveauté, l'opposition, l'indépendance. Voilà un secours qui avait manqué aux Patarins, aux Vaudois, aux disciples de Wicklef et de Jean Hus, et qui servait à merveille les réformateurs du seizième siècle.

Si, comme on a tant de motifs de le croire, la réforme protestante du seizième siècle doit rester la dernière des grandes crises religieuses, si c'est le suprême effort de l'amour passionné des choses invisibles, en tant qu'il est capable de soumettre à une nouvelle discipline des nations en corps, pour une suite indéfinie de générations, on ne saurait étudier trop curieusement les causes les plus profondes de ce grand phénomène dont aucune circonstance importante n'a pu échapper à l'histoire, à une date si rapprochée de nous. Tout doit s'expliquer ici par des causes naturelles : le protestantisme n'a pas même pu songer à canoniser ses fondateurs et ses martyrs, ni à entourer son berceau de légendes et de merveilles. C'est dans le secret du cœur humain qu'il faut chercher le principe des dévouements qu'il a suscités et des conquêtes qu'il a faites.

— Nous ne reviendrons pas ici sur la question tant dé-

battue du libre arbitre de l'homme et de la responsabilité de ses actes, quoique la question revienne sans cesse sous toutes les formes, et surtout de nos jours, où l'on pourrait croire que bientôt ce ne sera plus le juré, ni le juge, ni le bourreau, comme l'entendait Joseph de Maistre, mais le médecin *aliéniste* (le mot est nouveau ainsi que la chose) qui deviendra la clef de voûte de la société. Il faut bien que les difficultés ou les contradictions apparentes qui se trouvent dans la question humainement posée, se retrouvent, identiques au fond, dans la question telle que les théologiens la posent, malgré tout le soin qu'ils ont mis à se débarrasser du problème philosophique, en opposant l'ordre surnaturel ou l'ordre de la grâce à l'ordre naturel, la nature primitive et saine à la nature déchue ou corrompue dans sa source. Plus simple que le dogme chrétien, le déisme musulman n'a point creusé ces distinctions; et pourtant les théologiens musulmans, quand il y avait dans l'islamisme une théologie florissante, se sont heurtés contre les mêmes difficultés. Il en faut dire autant du judaïsme, au sein duquel la secte des Pharisiens tient pour la prédestination, tandis que les Saducéens, plus enclins à rationaliser la religion, tiennent pour le libre arbitre. Soit que la question se débatte entre philosophes ou entre théologiens, on a toujours lieu de remarquer ce fait singulier, que les doctrines qui semblent infirmer davantage les mérites de l'homme sont justement celles qui plaisent aux réformateurs et qu'embrassent les sectes réputées les plus austères : comme si un choix plus gratuit exigeait par réciprocité plus d'efforts et de sacrifices. On peut même dire que l'idée d'une telle réciprocité est la seule qui puisse dans l'avenir protéger les classes supérieures de la société contre la haine jalouse des classes qui s'appellent et qu'on appelle déshéritées. Ce n'est donc pas fortuitement que les controverses sur la grâce et sur la prédestination,

agitées en Occident dès la fin du quatrième siècle, ranimées au neuvième, s'y poursuivent pendant toute la durée du moyen âge, et finalement provoquent la plus grande révolution des temps modernes. Au dix-septième siècle, quand les théologiens commencent à se lasser, la question se sécularise en quelque sorte ; les philosophes s'en ressaisissent et la reprennent en sous-œuvre ; les Collins et les Bayle la discutent en sceptiques ; Leibnitz la traite dogmatiquement dans son livre de la *Théodicée* ou de la *justice divine*.

— Il faudrait admirer la profondeur du génie de Luther, s'il avait combiné son système de théologie en vue du succès de son entreprise de réforme ; mais ce sont bien plutôt les convictions du sectaire et l'orgueil du théologien qui ont provoqué chez lui les hardiesses et les emportements du réformateur ; et les convictions du sectaire venaient primitivement des frayeurs religieuses du jeune moine, du besoin qu'il éprouvait de se rassurer sur son propre salut. Quoi qu'il en soit, les moyens et la fin n'ont pas tardé à se mettre d'accord par la force de la situation, ainsi qu'il arrive dans les temps de crise, quand la foule n'attend que le signal d'un homme supérieur, qui lui-même n'échappe pas à l'entraînement général.

De quoi s'agissait-il principalement pour le gros des hommes que les systèmes de philosophie et de théologie ne touchent guère, et qui pourtant ont besoin de croire à la vertu et à la doctrine de leurs guides spirituels ? Il s'agissait de resserrer les bornes de la puissance ecclésiastique, ce qui regardait particulièrement les princes, les grands, les hommes de loi et d'épée, les lettrés et les savants, et surtout de faire disparaître les abus du ministère sacerdotal, qui scandalisaient davantage le commun des fidèles. Or, tout ce qui exalte la puissance de la foi et la gratuité de la grâce divine,

retranche du crédit et du pouvoir du prêtre, en diminuant l'opinion qu'on a du mérite des œuvres, de l'efficacité des cérémonies, des pratiques rituelles et sacramentelles qui constituent essentiellement le ministère du prêtre et donnent à sa personne un caractère sacré. Exiger absolument du plus humble fidèle une foi vive, un culte tout spirituel, c'était donc frapper au cœur l'institution cléricale et par suite toute la hiérarchie. Il n'y avait désormais dans le christianisme réformé sur cette base, plus de clergé, plus de prêtres au vrai sens du mot, mais seulement des prédicateurs et des docteurs comme il y en a dans l'islamisme, comme il y en a eu dans le judaïsme depuis l'extinction de la race sacerdotale. La condition de cette transformation du christianisme était un redoublement de ferveur et surtout de spiritualité dans la société laïque : seulement on pouvait prévoir qu'une fois la première ferveur passée, une pareille transformation serait un grand acheminement à la sécularisation complète de la vie sociale, puisque la religion elle-même, à vrai dire, se sécularisait, nonobstant l'antagonisme reconnu jusque-là entre le spiritualisme chrétien et la vie du siècle.

Quand on supprime ou qu'on diminue l'autorité du prêtre, il faut bien la remplacer par l'autorité de la loi, de la parole divine, du texte sacré. Le judaïsme et l'islamisme sont encore là pour témoigner de la corrélation nécessaire entre l'affaiblissement de l'autorité sacerdotale et le rehaussement de l'autorité scripturale. Un clergé qui se regarde comme investi en corps du droit d'enseigner, conserve respectueusement le texte sacré, le commente suivant la tradition autorisée, et ne le communique qu'avec discrétion au commun des fidèles. A n'en juger qu'humainement, il a parfaitement raison, surtout s'il ne s'agit pas d'un seul livre, donné primitivement et une fois

pour toutes, mais d'une collection de livres qui se sont succédé dans un long intervalle de temps, et qui n'ont acquis que les uns après les autres l'autorité canonique. Quoi de plus contraire à la logique ordinaire que de refuser à la tradition, à l'Église, toute autorité décisive en dehors du texte sacré, et de s'en rapporter à la tradition, aux décisions d'une Église ou d'une assemblée de pasteurs pour faire le triage des livres canoniques, pour garantir, au moins au degré qu'exige le but religieux, l'authenticité et la pureté du texte primitif, l'exactitude des versions mises entre les mains des fidèles! Quoi de plus difficile à admettre pour notre raison, qu'une brusque interruption dans les voies dont Dieu se sert; de manière qu'il n'y ait rien d'humain dans les livres antiques où s'est ourdie la première trame des croyances religieuses de l'humanité, rien de divin dans les écrits de tant de saints personnages qui nous ont transmis le flambeau de la doctrine religieuse! Il est vrai que la lecture répétée d'un même livre produit sur l'intelligence, à plus forte raison sur la foi et sur le sens moral, tels effets que des lectures immenses ne produiraient pas. — *Timeo hominem unius libri*; — *Multum legendum, non multa*... A coup sûr c'est un bon moyen de retremper la foi, que de s'abreuver à ses sources et d'entrer en communication directe avec ce vieux monde d'où notre monde est sorti. Mais le grave péril sera dans l'avenir, lorsque l'esprit de critique succédera au premier enthousiasme, et qu'au lieu d'un corps vivant, d'une Église qui pare ou amortit les coups portés à la foi, il n'y aura plus qu'un texte incessamment soumis aux dissections de l'exégèse.

— Du moment qu'ils sapaient l'autorité de l'Église, les premiers réformateurs qui façonnaient, sans s'en douter ou en s'en doutant, un nouveau christianisme occidental, auraient pu simplifier le dogme chrétien en rejetant

de leurs symboles tous les développements théologiques suscités jadis par les hérésies nées au sein du monde gréco-oriental. Plusieurs de leurs successeurs l'ont fait; ils n'ont pas cru devoir le faire, sentant bien que cela ne servait en rien leur œuvre principale et la contrariait plutôt par une sorte de tendance philosophique à diminuer la hauteur du dogme fondamental, celui du rachat par le sang du Christ. Au contraire, dans la partie des croyances chrétiennes qui est restée pour des causes que l'histoire explique, moins doctrinalement précisée, dans celles qui se rapportent à la vie future, les réformateurs n'ont point voulu des peines temporaires, de ce moyen terme dont la raison et la faiblesse humaines s'accommodent si bien, et qui avait acquis tant d'importance pratique dans le catholicisme du moyen âge. Une rigueur dogmatique en apporte une autre et peut pendant un temps consolider un système, sauf à provoquer plus tard une réaction générale contre les rigueurs, laquelle compromet le système tout entier.

Enfin, la conséquence logique des principes de la réformation, et la plus sensible aux yeux des peuples, devait porter sur le sacrement par excellence et sur la manière de le proposer au culte des fidèles. Il y avait là sujet à bien des subtilités, à bien des variétés ou à bien des variations dans la définition dogmatique : mais en ce point le sens populaire ne pouvait manquer de l'emporter sur la subtilité des théologiens. Du moment qu'on diminuait le mystère et qu'on supprimait ou qu'on marchandait les marques d'adoration extérieure, on sollicitait les peuples à ne voir dans le sacrement qu'un rite, un symbole, un signe. La foi intérieure était tout; le système se complétait. En ce sens l'on peut dire que toutes les sectes protestantes étaient destinées à devenir finalement zwingliennes ou sacramentaires, à dépasser même en cela le rigide calvinisme,

nonobstant toutes leurs répugnances ou leurs dissidences originelles.

— Luther aurait pu, comme le souhaitait le doux et savant Mélanchton, pousser moins loin la hardiesse et la fougue, rompre moins violemment avec la tradition et l'ordre établi : par contre il aurait pu faire encore plus complétement table rase, se montrer logicien plus systématique, novateur plus radical, et devancer en cela le puritanisme calviniste, ou même aller encore plus loin et pactiser avec les fanatiques que sa parole soulevait dans les rangs populaires, et pour lesquels il s'est montré si dur. C'était affaire de tempérament ou de ménagements pour les circonstances ; c'était la part du hasard. Mais la force des choses poussait au régime calviniste, à un christianisme biblique et puritain, aussi peu ecclésiastique que possible, comme au type normal de la nouvelle réforme ou plutôt de la nouvelle religion. Toutes les sectes, toutes les Églises moins radicalement réformées sont plus vite tombées dans la tiédeur, dans le formalisme, dans l'esclavage des pouvoirs civils, ont perdu de leur vitalité expansive ou ne se sont soutenues qu'en cessant d'attacher de l'importance aux points de dogme ou de rite qui les particularisaient. Toutes les sectes qui ont dépassé en radicalisme la réforme de Calvin n'ont entretenu la ferveur religieuse qu'à condition de se fractionner à l'infini et de se remplacer continuellement les unes les autres. Elles ne sont point parvenues à fonder une religion proprement dite, une de ces grandes disciplines religieuses qui se soumettent des nations en corps, atteignent à une durée séculaire, en ralliant autour de leur bannière, par la force d'une tradition qui s'établit à nouveau, une fois la crise passée, la foule des esprits chancelants, incertains ou incapables de se décider sans l'aide de la tradition et des exemples domestiques. En résumé, si Luther est le chef d'une révolte, le génie de

Calvin a créé un type organique vraiment nouveau, capable de vivre et de se perpétuer longtemps par les lois de son organisme. Supprimez le génie de Calvin, laissez l'esprit puritain sans législateur, et une cléricature luthérienne, anglicane, à la dévotion des princes, se reconstituera bientôt, à moins que l'on n'arrive à un pêle-mêle de petites communautés religieuses comme aux Etats-Unis. Cela revient à supprimer dans l'histoire de l'Europe les Etats-Généraux des Provinces-Unies et les Communes d'Angleterre.

Dans le monde protestant, le calvinisme confessionnel, officiel ou orthodoxe (comme on voudra l'appeler, en prenant ces épithètes dans un sens relatif) est le dernier refuge, la dernière citadelle du christianisme dogmatique : de sorte que, si cette citadelle se rendait, il ne resterait qu'un rationalisme chrétien qui ne serait plus un christianisme dogmatique, ou de petites congrégations vivant d'enthousiasme, de piété plutôt que de dogmes, et trop peu cohérentes pour constituer une Église capable de résister aux progrès de l'indifférence religieuse. Bien des esprits, à la fois indépendants et religieux, qui n'auraient su comment concilier sous la discipline catholique leur philosophie et leur religion, et qui n'auraient conservé qu'une vague religiosité, privée d'appui dogmatique, sont restés chrétiens grâce à Calvin. Voilà, dans l'ordre purement religieux, le prix de tant de sang versé et de tant de déchirements douloureux.

— La réforme protestante ne pouvait manquer de provoquer une réaction et aussi une contre-réforme catholiques. « Ce fait, dit un judicieux écrivain protestant (1), est tout aussi digne de remarque que l'enthousiasme causé

(1) Hallam, *Histoire de la littérature de l'Europe*, trad. par Borghers, t. II, chap. 2.

par la réformation elle-même, quoique, en raison de sa nature plus négative, il n'ait pas fixé l'attention au même degré. Ceux qui voient éclater de grandes révolutions dans l'ordre politique ou religieux, se persuadent difficilement que le torrent débordé peut être arrêté dans son cours, qu'une pause d'indifférence peut survenir, peut-être bien soudainement, ou qu'une réaction peut ramener, à peu de chose près, les mêmes préjugés et les mêmes passions qu'on avait abjurés. Cependant ces sortes de réactions se présentent plus d'une fois dans les annales du genre humain, mais jamais sur une plus vaste échelle que dans l'histoire de la réformation... Cette grande réaction de la religion papale, après le choc qu'elle avait reçu dans la première partie du seizième siècle, est une leçon qui devrait nous délivrer pour toujours de ces prédictions téméraires qui frappent si souvent nos oreilles... En 1560, il n'était sans doute pas un protestant en Europe qui ne s'attendît à la chute prochaine du papisme... Le mouvement qui a, de nos jours, entraîné tant de peuples vers les idées démocratiques, n'a été ni aussi rapide ni aussi général que le fut vers cette époque le changement de religion. Il est important autant qu'intéressant de voir quelle force arrêta ce courant. Nous reconnaîtrons volontiers la prudence, la fermeté, l'unité de système qui distinguèrent toujours la cour de Rome, la discipline de sa hiérarchie, la sévérité de lois intolérantes et la rigueur de l'Inquisition, la ferme adhérence de plusieurs grands princes à la foi catholique, l'influence des jésuites sur l'éducation... Mais il faut bien reconnaître qu'il y avait aussi dans cette religion un principe de vitalité, indépendant de sa force extérieure. A côté de ses pompes mondaines, de son relâchement de morale, il y avait toujours eu un zèle et un dévouement plein de ferveur. Ce pouvait être superstition dans les masses, fanatisme dans le petit nombre; mais l'un et l'autre

impliquent des qualités qui, tant qu'elles existent, rendent une religion indestructible... »

Ce que nous disions tout à l'heure dans le sens de la réforme, il faut le dire dans le sens de la contre-réforme catholique. Les types bâtards, indécis, tolérables dans les choses humaines, ne le sont pas dans les choses divines. Ce n'était point avec une orthodoxie schismatique comme celle de Henri VIII, ni avec un patriarche, ni avec un saint-synode à la façon moscovite ou byzantine, ni même en revendiquant pour une Église nationale des franchises particulières, qu'on pouvait combattre efficacement le protestantisme, mais bien plutôt en renforçant la constitution monarchique de l'Église universelle, en opérant par en haut, avec une prudente réserve, les modifications et les concessions devenues nécessaires. Le premier soin était d'aviser à ce qu'on appelait depuis longtemps déjà la réforme du chef et des membres, en faisant disparaître les grosses pierres d'achoppement, les scandales les plus choquants. Ne confondons pas cependant le pansement et la guérison d'une plaie tout extérieure avec l'art, bien autrement difficile, de régénérer à leur source les forces vitales. Après tout, la réforme de la papauté et de la haute Église, que l'on n'a guère vu se consommer que de nos jours à la suite d'une autre crise, est restée pendant deux siècles assez imparfaite, ce qui n'a pas empêché le catholicisme de se retremper. Même au dix-septième siècle, la cour de Rome n'était pas pour le catholique un spectacle précisément édifiant, et à Paris les mœurs d'un Gondi ou d'un Harlay affligeaient les âmes pieuses sans les détourner de leur voie. L'idée, tout à la fois chrétienne et philosophique, que les grandes charges sont un grand péril, et qu'il faut respecter la puissance établie de Dieu en en plaignant les fragiles dépositaires, cette idée suffisait chez les classes éclairées pour empêcher que la cause de la religion

ne fût compromise par les torts de ses ministres ; et pour les classes populaires, il suffisait que le raffermissement de la discipline eût effectivement ramené la décence des mœurs dans le clergé inférieur, le seul avec qui la multitude eût commerce.

Après le raffermissement de la discipline, il s'agissait de revenir sur de trop grandes concessions faites dans la pratique aux instincts de la superstition populaire, en proscrivant plus sévèrement les pratiques superstitieuses là où elles choquaient davantage, et en s'attachant à montrer que l'enseignement dogmatique n'en était pas responsable. Cela ne présentait pas de grandes difficultés, vu l'essence du dogme chrétien ; et le dogme sauf, la politique, la philosophie même pouvaient s'accommoder d'une certaine latitude dans les concessions à faire aux goûts et aux habitudes des peuples.

Arrivons donc à ce qui est dans le catholicisme le principe vraiment générateur de la vie spirituelle et de la foi agissante. A l'accablante alternative de l'élection et de la réprobation absolues, le catholicisme oppose la diversité des grâces et des œuvres, sous l'unité de gouvernement. Faire avancer dans la perfection des âmes choisies, est un art qui prend le nom de *direction :* trouver, sans heurter de front l'ancienne discipline, tous les adoucissements que réclament les conditions de la vie du monde est l'objet d'une science qui prend le nom de *casuistique*. Le directeur réprimera par la doctrine les écarts de l'imagination et du zèle : le casuiste pourra être indulgent pour les autres, à condition d'être sévère pour lui-même. Rien ne se prête mieux que le dogme catholique à l'avancement dans une voie de direction spirituelle, qui n'a d'ailleurs rien d'incompatible avec une dévotion aisée et aimable. L'amour divin, continuellement excité par le renouvellement continuel du divin sacrifice, se répand en œuvres charitables

auxquelles, dans leur pieuse candeur, des âmes s'attachent parce qu'elles ne se croient pas appelées à une perfection plus haute, et qui sont pour nos yeux profanes les vraies ou du moins les plus solides preuves de la perfection.

— Sous un régime monarchique, les meilleures réformes sont celles dont le gouvernement prend l'initiative et la direction; de sorte que, si l'établissement catholique avait été une monarchie purement spirituelle, le mieux aurait été de s'en remettre à la papauté pour trouver la nouvelle assiette du catholicisme, alors si fortement ébranlé. Mais la papauté ne pouvait si subitement se débarrasser de ses ambitions et de ses soucis temporels; au seizième siècle elle était surtout à l'extérieur un pouvoir politique; et les hommes d'État, absorbés dans les expédients et les affaires, n'ont guère le loisir de se mettre en quête d'un idéal politique, moins encore d'un idéal religieux. Ce que nous disons de l'Église maîtresse, il faut le dire à plus forte raison des Églises nationales et de leur prélature mondaine.

Il avait été loisible à un homme supérieur tel que Calvin, travaillant sur table rase dans le cabinet, comme une sorte de Sieyès anticipé, de se faire le législateur des prédicants ses confrères, qui avaient une cause à gagner et rien à perdre : la catholicité du seizième siècle ne se prêtait pas à une semblable domination, et un autre saint Bernard n'aurait pu y exercer l'ascendant du saint Bernard du douzième siècle. Moins encore y avait-il place pour un restaurateur laïque, à la façon de Joseph de Maistre. Le monde catholique a vu au siècle suivant, à la tête de l'épiscopat français, le plus beau des génies chrétiens, celui qu'on a appelé le dernier des Pères de l'Eglise, et qui est en effet un Père de l'Eglise, en ce sens au moins que l'idéal de la société chrétienne est conçu par lui sous Louis XIV, tel qu'il aurait pu le concevoir sous les Valentiniens et les Théodoses. Or, plus on y regarde de près, plus on se con-

vaine que Bossuet, si admiré avec raison de ses contemporains et de la postérité, n'a exercé effectivement la puissance, ni d'un réformateur, ni d'un restaurateur. Les yeux tournés sur le passé, fermés sur un avenir si rapproché, il a tracé les plans d'une grandiose architecture, restée sur le papier. Supprimez Bossuet, et il y aura dans le trésor de l'esprit humain des magnificences de moins, sans que l'histoire du catholicisme en soit notablement changée.

Ce que l'autorité du génie individuel, non plus que celle des pouvoirs établis ne pouvaient faire, il n'est pas surprenant qu'un ordre, un corps, une milice presbytérienne librement enrôlée, soumise à la plus exacte discipline, au plus parfait renoncement de la personnalité humaine, ait entrepris de l'accomplir et y ait réussi dans la mesure du possible. Il fallait seulement s'attendre à ce qu'en devenant un corps et un corps d'élite, la milice en question ne fût pas exempte des défauts, des passions, des vices de l'esprit de corps, et à ce qu'il lui arrivât comme à toute milice fortement organisée, comme à tout ce qui fait État dans l'État, de mêler l'intérêt de corps à l'intérêt d'État, au point de prendre souvent l'un pour l'autre. Elle devait causer aux autres ordres religieux, au clergé séculier, à l'épiscopat, parfois à la papauté elle-même, des jalousies et des ombrages, sans parler de l'antipathie qu'éprouvent naturellement pour les maximes de l'obéissance passive tous ceux qui ne sauraient se résoudre à sacrifier absolument leur indépendance, même dans l'intérêt de leurs croyances religieuses.

Donc le type jésuitique, si facile à reconnaître dans ce qui précède, avait à user par le frottement et les collisions beaucoup d'écailles, à se débarrasser de bien des alliages, avant que de devenir purement et simplement le type du catholicisme moderne. Nous ne dirons pas du néo-catholicisme, puisque ce mot est pris aujourd'hui dans un sens tout différent. Il fallait que l'ex-

périence eût fait avorter bien d'autres essais, condamné bien d'autres systèmes. Il fallait que, par le cours du temps, les diverses puissances ecclésiastiques eussent à peu près perdu leurs attaches temporelles qui leur créaient des intérêts à part ; et que de son côté l'ordre des jésuites, broyé par les révolutions, se vît obligé de renoncer à exercer désormais une influence dans l'Église et dans le monde, autrement qu'à titre de représentant des intérêts généraux de la catholicité. Cette phase finale est arrivée ou bien peu s'en faut ; et les jésuites l'emportent dans le monde catholique, non point à cause de la puissance qu'ils possèdent ou qu'ils ont possédée (ce n'a été pour eux qu'une cause de retard dans le succès), mais parce qu'ils ont eu en effet le mérite de concevoir dès l'origine un type approprié aux nouvelles conditions du monde et du catholicisme.

De là un contraste frappant entre les destinées de la réforme protestante et celles de la contre-réforme catholique. Car la réforme protestante atteint presque d'emblée, dans Calvin, à ce qu'on peut appeler sa perfection relative ; et le cours du temps, en émoussant toutes les aspérités du dogme austère qui servait de rempart au système, l'a livré quasi sans défense aux infiltrations journalières du rationalisme : tandis que le temps a dû et doit encore, à moins de grandes fautes de conduite, exercer plutôt sur la contre-réforme catholique une action purifiante, en amortissant les intérêts humains, en dégageant l'idée religieuse des mélanges propres à la compromettre.

— Pour mieux juger du contraste entre la réforme protestante et la réaction catholique, il faut les suivre sur le terrain des missions et sur celui de l'éducation, ces deux œuvres éminemment sociales. Aux yeux du catholique, la découverte du Nouveau Monde et de tant de

contrées de l'ancien monde, auparavant ignorées ou inaccessibles, est la compensation ménagée par la Providence, afin de dédommager l'Église par de nouvelles conquêtes des pertes que lui cause la défection d'un si grand nombre de ses enfants. Pour le philosophe, c'est la conjoncture critique qui achèvera de donner la mesure de la vertu civilisatrice du christianisme et de son aptitude à se soumettre, sans altération essentielle de ses principes, des races manifestement inférieures, ou à pénétrer chez des nations dont la civilisation date de loin, mais qui diffèrent tant par les mœurs, les traditions et les idées de celles au sein desquelles le christianisme a pris naissance ou s'est définitivement constitué. Avec un pareil agrandissement des idées anciennes d'universalité ou de catholicité, le régime des grandes assemblées devait rencontrer pour longtemps de nouveaux obstacles, et il ne se pouvait guère que les chefs spirituels de chrétientés si lointaines, dans des conditions si exceptionnelles, fussent autre chose que les délégués ou les vicaires d'un évêque universel. En d'autres termes, de même que, chez les peuples barbares du nord de l'Europe, le succès des missions venues de Rome, directement ou par contre-coup, avait amené la constitution du catholicisme du moyen âge, ainsi, nonobstant l'étude renaissante des antiquités ecclésiastiques, les missions de l'âge moderne impliquaient le triomphe de la doctrine ultramontaine sur le gouvernement de l'Église, triomphe d'autant plus assuré que la doctrine, pour cette fois, se montrerait mieux dégagée des intérêts temporels.

L'institution et les succès divers des missions lointaines ne rendaient pas moins évidentes, d'une part la nécessité des accommodements pratiques comme les jésuites l'entendaient, si l'on voulait gagner au catholicisme romain, ici des lettrés chinois et là des Peaux-Rouges,

d'autre part la nécessité du célibat et d'un ascétisme militant chez les missionnaires. Un Vicaire de Wakefield, le digne père d'une nombreuse famille, ne se laisse pas transporter à peu de frais, avec ses enfants et sa provision de bibles, dans le cottage qu'on lui a bâti à la porte de Canton ou aux îles Sandwich; et il ne court pas volontiers le risque d'être rôti et mangé par des sauvages, ou coupé en dix mille morceaux par ordre d'un mandarin de première classe. C'est le métier du missionnaire catholique, comme c'est le métier du soldat de se faire tuer sur la brèche. Aussi les missions catholiques et particulièrement celles des jésuites étaient-elles pour l'Europe une source d'édification et d'instruction, lorsque le protestantisme, encore dans toute sa ferveur, semblait se réserver pour ses saints, pour ses élus, et abandonner à leur sort, par une suite assez logique du dogme de la prédestination, ceux qui ne paraissaient point désignés pour faire partie du troupeau choisi. Depuis, les rôles ont changé. Les nations protestantes, devenues riches et puissantes, ont pu, sans imposer à personne des sacrifices surhumains, faire de grands et louables efforts pour la diffusion des croyances chrétiennes dans ce qu'elles ont de plus fondamental. Avec une facilité croissante pour les concessions dogmatiques de la part du protestantisme, une grande partie des obstacles à leur propagation se trouvent levés, là surtout où le christianisme ainsi simplifié n'a à détruire qu'une couche de superstitions primitives, et ne se trouve pas en face de systèmes religieux qu'on pourrait dire invétérés. Le rotestantisme a fait mieux ou autrement, comme on voudra l'entendre : il s'est attaché surtout à coloniser et à developper merveilleusement, aux dépens des races inférieures, la fécondité de ses populations coloniales; au point de donner lieu de conjecturer qu'un jour viendra où il aura sur le catholicisme l'avantage du nom-

bre, par des causes de l'ordre naturel, dont l'action constante semble devoir l'emporter à la longue sur les accès de ferveur et de dévouement héroïque.

— Le protestantisme était sorti des Universités du Nord et il avait fait du prêtre un docteur : c'était une raison bien suffisante pour que le gouvernement de l'Eglise catholique se méfiât désormais de l'institution universitaire et recourût à d'autres moyens pour s'assurer la haute main sur l'éducation de la jeunesse. Or, remarquons que l'épiscopat, très-propre dès lors à patroner et à surveiller dans chaque diocèse les petites écoles, ce que nous nommons aujourd'hui l'enseignement primaire, l'était beaucoup moins à prendre la direction de l'enseignement des humanités, de la philosophie, des sciences, de ce qu'on appelle maintenant l'enseignement secondaire et supérieur. Il faut, pour choisir ou former le personnel d'un tel enseignement, pour classer, répartir, promouvoir les sujets selon leurs talents, pour les réformer au besoin ou leur trouver d'autres emplois, des corps dont l'action s'étende sur de vastes circonscriptions, et dont les membres aient moins d'inamovibilité qu'on n'en accordait au clergé du second ordre, alors que ses fonctions étaient réputées des bénéfices viagers. Une congrégation de *réguliers*, dont les membres sont en majorité voués à l'enseignement, tout en pouvant recevoir d'autres destinations, se trouve dans de bien meilleures conditions administratives et financières qu'une corporation laïque ou que des prêtres séculiers, accidentellement distraits du service paroissial qui est le fond de leur état. Aussi, à partir de la réforme protestante, voit-on toutes les nouvelles congrégations qui se forment au sein du catholicisme, se proposer comme but ou comme le moyen le plus ostensible d'influence, la dispensation de l'enseignement de collége; et les jésuites surtout obtiennent sur ce terrain particulièrement favo-

rable des succès si marquants, qu'ils éclipsent tous leurs rivaux. Malgré cela, l'expérience a bien montré que, dans les conditions des sociétés modernes il ne peut plus être question, comme aux vieux âges du monde, de façonner les générations au gré des instituteurs, et de faire de la pédagogie un moyen de gouvernement. En ce genre comme en d'autres la société accepte les services plus ou moins intéressés qu'on s'offre à lui rendre, sans donner en échange ce qu'on attend d'elle. Les jésuites en ont particulièrement fait l'épreuve. Au point de vue de la grande politique de l'ordre, leurs colléges leur ont servi à se bien recruter, à démêler et à attirer à eux des sujets utiles, mais voilà tout. Le monde a profité de ce que leur institution pédagogique lui semblait offrir de bon et de commode, sans épouser pour cela leur doctrine et leurs intérêts. Les succès mêmes qu'ils obtenaient sur le terrain de l'éducation leur sont devenus nuisibles, en les rendant plus confiants, et par suite plus remuants et plus ambitieux. Maintenant il n'est plus question de savoir si l'éducation de la jeunesse sera remise à tel corps, mais si cette branche des institutions sociales subira, la dernière de toutes, une sécularisation complète. Au seizième siècle il ne pouvait être question de sécularisation complète, pas plus pour la matière de l'éducation que pour celle du mariage, pas plus chez les protestants que chez les catholiques. Seulement le magistrat ecclésiastique, en se sécularisant lui-même davantage ou en se soumettant davantage au pouvoir civil dans les pays protestants, affectait indirectement par cela même d'une sécularisation plus grande toutes les choses sur lesquelles sa juridiction continuait de s'étendre, et notamment l'instruction publique.

CHAPITRE V.

DE LA CARTE RELIGIEUSE DE L'EUROPE, A LA SUITE DE LA RÉFORME.

Si la carte religieuse de l'Europe était en grand ce qu'est en petit la carte religieuse de la Suisse, de la Souabe et de l'Alsace, il ne faudrait voir dans son tracé que la marque d'accidents fortuits, comme ceux qui ont dispersé çà et là les îles d'un archipel volcanique, en leur donnant des contournements bizarres. L'histoire aurait dit son dernier mot, quand elle aurait rapporté les menues circonstances, les fantaisies de princes, de seigneurs ou de bourgeois, qui ont fait prévaloir, ici la vieille religion, là les opinions nouvelles, parmi des populations d'ailleurs sensiblement homogènes pour le fond des mœurs, du langage et des traditions. Les légères différences qu'on observe actuellement seraient l'effet, non le principe de la diversité des cultes; et l'on trouverait là un remarquable exemple de ces distinctions destinées selon toute vraisemblance à ne s'oblitérer jamais entièrement, quoique primitivement déterminées par des causes légères, qui n'ont rien d'inconnu ni de mystérieux, et où se montre bien le jeu du hasard.

Ailleurs où la frontière religieuse est devenue une frontière politique, par suite de l'alliance intime de la politique

avec la religion, comme à la ligne de contact des Pays-Bas catholiques avec les Pays-Bas protestants, l'on conçoit sans peine qu'elle a dû prendre plus de régularité. Après des luttes acharnées et des réactions violentes, le départ s'est opéré : chaque religion, en repoussant sa rivale, a pris ses positions, ses cantonnements ; et comme la guerre ne peut pas durer toujours, il a bien fallu finir par trouver une ligne de défense, une position d'équilibre. La durée et l'intensité de la lutte ont fait disparaître les menus hasards, les irrégularités de détail ; et une séparation nette, que n'expliqueraient pas suffisamment les dispositions antérieures des populations, s'explique par les conditions de l'équilibre final. C'est une question d'histoire et de géographie politiques plutôt que d'ethnographie.

Sur une plus grande échelle et quand on embrasse le système européen, la même question se pose tout autrement. Si la famille des peuples latins s'est à peine laissé entamer par le protestantisme, si les populations teutoniques et scandinaves ont si vite et si facilement répondu au cri d'indépendance ou de réforme parti de chez elles, ce ne peut être par hasard, ni par des causes où la politique et les passions des princes ou des grands aient autant de part que le génie et le tempérament des peuples. Quelques historiens catholiques pouvaient encore au dix-septième siècle mettre de bonne foi sur le compte des amours de Henri VIII la rupture de l'Angleterre avec Rome : aujourd'hui il y aurait de l'enfantillage à se payer de telles explications. Est-ce que la nation anglaise n'a pas assez montré, dans le cours de deux siècles, que la réforme était pour elle une œuvre nationale, qu'elle entendait soutenir au besoin contre toutes les connivences et les ruses de ses gouvernants? Le calvinisme puritain ne s'est-il pas soumis l'Ecosse malgré la famille régnante et malgré l'influence anglaise qui tendait à y opérer une réforme

ecclésiastique moins radicale? La rivalité politique des Etats scandinaves et leurs troubles intérieurs les ont-ils empêchés d'embrasser presque sans secousse le protestantisme et d'arrêter court toute tentative de restauration catholique? Evidemment les peuples de souche teutonique ont été poussés d'instinct vers la nouvelle religion. Mille ans auparavant, la défaite de l'arianisme leur avait fait manquer l'occasion d'avoir un christianisme à eux, libre de la domination de Rome, de ses rites et de sa hiérarchie : le moment s'offrait de prendre leur revanche, et il était bien naturel qu'ils la prissent, quand ils se sentaient capables de jouer désormais par eux-mêmes un si grand rôle dans le monde civilisé.

Est-ce à dire qu'il suffisait qu'une ville, un canton parlât quelque dialecte teutonique, pour qu'il fût dans sa destinée de suivre en religion les opinions nouvelles? Outre que cette conclusion, d'une rigueur brutale, est démentie par l'histoire, elle répugne trop à la juste idée qu'on doit se faire de la nature et des forces respectives des causes en présence. Si celles qui poussaient à la réforme religieuse avaient eu toute l'intensité qu'on leur a souvent attribuée, elles n'auraient pas manqué de l'emporter sur des variétés de races et de climats, telles qu'en offrait l'Europe du seizième siècle; ainsi qu'on en peut juger de nos jours, en pleine civilisation moderne, en voyant le chemin qu'y font partout d'autres innovations et d'autres réformes. Et d'un autre côté, le prosélytisme chrétien aspire trop essentiellement à l'universalité, fait trop complétement abstraction, en théorie du moins, de tout ce qui vient de la chair et du sang, de tout ce qui tient au monde périssable, pour qu'un drapeau national y puisse devenir ouvertement le drapeau d'une secte, pour que les démarcations des communions religieuses s'y taillent exactement sur le patron des démarcations ethniques et politiques. Les ca-

ractères de race ne peuvent être en pareil cas qu'une influence qui prédispose et non une cause qui détermine : l'action manifeste dans l'ensemble et dans les grands traits du phénomène, se dérobe dans les exceptions et les irrégularités de détail.

— La statistique a ses procédés pour faire avec des chiffres la part des influences générales et celle des irrégularités accidentelles : nous avons ici à nôtre disposition un autre procédé d'analyse qui, pour avoir le tort de paraître plus subtil, n'en est pas moins sûr. Si le type teutonique a acquis dans le milieu protestant ses qualités éminentes, les plus nettes, les plus accentuées, les plus capables d'influence, tout ce qui constitue sa perfection relative, il faut bien qu'il y ait une secrète et foncière convenance entre le tempérament de la race et le mode d'éducation religieuse, une harmonie interne et organique qu'on devrait reconnaître, lors même que des influences externes, accidentelles de leur nature malgré l'étendue de leur sphère d'action, donneraient dans un relevé statistique la supériorité numérique au culte catholique sur le culte protestant. Pour être fréquente et même habituelle, l'altération d'un type organique n'en reste pas moins une altération; et pour juger des vraies qualités d'un type, il faut les observer sur des exemplaires de choix. Or, que l'on parcoure la liste des hommes supérieurs en tout genre que l'Allemagne a produits et qui ont fortement agi sur le monde : à quelle portion du sol germanique trouvera-t-on qu'ils appartiennent en immense majorité? Est-ce à l'Allemagne catholique ou à l'Allemagne protestante? A part des casuistes, des controversistes et des hommes de guerre, quels sujets de premier ordre sont sortis des colléges des jésuites allemands? Pour un Winckelmann qui se fait catholique et abbé en se naturalisant Romain et antiquaire, pour un converti douteux comme Schelling, quels noms que ceux de Leibnitz, de Kant, de

Gœthe, de Schiller, des Humboldt et de tant d'autres qui n'étaient pas sans doute des protestants bien zélés, mais quiavaient reçu l'éducation protestante! Pour un catholique de naissance tel que Pope ou un converti aussi douteux que Dryden, que d'hommes illustres l'Angleterre n'a-t-elle pas produits dans les sectes diverses du protestantisme! La Suède et la Hollande n'ont-elles pas eu leurs époques de gloire quand elles étaient regardées comme les colonnes du protestantisme; et aujourd'hui même, dans un temps de tiédeur religieuse, l'Angleterre et la Prusse ne rattachent-elles pas à une sorte d'hégémonie protestante leurs prétentions politiques? Les faits en se déroulant ont mis en pleine évidence ce que jadis les hommes qui ont pris le plus de part aux luttes religieuses ne pouvaient que pressentir instinctivement, à savoir l'influence que devait exercer sur la civilisation générale une institution religieuse directement façonnée par la race et pour la race dont les destinées seraient dorénavant si étroitement liées aux destinées même de la civilisation.

— De tous les pays de langues teutoniques, l'Allemagne proprement dite est celui où l'ancienne religion s'est le mieux défendue, a gardé ou plutôt recouvré lors de la grande réaction catholique le plus de puissance politique et d'extension territoriale; et la cause de cette singularité saute aux yeux, sans qu'il soit besoin de remonter, comme quelques-uns l'ont fait, jusqu'aux temps de la domination romaine ou jusqu'aux guerres des Franks de Charlemagne et des Saxons de Witikind. Il ne faut pas la chercher ailleurs que dans la constitution de ce saint-empire romain, qui donnait au chef de la féodalité germanique le pape pour consécrateur, et pour électeurs sept princes, dont trois archevêques Cette situation s'est compliquée du rôle extérieur, de l'ambition et du caractère propre des princes de la Maison d'Autriche : mais, au lieu d'un Charles-Quint,

l'empereur eût été un Frédéric II (nous voulons parler du Hohenstaufen et non de son homonyme de Potsdam) que la situation serait restée au fond la même. L'empereur ne pouvait conserver sa suzeraineté sur l'Italie, la Lorraine et les Pays-Bas, sa primauté entre les princes chrétiens, invoquer au besoin les secours de toute la chrétienté contre le Turc, en même temps qu'il se poserait comme le chef d'une Église allemande, schismatique et hérétique. Par la nature des institutions politiques et nonobstant toutes les tendances de race, le parti protestant en Allemagne ne pouvait donc être alors qu'un parti d'opposition, visant à l'affaiblissement de l'unité et de la nationalité germaniques ; une ligue de princes et de hauts seigneurs, toujours disposés à faire avec le chef de l'empire leurs accommodements particuliers, ou à s'appuyer contre lui des troupes et des subsides d'un protecteur étranger.

— Ceux mêmes qui n'accorderaient pas volontiers que le protestantisme convenait naturellement aux nations teutoniques, seront probablement d'avis qu'il ne pouvait convenir à des Espagnols, ni à des Italiens. Que l'on se figure à la place de Philippe II un autre prince flamand penchant du côté des nouvelles opinions et les favorisant secrètement, malgré son titre de roi catholique, pense-t-on que les moines et le peuple de Madrid, de Sarragosse s'en seraient mieux accommodés que le peuple de Londres d'un roi papiste? Quel gentilhomme castillan ou arragonais n'eût été ravi de tirer l'épée contre les hérétiques? Croit-on que le gouvernement de Venise, si peu bigot qu'il fût, et tout disposé qu'on l'a vu à résister à la Cour de Rome en s'aidant de la plume semi-protestante d'un Fra-Paolo, aurait osé remplacer la messe par le prêche? On a vu des lettrés italiens, en assez grand nombre, émigrer au seizième siècle pour cause d'opinions religieuses, et un Italien donner son nom à la plus hardie des nouvelles

sectes ; comme depuis on a vu des Italiens de la classe lettrée très-avancés dans le sens d'autres idées novatrices, sans qu'elles fussent devenues pour cela vraiment populaires. Dans le groupe des nations latines on ne voit donc que la France dont il semble qu'à certains moments le parti pouvait être douteux, ou au sein de laquelle les partis auraient pu se balancer, de manière à déterminer une scission territoriale, avec frontières continues ou sous forme de cantonnement sporadique. Il est même fort vraisemblable, d'après l'exemple de la Suisse romande, que quelque chose de pareil aurait eu lieu, sans les progrès qu'avait déjà faits aux siècles précédents l'unité française. Pour ne parler que de la France royale, il faut convenir que, si un pur hasard avait décidé de sa bannière religieuse, jamais hasard n'aurait eu sur les destinées de la France et de l'Europe une plus capitale influence.

Après la réaction catholique et tridentine, après la Saint-Barthélemy et la Ligue, quand toutes les positions étaient tranchées et toutes les passions excitées, il ne pouvait certainement pas être question en France du triomphe du protestantisme, ni même de son cantonnement par masses. Aussi le plus solide argument du Béarnais consistait-il à faire remarquer combien il était peu raisonnable de supposer à une poignée de protestants la prétention d'opprimer les catholiques, alors que les catholiques, en si grande majorité, ne pouvaient avoir raison de la minorité protestante. Il tenait aux catholiques zélés et aux politiques, avec bien plus de verve, d'adresse et même de bonne foi, le langage que son petit-fils Jacques II aurait un jour à tenir aux Anglais protestants. Restait, en Angleterre comme en France, la question de savoir si l'esprit de tolérance ou, si l'on veut, d'indifférence religieuse, avait fait assez de progrès pour qu'il y eût lieu d'espérer qu'on maintiendrait, vis-à-vis de la nation avec son Église établie,

le roi avec sa chapelle privée, ainsi qu'on l'a vu dans le petit pays de Saxe, depuis que l'ambition d'être roi de Pologne y a converti le prince au catholicisme, et de nos jours en Belgique, sous la royauté élue d'un prince de Cobourg. Mais les Anglais ne se mènent pas comme des Saxons de la Saxe, et le très-moderne roi des Belges n'avait pas à compter avec la tradition de Reims, n'avait nulle prétention au titre de fils aîné de l'Eglise. Henri IV n'a pas cru qu'une telle solution fût possible, les plus sages parmi ses conseillers protestants ont été du même avis, et sans même s'autoriser de l'exemple de Jacques II les moins catholiques de nos modernes historiens sont d'accord pour lui donner raison. La fondation d'une dynastie bourbonnienne était au prix d'une abjuration. A supposer que ses victoires, ses grandes qualités et la lassitude du parti ligueur lui eussent permis de se maintenir, quoique huguenot, il y aurait eu après lui une reprise d'armes, jusqu'à ce que la force des choses eût amené une combinaison plus stable.

Ainsi la question est ramenée à celle de savoir si, un demi-siècle plus tôt, au temps du premier entraînement, en supposant par exemple à François Ier les inclinations d'une reine de Navarre ou d'une duchesse de Ferrare, ses sœur et belle-sœur, il aurait pu être le Henri VIII de la France, gagner des prélats peu scrupuleux, des moines las de leur froc, des seigneurs fort disposés à s'accommoder des biens d'église, et jeter la France ou une grande partie de la France dans le calvinisme, faute de pouvoir s'arrêter à l'un de ces compromis, de ces partis mitoyens auxquels se prête si bien le génie anglais et dont notre génie national s'accommode si peu. Il serait difficile de prouver pertinemment l'impertinence de l'hypothèse : et cependant, quand on considère que dès les premiers jours la réforme a eu contre elle les parlements, l'Université, le peuple de Paris

et des autres grandes villes, la majorité de la bourgeoisie tournée du côté des charges et des bénéfices, tandis que le calvinisme gagnait de préférence la noblesse et quelques cités plus industrieuses, on est bien porté à croire que le fond des traditions, des habitudes et des aptitudes nationales fixait d'avance, avec assez d'approximation, les rapports numériques des partis, et qu'il ne dépendait pas d'un prince ou d'une cour de les intervertir au point de déplacer la majorité.

Au lieu de se jeter dans des discussions où l'arbitraire a trop de part, il est plus à propos de recourir au tour d'induction déjà employé, et de voir ce qui convenait le mieux au type français, ce qui se prêtait le mieux au développement et au perfectionnement de ses qualités : car nous avons bien des motifs d'admettre qu'en quelque genre que ce soit l'harmonie des types n'est point un pur résultat du hasard ; et en tout cas l'historien serait aussi fondé que le naturaliste à prendre pour fil conducteur l'induction tirée de la finalité, lors même qu'il ne se prononcerait pas, non plus que le naturaliste, sur l'essence du principe qui a introduit dans le monde l'harmonie et l'apparence de finalité qu'on y observe.

Or, nous n'en sommes pas réduits à de pures conjectures à propos de la question posée de la sorte, vu que le protestantisme français, malgré son rôle de minorité, et de minorité trop souvent opprimée, a eu durant trois siècles assez d'occasions de montrer ce qu'il était capable de produire, et ce qu'il aurait très-vraisemblablement produit si le hasard des circonstances lui avait attribué le rôle de majorité. On a eu en France le protestantisme militant, puis le protestantisme disgracié, mais toléré ; on a eu les colonies du Refuge en Hollande, à Berlin, à Londres ; on a eu à la porte de la France et dans des pays de langue française, à Genève et dans la Suisse romande, une

véritable France protestante, très-mêlée, depuis la seconde moitié du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours, aux idées et aux affaires de la France monarchique, lui donnant des chefs d'écoles et de partis, y recrutant des disciples et des affiliés qui, pour ne pas faire de profession extérieure de dissidence religieuse, n'en sont pas moins devenus ce qu'ils auraient pu devenir par suite de l'éducation reçue au sein d'une minorité dissidente. Cette action extérieure, prolongée et reconnaissable sous tant de formes diverses, d'une imperceptible république que Voltaire avait la prétention de poudrer tout entière en secouant sa perruque, suffirait pour montrer que l'influence dans le monde ne se mesure ni à l'étendue territoriale ni au chiffre de la population, et que l'infériorité statistique de ce que nous nous permettons d'appeler la France protestante n'est pas ce qui peut infirmer les conclusions spéculatives tirées d'une comparaison entre cette France et la France catholique. Est-ce que, même de nos jours, l'influence du judaïsme est simplement en rapport avec le chiffre de la population israélite? Le génie, les qualités du calvinisme français ont pareillement percé, quoique les calvinistes français ne fussent qu'une minorité dissidente. Ce génie s'est montré sous tous les aspects, et l'arbre a pour ainsi dire porté tous ses fruits sous toutes les expositions. Le protestantisme français a eu ses hommes d'Etat, ses tribuns, ses publicistes, ses financiers, ses économistes, ses critiques, ses sermonaires, ses moralistes, ses philosophes tant sceptiques que dogmatiques, ses naturalistes et ses savants de toute sorte, tous reconnaissables à un certain air de famille malgré leur originalité individuelle, et assez distingués, en assez grand nombre pour tenir un rang honorable à côté des plus grands noms de la France monarchique et catholique. Il n'y a guère que les grands poëtes qui jusqu'ici aient manqué à l'appel; et cette particularité même mérite toute l'attention

de l'observateur. Eh bien, la main sur la conscience, peut-on dire que l'esprit français, avec ses mérites essentiels et ses défauts natifs, soit représenté dans la France protestante au même degré qu'il l'est dans la France catholique? Tandis que celle-ci agissait au dehors par les lettres, la philosophie et la politique, la tâche des plus illustres personnages appartenant au calvinisme français, ou de leurs disciples, n'a-t-elle pas consisté plutôt à réagir sur la France, en habillant à la française des idées de provenance étrangère?

Remarquez bien que, quand nous parlons de catholiques et de protestants, nous n'avons pas seulement en vue des catholiques comme Bossuet ou même (qu'on nous pardonne le rapprochement) des catholiques comme Châteaubriand, ni des protestants comme d'Aubigné ou même comme Mme de Staël. Les sceptiques, les licencieux, les démolisseurs de croyances gardent, jusque dans leurs écarts et leurs impiétés, des marques de leur origine et de leur éducation première, le ton de la société à laquelle ils appartiennent. Voltaire est sans doute un très-mauvais catholique, et Rousseau est fort reprochable dans sa profession de foi calviniste, même quand il veut communier des mains de son pasteur : mais Rousseau a gardé l'apprêt genevois, calviniste ; et Voltaire est de cette famille d'esprits libertins et railleurs, qui a ses ancêtres dans le moyen âge catholique, contre qui la Réforme s'est faite, et qui se perpétue dans les pays catholiques, comme le carnaval dans la Venise des doges, comme les épigrammes et les chansons sous le régime des lettres de cachet, justement parce que l'opposition et la critique sérieuse y sont tenues plus de court. En ce sens il est permis de rapprocher des formes de religion les formes d'irréligion qui les accompagnent en réalité, et qui en dérivent par une réaction inévitable.

Si le protestantisme avait régné en France, il est à croire

que la France n'aurait eu ni Bossuet ni Voltaire, c'est-à-dire que le génie de Bossuet et celui de Voltaire n'auraient pas brillé de cet incomparable éclat qui tient à un parfait accord entre les qualités du génie et les dispositions de la société sur laquelle son action s'exerce. Il est permis de croire que nos excursions en tout genre eussent été plus modérées, que nous n'aurions eu ni l'apothéose du grand roi, ni celle de Marat, et, pour trancher le mot, qu'avec une conduite plus sensée nous aurions fait moins de bruit dans le monde. Si ces compromis de la sagesse puritaine, doctrinaire, britannique, genevoise (comme on voudra l'appeler), paraissent inconciliables avec notre tempérament national, à la bonne heure : ce sera le moyen de revenir par voie détournée à notre première conclusion, à savoir que la France n'était pas née pour être protestante.

Pouvait-elle suivre jusqu'au bout la réaction catholique? Pas davantage, comme les faits l'ont bien prouvé. Elle a toujours eu horreur de l'Inquisition et l'on n'a jamais manqué de l'émouvoir, parfois plus que de raison, en lui parlant de l'épée dont la poignée est à Rome et la pointe est partout. S'il doit venir un moment où toutes ces différences s'effacent, où il n'y ait plus lieu de distinguer entre le catholique français et le catholique d'au-delà des monts, où l'on ne s'aperçoive plus, au changement des mœurs et des idées régnantes, que l'on passe d'un pays catholique dans un pays protestant, ce sera donc au détriment de ce qui donne au type français sa physionomie individuelle et sa perfection relative. La France aura perdu quelque chose des qualités distinctives qui lui ont créé ci-devant dans l'histoire un rôle à part et lui ont valu une sorte d'hégémonie intellectuelle.

— Quoique les caractères de races prédisposent certainement les peuples à tel genre de vie, il y a dans les conditions extérieures bien des causes qui imposent aux popu-

lations de même sang les genres de vie les plus disparates, et les disparités résultant du genre de vie sont celles qui frappent d'abord l'attention. Un pâtre, un laboureur différent d'un matelot ou d'un ouvrier de fabrique par des caractères bien plus sensibles que les caractères de race, du moins lorsqu'on arrive à des nuances comme celles qui différencient les divers rameaux de nos races européennes. La convenance plus grande de telles institutions religieuses avec tel genre de vie ne peut non plus être méconnue. Ainsi, pour prendre un exemple, le repos sabbatique du protestantisme, précis et régulier comme la sonnerie d'une horloge, cadrera mieux avec le mécanisme du travail de l'artisan des villes et surtout du travail manufacturier, tandis que les populations rurales, livrées à des travaux moins réguliers, moins continus et parfois plus pressants, s'accommoderont mieux des fêtes multipliées de l'ancienne religion, et aussi d'une moindre rigidité d'observance. En général, la réforme protestante qui dépouille le christianisme de ses tendances à l'ascétisme en infirmant le mérite des œuvres ascétiques, convient mieux aux peuples poussés dans les voies de l'industrie par leurs instincts natifs ou par les habitudes que donne le genre de vie; et c'est ainsi qu'elle a dû transitoirement contribuer au mouvement général de la civilisation, sans en être, comme quelques-uns l'ont cru, la cause principale et déterminante. L'influence du genre de vie peut aider à comprendre comment, lors de la scission religieuse, les petits cantons de la Suisse allemande sont restés si bons catholiques, tandis que la Réforme l'emportait dans les autres cantons soumis à la bourgeoisie des villes, soit en terre romande, soit en terre allemande,

— Ceci nous mène à examiner la question souvent traitée, des rapports qui peuvent exister entre les divisions du christianisme européen et la diversité des institutions politiques. Car il en est des institutions politiques comme des

institutions religieuses : les dispositions natives, le genre de vie des populations contribuent à les former et à les enraciner ; après quoi elles influent à leur tour sur les habitudes et même sur le génie des peuples.

Certaines religions, comme l'islamisme, ont été tellement façonnées par des Asiatiques et pour des Asiatiques, que l'on ne conçoit guère comment elles se marieraient avec les idées de liberté politique qui, sous une forme ou sous une autre, ont toujours eu cours chez les nations européennes. La longue durée des croyances juives et chrétiennes et la variété des conjonctures qu'elles ont traversées, les ont rendues bien plus souples à l'endroit des institutions politiques. Dans les livres canoniques des Juifs nous pouvons trouver, ici la réprobation énergique et presque la satire de la royauté, ailleurs le type d'une royauté consacrée par la religion et mise au service de la religion, une vocation divine concourant avec la voix du peuple pour créer une famille privilégiée et fonder l'hérédité dynastique.

Le christianisme s'est formé et propagé lentement, obscurément, dans un monde soumis à la plus complète unité politique que l'Occident ait connue, sous le despotisme des Césars ; et tout d'abord il a déclaré que son règne n'est pas de ce monde ; il a proclamé la soumission absolue à César, c'est-à-dire au pouvoir établi, pour tout ce qui tient à l'ordre temporel ou politique, et la résistance invincible (*non possumus*) dans les choses de l'ordre spirituel ou divin. Par là il rompait avec le judaïsme qui glorifiait plutôt alors la révolte à main armée contre le roi impie, contre l'oppresseur des saints. D'où il suit déjà qu'une réforme poussée au point de raviver les sources hébraïques du christianisme au préjudice de la tradition, même de celle des premiers siècles chrétiens, contenait un principe d'opposition plutôt active que passive aux empiétements de la puissance civile sur la liberté religieuse, et par consé-

quent menait à une revendication des libertés politiques.

Quand le christianisme est devenu sous les empereurs chrétiens une religion d'Etat, il n'y avait plus moyen de maintenir dans sa rigueur idéale la séparation de la religion et du droit séculier, politique ou civil. Le terrain des affaires mixtes prenait une extension et une importance croissantes; la lutte entre les deux puissances commençait pour ne plus cesser que par la complète abolition des religions d'Etat, là où les traditions et les mœurs ne rendent pas cette complète abolition impossible, autrement que par l'extinction même des croyances religieuses. Si les circonstances se prêtent à la formation d'une Eglise nationale, cette Église dont l'organisation se modèle sur celle de l'Etat, ne peut manquer de tomber finalement sous la domination du pouvoir civil, ainsi que cela est arrivé aux Eglises byzantine, russe, anglicane. Si au contraire la même hiérarchie ecclésiastique règne sur de vastes contrées, très-morcelées par la politique, on a le catholicisme du moyen âge qui consacre la suprématie du pouvoir spirituel, ou le régime du catholicisme moderne, qui procède par voie de concordats et de négociations diplomatiques.

Evidemment, la soumission de l'autorité religieuse au pouvoir civil favorise singulièrement le despotisme du prince ou de l'Etat, au détriment de la liberté ou de l'indépendance individuelle, aussi bien en matière civile qu'en matière religieuse; et tous les champions de l'indépendance ou plutôt de la suprématie des pouvoirs religieux n'ont pas manqué d'en faire la remarque. Il est bien dur en effet de n'avoir de refuge contre un gouvernement despotique ni dans ce monde ni dans l'autre, et de se sentir gêné dans sa conscience comme dans ses actes extérieurs. Mais d'un autre côté, quand la société civile éprouve le besoin de se sécularisèr, parce qu'elle change plus vite que les institutions religieuses ne peuvent changer, l'empire d'un pouvoir

religieux indépendant la contrarie plus dans son mouvement que ne pourrait le faire la domination de l'Etat, toujours bien plus maîtrisé par l'esprit général de la société. Alors, ce qui est une garantie pour l'individu devient une entrave pour la société; et l'idée du progrès social l'emportant sur la peur d'un despotisme qui froisserait les individus, on voit les mêmes hommes qui tiennent à soumettre le pouvoir civil à la direction de l'opinion publique, ou à la direction de leur parti qu'ils regardent comme le meilleur organe de l'opinion publique, s'accommoder très-bien d'un système qui met le clergé dans la dépendance du pouvoir civil. Au contraire les nations qu'on appelle stationnaires, parce qu'elles ne demandent pas à marcher plus vite que leurs guides spirituels, aiment à voir les puissants du siècle s'incliner comme les plus humbles devant une autre puissance qui ne fait point acception des conditions ni des rangs.

— Puisque le protestantisme ne pouvait point procéder par voie d'infiltration lente, à la manière du christianisme primitif ou comme d'autres doctrines l'ont fait par la suite, mais plutôt révolutionnairement et à main armée, il fallait bien qu'il changeât de tactique selon l'occurrence : ici se montrant favorable au pouvoir des princes et des magistrats gagnés à sa cause, et dont il acceptait la supériorité dans l'ordre de la discipline ecclésiastique; persécuté ailleurs par le pouvoir civil et dès lors disposant les peuples à chercher dans la liberté politique une garantie contre l'oppression des consciences. De même les incidents de la réaction catholique donnaient l'occasion de soutenir au sein du catholicisme toutes les thèses politiques : tantôt le droit divin et inamissible des rois, tantôt leur déchéance pour infraction du pacte primitif ou des lois fondamentales de l'Etat; toujours, bien entendu, sous la condition que le pouvoir spirituel interviendrait comme le juge suprême

des prétentions des rois et des peuples. Nous avons vu encore de nos jours de ces évolutions dans la tactique des partis, et à plus forte raison devaient-elles avoir lieu à une époque de confusion générale. Mais, encore une fois, il faut juger du type d'après des exemplaires de choix : et puisque la lutte entre le catholicisme et le protestantisme a abouti à réaliser dans des pays catholiques ce qui a paru l'idéal du régime monarchique, et dans des pays protestants ce qu'on a regardé comme l'idéal de la liberté politique, il faut bien reconnaître une foncière convenance entre telles institutions religieuses et telles institutions politiques. Ce qu'il y avait d'obscur à cet égard dans l'histoire du seizième siècle, trouve son explication et son commentaire dans l'histoire du siècle suivant, où les idées religieuses agissent surtout en tant que véhicules des idées politiques.

En France, notamment, le calvinisme trouve des adhérents sincères, d'abord chez les gentilshommes que l'air de la Cour n'a point corrompus et qui gardent dans leurs châteaux l'esprit d'indépendance de la noblesse féodale, puis chez les bourgeois de quelques villes dont la foi plus tenace ravivera l'amour des franchises municipales jusqu'au point de tourner à la liberté républicaine, si la tendance générale vers la concentration monarchique ne l'eût emporté. On reconnaît là le germe d'institutions capables de prendre de la grandeur pour peu que les circonstances fussent propices. Rien de pareil dans la turbulence factieuse de la démocratie catholique, lorsque les passions catholiques vont jusqu'à déchaîner la démocratie.

CHAPITRE VI.

DE L'AVÉNEMENT DE LA POLITIQUE MODERNE ET DE L'IDÉE DE L'ÉQUILIBRE POLITIQUE.

Dans une revue rapide du seizième siècle, il faut bien qu'on trouve Machiavel tout près de Michel-Ange; Ximenez, Wolsey, Granvelle tout près d'Erasme et de Luther; de sorte que l'époque de la renaissance des lettres, des splendeurs de l'art, des emportements de la passion religieuse, est celle aussi où les pratiques et les maximes de gouvernement, sans changer peut-être beaucoup quant au fond, prennent une forme plus polie, en même temps que plus arrêtée, plus systématique et plus savante. C'est dire que nous n'entendons pas ici faire allusion aux pratiques scélérates d'un César Borgia, ni aux maximes trop audacieusement immorales du philosophe florentin, à celles que le jeune ami de Voltaire réfutait pour son amusement, en attendant l'occasion de prendre la Silésie. Non, il s'agit de pratiques ou de maximes moins odieuses, moins particulières, et d'un plus grand procès encore pendant devant le tribunal de l'histoire et celui de la raison. Que voyons-nous en effet au début du seizième siècle, au début des temps modernes? Une extension soudaine donnée aux combinaisons de la diplomatie; une régularité et une permanence jusqu'alors inconnues, in-

troduites dans le service des cabinets et des ambassades; l'établissement définitif des armées permanentes, le perfectionnement des armes, de l'attaque et de la défense des places, de l'instruction et de la tactique militaires; d'autres perfectionnements corrélatifs dans la science de la finance, de l'impôt et de l'emprunt, destinés à subvenir aux frais de la guerre et aux charges de la paix armée. Tout cela va en s'adoucissant à bien des égards, en se régularisant de plus en plus par suite des progrès de la civilisation générale. Le dix-septième siècle surtout se recommandera par des efforts pour répandre une doctrine de droit international, destinée à contenir dans de certaines bornes les violences de la guerre et les manques de foi de la diplomatie : mais la force, pour se civiliser dans ses procédés et pour se parer de formes juridiques, n'en reste pas moins foncièrement la force par opposition au droit, l'*ultima ratio* des rois et des peuples, la nécessité souveraine d'où dépendent en définitive les plus chers intérêts des nations. Nul progrès à cet égard d'un siècle à l'autre, malgré toutes les espérances, toutes les utopies, tous les enseignements religieux ou philosophiques. Bien au contraire, chaque siècle voit se grossir les armées permanentes, les charges de la paix armée, les impôts et les emprunts qu'elles nécessitent. Chaque siècle est témoin de violations aussi hardies du vieux droit européen ou des théories juridiques plus modernes qu'on voudrait y substituer. Les croyances et les idées ont beau changer; les nations dans leurs mœurs, dans leur structure économique et dans leur législation civile ou dans leurs institutions de politique intérieure ont beau se transformer; la loi historique que nous signalons ici continue de primer et de maîtriser toutes les autres : ce qui fait qu'on doit d'abord tâcher d'en pénétrer la raison profonde, dont ne se sont pas suffisamment rendu compte, à notre avis, même les plus habiles gens.

— Quand nous jetons sur la Nature un regard d'ensemble, nous voyons que les phénomènes s'y étagent, en allant de ce qui est plus simple, plus général, plus persistant, à ce qui est plus complexe, plus particulier, plus délicat et moins stable. Avec leurs notions de la force mécanique et des propriétés dont la matière ne se dépouille jamais, les géomètres expliquent les grands traits de l'ordonnance du monde, ce qui en est comme la charpente ou l'ossature, ce qui domine et subsiste à travers toutes les combinaisons et les réactions moléculaires dont le physicien et le chimiste s'occupent; puis viennent les phénomènes de la vie et de l'organisation, dans leur variété infinie, dans leur complexité, leur délicatesse et leur instabilité croissantes, en commençant par la vie organique, commune aux plantes et aux animaux, et en parcourant ensuite tous les degrés de l'échelle animale. Chez l'homme lui-même nous trouvons que la vie animale est le fonds relativement persistant et grossier, sur lequel se greffe une vie supérieure, une vie intellectuelle et morale qui a ses intermittences et ses éclipses, ses exaltations et ses défaillances : de telle sorte pourtant que l'homme qui n'est, selon la science, qu'un atome dans le monde, puisse à des heures privilégiées planer sur le monde par son intelligence, et aspirer à une destinée qui dépasse toutes les conditions de son existence terrestre.

Cependant la série se poursuit dans un autre sens, et l'homme individuel, cet être pour le perfectionnement duquel les sociétés humaines semblent instituées, n'est lui-même à d'autres égards qu'une molécule vivante, dont la destinée est de concourir à la vie générale de l'être collectif dont il fait partie. Il est une des ouvrières de la ruche, l'un des animalcules du polypier, l'un des innombrables bourgeons que l'arbre produit sans cesse et qui entretiennent la vie de l'arbre par les fonctions qu'ils rem-

plissent, tout en en tirant leurs sucs nourriciers et en obéissant à la loi de leur développement individuel. Or, il importe surtout ici de remarquer que, poursuivre la série dans ce sens, c'est effectivement revenir en arrière, au point de vue de l'élévation des fonctions et du degré de perfectionnement de l'organisme. Car, si la manière de vivre de ces agrégations vivantes qu'on appelle des peuples ne ressemble précisément, ni à celle de l'animal, ni à celle de la plante, on peut dire qu'elle rappelle encore plus les phénomènes de la vie végétative que ceux de l'animalité, et que surtout elle exclut ou rabaisse ce qu'il y a de plus élevé dans la nature de la personne humaine, à savoir l'idée du sacrifice, du dévouement sans bornes, du devoir absolu, d'une destinée qui outre-passe les conditions de l'existence sensible et terrestre. Il n'y a que le fanatisme qui puisse imposer à un peuple l'obligation de périr, s'il le faut, pour un principe, pour un point d'honneur, pour obéir à un beau sentiment de générosité ou de reconnaissance, pour ne pas dévier le moins du monde d'un engagement pris, pour concourir au bonheur du genre humain, pour servir quelque grande cause. Il demeure incontestable que le degré où s'est élevée la moralité des actions humaines, dans les rapports des hommes entre eux, doit se faire sentir dans les rapports de peuple à peuple, puisque ces rapports se modèlent plus ou moins, du moins quant à la forme, sur les notions que suggère le commerce de la vie civile : mais il n'en est pas moins impossible de soutenir que le fond de la règle morale soit exactement le même pour la personne humaine, pour les hommes pris individuellement, et pour les nations en tant que nations. Il ne s'agit pas de mettre une « grande morale » au-dessus de la « petite » : il s'agit au contraire de reconnaître un abaissement de moralité qui tient à la nécessité des choses. Et vainement des philosophes habitués à vivre

dans un monde d'abstractions s'obstineraient-ils à placer au même niveau de moralité la personne humaine et les sociétés humaines : l'histoire serait là pour leur donner un perpétuel démenti. N'a-t-on pas maintes fois remarqué que les peuples chez qui la rigoureuse probité dans les rapports de la vie civile règne le plus, ne sont pas ceux qui s'accommodent le moins de la maxime « que le salut ou l'avantage du peuple est la suprême loi »? Non sans doute que le patriotisme aille jusqu'à soutenir qu'il ne faut reculer, pour un avantage certain, devant aucune offense faite à la morale, ni que la raison d'Etat suffise pour dégager la responsabilité de ceux qui se sont personnellement associés au coup d'Etat que la morale réprouve : mais voyez avec quelle facilité une retraite, un désaveu, une abdication dégageront la responsabilité personnelle, tout en donnant satisfaction à la raison ou à l'intérêt d'Etat. Evidemment on n'est plus sur le terrain ni dans les conditions de la morale qui s'impose à la personne humaine, dont la moralité est l'attribut éminent.

— La tendance régressive dont nous venons d'indiquer un symptôme se manifeste encore d'une autre manière. Pour se prêter comme la science, comme l'industrie, à un perfectionnement continuel, il faut que les sociétés humaines se dépouillent de plus en plus de ce qui fait qu'elles participent à la nature d'un organisme vivant, et par conséquent sujet à la caducité et à la mort. Il faut qu'elles prennent dans leur constitution une sorte de régularité géométrique dont ce que l'on a appelé « la géométrie des abeilles » nous donne l'idée ou plutôt l'image. Il faut qu'elles fonctionnent ou qu'elles approchent de fonctionner à la manière d'un mécanisme où tous les ressorts, tous les rouages peuvent être définis, mesurés, ajustés avec une précision sans cesse croissante, et conservés dans un état d'entretien qui se prête à un ser-

vice régulier. On retombe ainsi sur ce qu'on peut nommer une dynamique ou une physique sociale, où tout se fait avec nombre, poids et mesure ; où les forces se calculent avec une précision inconnue dans l'économie de la nature vivante ; où l'idée de force et toutes celles qui s'y rattachent prévalent comme dans l'explication des phénomènes du monde inorganique. Pour ce qui regarde la structure et le mécanisme intérieur de la société, cette physique sociale prend le nom de science économique, dont il ne s'agit pas en ce moment. En ce qui concerne les conditions et le mode de l'action extérieure, un mot fait encore défaut dans la nomenclature scientifique, puisque la *diplomatique* des érudits n'a rien de commun avec la *diplomatie* ni avec la science des diplomates ; et néanmoins, à dater du seizième siècle, on a été naturellement amené, afin d'accommoder le langage aux idées, à se servir du terme de *puissance* pour désigner tout à la fois, dans l'ordre des rapports internationaux, les nations gouvernées en qui effectivement les forces résident, et les princes ou les gouvernements qui en disposent. De même que le prince, l'État, le gouvernement, tantôt se confondent et tantôt se distinguent, de même il sera permis quelquefois d'identifier, mais plus souvent encore il faudra distinguer les idées qui s'attachent aux mots de nation et de puissance : d'abord parce que l'unité de puissance n'est pas la même chose que l'unité nationale ; ensuite parce que la mesure de la puissance, comme l'homme de guerre ou de diplomatie l'entend, peut n'être pas du tout la mesure de la grandeur de la nation ou de l'État. Chaque force, chaque énergie propre s'accroît par l'exercice, et se perd faute d'avoir des occasions ou des moyens de s'exercer. On a maint exemple qu'un petit peuple, par la vigueur de ses institutions militaires, ou par le grand développement de sa richesse commerciale, ou même par le seul

hasard des circonstances, ait eu la prépondérance politique sur d'autres nations à qui la supériorité de leur population, l'étendue ou la fertilité de leur territoire, les productions de leurs arts ou de leur littérature assuraient à d'autres égards une bien plus grande influence. La diminution de puissance et d'influence politiques peut être le symptôme ou la suite d'une décadence générale, et réciproquement il se peut que les excitations politiques contribuent à éveiller toutes les forces vives d'une nation : mais par contre il n'est pas rare qu'elle s'épuise et qu'elle engage même hors de toute mesure les ressources de l'avenir dans les entraînements d'ambition, de vanité ou d'orgueil que lui donne son rôle politique, et dans les désastres qui sont le châtiment de ses fautes.

— La dissolution des liens juridiques, en l'absence d'un tribunal suprême dont la sentence comporte une exécution nationale ou fédérale, voilà ce qui constitue la puissance politique dans son unité et son indépendance; et en cas de conflit, ce qui distingue l'état de guerre de l'état de révolte. Mais l'indépendance et l'égalité de droit n'empêchent pas la dépendance et l'inégalité de fait : en conséquence l'influence, l'hégémonie qui sont des faits, se substituent à la suzeraineté qui est un droit. Quand même des causes naturelles, tout à fait indépendantes du libre arbitre de l'homme, ne distribueraient pas très-inégalement les forces entre des puissances juridiquement indépendantes les unes des autres, et pourtant en rapports habituels les unes avec les autres, le penchant de l'esprit humain à la simplification et à la systématisation en toutes choses ferait naître et propagerait l'idée d'un système où les petites puissances se groupent autour des puissances de premier ordre ou des « grandes puissances », en petit nombre relativement. Cette idée arriverait bientôt à s'enraciner dans l'opinion et à diriger la conduite des hommes

placés au timon des affaires. C'est ainsi qu'à partir du seizième siècle on a toujours compté en Europe quatre ou cinq grandes puissances, quoique pas toujours les mêmes, par suite du déplacement graduel des forces et des influences. On dirait que plus de complexité dans le système ressemble trop à de l'anarchie, et que plus de simplification ressemble trop à de l'oppression.

Pour trouver dans l'histoire ancienne quelque chose qui ressemble à ce que l'on a appelé dans l'Europe moderne un système politique, il faudrait considérer les petites républiques grecques, unies par un fonds commun de civilisation, divisées par des jalousies continuelles, ou bien les dynasties grecques fondées autour du bassin de la Méditerranée par les successeurs d'Alexandre. L'image serait encore bien imparfaite, et l'absorption romaine la fait évanouir. Après l'écroulement de l'empire romain et le long tumulte des irruptions barbares, l'Europe sous le régime féodal est si morcelée quant aux dominations, et pourtant si imbue encore de l'idée de la subordination féodale, de l'unité romaine ou catholique, qu'elle ne se prête point à la conception d'un système politique, dans le sens moderne. Les communes, les républiques du moyen âge, italiennes, helvétiques, allemandes, ne prétendent même pas, comme les anciennes cités grecques, à une parfaite indépendance politique; et les grandes monarchies qui sont en train de se former, n'ont pas encore réussi à procurer une telle disponibilité de leurs forces, que le rayon de leur sphère d'influence politique soit en rapport avec leur importance ethnique et territoriale.

A l'idée d'un *système politique*, qui à la rigueur pourrait reposer sur le droit comme sur la force, s'est jointe, dès l'avénement des temps modernes, l'idée d'une *balance politique*, objet continuel de la sollicitude des hommes d'État que l'ambition n'aveugle pas; et les termes mêmes

attestent bien la régression vers le mécanisme dont nous avons tâché de donner la raison. Si en effet la pure idée du droit réglait les rapports internationaux, les forces seraient ce que le droit établi voudraient qu'elles fussent, d'après l'usage légitime que chaque partie intéressée en aurait fait. S'entendre pour la balance des forces ne serait pas plus juste que de s'entendre pour le nivellement des fortunes.

Quand on parle de balance politique, il ne saurait évidemment être question de fixité absolue, d'équilibre rigoureux, que les physiciens eux-mêmes doivent laisser dans le domaine de l'idée pure, de l'abstraction mathématique. Qu'est-ce donc, au sens physique, qu'un système où les forces s'équilibrent? C'est un système où, tantôt des causes extérieures, tantôt des causes internes tendent continuellement à troubler, et troublent effectivement sans cesse l'équilibre ; mais qui est constitué de telle sorte que ces mêmes causes d'ébranlement font naître des résistances ou des réactions internes, en vertu desquelles l'équilibre tend à se rétablir, le système tend à revenir à son état primitif, par une suite de trépidations, de secousses ou d'oscillations dont l'amplitude décroît peu à peu. Voilà ce qu'est un équilibre vraiment stable; et l'on pourra encore admettre que le système possède une stabilité, sinon parfaite, du moins suffisante ou tolérable, si la constitution du système prévaut sur les causes perturbatrices, au point que l'écart entre les deux états, avant et après la période d'agitation, soit peu de chose en comparaison de l'écart produit au premier moment du trouble.

Imaginons maintenant qu'en outre des causes accidentelles et brusques de perturbation auxquelles il est exposé, le système subisse dans sa constitution intime des altérations lentes et séculaires, comme une machine qui se déforme et s'use par l'usage, comme un bâtiment dont

les matériaux se tassent ou se carient à la longue : les conditions de stabilité éprouveront ainsi par cela même des changements lents ; la disposition moyenne à laquelle toutes les parties du système tendent à revenir par des trépidations décroissantes, pourra très-sensiblement différer à deux époques fort éloignées l'une de l'autre. Cependant il sera encore permis de qualifier de stable un système placé dans de semblables conditions ; de même que l'on est fondé à dire que les perturbations planétaires n'empêchent pas la terre de décrire une ellipse autour du soleil, pourvu qu'on ajoute que la figure de l'ellipse décrite change insensiblement à chaque révolution, de manière à avoir notablement changé après un grand nombre de révolutions accomplies.

— Maintenant, peut-on appliquer cette notion de la stabilité à l'état dynamique du système européen, tel que nous le montre l'histoire des temps modernes ? Non certes, et les grandes assises diplomatiques de l'Europe, séparées d'ordinaire par des intervalles moindres d'un demi-siècle, témoignent clairement du contraire ; quoique notre régime politique européen puisse encore passer pour stable, si on le compare au régime asiatique où la stabilité des mœurs est compensée par l'instabilité des dominations ou des empires. L'histoire européenne montre qu'après tant de guerres, tant de destructions, tant de ressources prodiguées, tant de sang versé, tant d'alliances nouées et rompues, les traités de paix ou plutôt de trêve, lors même que, par un reste de respect pour le vieux droit seigneurial ou patrimonial, ils remettent les parties belligérantes presque dans les conditions territoriales où elles se trouvaient auparavant, ne les remettent pas dans les mêmes conditions de force ou d'influence politique. Le déplacement de forces et surtout d'influence est au contraire très-sensible dans le cours de chaque siècle ou

de chaque demi-siècle : de sorte que s'il a été tant question de balance politique dans les temps modernes, cette formule convenue ou passée en usage, outre qu'elle désigne vaguement une résistance aux prétentions excessives de l'ambition, dénote aussi, quoique plus vaguement encore, l'intervention d'une école d'hommes d'État, de politiques, préoccupés avant tout de la répartition des forces et des influences politiques dans le système européen, et regardant comme le but suprême de leurs efforts, l'agrandissement de la *puissance* dont ils sont les serviteurs ou les agents. A leurs yeux, tout ce qui touche le plus le commun des hommes, les affinités de croyances, de langage et de mœurs, la communauté d'origine, les alliances princières, les vicissitudes mêmes de la politique intérieure, n'ont qu'un intérêt comparativement secondaire. A' deux époques surtout, dans le cours d'une histoire quatre fois séculaire, les *politiques*, comme on les appelait, ont eu à résister aux purs, aux *zelanti* qui leur reprochaient de sacrifier à des calculs mesquins et routiniers des intérêts d'un ordre bien supérieur : d'abord lors de la lutte du catholicisme et du protestantisme, où l'on a vu tantôt le roi très-chrétien s'allier aux luthériens d'Allemagne et de Suède, aux calvinistes de Hollande contre la catholique Autriche, tantôt l'Autriche et le pape lui-même s'allier à Guillaume d'Orange contre Louis XIV ; et bien plus tard durant la crise amenée par la Révolution française. Nul doute en effet que les questions qui se débattaient entre catholiques et protestants, entre les partisans et les ennemis de la Révolution, n'eussent intrinsèquement bien plus d'importance que quelques agrandissements de territoire, ou que des luttes d'influence, de cabinet à cabinet. Cependant telles questions réputées brûlantes en leur temps, sans être étouffées, ont cessé de brûler ; tandis que la politique de cabinet avec ses traditions ou, si

l'on veut, ses routines que détestent les zélés, que méprisent les faiseurs de grande politique, a suivi sa route à travers les luttes religieuses, les bouleversements de la politique intérieure et l'écroulement des dynasties. Il est donc tout simple que les hommes chargés par état de la défense d'intérêts réputés permanents, c'est-à-dire plus durables que d'autres, résistent en cette qualité à des entraînements de partis dont eux-mêmes, pour l'ordinaire, subissent personnellement l'influence, mais non au point d'abandonner pour cela leur rôle officiel et leurs obligations d'état.

— Dans un système matériel, quand on fait abstraction des tensions intérieures, il n'importe aux conditions de l'équilibre ou de la balance que les forces antagonistes croissent ou décroissent dans la même proportion : sinon, il faut tenir compte des limites de résistance au-delà desquelles un excès de charge ou de tension amène des déchirements et des ruptures. De même pour le système politique. Telle est la solidarité du système européen, qu'une nation ne peut sortir du sentier battu, soit d'elle-même, soit grâce à l'initiative d'un homme puissant, sans que toutes les autres nations la suivent dans la voie qu'elle s'est frayée. Si l'emploi d'un nouvel engin de guerre, d'une nouvelle manœuvre, a fait gagner une bataille, a déconcerté un gouvernement, bientôt toutes les autres nations seront pourvues du nouvel engin, tous les hommes de guerre s'appliqueront à imiter ou à parer la manœuvre. Si l'on a tendu quelque part les ressorts du recrutement militaire jusqu'à doubler, tripler l'armée active ou la réserve, non point en excitant dans les masses une émotion passagère, mais par la vertu d'institutions permanentes, bientôt les autres nations se croiront contraintes d'adopter des institutions analogues et d'augmenter leurs forces dans la même proportion. En un mot la fameuse

maxime *si vis pacem, para bellum* motive, comme l'expérience l'enseigne, une disposition constante de chaque puissance à faire tout ce que ses antagonistes peuvent faire, et même un peu plus. Le principe de la concurrence qui, appliqué au commerce, tend invinciblement à abaisser les prix, provoque dans son application à la politique une dépense de force toujours croissante, soit à l'état de force vive ou de choc pendant la guerre, soit à l'état de force morte ou de tension durant la paix : au point qu'il semble plus difficile que des puissances, en petit nombre pourtant, qui luttent d'influence politique, se concertent pour réduire proportionnellement leurs dépenses de force, qu'il ne l'est que des producteurs s'entendent pour se réserver et se partager à l'amiable tous les avantages d'un monopole. En vain objecte-t-on que les charges de la paix armée sont pour les grands États militaires une cause de ruine et de banqueroute inévitable. En premier lieu, la baisse des métaux précieux retarde ou atténue la banqueroute. De plus, tant que l'accroissement, non pas seulement nominal, mais réel, de l'impôt et de la dette publique, tant que l'enlèvement de tous les bras aux travaux productifs n'empêchent pas absolument le progrès de la population, de l'aisance du plus grand nombre, ni même l'accumulation des épargnes qui s'empressent de chercher un placement dans les emprunts publics, il est clair que les charges de la paix armée, si lourdes qu'elles soient, peuvent être supportées par les nations gouvernées, sauf aux gouvernements à les répartir, non pas peut-être sans froisser la justice et les droits acquis, mais en usant de la force dont ils disposent, et d'abord en s'emparant des biens de mainmorte, ainsi que l'ont déjà fait la plupart des gouvernements.

Cet état de choses peut-il changer par l'établissement de quelque grande fédération européenne, qu'on appelle déjà *les États-Unis d'Europe*, nonobstant toutes les différences

si apparentes, même abstraction faite des formes politiques, entre le système des États européens et la république américaine qu'on prend ici pour modèle? De tout temps les philosophes et les amis de l'humanité ont rêvé l'établissement de quelque tribunal amphictyonique, de quelque cour internationale à laquelle les puissances politiques soumettraient leurs différends, et dont la force de l'opinion publique obligerait de respecter et d'exécuter les décisions, dans l'état où l'on suppose que la civilisation serait un jour parvenue; puisqu'il est trop évident que nous n'en sommes pas encore là. Ce ne serait pourtant pas tout à fait un rêve, s'il ne s'agissait que de décisions purement juridiques, comme celles qu'une cour de cassation pourait rendre. Le droit étant déclaré par un tribunal dont on ne conteste ni l'impartialité, ni les hautes lumières, le perfectionnement de l'humanité ferait peut-être que la sentence puisât sa force exécutoire dans l'idée même que les hommes se font du droit. Mais le perfectionnement de l'humanité, dont il est permis d'attendre le redressement de toutes les erreurs, de tous les préjugés, ne saurait aller jusqu'à changer l'essence des choses. Nous venons de voir pourquoi la rigoureuse idée du droit, avec ses conséquences extrêmes, n'est presque jamais applicable aux rapports des nations entre elles. Ce n'est pas de juges qu'ordinairement les nations auraient besoin pour vider pacifiquement leurs différends, mais d'arbitres ou d'amiables compositeurs chargés de couper le différend par moitié, de faire, comme on dit, des cotes mal taillées; et toute décision arbitrale est une décision plus ou moins arbitraire, qui ne s'impose point par sa vertu propre. Les particuliers y recourent pour éviter les frais et les chances d'un procès, les nations pour éviter les frais et les chances d'une guerre; ce qui peut même tourner en habitude, sans que les procès et les guerres cessent d'être des *en cas*

inévitables. Une seule chance reste ouverte aux apôtres du désarmement général : c'est que les nations se montrent sages dans le règlement de leurs affaires intérieures, et que, dans leurs rapports mutuels, elles se contentent d'être des nations et renoncent franchement à être des *puissances*, toujours jalouses de peser le plus possible dans cette fameuse balance et de pouvoir dire « qu'il ne se tire pas un coup de canon sans leur permission ». Si c'est trop exiger de leur amour-propre, le désarmement est impossible. Car il ne suffit pas, ce qui serait pourtant déjà beaucoup, que les nations possèdent dans leurs institutions de quoi se garantir des caprices de leurs gouvernants : il faut qu'elles aient dans leur caractère, dans leur éducation, dans leurs souvenirs, de quoi se garantir de leurs propres entraînements. En tout cas, la question du désarmement européen, très-distincte de la question de l'équilibre européen sur laquelle les esprits ont vécu si longtemps, est de celles qui ne semblent pouvoir être résolues que par suite de quelque transformation de l'état social, comparable à celle qui a mis fin au régime féodal et amené l'établissement des armées permanentes, mais dont il est quant à présent impossible de se faire une juste idée.

CHAPITRE VII.

DE LA SITUATION POLITIQUE DE L'EUROPE AU XVIe SIÈCLE.

Au seizième siècle, plus peut-être qu'à aucune autre époque de l'histoire politique, les causes accidentelles et perturbatrices interviennent dans une telle proportion qu'elles étouffent en quelque sorte, ou du moins qu'elles masquent l'action des causes essentielles et persistantes. En premier lieu la prépondérance de l'Espagne est ce qui caractérise particulièrement l'histoire politique de l'Europe du seizième siècle, et justement l'Espagne est ce qu'il y a en Europe de moins européen. Pour les géographes qui ne voient sur la mappe-monde que des lignes, rien de mieux délimité que ce grand massif continental qu'on appelle l'Afrique : pour qui tient plus de compte des conditions du climat et du sol, et surtout de la physionomie des créations organiques, la péninsule arabique appartient plus à l'Afrique qu'à l'Asie, malgré l'intromission des eaux par l'étroit passage de Bab-el-Mandel, et de même la péninsule ibérique tient autant de l'Afrique que de l'Europe, malgré le canal qui sépare les colonnes d'Hercule. Rien ne rappelle mieux que l'histoire de l'Espagne chrétienne, l'ardeur conquérante, l'enthousiasme guerrier, la propagande armée, les grandes aventures, l'immense et soudaine domination, la rapide décadence et

l'affaissement de l'islamisme arabe. En empruntant à Rome sa langue, sa religion, sa jalousie et sa dureté dans le commandement, en retenant des traditions gothiques quelque chose de favorable à l'indépendance des personnes et des localités, l'Espagne y a mis une empreinte africaine qui en exagère les mérites et les défauts. Il faut bien qu'en des points essentiels le type ibérique déroge à la caractéristique générale du groupe européen, puisque l'Europe n'a accompli ses grandes destinées qu'en sortant de la voie où l'influence espagnole tendait à la maintenir, et qu'elle a grandi quand l'Espagne déclinait, « quand défilait le chapelet d'Espagne », selon le mot du grand Cardinal (1). De là, dans l'histoire de l'Europe moderne, une première et grande singularité qui pourtant n'est qu'accidentelle : car il dépendait du hasard que la lutte séculaire des vieux chrétiens d'Espagne contre les musulmans du Mahgreb finît précisément avec le moyen âge, de manière à faire cadrer avec le début d'une crise européenne l'élan extraordinaire que la victoire a donné aux populations victorieuses. Si les Maures s'étaient soutenus un siècle de plus devant l'Ibérie chrétienne partagée en trois ou quatre royaumes, l'issue définitive de la lutte aurait toujours été la même; l'islamisme aurait reculé là comme il a reculé sur le Danube, devant les forces croissantes de la civilisation chrétienne : mais l'Espagne n'aurait pas prétendu à l'hégémonie européenne; elle n'eût été, comme aux jours de l'empire romain, comme au moyen âge, comme de nos jours, qu'une sorte d'appendice du système, une puissance secondaire; les prétentions nées d'une surexcitation passagère n'auraient pas été hors de proportion avec les moyens physiques, en contradiction avec les données persistantes. L'Espagne aurait eu moins

(1) *Gazette* du 5 novembre 1642. — *Revue des questions historiques*, 1868.

de grandeurs et moins de misères : il n'est guère permis de douter que l'Europe serait arrivée plus vite et avec moins de secousses au terme vers lequel elle tend.

— Nous renvoyons au chapitre suivant ce qui regarde l'influence de la découverte de l'Amérique et de ses mines sur les destinées de l'Espagne et sur celles du monde européen : pour le moment, c'est dans l'Europe même que nous considérons les causes plus prochaines de trouble, dont la plus saillante est sans doute l'étrange complication d'intérêts espagnols, flamands, autrichiens, amenés par les fameux mariages autrichiens du quinzième siècle. Mais, avant d'appliquer à des questions de ce genre notre analyse des hasards, il faut nous rendre compte des conditions qui la rendent possible, malgré le peu de solidité que paraît avoir et qu'a en effet, pour peu qu'on outre-passe certaines limites, tout raisonnement fondé sur des hypothèses historiques qu'il n'a pas plu au Destin de réaliser.

Nous avons fait ailleurs la remarque que l'extinction subite de la dynastie capétienne des « grands-ducs d'Occident », qu'il vaudrait mieux nommer les « grands-ducs d'Austrasie », est l'un des principaux événements historiques où la part du hasard se montre avec le plus d'évidence. Si le dernier d'entre eux, au lieu d'être un héros d'aventures à la manière de Charles XII, eût été un grand capitaine à la manière de Gustave-Adolphe ou de Frédéric, et qu'il eût arrondi ses Etats par la conquête de la Lorraine comme celui-ci a arrondi les siens par la conquête de la Silésie, les conditions de l'équilibre européen étaient radicalement changées, si radicalement, que rien dans la série des faits postérieurs ne vient jeter du jour sur les conséquences probables de l'hypothèse qui reste par conséquent une pure hypothèse ou « une hypothèse en l'air ».

Après le désastre de Charles le Téméraire et la réunion de la Bourgogne ducale à la couronne de France, il ne peut

plus être question d'une monarchie autrasienne, mais d'un royaume des Pays-Bas, assez industrieux, assez riche, assez puissant, pour avoir une grande importance en Europe, aux yeux de l'Angleterre surtout, et pourtant pas assez pour se passer de l'appui de l'Empire contre la France ou de la France contre l'Empire. Le danger le plus proche paraît aux vieux conseillers d'une jeune héritière être du côté de la France où règne un prince réputé si habile et si peu scrupuleux, et Marie de Bourgogne épouse Maximilien d'Autriche. Cependant nous voyons toute la suite de l'histoire protester contre cette combinaison. D'abord il y aura un perpétuel antagonisme entre les maximes de gouvernement des princes autrichiens et le génie des populations plus fortement attachées que d'autres à leurs franchises provinciales, et plus en mesure de les soutenir. Bientôt elles seront détachées de l'Autriche proprement dite, de l'Autriche allemande, slave, magyare, pour être rattachées à la monarchie espagnole par un lien plus habituellement vassalitique que direct ; et l'une des plus sanglantes luttes des temps modernes, celle qui fait faire à l'art militaire moderne ses premiers pas, aboutira à l'indépendance des Provinces-Unies. Lorsque l'Europe prend une assiette nouvelle par la paix d'Utrecht et que les Pays-Bas espagnols font retour à l'Autriche impériale, il reste entendu que c'est à un titre nouveau, en vertu d'une combinaison artificielle de la diplomatie anglo-batave, qui n'a plus rien de commun avec l'héritage de Marie de Bourgogne : et aussi l'Autriche ne néglige-t-elle, dans le cours du dix-huitième siècle, aucune occasion de troquer ses provinces belges contre des possessions plus à sa convenance. Le sacrifice de la Belgique est celui auquel elle se résigne le plus vite dans la tourmente révolutionnaire, et son abandon définitif par l'Autriche figure au premier rang dans toutes les combinaisons d'une diplo-

matie nouvelle. Donc l'hypothèse qui consiste à supposer que Marie n'eût point épousé Maximilien n'est point une hypothèse en l'air : c'est au contraire, on peut le dire, l'hypothèse que l'histoire s'est chargée de réaliser, en dépit de la résolution dictée à certain jour par la peur qu'on avait du rusé vieillard du Plessis-lès-Tours. Discuter une telle hypothèse, ce n'est point faire une histoire de fantaisie, entreprise toujours ridicule : c'est user d'un artifice propre à dégager les causes dominantes de l'incident qui les masque ou qui en trouble l'action régulière.

L'héritier de Maximilien et de Marie épouse l'héritière de Ferdinand et d'Isabelle : voilà une fortune matrimoniale plus prodigieuse encore et qui justifie bien le fameux hémistiche *Tu felix, Austria, nube :* mais a-t-elle produit, comme on s'en flattait, l'unité monarchique de l'Europe, ou du moins une hégémonie, une suzeraineté européenne? En aucune façon. Le génie de Charles-Quint a succombé à la tâche, l'Espagne s'est épuisée; la Maison d'Autriche s'est scindée en deux branches dont la parenté n'eût pas dû influer sur la politique plus que tant d'autres parentés princières, si la division de l'Europe en deux grands partis, catholique et protestant, n'avait fait de l'alliance de famille une alliance de parti. Après l'extinction de la branche autrichienne d'Espagne, la France et la coalition anti-française ont soutenu une guerre acharnée pour continuer, avec une dynastie ou avec une autre, l'existence de ce qu'un publiciste allemand appellerait «la grande Espagne», de l'Espagne telle que l'avait faite le mariage de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle ; mais il a fallu transiger et défaire par les traités d'Utrecht cette Espagne démesurée que le mariage avait faite. On avait même dépassé le but, suivant l'effet ordinaire des réactions, en refusant à l'Espagne toute influence sur la péninsule italique, mais la paix de 1735 a amendé sur ce point les traités d'Utrecht; et moyennant

cet amendement, la monarchie espagnole s'est retrouvée assise, juste comme comme elle l'était sous Ferdinand le Catholique, à la vigueur près que les diplomates ne pouvaient lui rendre. Il est donc bien permis de dire que tant de sang versé, tant de forces dépensées pendant plus de deux siècles l'ont été en pure perte, et que l'Europe serait arrivée mieux et plus vite au terme (quel qu'il soit) vers lequel elle marche, sans une combinaison fortuite qui contrariait à ce point ses tendances naturelles. Non-seulement il y a un intérêt de curiosité philosophique à constater ainsi la subordination de certaines causes à d'autres : il est en outre de la plus haute importance de savoir, par la discussion même des faits historiques, si le monde de l'histoire n'offre qu'une suite d'agitations sans règle et sans fin, ou s'il tend comme le monde physique, comme le monde des êtres vivants, vers une stabilité relative, en se débarrassant successivement des causes accidentelles de désordre.

— Le seizième siècle a été pour l'Italie l'époque fatale de la domination des Barbares, de la déchéance politique de ces glorieuses cités où le génie de la civilisation et surtout celui des arts resplendissaient comme aux plus beaux jours de l'antiquité classique. L'aînée des nations néo-latines atteignait ainsi la première à la sénilité. Le fait était inévitable : on ne peut empêcher la décadence de ce qui porte en soi un principe de décadence. Dans des temps bien meilleurs la Hollande devait déchoir commercialement et politiquement, on pourrait même ajouter artistiquement, comme Venise, comme Florence, comme Gênes; et il n'y avait pas moyen de songer au seizième siècle à faire figurer l'Italie à titre de puissance territoriale, vis-à-vis des puissances qui l'entouraient, de manière à participer aux avantages décisifs que donne finalement une civilisation progressive aux puissances dont la base est essentielle-

ment territoriale. Mais des complications accidentelles et des fautes évitables ont certainement empiré ce qu'il y avait de foncièrement mauvais dans la situation. Rien de plus fâcheux à ce point de vue que la dévolution des prétentions de la Maison d'Anjou sur le trône de Naples à des princes tels qu'ont été la plupart des Valois. D'après les relations géographiques, la France ne pouvait faire valoir de pareilles prétentions sans inquiéter et bouleverser, sans soulever contre elle l'Italie tout entière : au lieu que, s'il ne s'était agi que du Milanais, il y avait bien des voies ouvertes à un arrangement amiable et à un acheminement vers ce rôle de puissance protectrice, que Henri IV comprenait déjà très-nettement moins d'un siècle après. En allant plus au fond des choses, on reconnaît que le vice général de la situation tient à ce que les vieux principes de l'hérédité seigneuriale continuent de recevoir leur application sur une échelle disproportionnée, dans un nouvel ordre de choses auxquel ils ont cessé d'être convenablement applicables. Ces principes s'adaptaient fort bien à l'Europe émiettée du moyen âge : ils ne conviennent plus ou du moins ils entraînent d'énormes inconvénients après la reconstitution des grands Etats territoriaux. Il faut maintenant que la politique d'*Etat*, tout en continuant de s'abriter sous la tutelle de l'hérédité dynastique, se dégage péniblement des entraves où la retiennent les intérêts princiers et les accidents de l'hérédité. La première moitié du seizième siècle est l'époque de la plus grande confusion produite par les discordances de l'intérêt d'Etat et de l'intérêt princier.

— A partir du milieu du seizième siècle, la religion se mêle tellement à la politique, qu'il semble que l'on aborde un autre monde : et pourtant la nouveauté politique est plus dans la forme que dans le fond des choses. Est-ce que, sans la réforme, les princes allemands n'auraient pas songé

à accroître leur indépendance ou, selon eux, à se défendre des entreprises du chef de l'Empire, toujours disposé à se servir contre l'Allemagne de ses forces non allemandes? Ne leur aurait-il pas fallu pour cela s'entendre avec les rois de France? Est-ce que ceux-ci, tout en persécutant les huguenots de France, n'ont pas soutenu les protestants d'Allemagne? L'absence de dissensions religieuses aurait-elle empêché l'Europe de s'alarmer de la prépondérance de l'Espagne, et les puissances maritimes de jalouser ses possessions coloniales? On a dit que, sans l'exaltation religieuse due au protestantisme, les peuples n'auraient pas pris fait et cause pour leurs princes, comme ils l'ont fait dans la lutte contre la domination espagnole ou autrichienne, ce qui a sauvé l'indépendance et les libertés de l'Europe. Mais la suite a bien montré que ni l'Escurial, ni la cour de Vienne n'étaient en mesure de prévaloir contre l'Europe ni d'arrêter le mouvement progressif de la civilisation, quand même la réforme protestante ne serait pas venue à la traverse; et il faut aussi tenir compte de la gêne que la réaction catholique a mise dans la réaction politique contre les deux branches de la Maison d'Autriche. Après tout, la plus grande dépense d'énergie politique et militaire qu'ait faite au seizième siècle le protestantisme, a été pour la création de la république batave; et si admirable que soit la lutte des *Gueux* des Pays-Bas contre le colosse espagnol, il y a dans l'histoire bien des exemples de luttes aussi héroïques auxquelles manquait le stimulant des passions religieuses. Et puis, à supposer qu'en l'absence de ce stimulant Philippe II n'aurait pas perdu la moitié des Pays-Bas, c'eût été une raison de plus pour que Philippe III ou Philippe IV en perdissent la totalité : la décadence inévitable de la monarchie espagnole tenait à d'autres causes que la crise religieuse du seizième siècle.

— Celle-ci pouvait être particulièrement favorable à

la France, si un gouvernement ferme et habile avait su profiter de l'occasion qui s'offrait d'atteindre d'un seul coup le but poursuivi ensuite pendant trois siècles avec des succès si divers, et d'obtenir au nord pour frontière la frontière du pays wallon. Mais, s'il dépendait de la bonne conduite d'un gouvernement, c'est-à-dire d'une circonstance où le hasard a toujours beaucoup de part, que la France sortît grande de la crise religieuse du seizième siècle, dépendait-il d'un hasard contraire qu'elle s'y abîmât, comme l'histoire semble le dire quand on s'en tient aux premières apparences? En d'autres termes, la France était-elle perdue sans un roi tel que Henri IV? S'il fallait répondre oui, ce serait à désespérer de la philosophie de l'histoire, tant il serait clair que les destinées du monde ne tiennent qu'à un fil. En effet, il ne suffisait pas qu'une éducation forte et les leçons de l'adversité eussent préservé le Béarnais de l'amollissement qui énerve les rejetons des vieilles dynasties, il fallait en outre qu'il eût reçu de la nature les qualités rares, exigées des fondateurs ou des restaurateurs d'empires. Or, rien de plus fortuit ou de plus providentiel, c'est-à-dire de moins nécessaire selon l'ordre naturel, qu'une pareille dispensation faite si à propos. Mais en vérité l'on ne saurait croire que celle des monarchies européennes qui avait alors le plus de ressources, le plus vieux renom dans le monde pût périr si vite. Où étaient donc les puissances qui pouvaient se partager la France comme plus tard on s'est partagé la Pologne? Etait-ce l'Espagne aux mains de laquelle le Portugal allait tout à l'heure échapper, ou l'Empereur qui allait avoir tant à faire avec les Turcs, les Bohémiens, les Hongrois et les Allemands, ou le duc de Savoie, ou le duc de Lorraine? Où étaient les gouverneurs de provinces, capables de défaire l'œuvre du temps et des légistes, et de rouvrir l'ère de la grande féodalité, en se

posant en pairs de Hugues Capet ou en électeurs allemands? Il aurait bien fallu que Paris finît par se faire un roi, et que le roi de Paris finît par être le roi de la France : car Paris poursuit sa destinée à travers tous les changements d'institutions et de dynasties, ainsi que Rome l'a fait jadis ; et une ville-reine ne vieillit pas nécessairement, comme une institution ou une dynastie. Donc il était inévitable que la restauration monarchique s'opérât sous une dynastie ou sous une autre, après bien des souffrances et des humiliations passagères que la France a heureusement évitées grâce au génie restaurateur de Henri IV, ce qui suffit bien à sa gloire. Et quand la Maison de Lorraine aurait réussi à se greffer sur celle des Valois, comme plus tard elle s'est greffée sur celle des Hapsbourg, ou comme les Stuarts, ces roitelets d'Ecosse, se sont greffés sur les Tudor, on ne voit pas en quoi cela aurait dû modifier essentiellement les destinées de la monarchie : à cela près, et c'est déjà beaucoup en bien et en mal, qu'au lieu d'une dynastie sept fois séculaire, dont le berceau se confondait avec son propre berceau, la France aurait eu une dynastie fraîchement parvenue, d'où n'aurait pu sortir aussi complet, aussi glorieux, le personnage de Louis XIV, unique en son genre, et qui exigeait le concours le plus singulier de toutes les données fortuites. Quand bien même un changement dynastique eût coûté momentanément à la France la perte de quelques provinces, cela n'aurait pas empêché l'Espagne de décliner, l'Angleterre de s'élever, la Hollande d'offrir un asile aux libres-penseurs, la noblesse de se ruiner, la bourgeoisie de s'enrichir et de s'émanciper, les croyances de s'affaiblir, les sciences et l'industrie de grandir. En d'autres termes il est probable que le monde ne se ressentirait guère aujourd'hui, et surtout qu'il ne se ressentirait pas dans un siècle d'un changement si capital dans la solution d'une crise, la plus

grave de toutes celles que l'ancienne France a traversées.

En résumé, après avoir tâché de montrer plus haut qu'il ne dépendait pas des accidents de la politique de changer la religion de la France, nous conclurons ici qu'il ne dépendait pas des accidents de la lutte religieuse d'en changer foncièrement la constitution politique.

— Au seizième siècle, l'antagonisme de la France et de l'Angleterre n'est pas ce qu'il a été à une époque antérieure, ce qu'on l'a vu depuis ; et cependant, même alors, il semble que leurs destinées soient tellement balancées, que l'une ne puisse s'élever sans que l'autre s'abaisse. Le seizième siècle est pour la monarchie française un temps de déchirements et d'affaiblissement : en Angleterre la liberté politique sommeille, mais la fermentation religieuse en prépare le réveil; et en attendant, le pouvoir monarchique ramasse en quelque sorte ses forces, ce qui l'empêchera de succomber dans la lutte future, et ce qui donnera aux institutions du pays leur caractère propre de grandeur et de stabilité. En perdant ses vieilles attaches féodales avec le continent, la royauté anglaise s'est enfin complétement nationalisée ; et ainsi se prépare, moyennant le concours de toutes les forces vives de la nation vers un but suprême et unique, ce puissant esprit de nationalité qui dirigera constamment la politique extérieure, qui dominera à l'intérieur toutes les querelles de partis ou d'opinions, qui prévaudra même, chose peut-être plus difficile, ou qui du moins a prévalu jusqu'ici sur la poursuite de la richesse et du bien-être, et sur l'opposition des intérêts économiques. Le règne de la grande Elisabeth fonde véritablement la politique nationale, la politique anglaise, on pourrait dire l'empire britannique, puisqu'il prépare, on sait au prix de quels sacrifices, l'union de l'Ecosse et l'annexion réelle de l'Ir-

lande, par l'immigration de la race saxonne sur une grande échelle et la dépossession de la race indigène.

Un contraste fera mieux sentir l'importance de ce travail. Il y a de grandes ressemblances physiques et géographiques entre le groupe des îles Britanniques et le groupe des péninsules et des îles Scandinaves. A côté des basses terres, des canaux et des estuaires où les mers s'injectent, la Nature a placé des massifs de terrains anciens, doués de formes accentuées et d'une grande richesse minérale, en réunissant de la sorte tout ce qui exerce l'homme aux rudes labeurs et le convie aux entreprises périlleuses. La différence de climat n'est pas de celles qui condamnent à une infériorité sans remède le peuple défavorisé; et par d'autres côtés le groupe scandinave jouit de quelques avantages : c'est comme une Angleterre flanquée d'une Hollande qui serait tout à fait dans sa dépendance et dans ses eaux. Ethnographiquement, le rameau scandinave et le rameau anglo-saxon, outre qu'ils se sont croisés dans la suite des temps, ont les plus grandes affinités originelles; et pour les temps historiques cette affinité se montre dans la physionomie générale des institutions et des mouvements politiques. L'histoire des peuples scandinaves est, quant aux traits d'ensemble, ce qu'aurait été l'histoire des peuples anglo-saxons sans l'intrusion de la féodalité normande. Pourquoi la ressemblance cesse-t-elle juste au moment où le génie saxon reprend le dessus? Pourquoi ces anciens rois de la mer, qui ont déjà colonisé l'Islande et le Groënland, appendices du continent américain, n'ont-ils pas une meilleure part dans la colonisation de l'Amérique du Nord et dans les fruits de la puissance maritime aux époques modernes? Manquent-ils de fer, de bois, de goudron et de chanvre? Bien au contraire, car ils en approvisionnent les autres nations. Pour des gens qui font le tour du monde, y a-t-il si loin d'Amsterdam à Copen-

hague, de Londres ou de Liverpool à Stockholm? La diversité des conjonctures historiques dans le cours du seizième siècle aide singulièrement à expliquer la diversité des destinées ultérieures. Tandis que l'unité britannique se forme ou se resserre, les séparations et les antipathies se prononcent davantage dans le groupe scandinave; quand l'Angleterre se dégage de certaines attaches continentales pour mieux se retrancher dans les avantages de sa position maritime et insulaire, les États scandinaves montrent plus de disposition à se mêler des affaires du continent et à y jouer un rôle disproportionné à leurs forces. Et cependant les îles Britanniques sont le théâtre de luttes entre les races, entre les sectes religieuses, que n'offre point le groupe scandinave où la population paraît sensiblement homogène, et où le luthéranisme s'établit partout sans résistance ni concurrence sérieuse. Mais on dirait que, sur le sol britannique, les antipathies de races, rendues encore plus vives par les antipathies religieuses qu'à leur tour elles nourrissent, en tenant sur le qui-vive la race et l'Église dominantes, leur font mieux sentir le besoin d'unité politique, et leur donnent les moyens de la cimenter, en excitant leur énergie et en accroissant leur prépondérance.

— Le seizième siècle n'a pas été une époque moins critique pour un autre membre bien intéressant du système européen, pour la Pologne. Il n'en est pas des plaines du nord de l'Allemagne, de la Pologne, de la Russie, comme de la Scandinavie, des îles Britanniques et des grandes articulations de l'Europe occidentale : la nature n'y a point tracé de démarcations propres à diriger plus tard le travail de l'organisation politique; il faut que les données ethnographiques ou que la vertu même des institutions politiques y suppléent. Or la race slave, en devenant sédentaire et en s'épanchant sur de vastes espaces, faiblement accidentés,

n'a pas offert non plus dans ses divers rameaux quelques-unes de ces qualités vigoureusement prononcées, qui deviennent le principe des fortes institutions politiques. Sur une notable partie du sol de l'Allemagne, elle s'est fondue dans les populations teutoniques; ailleurs, comme en Hongrie et dans d'autres contrées danubiennes, elle ne s'est conservée qu'à l'état de plèbe soumise à une caste supérieure. La Pologne cependant avait eu depuis la dernière irruption des hordes asiatiques et sous les Jagellons une époque de grandeur qui la signalait entre tous les pays slaves et attirait sur elle les regards de l'Europe. Si la crise du seizième siècle avait été propice à la Pologne et qu'elle y eût fortifié le lien politique, les futures destinées de l'Europe étaient bien changées : mais, tout au contraire, la fortune a voulu que la dynastie s'éteignît en un temps de fermentation générale, et qu'en l'absence de toute hiérarchie féodale, de toutes grandes institutions municipales, le plus informe des organismes politiques vînt aggraver les inconvénients qui déjà résultaient de l'infériorité d'organisation sociale et de l'absence de défenses naturelles. Les dissidences religieuses, en pénétrant en Pologne, n'y ont agi que comme causes de dissolution.

Nous savons tout ce qu'on peut dire contre cette manière d'effleurer l'histoire par les sommités et à tire-d'ailes, au risque du vertige et d'une chute dans le vide. Nous faisions allusion en commençant à ce qu'on a appelé « les déserts de l'histoire » : ici nous serions plutôt en face des « déserts de la philosophie », tant l'histoire politique est riche en faits, et tant la philosophie de l'histoire est pauvre en conclusions suffisamment justifiées; mais s'il est fort naturel que le voyageur ait hâte de sortir du désert, il faut au moins qu'il le traverse, ne fût-ce que pour en estimer l'étendue et pour en relever la position sur sa carte routière.

CHAPITRE VIII.

DES ÉTABLISSEMENTS DES EUROPÉENS DANS LES DEUX-MONDES.

Pour les géographes, les naturalistes et les curieux, l'Amérique a été « le Nouveau Monde » dès le jour de la découverte; tandis qu'au sens administratif et commercial il était encore question « des Deux-Indes » au dix-huitième siècle, pour les lecteurs de l'abbé Raynal comme pour les contemporains d'Albuquerque et de Cortez. Toutes les singularités du langage s'expliquent quand on y regarde d'assez près; et si cette dénomination bizarre, née de l'erreur d'un moment, s'est perpétuée pendant trois siècles, pour tomber ensuite tout à coup en désuétude, c'est apparemment qu'elle pouvait servir à préciser, à fixer dans l'esprit un ordre de faits et d'idées qui a subsisté en effet pendant trois siècles, pour faire place à un ordre tout nouveau quand l'Amérique s'est émancipée et que l'empire anglais de l'Inde a pris ses proportions colossales. Dès lors chacun a compris qu'il ne pouvait plus être question, même au point de vue des administrateurs et des spéculateurs de toute sorte, de « Deux-Indes », mais de « Deux-Mondes ».

D'ailleurs, durant ces trois siècles, les établissements des Européens n'ont pas été précisément de même nature, aux Indes qu'ils appelaient orientales et à celles qu'ils qualifiaient d'occidentales. Là ils ont eu des comptoirs, des

factoreries, des forteresses, des souverainetés à titre de vassaux ou de suzerains ; ils ont commercé et commandé, plutôt qu'ils n'ont planté et colonisé ; de sorte que les dominations européennes s'y sont succédé selon l'ordre des phases de la politique européenne, sans que les dominations disparues laissassent de traces bien sensibles de leur ancienne existence. Au contraire, l'étendue du continent américain et l'extrême faiblesse des races indigènes ont offert aux races européennes les conditions favorables à une immigration, à une colonisation dans le propre sens du mot ; et les vicissitudes de la politique n'ont pu effacer les distinctions de religion, de langage, de mœurs, qui rappellent les circonstances de l'établissement primitif.

Ce qui fournit à l'Europe l'étoffe de trois siècles historiques, et des mieux remplis, ne compose plus, quant à l'histoire des établissements européens trans-océaniques, qu'une période en quelque sorte préparatoire, un seul siècle au sens historique du mot, où il n'y a pas de motif suffisant d'établir des coupures. Il s'agit d'une série d'événements bien close ; car on ne recommencera certainement pas en Amérique le rôle des vice-rois et des gouverneurs ; et quand l'empire des Anglais dans l'Inde aura fait son temps, d'autres marchands européens ou américains ne viendront pas les remplacer. Les monopoles, les grandes compagnies marchandes et guerrières, la traite, l'esclavage des noirs, et toutes les institutions coloniales qui s'y rattachent, sont des choses dont le monde ne veut plus, qui ont disparu ou qui vont disparaître, sans qu'on puisse croire qu'elles renaîtront jamais, pas plus que l'esclavage ou le Forum antiques, ou la féodalité du moyen âge. Nous pouvons donc placer ici quelques considérations sur l'ensemble du système et de son histoire, en cherchant d'abord, selon notre usage, à démêler la part de la nécessité et celle du

hasard, dans un grand phénomène historique qui n'a eu ni ne peut désormais avoir d'analogues.

— Suivant la remarque d'Alex. de Humboldt (1), « la première découverte, faite par les Scandinaves, de la partie centrale et méridionale des États-Unis, coïncide presque avec l'apparition mystérieuse de Manco-Capac sur le plateau du Pérou ; elle est de deux cents ans postérieure à l'arrivée des Aztèques dans la vallée du Mexique. La capitale de ce royaume, Tenochtitlan, fut fondée 325 ans plus tard. Si les colonisations normandes avaient eu des suites plus durables, si elles avaient été entretenues et protégées par une métropole puissante, jouissant de l'unité politique, les races germaines, en pénétrant dans ces contrées, auraient encore rencontré des hordes de chasseurs nomades, errant çà et là, sur les lieux mêmes où les conquérants espagnols trouvèrent des laboureurs attachés au sol qu'ils cultivaient. »

« Ici, dit encore le même auteur (2), nous devons nous arrêter à considérer un enchaînement merveilleux de petits événements, et l'influence incontestable que ce concours de circonstances exerce sur les destinées du monde. Washington Irving a avancé, avec toute raison, que si Colomb, résistant au conseil de Martin Alonso Pinzon, eût continué à naviguer vers l'ouest, il serait entré dans le courant d'eau chaude ou *Gulf-stream*, et aurait été porté vers la Floride, d'où il eût été conduit peut-être au cap Hatteras et à la Virginie, circonstance dont on ne saurait calculer la portée, puisqu'elle eût pu donner à la contrée désignée sous le nom d'États-Unis, une population espagnole et catholique, à la place de la population anglaise et protestante qui en prit possession beaucoup plus tard.

(1) *Cosmos*, t. II, p. 360 de la traduction française.
(2) *Ibid.*, p. 318.

« C'est, disait Pinzon à l'amiral, comme une inspiration qui m'éclaire. »..... Cette révélation, Pinzon en était redevable à une nuée de perroquets qu'il avait vus voler le soir vers le sud-ouest pour aller, à ce qu'il supposait, passer la nuit dans des buissons de la côte. Jamais vol d'oiseaux n'avait eu de plus graves conséquences. On peut dire que celui-ci décida des premières colonies qui s'établirent dans le nouveau continent et de la distribution des races romanes et germaniques. »

Laissons là les perroquets de Pinzon, pour considérer d'autres hasards moins microscopiques. Que Colomb, après avoir vu ses offres repoussées par plus d'un gouvernement, ait reçu de Ferdinand et surtout d'Isabelle un meilleur accueil, voilà sans doute un pur accident, souvent remarqué à ce titre, mais dont pourtant il ne faut pas s'exagérer la portée. Le temps des grandes navigations était arrivé; les Portugais avaient donné l'élan; ils n'ont pas eu besoin de Colomb pour trouver la route de l'Inde : cette route trouvée, quarante ans ne pouvaient pas s'écouler avant que quelque accident de mer ne fît atterrir au Brésil; et le grand continent américain ne pouvait manquer d'être bientôt exploré de proche en proche, soit que l'on débutât par le Brésil avec les Portugais, par la côte du nord-est avec les Scandinaves, ou par l'archipel des Antilles avec les Espagnols. Colomb aurait fait son premier voyage de découvertes sur des vaisseaux dieppois ou marseillais, qu'il n'aurait pas été suivi par une nuée d'aventuriers; et la France de Louis XII et de François Ier n'était pas en mesure d'empêcher les *conquistadores* de se jeter sur la proie du Nouveau-Monde, pas plus que la France d'aujourd'hui n'est en mesure d'arrêter l'Amérique anglo-saxonne dans son accroissement gigantesque. Ce qui constitue en ceci la part capitale du hasard, c'est que la crise des grandes découvertes, la crise vraiment européenne, ait justement

coïncidé avec la crise de l'exaltation espagnole, qu'elle a puissamment contribué à renforcer, mais qu'elle n'a pas déterminée.

Sans les grands aventuriers espagnols, d'autres chercheurs d'aventures, plus industrieux et moins dévotement cruels, Français, Anglais, Bretons, auraient eu affaire, quelques dizaines d'années plus tard, non plus seulement à de pauvres sauvages, mais à des empires jouissant d'une sorte de civilisation, inférieure sans aucun doute, mais pourtant comparable, à en juger d'après les monuments, à celle des empires de la haute antiquité. Au lieu de les détruire par le fer et la flamme, on leur aurait inoculé par le trafic des habitudes malsaines, on leur aurait communiqué des maladies et des vices, on y aurait nourri des dissensions pour les asservir et pour faciliter à des Compagnies l'exploitation de leurs richesses naturelles, en même temps que dans un but plus louable, on leur aurait envoyé des catéchismes et des bibles, des jésuites et des ministres puritains, qui se seraient dénoncés et contrariés de tout leur pouvoir. On aurait vu quelque jour se promener dans les rues de Paris et de Londres, accoutrés de vêtements européens, les descendants de Montezuma et d'Atahualpa, en attendant qu'ils eussent tout à fait disparu devant la marée montante de l'immigration européenne et de l'exploitation européenne. Ce qu'on a nommé si longtemps les vice-royautés espagnoles ou portugaises, et ce qu'on nomme aujourd'hui l'Amérique latine, n'existerait pas. On ne parlerait pas sur une immense étendue de terres une langue à peine différente de celle dont l'usage était primitivement restreint à un tout petit coin de l'Italie. On y verrait moins d'églises somptueuses, moins de moines et de couvents, et en revanche plus de canaux, de routes, de comptoirs, de banques, d'ateliers et de cheminées à vapeur. Selon nos idées actuelles, les grandes masses du

continent américain auraient payé, par quelques années de retard dans une civilisation à l'européenne, les avantages d'une civilisation préférable : mais aussi il faut reconnaître que l'on aurait eu de moins un mémorable exemple de ce que peuvent, dans des circonstances propices, la vigueur des instincts politiques, le concours du soldat et du prêtre, l'héroïsme guerrier excité, comme aux temps primitifs, par la soif du butin et par le fanatisme. L'Espagne a eu beau décliner rapidement : ces vice-royautés espagnoles dont chacune est un empire, sont restées espagnoles; et quand enfin les événements ont dissous le lien qui les attachait à la mère patrie, leur ont permis de prétendre à une autonomie jusqu'à présent si mal réglée et si peu féconde en améliorations sociales, telles que les comprend le génie de l'Europe moderne, elles n'en ont pas moins gardé la profonde empreinte du type espagnol. Par la force d'assimilation dans la conquête, l'Espagne a vraiment hérité du génie romain : *regere imperio populos.* Cette force d'assimilation est tout autre chose que la puissance d'expansion dévolue à d'autres races, en raison de leur fécondité naturelle et de leur industrieuse activité.

— Non-seulement le hasard des circonstances a attribué à la moins européenne des nations de l'Europe la part du lion dans la grande épave américaine, ce qui a été une cause majeure de perturbation dans l'histoire même du système européen, mais un autre hasard a fait que la plus aléatoire et la plus fiévreuse des exploitations, celle des gîtes de métaux précieux, a d'abord primé toutes les autres. Même de nos jours, des découvertes en ce genre, comparables à celles du seizième siècle, ébranlent un système dont pourtant les bases sont bien autrement larges, menacent le monde entier d'une crise commerciale et économique, accélèrent les transformations sociales; et

le pionnier anglo-saxon, transporté en Californie, devient une sorte d'aventurier espagnol. Si l'Amérique intertropicale, dont le climat et la riche végétation devaient attirer de préférence des hommes brunis au soleil de Castille, si le Mexique et le Pérou n'avaient pas été en outre l'El-Dorado, la Californie et l'Australie du seizième siècle, la crise métallique, retardée d'un siècle, aurait influé tout autrement sur la politique européenne. Alors plus de galions chargés de piastres, plus de *catholicon* d'Espagne; les causes aujourd'hui si connues, de grandeur passagère et de décadence rapide perdaient de leur intensité, en ce que les influences du milieu n'agissaient pas dans le même sens que les instincts de la race. D'un autre côté, supposez que le hasard des accidents géologiques eût mis, ce qui n'avait rien que de compatible avec l'économie générale, les gîtes du Mexique et de la Californie plus à l'est, dans l'alignement des Alleghanis et des Montagnes-Rocheuses, entre l'embouchure du Mississipi et celle du Saint-Laurent : alors les puritains, les quakers du dix-septième siècle trouvaient le littoral occupé par des laveurs de sable et des piocheurs de filons; il leur fallait aller chercher plus au nord ou plus au sud un climat, des cultures moins bien appropriés à la création d'une nouvelle Europe. Le monde des Franklin et des Jefferson devenait impossible, ou des entraves l'empêchaient d'acquérir toute sa taille. Et pourtant cette création d'une nouvelle Europe était un événement de plus grande conséquence pratique pour l'humanité que la découverte même d'un Nouveau-Monde, au sens des géographes ou des naturalistes.

Le phénomène historique de la colonisation du Nouveau-Monde rappelle donc à beaucoup d'égards le phénomène anté-historique de la dispersion et du cantonnement des races dans l'ancien monde. L'accord entre les qualités de la race et les propriétés du milieu s'établit finalement pour

faire rendre aux unes et aux autres tout ce qu'elles peuvent rendre; en grande partie sans doute d'après une loi supérieure qui amène avec le temps l'apparition et le succès final des combinaisons les plus avantageuses; mais non sans qu'il faille encore reconnaître une direction favorable imprimée aux caprices apparents du hasard.

Si des circonstances fortuites ont grandement influé, tant sur les destinées propres de l'Amérique que sur les phases de la vie politique des diverses nations européennes, prises individuellement, on peut dire que le hasard se trouve éliminé quand il s'agit des grandes conséquences économiques de la découverte, pour l'Europe occidentale prise dans son ensemble. Et d'abord, en ce qui concerne la crise métallique, il faut remarquer que la configuration du grand massif américain le rend tout autrement accessible que les grands massifs de l'ancien monde, l'Afrique et l'Asie centrale. Ses richesses en métaux précieux n'auraient pas été relativement plus grandes que celles de l'ancien monde, qu'il était dans la force des choses que la découverte s'en fît, un peu plus tôt, un peu plus tard, et que l'exploitation rapide de ces richesses par des mains européennes changeât les conditions du système économique de l'Europe. Les théoriciens modernes qui veulent que les métaux précieux soient une marchandise comme une autre, une richesse comme une autre, ferment les yeux à la lumière. Étrange singularité au contraire que celle d'une richesse dont on peut dire avec autant de raison, selon le point de vue où l'on se place, que l'accroissement ne sert à rien ou qu'il sert à tout! En effet, il n'importe guère que la pièce d'or avec laquelle on achète couramment un sac de blé ou une tonne de houille, pèse plus ou moins, et qu'on ait été amené à en doubler ou même à en décupler le poids pour la commodité des transactions sociales, parce que l'or est

devenu plus abondant et a réellement baissé de valeur. Il n'importerait guère que les Européens des temps modernes, disposant d'une plus grande masse d'argent en circulation, eussent employé habituellement des pièces d'argent du module de la piastre aux mêmes usages pour lesquels les Grecs et les Romains employaient des pièces taillées au module environ cinq fois plus petit de la drachme ou du denier. Mais la continuelle importation des métaux précieux, leur abondance croissante et la continuelle dépréciation qui en est la suite amènent des résultats d'une tout autre importance. D'un côté elles soulagent les débiteurs aux dépens des créanciers, elles libèrent graduellement les particuliers et les gouvernements obérés, sans avoir l'odieux des banqueroutes d'États, des abolitions ou des réductions de dettes qui se pratiquaient dans l'antiquité en faveur de la plèbe et au moyen âge en faveur des nobles. En même temps elles favorisent le transfert de la propriété et tentent le vendeur par des prix en apparence toujours plus élevés, de manière à aider beaucoup à la mobilisation et au nivellement des fortunes. D'un autre côté elles stimulent l'activité industrieuse, le génie de la production et de la spéculation, parce qu'il est naturel de chercher un emploi nouveau au surcroît de richesse métallique dont on dispose, avant qu'elle ne se perde par l'avilissement du métal, comme cela arriverait infailliblement si la masse disponible augmentait, sans qu'il y eût rien de changé dans l'ensemble des services auxquels doit pourvoir la circulation métallique. De cela même il résulte que la collecte des métaux précieux n'aide à s'enrichir que les nations qui s'aident elles-mêmes, qui savent faire de la richesse métallique un instrument de production et de commerce, qui ne la recherchent pas pour l'accumuler improductivement ou pour la dépenser en fantaisies de guerre ou de luxe, ou pour se procurer sans travail les denrées

utiles qu'elles pourraient acheter avec les produits de leur travail. La nation paresseuse à qui le hasard a remis la clef de la source des métaux, ne servira que d'intermédiaire pour faire arriver le précieux courant à la nation laborieuse qui sait et qui veut l'utiliser. C'est ainsi qu'à partir du milieu du seizième siècle les questions commerciales et économiques, prenant des proportions jusqu'alors inconnues, ont pu acquérir une importance toujours croissante dans la conduite des affaires européennes.

— En mettant le cap sur l'Amérique, Colomb croyait frayer une autre route au commerce avec l'Inde des anciens : il faisait mieux que cela, puisqu'il procurait à l'Europe l'approvisionnement de métaux précieux sans lequel les Européens n'auraient pu faire sur une grande échelle le commerce avec l'Inde et en général avec l'extrême Orient, qui est encore aujourd'hui le grand exutoire par où une masse considérable de métaux précieux sort de notre circulation commerciale pour n'y plus rentrer. Dans l'antiquité, au moyen âge, les précieuses marchandises de l'Orient étaient des objets de grand luxe qui ne pouvaient avoir d'acheteurs que dans les rangs les plus élevés de la société : car, si la consommation s'en était plus répandue, où aurait-on trouvé l'or et l'argent nécessaires pour les payer aux sources de la production ; et comment l'industrie comparativement grossière des Occidentaux aurait-elle pu fournir des objets d'échange? Cependant ce commerce si restreint avait suffi pour enrichir Tyr, Carthage, Alexandrie, Venise, Gênes : qu'arriverait-il donc quand les ressources métalliques du sol américain permettraient d'asseoir le commerce des denrées de l'Orient sur une base tout autrement large ! On sait de reste aujourd'hui combien le commerce de luxe est peu de chose en comparaison de celui qui porte sur des objets de consommation générale.

Bientôt une base d'opérations plus large encore s'est offerte au commerce. Les Européens ne se sont pas contentés de l'ancien *Codex* commercial; ils l'ont enrichi de denrées exotiques nouvelles, plus propres encore à entrer dans la consommation générale. L'Amérique, avec les ressources que présentaient sa flore et sa faune, en a fourni quelques-unes; d'autres, et en général les plus importantes, ont été transplantées de l'ancien monde dans le nouveau, sur un sol dont les Européens disposaient plus librement pour de nouvelles cultures. Le sucre, le café, le coton, les matières tinctoriales sont devenus des denrées jusqu'à un certain point comparables aux métaux précieux, en ce sens qu'on en a besoin partout, pour l'usage de toutes les classes de la société, et que, sans posséder l'extrême mobilité de l'or et de l'argent, elles ne sont ni assez lourdes, ni assez encombrantes pour ne pas arriver facilement partout; enfin en ce que, sans être inaltérables au degré des métaux précieux, elles sont encore d'une conservation assez facile pour se prêter à l'emmagasinage, à l'entrepôt, aux diverses conditions de la spéculation commerciale, à ce point qu'un *warrant* portant sur des balles de café ou de coton ressemble fort à un *chèque* ou à un billet de banque. Or, que l'on songe aux changements qu'ont apportés dans le monde ancien l'usage des métaux précieux, l'invention de la monnaie, puis au moyen âge l'invention des lettres de change, et l'on comprendra quels changements devait opérer dans le monde moderne la mise en circulation commerciale d'une telle masse de denrées qui participent à ce point aux caractères distinctifs des métaux précieux et de la monnaie. La nation pour qui le tabac, le café, le thé sont devenus des denrées de première nécessité, et qui ne peut les acheter, non plus que le numéraire dont elle aurait besoin, avec les produits de son sol et de son industrie, s'épuisera de numéraire, se résignera aux inconvénients d'une mon-

naie de papier, plutôt que de se passer de tabac, de café, de thé. Chez les nations riches par leur industrie, une raréfaction du coton pourra, comme une raréfaction du blé, provoquer une crise monétaire et commerciale, forcer la nation à exporter son numéraire sur une grande échelle, sauf à le racheter après l'apaisement de la crise. Les nations à qui leurs richesses acquises, leur crédit bien établi permettent de disposer quand elles le veulent, de ces marchandises que tout le monde recherche, qu'un télégramme met en route comme des barres d'or ou d'argent, de tous les points ou vers tous les points du globe, auront sur les nations besogneuses qui ne peuvent offrir en échange que leurs bras ou que des denrées encombrantes, sujettes aux avaries, d'un placement et d'un déplacement difficiles, les mêmes avantages qui d'ordinaire appartiennent à celui qui n'a qu'à ouvrir sa caisse ou son portefeuille, vis-à-vis de ceux qui lui offrent leurs marchandises ou leurs services. L'attention des gouvernants et des gouvernés en sera d'autant plus attirée vers tout ce qui peut procurer des avantages de ce genre. Les nations civilisées auront fait de nouveaux pas dans ce qu'on appelle le système mercantile ou commercial, et devront en accepter les conséquences bonnes et mauvaises.

En général, les denrées appelées à jouer dans le commerce international le rôle important dont nous parlons, sont des denrées dont la production appartient aux climats chauds, à la zone intertropicale. Et comme l'Europe prise en bloc ne possède ni métaux précieux en quantité suffisante, ni (ses vins délicats exceptés) de matières premières assez généralement recherchées et d'un transport assez commode pour solder aux lieux de production les denrées exotiques qui lui sont devenues indispensables, il faut qu'elle envoie en contre-échange les produits de son industrie, ce qui est chez elle une cause permanente d'exci-

tation de l'activité industrielle. Ainsi s'établit, non plus de particulier à particulier, non plus de nation à nation, mais de zone à zone, une circulation commerciale que le monde ancien ne pouvait connaître, et dont l'ampleur rappelle celle des lois naturelles d'où elle procède et qu'elle imite. Il est vrai que plus tard, les progrès de la chimie aidant, les nations européennes s'ingénieront à trouver aux produits exotiques des similaires, des succédanés indigènes; et que pareillement des populations longtemps tributaires de l'industrie de l'Europe doivent chercher à s'en affranchir. De là une autre phase des relations commerciales, phase où notre siècle commence à entrer, et dont il ne pouvait être question durant la période que nous considérons ici, quand l'Europe exerçait dans toute leur plénitude ses droits de suzeraineté ou plutôt de souveraineté industrielle et commerciale. Quoique plus intéressée que jamais pour ses approvisionnements et ses débouchés au sort de ses anciennes colonies, l'Europe a bien et dûment renoncé à prendre désormais pour but de ses armements, pour boussole de sa politique l'intérêt qui s'attache à la domination coloniale. Au bout de trois siècles, au milieu des splendeurs de la civilisation moderne, les distances ont été tellement abrégées que l'on va plus vite de Liverpool à New-York qu'on n'allait jadis de Tyr à Carthage. En conséquence, le flux de la colonisation est redevenu sous des formes bien différentes ce qu'il était aux premiers âges du monde, un mouvement spontané des masses, auquel les diverses races concourent selon leur tempérament et leur force native d'expansion, et où l'action dirigeante des gouvernements, l'exaltation politique ou la foi religieuse n'ont plus qu'une bien faible part.

Digitized by Google

LIVRE III.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

CHAPITRE PREMIER.

DES GRANDES DÉCOUVERTES SCIENTIFIQUES AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — DE LA RÉVOLUTION DES MATHÉMATIQUES.

Si le dix-septième siècle ne se recommandait au souvenir des hommes que par les pompes de Versailles, par la majesté du grand roi et par les monuments classiques de notre littérature, ce serait encore un de ces siècles privilégiés dont on parlerait comme on parle des siècles de Périclès, d'Auguste et des Médicis; ce serait effectivement le siècle de Louis XIV, ainsi que les Français l'ont appelé longtemps, mais ce ne serait point « le dix-septième siècle », destiné à occuper dans l'histoire de l'esprit humain et chez tous les peuples civilisés, quelles que soient les futures révolutions des opinions, des croyances, des institutions, des langues et du goût, une place singulière, sans analogue dans le passé et qui ne trouvera pas son analogue dans l'avenir. Or, ce sont les progrès et les révolutions des sciences au dix-septième siècle qui lui impriment ce caractère singulier et exceptionnel de grandeur, que ni la religion, ni la politique, ni la philosophie, ni les lettres, ni les arts ne lui communiqueraient à ce degré éminent. Bien loin que le dix-septième siècle,

envisagé d'un point de vue qui domine les préjugés nationaux, tienne son principal éclat de cet ensemble de grands hommes et de choses imposantes qu'on appelle le siècle de Louis XIV, c'est un des grands mérites ou des grands bonheurs du siècle de Louis XIV, que de s'être aussi bien encadré dans le dix-septième siècle européen, lequel resterait encore si grand après qu'on en aurait détaché tout ce qui a plus spécialement contribué à la grandeur de la France et de son monarque. Il conviendrait donc, quand même notre plan général ne nous y assujétirait pas, d'étudier d'abord le dix-septième siècle dans ce qui le relève et le caractérise particulièrement, c'est-à-dire d'y considérer d'abord le progrès scientifique.

En premier lieu il faut expliquer pourquoi, malgré l'ignorance où nous sommes de tant de choses que l'homme découvrira plus tard, et de tant de choses qu'il ne découvrira jamais, nous sommes fondés à avancer que tel siècle remplit dans l'histoire des sciences un rôle dont la grandeur ne pourra jamais être surpassée ni atteinte. Il est clair qu'un pareil jugement ne peut tenir à ce qui, dans les sciences, change et s'augmente sans cesse, en constituant la matière ou la masse de nos connaissances scientifiques, mais bien aux conditions essentielles et persistantes qui en déterminent le cadre ou la forme.

Il y a des choses que l'homme peut trouver et établir démonstrativement par les seules forces de la méditation et de la raison : il y en a d'autres, en bien plus grand nombre, qu'il n'est capable de découvrir ou de prouver que par des observations patientes, par des expériences compliquées, et dont, après qu'elles sont découvertes et mises hors de doute, les principes, les rapports avec d'autres vérités, d'autres lois plus simples, plus fondamentales et plus générales, lui échappent encore ou sont pressentis plutôt qu'établis. La certitude, l'autorité scienti-

fique appartiennent aux unes comme aux autres; les unes et les autres contribuent pareillement à étendre le fonds, à augmenter la masse de nos connaissances : mais, pour la dignité, pour la grandeur de l'esprit humain, quelle différence entre les intuitions du génie et les heureux résultats de la persévérance, de la patience ou de l'adresse, entre l'œuvre d'une individualité puissante et l'œuvre collective d'un peuple de travailleurs!

D'un autre côté, ce monde idéal où l'homme, sans l'aide des sens ni de l'expérience, peut aller de découverte en découverte et de preuve en preuve, bien qu'il ait des rapports avec le monde réel et sensible, sans quoi l'on pourrait ne voir qu'un jeu d'esprit dans les études dont il est l'objet, n'a pourtant pas dans sa structure de tels rapports avec le monde sensible, que les progrès dans l'exploration de l'un et de l'autre se correspondent constamment et nécessairement. Il existe en effet une correspondance ou même, si l'on veut, une identité originelle entre les traits les plus généraux qui dessinent en quelque sorte la charpente de l'un et de l'autre : puis, quand on arrive aux détails, la correspondance cesse ou nous échappe, les développements de la science abstraite n'ont plus dans l'ordre des phénomènes naturels que des applications rares, détournées ou contestables : tandis que la science de la nature est tenue, pour avancer, de s'engager toujours davantage dans les voies de l'expérience, jusqu'au point de faire en quelque sorte divorce avec les sciences purement spéculatives.

— L'histoire des sciences au dix-septième siècle marque justement cette époque où les sciences abstraites, longtemps cultivées pour elles-mêmes et pour le charme que quelques esprits y trouvent, ou par un secret et vague pressentiment de leur rôle futur, donnent tout à coup la clef de ce qu'il y a de plus fondamental, de

plus simple, de plus grand, et par conséquent de plus imposant dans l'ordre de l'univers. Les lois générales du mouvement, l'action de la pesanteur, la théorie enfin de la figure et des mouvements des corps célestes, ou (comme on l'a dit avec une emphase permise en pareil cas) le « système du monde », voilà ce qu'établit et ce qu'explique, autant qu'il est donné à l'homme d'expliquer quelque chose, la merveilleuse alliance des spéculations abstraites et des observations judicieusement discutées. Dès lors les découvertes se pressent, dans le domaine des sciences abstraites comme dans le champ de l'observation et de l'expérience; les découvertes deviennent des révolutions, en géométrie comme en astronomie, comme en physique; et ces révolutions, au moins pour la géométrie et l'astronomie, sont de l'ordre de celles qui, chacune dans leur genre, n'ont pas eu et ne doivent plus avoir leurs pareilles. Par conséquent les noms des grands hommes que ces révolutions rappellent, sont des noms hors de pair, qu'aucune renommée plus récente ne viendra amoindrir, qui tiendront toujours dans la mémoire des hommes le rang que tiennent dans l'économie de l'œuvre divine les vérités capitales, les lois supérieures qu'ils ont eu la haute fortune de découvrir et de faire connaître.

Les caractères qu'on pourrait appeler extrinsèques s'accordent, en ce qui concerne l'histoire scientifique du dix-septième siècle, avec ce que nous venons de dire des caractères intrinsèques; et c'est ici que reviennent des observations déjà faites plus haut, mais si importantes qu'elles méritent bien qu'on y insiste. Antérieurement au dix-septième siècle, les progrès des sciences sont si lents, les découvertes notables si clairsemées, que le tableau qu'on en peut tracer ressemble plus à des fastes, à des registres ou à des annales monacales ou hiératiques, qu'à

une composition vraiment historique, où l'intérêt ressort de la forte et intime union de toutes les parties du récit, autant que de la puissante action des personnages mis en scène. Plus tard, et lorsqu'une légion de travailleurs, dont chacun vise à l'estime de ses pairs et à une réputation viagère bien plus qu'à la gloire, fouilleront en tous sens ce sol où leurs illustres devanciers ont ouvert les routes magistrales, la revue, le compte rendu, c'est-à-dire le journal et la gazette remplaceront l'histoire, comme l'histoire avait remplacé les sèches et courtes mentions des temps plus anciens. L'accumulation et l'émiettement des détails concourront avec l'effacement des grandes individualités pour faire disparaître ce qui est la source de l'intérêt historique, et ce qui fixe les grands traits de l'histoire dans la mémoire de la plupart des hommes. Au dix-septième siècle, le tissu de l'histoire scientifique est déjà si serré, les grandes découvertes s'y pressent tellement, qu'on sent bien qu'elles étaient mûres. Tel est, en tout genre d'histoire, le caractère des grandes époques historiques. Il faut tout à la fois qu'on n'y puisse méconnaître la puissante action personnelle des hommes supérieurs, et l'irrésistible nécessité des causes générales qui ne pouvaient manquer d'amener, un peu plus tôt, un peu plus tard, le triomphe de l'idée qu'ils ont servie.

— Le dix-septième siècle est l'époque de la fondation des Académies, plutôt que de la constitution de l'autorité académique. Il y a dans ces corps naissants tant de disproportion entre les grands hommes qui les illustrent et leurs obscurs assesseurs, que l'on songe à peine à considérer le corps lui-même comme investi d'une juridiction ou d'un pouvoir régulateur. Le moment n'est pas encore venu où la dignité académique, presque assimilée à une magistrature, passera pour le but principal de la carrière scientifique, et où l'on mesurera l'importance des travaux

aux chances qu'ils donnent d'y atteindre. En un mot, l'on ne connait pas encore le règne des « corps savants », qui doit un jour, dans une civilisation tout à fait moderne, tenir quasi la place du règne des Universités au moyen âge, ou du règne des corporations sacerdotales dans un passé bien plus reculé. De même le dix-septième siècle voit fonder des recueils périodiques consacrés aux sciences, et déjà, sur la fin du siècle, ce mode de publicité commence à rendre des services considérables : mais, dans la première moitié de son cours, l'activité du commerce scientifique, ainsi qu'on l'appelle, tient surtout à l'influence personnelle, aux correspondances qui s'établissent entre les hommes ou autour des hommes les plus célèbres, au zèle infatigable de quelques hommes de second ordre qui acceptent le rôle d'intermédiaires, qui prennent sur eux d'amener les communications et les rapprochements. De là encore un charme particulier qui s'attache à l'histoire et à la biographie scientifique de cette époque, et que ne peuvent offrir des temps plus récents où la presse scientifique fonctionne avec la force, mais aussi avec la monotonie, et nous dirions presque avec la grossièreté d'un mécanisme régulier.

En général, nous nous proposons d'éviter dans cet ouvrage tout ce qui exige des explications techniques, surtout à propos des sciences dont l'appareil technique a le fâcheux privilége d'effaroucher davantage la plupart des lecteurs : cependant les grandes découvertes mathématiques du dix-septième siècle ont une telle importance dans l'histoire générale de l'esprit humain, qu'il faut qu'on nous permette, pour la dernière fois, des explications que nous tâcherons de rendre aussi courtes, aussi claires, aussi peu rebutantes que possible.

— Nous avons vu, en nous occupant de l'histoire des sciences au seizième siècle, comment l'invention de l'algèbre littérale conduit, de l'idée d'une *règle* pour trouver

des quantités *inconnues* à l'aide de quantités *connues*, à l'idée d'une *formule* où toutes les quantités, connues ou inconnues, sont désignées par des symboles de même espèce. Que l'on change encore de point de vue, et la formule deviendra une *loi*, en vertu de laquelle deux quantités ou deux grandeurs sont liées entre elles et changent l'une quand l'autre; tandis que d'autres quantités, qui entrent aussi dans la formule, conservent ou peuvent conserver des valeurs fixes, d'après la nature des choses qu'elles représentent. En d'autres termes, le contraste des quantités *constantes* et des quantités *variables* remplace la distinction des quantités *connues* et des quantités *inconnues*, ce qui a une immense portée dans les applications de la science abstraite aux phénomènes de l'ordre naturel; puisque évidemment les choses ne sont connues ou inconnues que par rapport à nous, au lieu qu'elles sont constantes ou variables intrinsèquement et par leur nature propre.

Cependant, puisque notre esprit dans ses opérations a toujours besoin de s'aider des signes, il était bon de trouver un signe susceptible d'autant ou même de plus de généralité que ceux de l'algèbre, et qui peignît aux yeux la liaison, la marche simultanée de deux grandeurs variables dont l'une dépend de l'autre. Chacun connaît aujourd'hui le procédé graphique applicable en pareil cas, car il n'y a guère de travaux de météorologie ou de statistique où on ne le trouve employé. On a été jusqu'à s'en servir pour peindre les variations des cours de la Bourse. Le procédé consiste à représenter l'une des grandeurs, dans ses états successifs, par des longueurs portées à partir d'un point fixe sur une même ligne droite horizontale. A leurs extrémités variables on élève des lignes droites verticales dont les longueurs soient en proportion des valeurs correspondantes de l'autre grandeur, absolument comme s'il s'agissait de représenter le résultat d'un nivellement : et le

tracé de la ligne courbe ou sinueuse qui joint les extrémités supérieures de toutes ces verticales offre le tableau ou le signe graphique de la liaison qui subsiste entre les deux grandeurs variables. Si cette liaison comporte une expression simple, elle s'appellera une *formule* ou une *loi*, et l'on tâchera d'en trouver la *raison* ou l'explication dans une loi supérieure : sinon, ce ne sera qu'un *fait empirique*. Dans tous les cas, le mode de représentation mettra bien en évidence l'allure générale des variations et les accidents de détail.

Tel est le procédé (nous n'osons dire l'artifice, tant il tient au fond des choses) qu'a imaginé Descartes, non point pour représenter les oscillations du cours de la Bourse, ou celles du baromètre, ou les variations de la mortalité selon les saisons et selon les âges, sortes d'applications auxquelles on ne songeait guère alors, mais pour établir, dans des vues purement spéculatives, une corrélation entre les formules de l'algèbre et le tracé des courbes dont on s'occupe en géométrie. La géométrie qui, en un sens, a moins de généralité que l'algèbre, gagnait encore plus que l'algèbre à ce rapprochement, et voilà pourquoi l'on a pu dire que Descartes avait appliqué l'algèbre à la géométrie. Au fond son idée conduisait tout aussi bien à appliquer la géométrie à l'algèbre; et ce qui avait bien plus d'importance au point de vue de l'application des mathématiques à la philosophie naturelle, elle mettait sur la voie d'une analyse supérieure à l'algèbre, où l'on considérerait des grandeurs liées entre elles d'une manière quelconque, soit que les liaisons pussent ou non s'exprimer par des signes d'algèbre ou se figurer par des lignes susceptibles d'une définition et d'un tracé géométriques.

— Avant tout elle forçait d'aborder dans ses termes les plus généraux le problème capital que, depuis la naissance des mathématiques, les géomètres s'efforçaient

d'éluder plutôt que de résoudre dans chaque cas particulier. Lorsqu'une grandeur varie d'une manière uniforme (comme le temps qui ne presse ni ne ralentit sa marche, quelques changements qu'il amène), telle autre grandeur qui varie à cause du laps de temps, accuse des changements tantôt plus lents, tantôt plus rapides. Quand on compare des changements ou des mouvements uniformes, on a une idée très-nette de la rapidité de l'un et de l'autre, en comparant les intervalles franchis dans le même temps, ou les rapports entre les intervalles franchis et les temps employés à les franchir. Tel bateau file huit nœuds à l'heure et tel autre dix. Mais, si la vitesse change continuellement, ce qui est le cas habituel pour les phénomènes naturels, soumis en général à la loi de continuité, quelle idée peut-on se faire de l'état actuel d'une vitesse qui varie sans cesse? Elle a cependant bien une valeur actuelle, et l'on s'en aperçoit de reste, dans le cas du bateau, au choc de l'abordage, qui dépend bien de la vitesse actuellement acquise, non de celle que le bateau avait une minute auparavant, ou de celle qu'il aurait eue sans l'abordage, une minute plus tard. En pareil cas le bon sens le plus vulgaire prescrit de resserrer tant qu'on peut les intervalles, et les géomètres ne font qu'appliquer d'une manière plus méthodique, plus savante, les prescriptions du bon sens. Ils imaginent une discontinuité fictive qui tend de plus en plus à ressembler à la continuité, par l'atténuation indéfinie des intervalles entre les changements brusques successifs, et ils ne se débarrassent de cet échafaudage qu'après qu'il leur a servi à déterminer rigoureusement les résultats qui conviennent à un état final et extrême où les intervalles fictifs s'évanouissent, et où une continuité, non plus seulement physique et sensible, mais mathématiquement rigoureuse, remplace la discontinuité hypothétique.

Pourquoi, entre les essais de méthodes générales, tentés dans ce but par les grands géomètres du dix-septième siècle, la méthode de Leibnitz, le *calcul des infiniment petits*, a-t-elle bien vite et définitivement prévalu, même contre Newton et sa méthode des *fluxions ?* Nous n'en pouvons exposer ici les raisons techniques, en tant qu'elles se réfèrent à l'organisation même du calcul et à son mécanisme instrumental ; mais il y a une raison plus profonde de la puissance du calcul infinitésimal dans ses applications aux phénomènes naturels, raison que nous pouvons et que dès lors nous devons indiquer ici. C'est que l'infiniment petit tient effectivement à la nature des choses ou, pour parler encore plus exactement, tient à la raison des choses, indépendamment des artifices logiques à l'aide desquels notre esprit les conçoit et les soumet à ses raisonnements et à ses calculs. S'il est dans les habitudes et dans les conditions de notre intelligence de considérer d'abord les rapports qui existent entre des intervalles mesurables, entre des différences *finies*, pour en conclure les rapports entre des différences *infiniment petites*, et si nous ne pouvons que de cette manière donner à la définition de l'infiniment petit ce que nous appelons la rigueur logique, il est au contraire selon la nature des choses que les relations entre les grandeurs « à l'état naissant », ou entre leurs variations infiniment petites, soient le fondement et la raison des relations que nos mesures constatent entre les grandeurs « à l'état fini », ou entre leurs différences finies et mesurables. C'est ainsi que l'uniformité d'action de la pesanteur, en chaque instant d'une durée infiniment petite, est le principe, le fondement, la raison de la relation plus compliquée qui s'observe entre les espaces décrits par le corps pesant pendant la durée de la chute.

— Nous empruntons cet exemple à la mécanique, afin de montrer du même coup comment la révolution dans

les sciences de calcul devait promptement aboutir à la création d'une science à peu près nouvelle, la mécanique rationnelle. Les anciens géomètres n'avaient guère fait entrer dans leurs spéculations que des questions relatives à l'état d'équilibre, et même, comme on l'a pu voir ci-dessus, leur statique était restée fort incomplète. Pour traiter les questions relatives à l'état de mouvement, sous l'action de forces ou de causes motrices qui sollicitent les corps sans interruption, il fallait justement étudier les grandeurs dans leur mode de génération par éléments infiniment petits.

D'un autre côté avait-on, en constituant la mécanique rationnelle, trouvé la clef générale de la physique? Tout changement physique n'est-il pas un mouvement au sens propre du mot, et non plus seulement au sens figuratif ou métaphorique qui paraît avoir été celui d'Aristote et de son école? Tous les problèmes de physique sont-ils au fond réductibles à des problèmes de mécanique, que l'état imparfait de nos sciences ne nous permet pas toujours de résoudre, mais qu'une science plus avancée résoudrait? Presque tous les grands esprits du dix-septième siècle et du siècle suivant en étaient convaincus : la marche ultérieure des sciences physiques, comme nous le verrons plus loin, rend cette assertion chaque jour plus douteuse. Toutefois, si la mécanique rationnelle n'est pas la clef générale de la physique, elle en ouvre assurément les maîtresses entrées. Grâce à la révolution des mathématiques au dix-septième siècle, l'homme a su enfin en quoi consiste réellement cette puissance des nombres et des figures sur l'ordre du monde, puissance que les vieilles écoles pythagoriciennes, dans la précipitation de leur enthousiasme, et plus tard tous les sectateurs de doctrines occultes, dans les dérèglements de leur imagination, avaient placée là où dans la réalité elle ne saurait être. En trouvant la troisième

des grandes lois qui portent son nom, à force de recherches dans lesquelles ses illusions pythagoriciennes soutenaient son ardeur, Kepler a préparé l'explication mécanique des mouvements planétaires, et enterré le pythagoréisme.

— Mais avant d'appliquer à l'interprétation des phénomènes naturels les nouvelles idées introduites en mathématiques, il convenait de les mettre en œuvre pour donner à l'instrument arithmétique le dernier degré de perfectionnement qu'il comporte et que réclament les applications numériques. De là l'invention des tables de *logarithmes*, dont on peut bien faire comprendre le but et la portée générale, sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans les détails techniques du sujet.

Lorsque l'on considère les nombres en eux-mêmes, il y a de petits et de grands nombres, qu'il faut bien prendre tels qu'ils sont; et il est inévitable que la complication des calculs croisse avec la grandeur des nombres. Au contraire, quand il s'agit d'appliquer les nombres à la mesure des grandeurs soumises à la loi de continuité, moyennant le choix préalable d'une unité de convention, on peut dire que, dans chaque ordre d'applications, tous les nombres destinés à figurer dans les calculs sont du même ordre de complexité, déterminé par le degré de précision que la mesure comporte, et bien aisé à indiquer dans le système de la numération décimale. S'agit-il, par exemple, de longueurs comparables à celles d'un pendule ou d'une colonne barométrique, et que l'on puisse, par les procédés connus des physiciens, mesurer avec la précision d'un dixième de millimètre? Comme la nature n'a pas attendu, pour donner aux choses leurs grandeurs, que nos savants et nos législateurs eussent défini le mètre, il n'arrivera que par le plus grand hasard ou plutôt, ainsi qu'on l'expliquera tout à l'heure, « il ne doit pas arriver » que le physicien tombe sur des nombres *ronds*, tels que 2^m ou 3^m, pour l'expression

desquels un chiffre suffirait : il lui faudra généralement pousser jusqu'aux dixièmes de millimètre et employer des nombres de *cinq* chiffres. En conclurons-nous qu'il faut des nombres de *dix* chiffres pour exprimer des distances géographiques, qui se comptent par centaines de kilomètres? Point du tout, car de telles distances se mesurent d'une autre manière. Il faut les conclure d'un ensemble d'opérations géodésiques où les erreurs et les parties négligées des premières mesures se grossissent, au point qu'il serait absurde de viser à la précision d'un dixième de millimètre dans le résultat final. Admettons que l'on puisse, avec beaucoup de soins, répondre d'un décimètre : les nombres seront de *sept* chiffres dans cet ordre de mesures. Bien entendu que si l'on passe à l'échelle des distances astronomiques, les milliers, les millions, les milliards de mètres deviendront ce qu'était tout à l'heure le dixième de mètre ou le dixième de millimètre : c'est-à-dire des grandeurs dont on ne répond pas ou dont on répond à peine, et dont il serait absurde de prétendre évaluer les fractions, à peu près comme lorsque l'on retient les centimes dans certains états de douanes, d'où un coup d'épingle de la critique fait disparaître des millions. Ou, si l'on veut un exemple plus scientifique, c'est comme pour ces prétendus satellites d'Uranus, dont Laplace lui-même avait pris la peine de calculer les orbites avec sept chiffres, et qu'on n'a pas revus depuis.

A la naissance du dix-septième siècle, au temps de l'Ecossais Neper, inventeur des logarithmes, les observations astronomiques avaient atteint ou allaient atteindre le degré de précision qui exige au moins l'emploi de nombres de sept chiffres. Or, s'il n'y a rien de plus commode, grâce à la simplicité et à la régularité parfaite de notre arithmétique décimale, que des additions et des soustractions, même quand on opère sur des nombres de sept chiffres, le calcul devient au contraire très-laborieux et presque imprati-

cable lorsqu'il s'agit d'une multitude de multiplications et de divisions à faire avec des nombres d'une expression si complexe. C'est à quoi remédie une *table de logarithmes*, dont l'utilité consiste en ce que l'on peut remplacer par des additions et des soustractions de logarithmes les multiplications et les divisions à faire sur les nombres qui leur correspondent. Dans ce but il faut que, pour un accroissement uniforme des nombres, les logarithmes croissent avec une vitesse sans cesse ralentie, précisément en raison de l'éloignement du point de départ ; de manière, par exemple, que de 1,000 à 10,000 l'accroissement total du logarithme soit exactement le même que de 1 à 10.

— Arrêtons-nous ici sur ce qui paraissait aux beaux esprits du dix-septième siècle, et particulièrement à Fontenelle, le grand arcane des nouvelles mathématiques, à savoir les étages d'infinis et d'infiniment petits des divers ordres. De nos jours les purs géomètres sont fort tentés de n'y voir qu'une nomenclature systématique, un artifice conventionnel ; à la grande satisfaction des purs métaphysiciens qui ne veulent pas que l'on trouble, par la distinction de divers ordres d'infinis, cette perpétuelle antithèse du fini et de l'infini, qui leur est si chère quoique si parfaitement stérile. Nous prenons la liberté de soutenir que, sous cette forme moderne, le nominalisme d'une part, l'ontologie de l'autre ont encore tort ; et nous voudrions au contraire montrer que la distinction des divers ordres d'infinis, en grandeur et en petitesse, ne doit pas être reléguée dans la catégorie des abstractions artificielles ou conventionnelles ; qu'elle tient à la nature des choses et qu'on ne peut s'en passer pour l'intelligence, pour la juste interprétation des phénomènes naturels.

Et d'abord il est clair que ces quantités dont nous ne pouvons répondre dans nos observations, qui échappent à tous nos procédés de mesure, directs ou indirects, et

qui sont, selon le genre des phénomènes et le mode des observations, tantôt des millièmes de millimètre et tantôt des millions de kilomètres, tantôt des centièmes de seconde et tantôt des siècles, nous donnent parfaitement l'idée de choses négligeables à cause de leur petitesse relative, et qui deviennent énormes, comparées à d'autres qu'on n'est pas en droit de négliger dans un autre ordre de phénomènes et d'observations. Cela ne tient, dira-t-on, qu'à l'imperfection de nos sens et des appareils qui leur viennent en aide, non à la nature des choses ; mais qu'on y prenne garde : l'appareil même de nos sens, le jeu de nos organes, de nos sensations, de nos mesures, sont des phénomènes de l'ordre naturel ; ce sont autant d'appartenances d'un petit monde compris dans un grand. Dire que des changements peuvent s'opérer dans le monde extérieur sans que le petit monde puisse en être instruit, c'est reconnaître en d'autres termes qu'il y a dans le grand Tout deux systèmes mis en présence et même en relation continuelle l'un avec l'autre, de manière pourtant qu'au-dessous d'un certain ordre de grandeur, les changements survenus dans l'un soient en réalité sans influence sur l'autre. D'ailleurs le monde nous offre partout des exemples de cette diminution graduelle qui aboutit finalement à une extinction d'influence. Un caillou qui tombe de la jetée de Calais n'a pas de remous dans le port de Douvres, moins encore dans le port de Canton. Tout le fracas des canons de Sadowa a été sans retentissement dans le monde de Saturne ; et la terre volerait en éclats, que les habitants du monde de Sirius ne se ressentiraient en rien de l'événement. Quand un rayon de lumière, de chaleur, traverse un milieu où il s'éteint graduellement, l'extinction n'est jamais nulle en toute rigueur, quelle que soit l'épaisseur traversée : mais, dans l'ordre physique et phénoménal il

suffit d'une médiocre épaisseur pour que l'extinction doive être réputée complète. Il a bien fallu que la science se fît une langue qui maintint tout à la fois la rigueur de la conception mathématique et la réalité physique, toutes deux vraies, toutes deux subsistantes selon la nature du genre de vérité et de subsistance qui leur est propre.

— Quand les dimensions linéaires de quelque amas de terre ou d'eau croissent par milliers de mètres, les surfaces croissent par millions de mètres carrés, les volumes croissent par milliards de mètres cubes; et plus les nombres croissent dans la première série, plus ils sont disproportionnés aux nombres correspondants de la deuxième série, et ceux-ci aux nombres correspondants de la troisième. Voilà ce qui fait dire aux géomètres qu'à un infini du premier ordre dans la première série correspond dans la seconde un infini du second ordre et dans la troisième un infini du troisième ordre. Ce n'est point là une convention, une systématisation arbitraire, conçue par quelque cerveau creux : les ingénieurs, les constructeurs ou destructeurs de toute sorte qui ont des devis à faire, savent de reste qu'ils ne se heurtent pas contre des limitations du même ordre, selon qu'il s'agit de longueurs, de surfaces ou de volumes.

La géométrie s'arrête aux volumes : la pure arithmétique va plus loin. Voilà des éléments qui peuvent s'associer par combinaisons binaires, ternaires, quaternaires, etc, : eh bien ! tandis que le nombre d'éléments croîtra comme croît la série naturelle des nombres, les nombres de combinaisons binaires, ternaires, quaternaires, etc., qu'il est possible d'imaginer, croîtront avec la disproportion dont tout à l'heure les surfaces et les volumes nous donnaient l'idée, de manière à motiver de même la distinction de divers ordres d'infinis. Car, s'il est difficile de mettre la main sur tel élément déterminé, quand

les éléments sont nombreux, il devient bien autrement difficile de mettre la main sur une combinaison binaire déterminée, encore bien plus difficile de mettre la main sur une combinaison ternaire déterminée, et ainsi de suite : à ce point que la défunte loterie ne plaçait plus de *quines*, parce que le quine n'était jamais sorti.

— Cette dernière remarque nous avertit qu'il est temps de passer à des considérations d'un autre ordre. En effet, si la mécanique rationnelle est l'une des grandes voies par où les mathématiques nous font pénétrer dans l'économie du monde, il y en a une autre dont la théorie des combinaisons donne la clef, voie plus raboteuse, moins imposante, moins large à la première vue, quoique ouvrant des accès dans des directions bien plus variées, et dont la découverte, sinon l'aplanissement, appartient aussi au dix-septième siècle. Que Pascal ait trouvé des propriétés de la *cycloïde* ou du *triangle arithmétique*, que d'autres allaient trouver ou retrouver par d'autres méthodes, il pouvait bien quelques années après, dans les accès de sa dévotion janséniste, regarder le temps qu'il avait employé à de telles recherches comme un temps dépensé à « niaiser » : mais il ne niaisait pas, malgré les apparences contraires, lorsqu'il s'occupait, à la prière d'un homme du monde et d'un bel esprit, de régler le partage des enjeux d'une partie interrompue. Il en est des combinaisons factices auxquelles donnent lieu nos jeux de convention, comme de ces exemples scolastiques pour lesquels il y aurait de la puérilité à employer effectivement l'appareil des raisonnements en forme, quoique, par leur nudité même, ils soient plus propres que d'autres à mettre en évidence le mécanisme du raisonnement. Il fallait débuter par les futiles problèmes que suggèrent les jeux de hasard, afin de jeter les fondements d'une théorie mathématique du hasard dont les

applications se retrouvent partout, et en vertu de laquelle les nombres gouvernent effectivement le monde ou prennent part au gouvernement du monde, plus encore qu'en vertu de la théorie des mouvements et des forces.

— Il existe d'ailleurs un lien intime entre la théorie mathématique du hasard et la conception de l'infini en grandeur et en petitesse. Qu'il s'agisse de faire tenir en équilibre sur sa pointe un corps pesant de forme conique, parfaitement régulier et homogène; et l'on dira que la chose est possible mathématiquement, en ce sens que, si l'axe du cône était rigoureusement vertical, l'équilibre aurait lieu; mais qu'elle est impossible physiquement, attendu qu'on ne parvient jamais à réaliser cette condition. Or, pourquoi n'y réussit-on jamais? Parce que, au-dessous de certaines limites, les sens nous font défaut, l'ajustement est impossible, et la direction de l'axe reste abandonnée au hasard. Entre le nombre infini de directions que le hasard doit indifféremment amener, une seule est compatible avec l'équilibre : c'est comme s'il s'agissait de mettre par hasard la main sur l'unique boule blanche qui se trouve mêlée, non pas à un million, non pas à un milliard ou à une myriade de milliards, mais à une *infinité* de boules noires. En conséquence l'équilibre ne se produit jamais, il est physiquement impossible, et cette impossibilité physique a la même valeur en philosophie naturelle que l'impossibilité mathématique, quoiqu'elle tienne à d'autres principes. D'ailleurs (qu'on le remarque bien) les principes sur lesquels elle se fonde sont tout aussi rationnels, et en ce sens tout aussi mathématiques que ceux sur lesquels repose l'impossibilité qu'on appelle mathématique. Cependant l'événement physiquement impossible n'est autre chose que l'événement dont la probabilité est infiniment petite, qui n'a qu'une chance pour lui et une infinité de chances contraires. Rigoureux

philosophes, qui ne sauriez vous débarrasser du scrupule que vous laisse cette chance unique, vous êtes plus difficiles que la Nature et que l'Auteur de la Nature, qui a fait au principe de l'impossibilité physique une part si grande dans l'économie de ses œuvres !

— Allons encore plus loin, et pour faciliter l'exposé de nos idées, supposons un billard parfaitement dressé, une bille parfaitement sphérique : on sera, par des raisons du même genre, autorisé à regarder comme physiquement impossible que la bille lancée au hasard ou dirigée par le joueur le plus habile, aille précisément toucher la bande au point mathématique où elle se divise en deux parties rigoureusement égales. Ce serait un coup infiniment plus improbable que la sortie du quine à la loterie. Il serait dans le même sens tout aussi impossible que la bille s'arrêtât précisément sur la ligne mathématique qui joint les deux points milieux des deux bandes parallèles. Dans l'un et l'autre cas, il n'y aurait pour la réussite du coup qu'une chance contre une infinité de chances contraires ; ou, en d'autres termes, la probabilité du coup reste infiniment petite. Mais, qu'arrivera-t-il si l'on impose en outre la condition que le point d'arrêt de la bille soit précisément le point milieu de la ligne médiane dont il vient d'être question, c'est-à-dire le centre de figure du billard? C'est l'impossible dans l'impossible; c'est une chance unique contre un nombre de chances qui est infini et de plus compris parmi les infinis du second ordre; c'est une probabilité infiniment petite du second ordre; et rien n'empêcherait de descendre autant qu'on le voudrait cette échelle des probabilités infiniment petites.

A quoi bon? dira-t-on. Tout simplement pour se rendre un compte exact des plus grandes merveilles de l'univers et pour se défendre des plus périlleux sophismes. Car (comme l'a dit le géologue Playfair avec un bonheur d'ex-

pression que sentiront tous ceux qui entendent la langue des mathématiques) « le temps se charge d'*intégrer* les infiniment petits »; mais à une condition, à savoir que l'élément qu'il s'agit d'intégrer soit du même ordre infinitésimal que l'élément du temps, dans l'ordre de phénomènes auquel doit se référer le calcul d'intégration (1). Si, dans l'hypothèse où il s'agit de frapper juste au milieu la bande du billard, le coup se répète à chaque minute durant un temps infini, il devient probable que l'unique chance favorable sortira tôt ou tard, dans le nombre infini de minutes que la pensée embrasse; et dans la seconde hypothèse au contraire (celle du centre de figure du billard), les deux infinis n'étant plus de même ordre, l'un ne peut plus équilibrer l'autre. Après avoir expliqué l'apparition de l'*Iliade* comme Cicéron reprochait de le faire aux atomistes de son temps, on aurait épuisé le postulat du temps infini, on en aurait tiré tout ce qu'il peut donner, et le temps ferait défaut pour expliquer l'apparition d'une infinité d'*Iliades*. La suite montrera qu'il ne s'agit pas de revenir sur des thèses rebattues, sur des explications surannées, mais de discuter des théories spécieuses et toutes récentes, d'étudier les questions les plus graves que l'on puisse soulever dans l'état actuel des sciences.

— Ainsi la théorie de la probabilité mathématique, dont Pascal et Fermat jetaient les bases, ne contenait pas seulement les principes rationnels de la statistique, science encore à naître quand vivaient ces beaux génies : par la précision inattendue qu'elle donnait aux idées jusque-là si confuses du hasard et de la probabilité, elle mettait ou devait mettre sur la voie des vrais principes de la critique en tout genre; elle ouvrait ou devait ouvrir aux logiciens

(1) Ainsi cet élément serait l'*année*, s'il s'agissait de la mince couche de limon qu'un fleuve dépose dans son débordement annuel.

la seule porte pour sortir du cercle où la logique restait enfermée depuis le Stagirite. Et remarquons bien que les solutions qui ont piqué la curiosité de Pascal et de Fermat n'étaient pas de celles qui ne peuvent (comme l'invention du calcul infinitésimal et de la mécanique rationnelle) venir qu'à la suite d'une longue élaboration scientifique. L'esprit subtil des Grecs était capable de les trouver comme il en a trouvé de plus difficiles; et si les géomètres grecs fussent entrés dans cette voie, il aurait bien fallu que les philosophes grecs les y suivissent de plus ou moins loin, même après le divorce de la géométrie et de la philosophie. Cette école de l'*Académie*, que le bon sens de Cicéron préférait à toute autre, lorsqu'à défaut d'assistance scientifique elle tournait déjà à un vague pyrrhonisme, pouvait ainsi devenir une véritable école de philosophie critique. Le hasard historique tient une très-grande place dans l'histoire de la théorie du hasard.

Au bout d'une vingtaine de siècles, la gent philosophe avait pris un pli qu'il n'était plus si aisé de lui faire perdre, et les conséquences générales de la théorie mathématique du hasard, quoique indiquées par Pascal ou par ses amis dans la *Logique* de Port-Royal, et plus tard développées par Jacques Bernoulli dans l'*Ars conjectandi*, n'ont que faiblement attiré l'attention des contemporains. Leibnitz lui-même, occupé toute sa vie de la théorie des combinaisons, semble ne pas s'être arrêté à ce qu'elle a effectivement de plus intéressant en soi et pour la conduite de l'esprit humain. Nous reviendrons sur ce point capital en parlant du mouvement philosophique du dix-septième siècle. Pour le moment il s'agit de voir comment, dans ce grand siècle, les progrès des sciences d'observation ont pu répondre aux perfectionnements si extraordinaires et si rapides de l'instrument mathématique.

CHAPITRE II.

DES SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Ce qui frappe d'abord dans l'histoire du progrès des sciences d'observation au dix-septième siècle, c'est un caprice du hasard. Il s'agit du passage de la vision naturelle à la vision télescopique, lequel est pour Alex. de Humboldt, ainsi qu'on l'a expliqué plus haut, le commencement de l'ère scientifique moderne. Or, l'on a reconnu de nos jours qu'il n'y a nulle difficulté d'admettre ce que les anciens nous ont dit du miroir installé sur la tour du phare d'Alexandrie, avec lequel « sans lentilles de verre, sans oculaire, sans tuyau, on apercevait les objets en mer jusqu'à l'horizon (1) ». Sur quoi le spirituel essayiste à qui nous empruntons cette citation, ajoute avec raison : « Maintenant qu'on se figure ce qui fût résulté pour les progrès de l'esprit humain et de la science de l'inspection des astres par ce miroir, si, au lieu de chercher à l'horizon le sommet des mâts d'un navire, on y eût observé la lune et les ombres de son croissant, Vénus en phase, Jupiter avec ses satellites, Saturne avec son anneau, le soleil et ses taches, enfin tout ce que Galilée et ses contemporains virent

(1) Babinet, *Études et lectures sur les sciences d'observation*, t. VI, pages 123 et suiv.

au commencement du dix-septième siècle! Peut-être que l'esprit humain, rappelé à la réalité par la contemplation des objets du ciel, ne se fût pas perdu dans la dialectique qui s'empara exclusivement des écoles grecques, et qui fit perdre plus tard les écrits d'Archimède, entre les praticiens qui n'entendaient pas les mathématiques, et les théoriciens qui méprisaient les applications usuelles de la science. »

Sans remonter jusqu'aux Grecs et jusqu'au miroir alexandrin, on peut remarquer que dès le moyen âge les Occidentaux connaissaient les propriétés des verres convexes et concaves; que l'usage des besicles était vulgaire; que l'on savait assez d'optique mathématique pour être conduit par la théorie à combiner les verres et à les ajuster, de façon qu'il en résultât l'instrument connu sous le nom de lunette astronomique. A défaut des suggestions de la théorie, un amusement d'enfants pouvait amener deux siècles plus tôt la même invention, comme la légende veut qu'il l'ait amenée deux siècles plus tard. Alors la connaissance du monde planétaire, qui n'est pas la même chose que la connaissance des planètes, eût précédé et non suivi la découverte d'un nouveau monde terrestre; alors la résurrection de l'hypothèse du mouvement de la terre, au lieu d'exiger la puissance d'un génie patient et hardi, s'offrait d'elle-même ou pour mieux dire s'imposait à quiconque était libre des préjugés de la science comme des préjugés de la multitude. Et voyez quelle fête pour ces beaux esprits de la Renaissance italienne, que la découverte de toutes ces particularités curieuses dont on nous faisait tout à l'heure l'énumération! De telles découvertes pouvaient parer le quinzième siècle comme le dix-septième, et elles auraient certainement reçu un meilleur accueil à la cour de Léon X, avant la révolte de Luther, qu'à celle d'Urbain VIII, en pleine réaction tridentine. La philosophie régnante et bien d'autres chose par suite, pouvaient en

être modifiées dans leur marche. Quant à la portée scientifique, c'est tout différent, et il est permis de croire que la science a gagné à ce qu'une découverte que le hasard pouvait avancer, n'eût lieu qu'au moment précis où l'esprit humain se trouvait outillé pour en tirer presque immédiatement toutes les conséquences scientifiques, avant que l'enthousiasme causé par de grandes nouveautés, et dont la science elle-même a besoin de s'aider dans son rude labeur, n'eût eu le temps de se refroidir. Quand on parle de trop bonne heure à un enfant des grands résultats de la science, on le charme pour un instant, mais au risque de le trouver froid lorsqu'on voudra, quelques années plus tard, l'initier par des méthodes plus sévères à une doctrine plus substantielle et plus profitable. On aura effleuré et en quelque sorte sorte défloré d'avance ce qu'il fallait réserver comme l'excitation ou la récompense d'un travail viril. Ces remarques que suggère la pratique de l'éducation individuelle s'appliquent aussi dans une certaine mesure à la lente et continuelle éducation de l'esprit humain.

Ainsi donc la gloire de Galilée, de cet homme illustre, le dernier et peut-être le plus grand des grands Florentins, ne consiste pas à avoir vu dans le ciel, le premier ou l'un des premiers, tant de choses nouvelles qui émerveillaient à juste titre les contemporains, ni même à avoir su s'en servir pour plaider avec tant de finesse, de verve et de grâce platonique l'hypothèse du chanoine de Thorn, marquée dès lors du sceau de l'évidence. Ce qui exigeait un génie vraiment supérieur, c'était de chercher et de découvrir dans les phénomènes les plus vulgaires, dans la chute d'une pierre, dans les balancements d'une lampe suspendue, ce que tant de philosophes, tant de docteurs, tant de raisonneurs sur les choses divines et humaines avaient eu sous les yeux depuis des milliers d'années, sans songer qu'il y eût là quelque chose à chercher et à découvrir. De tout

temps le genre humain avait senti le besoin de l'observation et de l'expérience, avait vécu d'observations bien ou mal conduites, rattachées tant bien que mal à des théories plus ou moins aventureuses : mais l'expérience précise, numérique, quantitative, et surtout l'expérience indirecte qui utilise les relations mathématiques pour mesurer, à l'aide de grandeurs sur lesquelles nos sens et nos instruments ont prise, d'autres grandeurs insaisissables directement, à cause de leur extrême grandeur ou de leur extrême petitesse, voilà ce dont les plus doctes n'avaient pas l'idée. On appliquait la géométrie et le calcul à quelques phénomènes comme ceux de la réflexion de la lumière, où la loi mathématique est évidente : on ne songeait pas à diriger systématiquement l'expérience, de manière à forcer la Nature à livrer son secret, à dévoiler la loi mathématique, simple et fondamentale, qui se dérobe à la faiblesse de nos sens ou que masque la complication des phénomènes. Galilée a été le créateur de la physique expérimentale et de la physique mathématique.

Il a été plus particulièrement le créateur de la mécanique physique. Grâce à lui l'on a su ce qu'il y a de vrai en soi et de scientifiquement fondé dans l'idée qui s'attache à ce mot de *matière* qu'on employait depuis si longtemps, que tant de soi-disant philosophes emploient encore vaguement et à l'aventure. Tous les corps nous offrent un ensemble de qualités générales, uniformes, immuables, persistantes, qui ne leur appartiennent pas en tant qu'ils sont des corps distincts les uns des autres, capables de faire diversement impression sur nos sens, mais qu'on doit réputer inhérentes à leurs dernières particules, à celles que ne pourraient saisir, même des sens incomparablement plus parfaits, puisque tout phénomène de sensibilité et la structure même des organes des sens supposent déjà une composition préalable, une agrégation accidentelle et pas-

sagère des éléments essentiels et primitifs. Ce fonds immanent, inaccessible aux sens, à l'imagination et à l'observation, d'où sortent les corps et avec les corps tous les phénomènes du monde sensible, qui en constitue l'étoffe ou la substance inaltérable, est ce que les physiciens nomment « la matière », sans qu'ils aient besoin, pour en constater les propriétés indestructibles et pour en tirer l'explication des phénomènes, d'en connaître autrement l'essence. L'objet de la physique générale est d'étudier les propriétés générales de la matière, et d'abord celles sur lesquelles se fondent la théorie et les applications de la mécanique.

— L'idée favorite de l'antiquité avait été celle d'une distinction tranchée ou plutôt d'un contraste entre les phénomènes célestes et ceux du monde sublunaire. Là-haut l'ordre, la régularité, l'harmonie, la pureté inaltérable : ici-bas le trouble et la confusion causée par le mélange et la grossièreté des éléments en conflit. Maintenant qu'une nouvelle cosmologie tendait à assimiler en tout la terre aux autres planètes, rien de plus naturel que d'étendre à tout le système planétaire, à tous les corps célestes sans exception, les lois de la mécanique, celles qu'indiquait ou que semblait indiquer l'étude des phénomènes terrestres. Il y avait même lieu de présumer qu'elles expliqueraient encore avec plus de succès les phénomènes célestes auxquels un degré de complication beaucoup moindre donne cette régularité et cette simplicité relatives, si propres à frapper les hommes. Mais il y a plus : les progrès de l'astronomie étaient aussi indispensables pour fonder la physique terrestre, que pouvaient l'être les progrès de la physique terrestre pour l'explication des phénomènes célestes. Il faut en indiquer la raison que perdent de vue aujourd'hui certains logiciens, trop portés à confondre une loi avec un fait, et à exagérer la part de

l'expérience dans le système de nos connaissances scientifiques.

Prenons pour exemple cette loi fondamentale de la physique, l'inertie de la matière, c'est-à-dire son indifférence au repos et au mouvement, et par suite la tendance de toute particule matérielle à continuer de se mouvoir en ligne droite, d'un mouvement uniforme, avec la vitesse qu'elle possède actuellement, si nul obstacle ne la gêne et si aucune force extérieure ne vient la solliciter. Est-ce là une donnée purement empirique, un fait général que le physicien constate par des expériences du genre de celles qui ont servi à constituer tant de branches de la physique? Non, par cela même que c'est une donnée ou une loi fondamentale sur laquelle il s'appuie pour l'interprétation de toutes ses expériences ultérieures : de sorte que, si des expériences semblent mettre la loi d'inertie en défaut, il n'y renoncera pas pour cela, mais au contraire en conclura la présence de quelque obstacle ou l'intervention de quelque force étrangère qu'il s'agit de déterminer. La simplicité, l'ordre, la clarté que l'admission de cette donnée ou, si l'on veut, de cette hypothèse fondamentale ont mis dans l'explication des phénomènes, en un mot la perfection toujours croissante de la théorie édifiée sur cette base, voilà le critère rationnel qui la met pour le physicien hors de toute contestation. C'est pour cela qu'il la regarde comme une loi de la Nature à laquelle il ne cessera pas de s'attacher, quelles que soient les complications qui la masquent dans les faits complexes, sur lesquels portent l'observation ou l'expérience proprement dites. Dès lors on comprend que les applications de la mécanique à l'astronomie, à cause de l'extrême précision qu'elles comportent et que les applications de la mécanique terrestre ne comportent pas, étaient indispensables pour donner aux principes de la mécanique physique leur

irréfragable certitude, leur vertu impérative, et pour en faire le point de départ de toute explication scientifique des phénomènes naturels. La mécanique céleste, ainsi qu'on l'a appelée, est mieux qu'une application brillante des théories de la mécanique : elle a suscité la théorie et elle en est la justification souveraine, *principium et finis*.

— Cependant, pour arriver à la mécanique céleste, il fallait que la théorie purement géométrique des mouvements planétaires reçut encore une correction importante. Il fallait se débarrasser d'un préjugé philosophique, vieux de quelques milliers d'années, et que ne supprimait pas encore la réforme de Copernic : celui d'après lequel, en vertu d'une perfection idéale attribuée, d'une part au cercle entre toutes les courbes, d'autre part aux mouvements célestes entre tous les mouvements, on admettait que les mouvements planétaires ne peuvent être qu'une combinaison de mouvements circulaires, de cycles et d'épicycles. Kepler eut l'idée qui nous paraît si simple et qui dut alors paraître si étrange, d'essayer l'ellipse, cette courbe sur laquelle les géomètres grecs s'étaient tant exercés, mais qu'on s'imaginait n'avoir rien de commun avec le monde physique, peut-être parce qu'à l'époque où les géomètres grecs avaient été en mesure de s'occuper de l'ellipse, l'école de Pythagore ne tenait déjà plus le sceptre de la géométrie. Kepler était resté un pythagoricien : pendant vingt ans de travaux opiniâtres, il tourmenta de tant de façons les tables astronomiques, déjà portées par son maître Tycho et par lui-même au degré de perfection requis pour cela, qu'il en fit sortir les trois lois qui porteront son nom à la postérité la plus reculée, les lois du mouvement elliptique des planètes.

— Déjà l'on savait par les expériences et les raisonnements de Galilée que, sous l'action de la pesanteur,

et sauf à négliger la résistance de l'air, la courbe décrite par un projectile est la parabole, cette sœur de l'ellipse. Il n'y avait donc plus qu'à suivre l'analogie et à regarder la planète comme un projectile pesant vers le soleil, avec une intensité qui varie selon la distance, et suivant des directions qui varient sans cesse pendant que la planète circule dans son orbite : au lieu qu'à la surface de la terre, ni l'intensité, ni la direction de la pesanteur ne changent sensiblement pendant que le projectile décrit sa courte trajectoire. A quel fortuné génie reviendrait l'honneur de saisir cette idée, de s'y attacher et de la justifier, non par de vagues aperçus, mais par des calculs rigoureux? Le monde entier répond à cette question par le nom de Newton; et la gloire de ce grand homme est impérissable, unique en son genre, parce qu'il s'est trouvé être tout à la fois un grand physicien et un grand géomètre, chez qui la puissance de calcul allait de pair avec la netteté d'intuition.

Pour apprécier les services de Newton à leur juste valeur, il faut, bien entendu, se reporter à l'époque de la découverte. Il faut considérer que celles du pauvre pythagoricien allemand étaient restées dans l'ombre, et que Newton a fait valoir Kepler. Il faut songer que les tourbillons de Descartes nous reportaient à la physique des Grecs, et par le bruit qu'ils faisaient dans le monde menaçaient d'avortement la belle entreprise de Galilée, celle de renouveler ou plutôt de fonder la physique à l'aide de la mécanique, de la mesure et du calcul; tandis que le génie de Leibnitz, en cherchant dans une région supérieure à celle où Galilée s'était prudemment tenu, la raison des lois mêmes de la mécanique, anticipait prématurément sur l'avenir. L'admirable bon sens de Newton, l'heureux équilibre de toutes ses puissantes facultés, l'alliance d'une science sévère et d'une philosophie circonspecte, en le

préservant également des spéculations trop hardies et de l'empirisme pur vers lequel incline trop le génie de sa race, lui ont valu les honneurs de chef d'école et la dignité de législateur scientifique, que les plus belles expériences, que les plus profonds calculs ne donneraient pas s'il n'en sortait une théorie. D'un autre côté, il a réussi à asseoir sa théorie sur de telles bases, qu'elles doivent rester immuables, pour le perpétuel enseignement de l'esprit humain, quel que puisse être plus tard le sort de la théorie. Faut-il encore ajouter que sa longue vie suffisait à tout; qu'il appartenait à une université importante, à une académie célèbre, à un parti victorieux, à une nation fière de ses grands hommes; et que son sévère christianisme, son amour du repos philosophique n'allaient pas (on le sait bien maintenant) jusqu'à lui faire rien négliger de ce qui pouvait accroître ses titres à l'admiration publique.

Rien n'étonne plus aujourd'hui que de voir des hommes comme Huygens et Leibnitz, dont les travaux contribuaient tant à l'avénement de la mécanique rationnelle, contester jusqu'au bout la théorie newtonienne. En 1687 avait paru la première édition du livre des *Principes*, et l'année suivante, Leibnitz écrivant à l'un de ses correspondants de France, l'abbé Foucher (1), glissait dans sa lettre cette phrase singulière, où l'on reconnaît une sorte d'interprétation dynamique des lois de Kepler, adaptée à la conception de l'éther ou des tourbillons, mais qu'il serait difficile de rendre claire dans la langue mathématique qui nous est familière : « Entre autres choses, j'ay quelques considérations de conséquence tou-

(1) Cette lettre a été publiée par M. E. Foucher de Careil, d'après la minute autographe conservée dans la bibliothèque de Hanovre, et reproduite par M. l'abbé Rabbe, dans une intéressante monographie intitulée : *L'abbé Simon Foucher*, Paris, 1867, p. LXIV de l'*Appendice*.

chant le système de l'univers ; et j'ay trouvé qu'en supposant que tous les cercles concentriques que l'éther décrit à l'entour du soleil *font leurs cours avec des forces égales entre elles, et qu'entre elles il y a aussi une égalité dans les forces de leur circulation*, nous aurons justement le système des planètes, tel qu'il est, sçavoir des ellipses dont le soleil est le foyer et d'autres particularités : j'en ay déjà communiqué quelle que chose à des amis, qui se pourront publier à Leipsig. » De quelque manière qu'on entende la phrase, elle nous rejette bien loin de l'ordre d'idées où il fallait entrer pour aboutir à la mécanique céleste. Huygens, plus sévèrement géomètre, serre de bien plus près, par des travaux d'approche, la place qu'il s'agit d'emporter, mais ne l'emporte pas. Cependant, ce que Leibnitz et Huygens n'ont pas fait, leurs successeurs l'eussent certainement fait cinquante ans plus tard, si un hasard malheureux eût privé le monde de Newton ou voué ses découvertes à l'oubli. On ne pouvait fonder une mécanique applicable aux projectiles terrestres, sans essayer d'en faire l'application aux mouvements planétaires. Dès que l'on admettait l'action à distance de la terre sur une bombe, il n'en coûtait pas plus d'admettre l'action à distance du soleil sur les planètes. On procure aujourd'hui à tout écolier qui fait en mathématiques son cours de licence, la satisfaction de conclure des lois de Kepler, comme un autre Newton, la loi de la gravitation universelle; et ce que fait cet écolier sous la dictée de son maître, des hommes comme les Bernoulli, Euler, Clairault, d'Alembert, l'eussent fait sans aucun doute en maniant l'instrument qu'eux-mêmes ont tant perfectionné. La date des grands travaux de Lagrange et de Laplace eût dû être exactement la même. Il n'y a pas d'exemple plus net, plus décisif, de ce qu'il faut entendre par la *maturité* des découvertes. Mais alors le dix-septième siècle s'offrirait à

nous avec moins de grandeur, et l'effet d'ensemble y perdrait.

— Revenons à Galilée et à ses disciples immédiats. Dans un ordre de faits moins généraux et moins grandioses que ceux dont il vient d'être question, l'école de Florence n'avait pas rendu un moindre service à la science, en soumettant à des mesures précises les phénomènes qui dépendent du poids et du ressort de l'air, en expliquant le jeu des pompes et en inventant le baromètre. Il y avait là des types d'expériences décisives et de raisonnements concluants, bien propres à discréditer le bavardage d'école et à fonder la logique des sciences. Par la nouvelle astronomie l'homme avait appris combien il peut faire de chemin sans qu'il s'en doute : par les expériences sur la pression atmosphérique, il voyait que, sans que les sens l'en avertissent davantage, des forces énergiques, perpétuellement agissantes, pouvaient l'envelopper et le presser de toute part, intervenir comme causes principales, quoique longtemps ignorées, dans les phénomènes qui lui sont le plus familiers. La nouvelle astronomie avait fait la part de la *station :* la nouvelle physique pneumatique faisait la part du *milieu*, en attendant qu'une future chimie pneumatique recourût aussi au milieu ambiant pour l'explication de phénomènes plus délicats. C'était un autre exemple frappant de la nécessité de se mettre en garde contre les impressions sensibles, contre les préjugés naturels qui tiennent à notre situation ou à nos rapports habituels avec les objets qui nous entourent, et aussi un exemple non moins frappant de la puissance que donnent à l'homme des facultés supérieures, quand elles sont bien conduites, pour surmonter ces préjugés et pour pénétrer au fond des choses, sans se laisser maîtriser par les impressions qu'il en reçoit.

En France, le génie incisif de Pascal avait été le premier à s'éprendre de ces remarquables découvertes, à se les approprier et à les étendre. Lui aussi avait été créé grand géomètre et grand physicien : mais les jours lui étaient comptés avec parcimonie, et le sort avait fait de lui, non un *scholar* et un académicien, mais, selon le langage du temps, « un honnête homme », presque un gentilhomme, dont le jansénisme était pourtant plus austère que le semi-arianisme de Newton, et qui n'avait plus le temps de s'arrêter à des bagatelles quand ses plus chères croyances étaient en cause. Surtout, chose étrange, la foi dans l'instrument qu'il maniait si bien lui manquait; il croyait contre Descartes « qu'il faut se contenter de dire *en gros :* cela se fait par matière et mouvement »; c'est-à-dire qu'il ne croyait pas qu'on pût actuellement fonder, ni peut-être qu'on pût jamais fonder, en suivant la voie ouverte par Galilée, une physique vraiment mathématique.

— Au rang des découvertes capitales du dix-septième siècle, il faut encore mettre, d'abord la loi de la réfraction de la lumière, longtemps attribuée à Descartes au préjudice du Hollandais Snellius, ensuite la mesure de la vitesse de la lumière, conclue par Rœmer de l'observation des éclipses des satellites de Jupiter. Il faut surtout y comprendre les grands travaux de Newton sur l'analyse du spectre solaire et ceux d'Huygens sur la double réfraction de la lumière à travers les corps cristallisés : ces derniers travaux bien moins remarqués des contemporains, à cause de leur apparente particularité, mais auxquels devaient se rattacher, après un repos d'un siècle et demi, les recherches destinées à donner à l'optique, ou plutôt à la physique tout entière, une face nouvelle et à renverser la théorie de Newton sur le mode des irradiations lumineuses. Au reste, ce qui prouve que Newton

comme Huygens étaient sur ce point fort en avant de leur siècle, c'est le peu de progrès réels que la théorie physique de la lumière a faits sous leurs successeurs immédiats. Quant aux théories de la chaleur, du magnétisme, de l'électricité, la physique du dix-septième siècle est bien plus voisine encore de l'état d'enfance. Il en est de même pour la chimie : non que la science abdique, même à cet égard, ses justes prétentions au progrès continu, mais les progrès sont lents et tels qu'on peut les observer en temps ordinaire, hors de la sphère d'influence d'une crise rénovatrice. Ainsi les chimistes se familiarisent davantage avec l'idée d'un contraste et d'un antagonisme ou d'un pouvoir de neutralisation réciproque entre les alcalis et les acides ; Newton devine la combustibilité du diamant d'après son action sur la lumière ; Beecher, un chimiste allemand du dix-septième siècle, fait du *soufre* le principe universel de la combustion, en entendant sous ce mot, non le soufre naturel, mais un principe qui se trouve dans le soufre, qui s'en dégage lorsque le soufre s'acidifie, et qui deviendra le *phlogistique* de Stahl, quand Stahl publiera, à la fin du dix-septième siècle, sa théorie chimique destinée à régner pendant la première moitié du siècle suivant. Sans s'arrêter à de telles ébauches, on peut dire que la crise révolutionnaire des sciences au dix-septième siècle se concentre dans le domaine des mathématiques pures et de la mécanique physique : fait majeur, dont la raison ressort de ce qui précède, et dont nous ne tarderons pas à voir les conséquences en ce qui concerne le grand courant des idées et la disposition générale des esprits.

— Les mêmes remarques sont à plus forte raison applicables à toute la série des sciences naturelles. Le domaine des sciences naturelles est si vaste et il fournit tant d'observations de détail, presque toujours attrayantes,

que, dans un pays civilisé au point où l'était l'Europe du dix-septième siècle, aucune branche de l'histoire naturelle ne pouvait manquer d'être cultivée et de faire des progrès. Mais les noms des naturalistes de cette époque, bien connus encore aujourd'hui des naturalistes de profession, le sont très-peu du reste du monde, parce qu'en effet ils n'ont pas, comme les grands naturalistes des siècles suivants, exercé par leurs idées, par leurs méthodes, une influence capable de réagir sur le système général des idées et des méthodes. Le premier accès de curiosité excité au seizième siècle par la découverte d'un monde nouveau, riche de tant d'espèces nouvelles, n'existait déjà plus au siècle suivant; et le moment n'était pas venu où des comparaisons plus attentives, des études plus profondes de la part des hommes spéciaux, provoqueraient, même chez les simples amateurs, une curiosité d'un ordre plus élevé.

A la vérité la découverte du microscope était au dix-septième siècle pour les naturalistes ce que la découverte du télescope était pour les astronomes. Elle leur ouvrait aussi un monde nouveau dont les étrangetés, sinon les merveilles, méritaient bien d'attirer l'attention générale. On crut un moment avoir pénétré le mystère de la génération. Ces deux infinis que l'homme sondait presque en même temps à l'aide d'instruments du même genre quoique d'espèces différentes, et entre lesquels il se trouvait comme suspendu, parurent aux philosophes la contre-partie l'un de l'autre; et le style ne pouvait avoir trop de vigueur pour faire ressortir une pareille antithèse.

Cependant ces philosophes se trompaient. La symétrie de l'infiniment grand et de l'infiniment petit, si elle peut être admise (et encore avec des restrictions) dans l'ordre des conceptions mathématiques ou purement rationnelles, n'a certainement point lieu, ne peut pas se soutenir scien-

tifiquement dans l'ordre des phénomènes naturels. La Nature ne reproduit pas à diverses reprises, sur des échelles indéfiniment croissantes ou décroissantes, les mêmes phénomènes ou des phénomènes analogues : elle a au contraire adopté des modules qui s'échelonnent, avec des sauts ou des disproportions bien marquées, pour chaque catégorie de phénomènes. Le microscope ne fera jamais découvrir dans une cellule organique un système planétaire en miniature, pas plus que le télescope ne nous montrera dans les espaces célestes un cristal gros comme une planète. La construction d'une nébuleuse ou d'un amas d'étoiles n'est pas, à l'échelle près, celle d'un système planétaire. Le perfectionnement des télescopes pourra ajouter à nos connaissances sur la structure physique des corps célestes ou même ajouter encore des mondes aux mondes, sans changer désormais les idées fondamentales des astronomes sur la constitution des mondes et sur leur distribution sporadique. Jamais le microscope ne pénétrera dans la sphère infinitésimale où s'opèrent les phénomènes que nous nommons chimiques ou moléculaires; et quant aux êtres organisés dont cet instrument nous révèle l'existence, leur caractère essentiel est bien moins l'infériorité de taille que l'infériorité d'organisation : de sorte qu'on ne peut conclure qu'avec grande réserve, de ce qui s'observe dans cette création organique, infime et rudimentaire, aux lois d'une création supérieure, dont l'homme fait lui-même partie, et avec laquelle ses sens le mettent naturellement en commerce habituel. Aussi, tandis que les conséquences scientifiques de la découverte du télescope ont pu être immédiatement tirées, il a dû se passer un long temps avant que les observations des micrographes cessassent d'être un objet de simple curiosité, pour entrer comme élément intégrant dans le système de la science proprement dite.

— La découverte capitale du dix-septième siècle dans les sciences naturelles ou biologiques, comme on les appelle aussi de nos jours, est assurément celle de la circulation du sang. Aucune découverte des modernes n'a eu et ne devait avoir plus de retentissement. Elle venait merveilleusement en aide à une philosophie nouvelle, pour montrer, par un exemple si intéressant, qui nous touche de beaucoup plus près que les mondes de Jupiter ou de Saturne, l'infériorité de la doctrine des anciens, la pauvreté des ressources de l'argumentation scolastique et la puissance de l'observation. Harvey se montrait d'ailleurs, dans l'ordre de recherches vers lequel sa profession le portait, le digne contemporain de Galilée et de Descartes, le digne compatriote de Bacon et de Newton. Il avait trop étudié la nature vivante pour repousser systématiquement l'induction tirée du principe de finalité : bien au contraire, elle servait de point de départ à toutes ses expériences, mais dans des conditions si nettes que l'induction en acquérait une force irrésistible. Son maître, Fabrizio d'Acquapendente, avait découvert les valvules des vaisseaux sanguins : or les valvules sont des soupapes, et à quoi peuvent servir des soupapes placées dans des canaux, sinon à permettre le mouvement du fluide dans un sens et à s'opposer au mouvement rétrograde? Rien de plus simple et de mieux défini. L'opposition du sens d'ouverture des soupapes, dans les canaux veineux et dans les canaux artériels, indique donc que le sang passe du cœur dans les artères et qu'il revient par les veines au cœur. Les expériences proprement dites, plus ou moins variées et ingénieuses, ne venaient plus qu'en confirmation de cette première idée, d'une saisissante évidence. Dans ce cas l'appropriation de l'organe à la fonction est tellement précise que l'on peut sans hésitation conclure de l'organe à la fonction, absolument comme lorsque l'on a conclu, bien

plus tard, de la forme des dents d'un animal fossile à son régime alimentaire.

Après la découverte de Harvey, après celle des canaux d'absorption et des réservoirs du chyle, qui date à peu près du même temps, on avait quelque raison de s'attendre à une révolution dans la médecine, du genre de celle que la chimie moderne a opérée beaucoup plus tard dans l'industrie. Il n'en a rien été, et la découverte de la circulation du sang, même après qu'elle a été complétée au bout d'un siècle et demi par l'analyse du phénomène chimique de la respiration, n'a point paru exercer d'influence décisive sur les vicissitudes de la théorie et de la pratique médicales. On a tâté le pouls et prescrit ou proscrit la saignée comme on le faisait auparavant, conformément aux systèmes en vogue ou à des opinions particulières, qui ne dépendent pas ou qui dépendent à peine d'une donnée physiologique, pourtant si capitale au point de vue de la doctrine. Tant il est vrai que la portée effective d'une découverte scientifique tient moins à l'importance intrinsèque du fait découvert, qu'au point de maturité de la science où il vient s'encadrer, et à la propriété qu'il peut avoir d'éveiller l'une de ces idées nouvelles qui contiennent le germe des réformes ou des révolutions scientifiques!

La circulation du sang est la plus remarquable parmi les données mécaniques de la physiologie, comme la respiration et la digestion en sont les principales données chimiques. Quand la Nature veut faire de la chimie, elle emploie comme nous des cornues, des alambics, et quand elle veut faire de la mécanique, elle emploie comme nous des leviers, des poulies, des canaux, des soupapes. Cette rencontre de la Nature et de l'homme dans la construction des mêmes engins, sans qu'on puisse dire qu'en cela l'homme ait copié la Nature, puisque la mécanique est venue avant l'anatomie, et encore moins que la Nature

ait pris modèle sur l'homme, est, pour le dire en passant, l'une des meilleures preuves que le système de nos sciences (mécanique, physique, chimie, etc.) est bien fondé sur des raisons naturelles, indépendantes des conceptions et des artifices de l'esprit humain. Le propre de l'esprit humain est d'avoir ce qu'il faut pour saisir nettement ce qui est du ressort de la mécanique, et de manquer de ce qu'il faudrait pour saisir de même la nature et le mode d'action de ce principe supérieur qui met en branle les fonctions de la vie, et qui se sert de tous les moyens, mécaniques, physiques, chimiques, pour arriver à ses fins. Préparée par les travaux anatomiques du seizième siècle, la physiologie débutait avec Harvey, comme elle devait débuter, par la mécanique; en attendant que le tour de la chimie fût venu, et que peu à peu l'on essayât de pénétrer dans l'économie de forces plus intimes, et de soulever quelques coins du voile qui recouvre des phénomènes plus secrets.

En résumé donc, la suprématie scientifique du dix-septième siècle est due aux capitales découvertes de ses géomètres, de ses astronomes, de ses physiciens, en tant que toutes coucouraient à fonder la science de la mécanique. Dans les autres branches du savoir humain, où le sol scientifique est encore mal affermi, le siècle se recommande moins par le progrès ou la rénovation scientifique, que par un ton général de dignité et de gravité doctrinale dont il faut chercher le principe dans l'état de la société, dans la direction générale des idées en philosophie, en religion, en politique, ainsi que nous tâcherons de l'exposer dans les chapitres qui vont suivre.

CHAPITRE III.

DU MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — BACON ET DESCARTES.

Il est surprenant que les historiens de la philosophie n'aient pas plus insisté sur ce qui caractérise d'une manière si particulière et si frappante l'histoire de la philosophie du dix-septième siècle, à savoir l'alliance intime du génie inventeur dans les sciences et du génie réformateur en philosophie. Descartes, Pascal, Leibnitz, Newton lui-même sont tout à la fois des géomètres de premier ordre et de grands philosophes. Mersenne l'ami de Descartes, Arnauld l'ami de Pascal, Clarke l'ami de Newton, Gassendi, Malebranche et Spinoza sont au moins des amateurs en géométrie, qui ne cessent d'emprunter aux mathématiques des exemples ou des types d'idées et de raisonnements, qui tâchent de porter dans le domaine de la spéculation philosophique l'esprit et les méthodes des sciences exactes. Cela ne s'était pas vu depuis Platon, depuis que les subtilités péripatéticiennes, stoïciennes, alexandrines, avaient prévalu dans la philosophie grecque et par suite dans la scolastique musulmane et chrétienne sur la doctrine des vieilles écoles pythagoriciennes; doctrine où la philosophie gâtait bien un peu une science encore novice, mais où par contre la science empêchait

la philosophie de trop se gâter. Après le dix-septième siècle, après le grand Leibnitz, les géomètres de premier ordre, ou ne philosopheront pas du tout et regarderont la spéculation philosophique comme une vaine occupation de l'esprit, ou se contenteront de philosopher pour leur propre compte, ou aspireront vainement au rôle de législateurs en philosophie. De leur côté les philosophes de profession, dans leur prétention (trop ambitieuse ou trop modeste) de faire de la philosophie une science à part, voudront rester maîtres chez eux et se piqueront de repousser toute ingérence d'une science étrangère. Le divorce des sciences exactes et de la philosophie, qui s'était opéré en Grèce au temps d'Alexandre, se répétera donc dans l'Europe moderne vingt siècles plus tard et aura tout d'abord les mêmes conséquences, dont les suites ne seraient pas moins durables, s'il ne fallait compter sur l'activité du mouvement général, à une époque où tout change si vite, les situations, les prétentions et les rôles.

Nous insisterons ailleurs sur les conséquences de la scission ; nous verrons ce que devient la spéculation philosophique livrée à elle-même, soustraite au frein d'une discipline scientifique ; et nous tâcherons d'expliquer comment chacune des grandes familles de sciences, ayant ses méthodes, ses allures, ses idées-maîtresses et son génie propre, exerce à son tour, non sans profit pour la grande cause du progrès, une sorte d'hégémonie scientifique qui s'étend jusque sur le domaine de la philosophie, quelques prétentions que celle-ci puisse avoir elle-même à l'hégémonie, ou du moins à une parfaite indépendance. Pour le moment il s'agit de l'ascendant des mathématiques qui évidemment tend à réprimer en philosophie, d'une part la crudité ou, si l'on veut, la grossièreté de l'empirisme, d'autre part les écarts de l'imagination, les tendances mystiques, le vague des pensées et des termes, sauf à pécher

par un excès contraire en visant à une précision d'idées, de définitions et de distinctions, à une rigueur de déductions logiques, à un appareil de démonstrations que les mathématiques comportent et qu'en général, il faut l'avouer, la spéculation philosophique ne comporte pas. Là sans doute est l'écueil que d'éminents esprits n'ont pas su éviter : mais aussi il faut convenir qu'il y a de la grandeur dans cette confiance de la raison humaine en ses propres forces, pourvu qu'elles soient contenues par une discipline sévère comme celle dont les sciences exactes offrent le modèle. Il est clair que, par ce côté, toute philosophie où le rationalisme et la discipline mathématique prévaudront, relèvera plus la dignité de l'esprit humain que celles où l'on se pique d'imiter les méthodes des sciences uniquement ou principalement fondées sur l'expérience et l'observation. En cherchant ainsi à indiquer le caractère général de la philosophie du dix-septième siècle, nous ne pouvons disconvenir que la caractéristique serait singulièrement en défaut, si on l'appliquait, comme le veut la chronologie, aux philosophies de Bacon, de Hobbes et de Locke. Bacon est un jurisconsulte placé à la tête de la magistrature de son pays, Locke est un médecin qui a quitté la médecine pour la politique et la philosophie, Hobbes est un pur dialecticien, de la famille des Occam, des Hume, des Bentham et des Stuart Mill : aucun d'eux n'est géomètre ni ne témoigne d'une communion d'idées avec les autres grands géomètres du siècle. Mais, quoique Bacon n'ait publié ses ouvrages philosophiques que dans les premières années du dix-septième siècle, c'est au siècle précédent qu'il appartient en réalité par l'état de ses connaissances et la tournure de son génie. Ce grand promoteur de l'observation et de l'expérience n'a pas connu les observations et les expériences de Galilée ou n'en a pas tenu compte. La doctrine de Hobbes passe généralement

aux yeux des contemporains pour une doctrine hétérodoxe, immorale, impie, du genre de celles qu'on n'étudie que pour les réfuter, et même le dix-huitième siècle ne s'en accommodera point. Quant à Locke qui n'encourt pas les mêmes anathèmes, qui a un commerce d'amitié avec Newton et un commerce de polémique avec Leibnitz, il se trouve effectivement avoir écrit dans les dernières années du dix-septième siècle le livre qui doit être l'évangile philosophique du siècle suivant. Les grands synchronismes de l'histoire ne sauraient exclure de telles anticipations ou de tels retards; et puis il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'en philosophie, comme en politique et en religion, l'Angleterre du dix-septième siècle, sans se soustraire aux influences générales de l'époque, ne fût pas précisément à l'unisson du reste de l'Europe.

— A certains égards le génie de Bacon perce dans l'avenir le plus lointain, car il est le prophète et l'apôtre de la future religion du progrès, et du progrès constant, soutenu, indéfini, par l'étude assidue et méthodique de la Nature, source unique de la puissance de l'homme comme de son savoir. L'homme est le ministre et l'interprète de la Nature, c'est-à-dire qu'il est ou qu'il doit être dans l'avenir le prêtre d'un culte nouveau, de ce culte scientifique de la Nature, qui la scrute dans ses profondeurs, qui l'embrasse dans sa variété inépuisable, dans son imposante majesté, sans se laisser prendre aux gigantestes et mystiques fantômes de l'imagination orientale, non plus qu'aux subtilités de la sophistique grecque ou de l'argumentation scolastique. Voilà certes une grande et belle idée, relevée encore chez Bacon par un style nerveux, figuré, aphoristique, qui tient du prophète hébreu, et que personne parmi les philosophes purs n'a manié comme lui. Mais, comment y est-il arrivé? Est-ce par une attention particulière donnée aux procédés et

aux découvertes de la science de son temps? Est-ce en concluant de ce qu'on a déjà fait à ce qui pourra et devra se faire? Nullement : c'est par une sorte de divination, par une intuition du génie, ou par une confiance mal fondée dans un procédé de son invention, dont par le fait on n'a tiré aucun parti, qui n'a contribué en rien aux progrès scientifiques des temps modernes. Ce que le lord chancelier d'Angleterre pensait et écrivait dans son cabinet, le pauvre moine son compatriote et son homonyme, s'il ne l'a pas précisément pensé et écrit comme quelques-uns le soutiennent, aurait pu le penser et l'écrire trois siècles et demi plus tôt, dans sa cellule ou dans son cachot, et même avec plus d'autorité scientifique et personnelle. Seulement le lord chancelier, réformateur plutôt qu'inventeur, vivait dans un temps et dans un pays où toutes les têtes fermentaient, où toutes les pensées de protestation et de réforme, même hasardées ou prématurées, pouvaient librement se produire et trouver de l'écho. Par là il appartient bien à la famille des grands novateurs ou utopistes du seizième siècle, et ses anticipations sur l'avenir le laissent de fait en arrière de ses plus illustres contemporains.

Bacon qui préconise tant l'observation des faits naturels, et qui se méfie à si bon droit de la solidité de ces constructions où l'esprit tire tout de son propre fonds comme l'araignée tire du sien la substance de sa toile, ne se doute pas qu'il ne saurait y avoir de méthode scientifique universelle, construite de toutes pièces dans le cerveau d'un homme, et que l'observation seule de la marche des sciences peut nous apprendre comment chaque science en s'organisant, en se développant, en se fixant, parvient peu à peu à se créer la méthode qui lui est propre, de même que le nautile se construit la carène sur laquelle il se confiera aux flots de l'Océan. L'*Organon* de Bacon est

un verbe rénovateur et fécondant, mais ce n'est point un organe, un appareil instrumental qui comporte, plus que celui du Stagirite, une application efficace dans son universalité; attendu qu'il n'y a pas d'organe universel, mais bien des organismes scientifiques, appropriés à chaque fonction scientifique. L'espèce de crible qu'il imagine pour effectuer, par des moyens en quelque sorte mécaniques, le triage des généralités et des particularités, n'aurait quelque utilité réelle que si l'on opérait sur des faits bruts que nulle conception théorique ne relie encore, et dont l'assemblage, même après qu'on les aurait rangés suivant leur degré de généralité ou de particularité, ne constituerait pas encore une science digne de figurer dans la grande famille des sciences à côté de ses aînées. Car, le savoir qui porte uniquement sur des faits, même bien échelonnés, classés et étiquetés, n'est pas encore une science; et il n'y a une ébauche de science que là où, à travers les faits qui tombent sous l'observation immédiate (comme la statistique en enregistre tant, pour ainsi dire à tout hasard) on commence à saisir des lois qui doivent avoir pour fondement l'essence même des choses. Cette remarque acquiert beaucoup d'importance dans un temps où le progrès social exige que l'observation s'attaque à tant de faits de ce genre, qui ne seront de si tôt ou qui ne seront jamais du domaine de la véritable science, et où la philosophie de certaines écoles qui se parent du nom de Bacon, consiste justement à ne voir, même dans les sciences dont l'organisation est le plus avancée, que des amas de faits, distribués selon leur degré de généralité ou de particularité.

Bacon lui-même, il faut le reconnaître, a autorisé cette conséquence que les *positivistes* de nos jours tirent de sa doctrine. Il fait sans cesse appel à l'observation, à l'analogie, à l'induction : mais il ne donne point la théorie phi-

losophique de l'induction et de l'analogie ; il ne saisit pas le principe rationnel à la faveur duquel l'esprit est conduit du fait à la loi, et qui nous autorise à tirer de l'expérience plus qu'il n'y a, et même infiniment plus qu'il n'y a dans le fait même soumis à l'expérience. Il entend l'induction comme Aristote entendait l'ἐπαγωγή, c'est-à-dire qu'il énerve le jugement inductif en le réduisant à n'être en réalité qu'un résumé d'observations particulières : de sorte qu'après avoir terrassé le péripatétisme, il retombe par une autre voie dans le formalisme péripatéticien. De là cette prolixe énumération d'*instances* ou de *formes* d'inductions, auxquelles il attache autant d'importance que les scolastiques en attribuaient aux formes du syllogisme, sans qu'elles en aient davantage. Heureusement Galilée était là et Newton allait paraître. Les rapides progrès de la physique n'ont pas permis alors qu'on s'égarât sur les traces d'un beau génie ; et les hautes vérités dont il avait été l'interprète éloquent ont pu, sans mélange d'erreurs, contribuer à l'éducation de son siècle et aux conquêtes durables de l'esprit humain. Il ne faudrait pas que les progrès même du travail scientifique, en nous transportant sur un terrain moins exploré, en attirant de préférence l'attention sur les faits de détail et les phénomènes compliqués que régissent des lois plus cachées, devinssent une cause d'abaissement de l'idée qu'on s'était justement faite du but et de la dignité de la science.

Le grand et fondamental problème de la critique philosophique n'échappe point au génie de Bacon. Loin de prendre (comme Platon, par la bouche de Socrate, reprochait déjà à Protagoras de le faire, et comme Descartes le fera tout à l'heure) l'entendement humain pour « la mesure des choses », il affirme tout d'abord qu'il se trouve dans sa constitution des causes d'erreur et d'illusion. « *Idola tribus* sunt fundata in ipsa natura humana,

atque in ipsa tribu seu gente hominum. Falso enim asseritur *sensum humanum esse mensuram rerum;* quin contra, omnes perceptiones, *tam sensus quam mentis*, sunt *ex analogia hominis*, non *ex analogia universi*. Estque intellectus humanus instar speculi inæqualis ad radios rerum, qui suam naturam naturæ rerum immiscet, eamque distorquet et inficit » (*Nov. Org.*, I, 41). Et ailleurs (II, 40) : « Illa magna fallacia sensuum, nimirum quod constituunt lineas rerum ex analogia hominis et non ex analogia universi, *quæ non corrigitur, nisi per rationem et philosophiam universalem.* » Comment l'esprit humain peut-il redresser des illusions communes à tous les hommes et qui font partie intégrante de leur nature? Il l'indique assurément par ces lignes si brèves et si expressives : *ex analogia universi,.... per rationem et philosophiam universalem...*, mais il ne fait que l'indiquer, et ailleurs, en reprenant la comparaison d'un verre interposé qui dévie les rayons lumineux et déforme les images, il semble admettre l'impossibité de se débarrasser des illusions qui ne résultent. D'une part, le philosophe reconnait que, sans une critique soigneuse de l'esprit humain et des causes d'erreur qui l'obsèdent, le spectacle de la nature ne sera qu'une trompeuse fantasmagorie (1) : d'autre part nous venons de voir qu'il a dit, et avec raison, que le charme ne peut être rompu, que les illusions de l'esprit humain ne peuvent être dissipées que par l'étude attentive de la nature, par la conception de l'ordre général du monde. De là en apparence un cercle vicieux d'où il faut sortir, et dont l'imparfaite idée qu'avait Bacon de

(1) « Qui primum et ante alia omnia animi motus humani non explorabit, ibique scientiæ meatus et errorum sedes accuratissime descriptos non habuerit, is omnia larvata et veluti incantata reperiet; fascinum ni solverit, interpretari non poterit. » *De interp. naturæ.*

l'essence du procédé inductif ne lui permettait guère d'indiquer nettement l'issue. Le fait est que Bacon, anticipant en cela sur l'avenir, s'est principalement préoccupé de l'explication du monde physique et de l'extension des sciences destinées à accroître le pouvoir de l'homme sur la Nature. Or, sans que nous ayons besoin de nous faire une idée précise des principes rationnels de l'analogie et de l'induction, on peut être assuré que le perpétuel contrôle de l'expérience sensible, dans les sciences physiques et naturelles, doit tôt ou tard aboutir à nous faire rejeter, comme incompatibles avec l'explication régulière des faits observés, les préjugés dont nous serions imbus et les idées fausses qui tiendraient à des penchants innés ou à des habitudes acquises. Il y a plus : l'incompréhensibilité absolue de certains faits naturels, ou l'irréductibilité absolue d'un ordre de phénomènes à un autre, pourront témoigner de la fausseté, ou de l'insuffisance, ou de l'incohérence de quelques-unes des données fondamentales de notre entendement, en tant qu'il s'applique à la conception du monde extérieur. Mais Bacon n'a pas entrepris de ce point de vue la description et la critique de l'entendement humain : nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de ceux qui ont prétendu être ses continuateurs.

— La réforme philosophique de Descartes, destinée à communiquer d'abord un bien plus grand mouvement aux esprits, part d'un tout autre principe. Si le péripatétisme et la scolastique n'ont fait qu'épaissir les ténèbres, ce n'est point parce que les philosophes ont tenu trop peu de compte de l'expérience et de l'observation du monde extérieur; c'est parce qu'ils ne s'y sont pas pris de la bonne façon pour interroger l'esprit humain et en tirer le fonds de vérités premières qui doivent servir à expliquer le monde avec toutes ses apparences. Il faut provisoirement douter de tout, jusqu'à ce qu'on arrive à des propositions

d'une telle évidence que le doute ne soit plus possible. On aura alors trouvé, après le déblayement de toutes les idées fausses et inconsistantes que les siècles ont accumulées, ce sol primitif et inébranlable, sur lequel on peut bâtir en toute sécurité, pourvu qu'on n'emploie que des matériaux tellement éprouvés, si exactement ajustés, que de la solidité des fondations résulte nécessairement celle de la construction tout entière. Tel est le sens de cet immortel pamphlet qui s'appelle le *Discours de la méthode*. Toutes les choses que nous concevons très-clairement et très-distinctement sont vraies : Descartes en a pour garant, non l'observation de l'ordre du monde, des lois de la nature auxquelles lui-même est soumis, mais l'idée de Dieu et de ses perfections infinies, à défaut de laquelle ce que nous appelons *monde*, *nature*, pourrait n'être que le produit de notre imagination. Laissons parler le grand philosophe.

« Enfin, s'il y a encore des hommes qui ne soient pas assez persuadés de l'existence de Dieu et de leur âme par les raisons que j'ai rapportées, je veux bien qu'ils sachent que toutes les autres choses dont ils se pensent peut-être plus assurés, comme d'avoir un corps et qu'il y a des astres et une terre, et choses semblables, sont moins certaines : car, encore qu'on ait une *assurance morale* de ces choses, *qui est telle qu'à moins d'être extravagant on n'en peut douter*, toutefois aussi, à moins que d'être déraisonnable, lorsqu'il est question d'une certitude métaphysique, on ne peut nier que ce ne soit assez de sujet pour n'en être pas assuré, que d'avoir pris garde qu'on peut en même façon s'imaginer, étant endormi, qu'on a un autre corps et qu'on voit d'autres astres et une autre terre sans qu'il en soit rien. Car, d'où sait-on que les pensées qui viennent en songe sont plutôt fausses que les autres, vu que souvent elles ne sont pas moins vives et expresses? Et que les

meilleurs esprits y étudient tant : je ne crois pas qu'ils puissent donner aucune raison qui soit suffisante pour ôter le doute, *s'ils ne présupposent l'existence de Dieu.* Car premièrement, cela même que j'ai tantôt pris pour règle, à savoir *que les choses que nous concevons très-clairement et très-distinctement sont toutes vraies*, n'est assuré qu'à cause que Dieu est ou existe, et qu'il est un être parfait, et que tout ce qui est en nous vient de lui : d'où il suit que nos idées ou notions, étant des choses claires et qui viennent de Dieu, en tout ce en quoi elles sont claires et distinctes, ne peuvent être que vraies. En sorte que, si nous en avons encore assez souvent qui contiennent de la fausseté, ce ne peut être que de celles qui ont quelque chose de confus et d'obscur, *à cause qu'en cela elles participent du néant*, c'est-à-dire qu'elles ne sont en nous aussi confuses qu'à cause que nous ne sommes pas tout parfaits. Et il est évident qu'il n'y a pas moins de répugnance que la fausseté ou l'imperfection procède de Dieu en tant que telle, qu'il n'y en a que la vérité ou la perfection procède du néant. Mais, si nous ne savions point que tout ce qui est en nous de réel et de vrai vient d'un être parfait et infini, pour claires et distinctes que fussent nos idées, nous n'aurions aucune raison qui nous assurât qu'elles eussent la perfection d'être vraies. »

Ainsi, parce que Descartes, comme tant d'autres philosophes avant et après lui, pousse la délicatesse ou la prétention jusqu'à ne vouloir se contenter de cette « assurance », mal à propos qualifiée de « morale » puisque la morale n'a rien à faire ici, qui est telle « qu'à moins d'être extravagant on n'en peut douter », et qui est l'inévitable fondement de la critique philosophique comme de toute critique, il faut qu'il se contente d'une raison des plus obscures, lorsqu'il rejette comme faux ce que nos idées ont de confus et d'obscur, « à cause qu'en cela elles partici-

pent du néant ». Quoi donc! on interpose entre notre œil et les objets visibles, selon l'excellente comparaison de Bacon, des verres qui tordent les lignes, déforment les images; et ce qui était clair, régulier, bien ordonné, devient embrouillé et confus : en quoi l'interposition des verres peut elle rappeler une participation du néant? C'est tout simplement une cause perturbatrice, aussi réelle que les autres, produisant des effets tout aussi réels : cause dont nous pouvons, en notre qualité d'êtres raisonnables, grâce au sentiment que nous avons de l'ordre et de la raison des choses, deviner l'existence ou même parfois assigner les effets. Et dans d'autres cas au contraire nous pouvons avoir l'assurance que nos idées ne sont pas affectées de pareilles causes perturbatrices : attendu qu'à moins de recourir à des hypothèses extravagantes on ne pourrait expliquer autrement la simplicité et la régularité de l'ordre suivant lequel les phénomènes sont perçus par nous. Si les perfections de Dieu nous garantissent seulement que nos idées ou notions doivent avoir quelque fondement de vérité, ne nous reste-t-il pas à découvrir ce fondement tel quel? Pour séparer ce qui est clair et distinct, et partant vrai, d'avec ce qui est confus et obscur, et partant faux, ne faudra-t-il pas se conformer à l'idée qui est en nous de l'ordre et du désordre, de l'harmonie et du désaccord, idée régulatrice et souveraine?

Remarquons maintenant que, si Descartes semble subordonner à la notion de la véracité divine la certitude de son principe « que toutes nos idées sont vraies en ce qu'elles ont de clair et de distinct », d'un autre côté, par son tour de démonstration au sujet de l'existence et des attributs de Dieu, il conclut de l'idée d'un être parfait à l'existence d'un être parfait : d'où il suit qu'au fond c'est un axiome pour Descartes que toutes choses doivent être telles que notre entendement les conçoit clairement. Et celui de ses disciples qui

a poursuivi avec le plus de rigueur les conséquences de la doctrine cartésienne, Spinoza ne s'y est pas trompé, puisqu'il nous dit : « Intellectus proprietates quas præcipue » notavi et clare intelligo, hæc sunt : 1° *quod certitudinem* » *involvat*, hoc est, quod sciat res ita esse formaliter ut in » ipso objective continentur... (1). » Ainsi Spinoza admet d'emblée que les conceptions de notre intelligence sont le critère infaillible de la vérité des choses; que l'esprit humain est un miroir où l'objet du dehors réfléchit son image sans aucune altération. Voilà l'excès du dogmatisme, excès tel qu'il n'y a plus de place pour la critique de l'entendement. D'autres disciples immédiats de Descartes, comme Malebranche, tireront du principe cartésien la conséquence que nous sommes par nos idées en communication avec l'essence divine; que l'être divin est comme le lien ou le *medium* de toutes les intelligences : d'où la théorie de la *vision en Dieu*, si favorable au mysticisme.

— Du reste, comme Descartes, sans approuver de tels excès, ne trouve dans l'esprit humain aucune notion plus indélébile que celle de substance, aucun fait plus incontestable que celui de la pensée, aucune idée plus claire que celle de l'étendue, il trace avec une inflexible rigueur, inconnue avant lui, la distinction des substances pensante et étendue, spirituelle et corporelle, et suit intrépidement toutes les conséquences extrêmes de ses prémisses et de la distinction tranchée à laquelle elles l'ont conduit. Il n'y a que des impulsions reçues et transmises, et point d'action à distance ni de force proprement dite. Les animaux sont de pures machines, et tout s'explique ou doit s'expliquer dans la nature corporelle par le mécanisme le plus passif et le plus grossier, comme tout doit s'expliquer dans la

(1) *De intellectus emendatione*, § 180 Voyez aussi MALEBRANCHE, *Recherche de la vérité*, liv. IV, chap. 11, et BOSSUET, *Logique*, liv. I, chap. 64.

nature spirituelle par les principes les plus purs et les plus relevés. Les moyens termes sont proscrits comme obscurs. La métaphysique d'Aristote fait place à une métaphysique nouvelle, si bien accommodée dans ses prémisses à la constitution de notre intelligence, qu'elle charme d'abord par sa netteté les plus beaux esprits du dix-septième siècle : mais bientôt, par les conséquences qui en découlent et que contredisent, tantôt les suggestions du bon sens, tantôt les découvertes des sciences, cette doctrine perd peu à peu de son crédit, sans que, pour la durée de la domination, elle puisse entrer en comparaison avec le système qu'elle remplace.

L'art d'expliquer, comme l'art de négocier, n'est souvent que l'art de transposer les difficultés. Tel postulat admis, vous expliquerez des choses que vous n'expliquiez pas, qu'y aura-t-on gagné, s'il en coûte autant d'admettre le postulat que de rester sans explication ? On dirait qu'il y a dans certaines choses un fonds d'obscurité que les combinaisons de l'intelligence humaine ne peuvent ni supprimer, ni amoindrir, mais seulement répartir diversement, tantôt en laissant le tout dans une demi-teinte, tantôt en éclaircissant quelques points aux dépens d'autres que recouvre une ombre plus épaisse. Le système cartésien est un remarquable exemple de combinaisons de ce genre et de ce qu'on pourrait appeler des déplacements d'ombre. D'un côté, des substances dont l'attribut caractéristique est l'étendue et qui sont radicalement incapables de pensée ; de l'autre, des substances dont l'attribut caractéristique est la pensée et qui excluent absolument l'étendue : quoi de plus net et de plus précis ? Quelle division plus catégorique et plus claire ? Sans doute, mais cette simplicité, cette facilité de première conception conduit à l'absurdité de l'animal-machine et à bien d'autres. Voilà le prix auquel la raison doit payer une satisfaction passagère.

Vu l'état des sciences naturelles au dix-septième siècle, l'hypothèse de l'animal-machine était moins faite pour choquer le savoir apprêté d'un anatomiste, professeur ou académicien, que le bon sens naturel d'un fabuliste et d'une « épistolière » hors de pair. Il devait se passer bien du temps encore avant que le progrès, des sciences physiques d'une part, des sciences naturelles ou biologiques de l'autre, creusât de plus en plus la grande ligne de séparation entre les deux règnes organique et inorganique (1), tout en tendant à effacer, dans chaque règne, les rides ou les lignes secondaires de démarcation. Quand Hobbes, dans la préface de son Traité *De cive*, esquisse le plan de son système encyclopédique, il y marque trois sections dont la première a pour objet la physique, la seconde l'homme intellectuel et moral, la troisième la politique au sens des anciens philosophes, ou (pour parler plus exactement, sinon plus purement) ce que des modernes qui ne craignent pas la barbarie dans les mots ont appelé la *sociologie*. Mais il n'y a encore, dans cette *Somme* philosophique, point de place distincte pour la discussion des phénomènes de la vie et des idées qui nous guident dans l'interprétation de ces phénomènes. Hobbes est à cet égard aussi cartésien que Descartes lui-même. C'était donc sur le terrain de la phy-

(1) « La science s'est longtemps débattue autour de la question de savoir si la vie, pour me servir de la locution la plus courte, était distincte des forces du monde inorganique, ou devait être confondue avec elles..... L'espérance de confondre les actes vitaux avec les actes du monde inorganique a été longtemps le feu follet qui égarait les esprits spéculatifs; on croyait à chaque fois l'atteindre, et à chaque fois il s'éteignait, laissant de nouvelles ténèbres là où l'on avait cru voir une clarté..... La vie est dépendante de toutes les forces physiques et chimiques, puisqu'elle ne peut exister qu'à l'aide de la matière où se déploie leur empire; cela est vrai, mais en même temps elle leur est supérieure, car elle les contraint à se modifier suivant les conditions qui lui sont propres..... » LITTRÉ, *Médecine et Médecins*, p. 172 et suiv.

sique proprement dite que devait se manifester plutôt l'incompatibilité du dogme cartésien avec les conditions du progrès scientifique.

En premier lieu, l'idée claire et distincte que, selon Descartes, nous avons des corps ou des substances matérielles, n'implique pas seulement l'étendue et la figure : elle implique aussi la mobilité et l'impénétrabilité, sans lesquelles nous ne concevons pas comment les corps se distingueraient de l'espace au sein duquel ils résident et se déplacent. De plus, Descartes ne saurait admettre le *vide* ou l'espace privé de toute substance matérielle ; car il est encore, quoi qu'il pense ou quoi qu'il dise, sous le joug de l'ontologie péripatéticienne qui ne reconnaît que des substances et des attributs de substances. Or, l'étendue, l'espace vide, qui ne serait ni une substance, ni l'attribut d'un corps ou d'une substance matérielle, ne peut pas non plus être conçu comme l'attribut d'une substance spirituelle, telle que Dieu. Il faudrait, suivant nous, se contenter d'en conclure que la doctrine ontologique des substances et des attributs, dans ce qu'elle a d'absolu, se concilie mal avec notre manière de concevoir les faits naturels : mais Descartes en conclut, et doit en conclure d'après ses principes, que l'hypothèse du vide est inadmissible. D'ailleurs il faut convenir que notre esprit est radicalement incapable de comprendre comment les corps pourraient agir les uns sur les autres à travers le vide, et que l'idée d'une action de ce genre est bien de celles que Descartes doit se croire fondé à rejeter comme dépourvues de toute clarté, ou comme participant du néant. C'est donc à tort que Gassendi ou, suivant la citation du poëte, son disciple Bernier, ressuscitant le vieil atomisme de Démocrite et d'Epicure,

> compose et le sec et l'humide
> De corps ronds et crochus, errant parmi le vide ;

et c'est au contraire par une conséquence nécessaire de la métaphysique cartésienne, que Rohaut, c'est-à-dire le physicien disciple de Descartes,

> sèche pour concevoir
> Comment, tout étant plein, tout a pu se mouvoir.

Que Rohaut réussisse ou non à se tirer de cette difficulté, ce n'est pas ce qui doit nous occuper en ce moment. L'essentiel est de bien comprendre que le roman physique des tourbillons, tant reproché à Descartes comme faisant contraste avec la sévérité de sa méthode en philosophie, est au contraire la conséquence forcée des principes de sa philosophie. Il n'importe pas moins de remarquer que, suivant cette manière d'attaquer le bœuf par les cornes, c'est-à-dire le problème physique et mécanique par ce qu'il a de plus compliqué, c'en était fait de toute application rigoureuse de la mécanique rationnelle à l'astronomie et à la physique. On en peut juger par l'obscurité du passage de Leibnitz cité au précédent chapitre, et par le conseil que donnait Pascal aux cartésiens, « de se contenter de dire *en gros* : cela se fait par matière et mouvement. » Aussi l'immortel opuscule d'Huygens sur la lumière, si longtemps négligé par réaction contre le cartésianisme, est-il le seul travail important en physique, produit sous l'influence des doctrines cartésiennes; grâce à ce qu'il ne s'agit plus d'un *tourbillon*, mais d'une *onde* dont les propriétés peuvent se définir géométriquement, indépendamment de toute explication dynamique, c'est-à-dire indépendamment de ce que Descartes regardait comme le plus substantiel de sa doctrine. Pour le progrès scientifique il fallait donc absolument sortir, d'une manière ou d'une autre, du cercle des postulats cartésiens : de là le grand effort qui signale la seconde époque de la philosophie du dix-septième siècle, l'époque de Newton et de Leibnitz.

CHAPITRE IV.

NEWTON, LEIBNITZ ET LOCKE.

Newton est conduit par la force des déductions mathématiques à assimiler à l'action de la pesanteur l'action émanée du soleil, grâce à laquelle les planètes sont retenues dans leurs orbites; et la simplicité vraiment géométrique de la loi suivant laquelle cette action s'exerce ôte toute vraisemblance à l'idée qu'elle puisse être le résultat très-composé d'une multitude innombrable d'actions et de réactions de contact, propagées à des distances énormes dans un milieu matériel et résistant. Il faut donc, quoi qu'il en coûte, admettre que les corps puissent agir à distance les uns sur les autres dans les immensités de l'espace, sans l'interposition d'un milieu matériel. Du moins l'hypothèse, si elle ne donne pas l'*ultima ratio* des phénomènes, les représente tous avec une précision merveilleuse, et en ce sens le grand géomètre, le grand physicien compatriote de Bacon peut dire qu'il ne fabrique point d'hypothèses (*hypotheses non fingo*), et qu'il laisse le champ libre à qui voudra chercher une raison plus cachée du *fait* qu'il constate : mais au fond, et malgré des réserves de prudence ou de convenance, le philosophe est bien persuadé qu'il a mis le doigt sur une *loi* primordiale et fondamentale. Dans son respect profond pour la puissance

et la sagesse du suprême ordonnateur, il n'admet pas qu'on puisse lui dénier le droit d'assigner au monde les lois qu'il lui plaît, et des lois qui, dans leur simplicité, produisent tant de beaux et d'imposants résultats. L'*attraction* que les corps exercent les uns sur les autres ne déroge point à l'idée qu'on doit se faire de la passivité de la matière : car d'abord cette attraction est une loi établie par la volonté divine, non une propriété qui tienne à l'essence des corps; et en second lieu, chaque corps mis en mouvement ou réduit au repos par l'action d'un autre corps, serait incapable de sortir par lui-même de l'état de repos ou de l'état de mouvement, de sorte qu'en ce sens il est rigoureusement passif ou inerte. Il convient donc de distinguer la substance matérielle, inerte par elle-même, d'avec les forces qui la sollicitent et qui ont toujours une cause extérieure. Reste l'objection ontologique contre la notion du vide ou de l'espace pur; et Newton qui devrait, ce semble, la dédaigner, ne la dédaigne pas : il veut la résoudre au risque de se compromettre. L'espace infini et la durée infinie sont les deux attributs d'une substance infinie; l'un est l'immensité de Dieu, l'autre son éternité. Il faut que la notion de substance soit toujours une pierre d'achoppement pour l'esprit humain, et Newton lui-même subit en cela la loi commune.

— On n'a pas manqué d'appliquer à la physique moléculaire la conception newtonienne de l'action à distance, qui avait si bien réussi en astronomie; et effectivement, plus on a étudié les phénomènes moléculaires, plus on a eu de motifs d'admettre qu'il n'intervient jamais de choc ni de contact proprement dit entre les particules matérielles. On ne saurait concevoir les corps qui tombent sous nos sens que comme des systèmes de particules infinitésimales ou d'atomes, maintenus à distance par des forces attractives et répulsives qui s'équilibrent ou qui, lorsque l'équi-

libre du système a été troublé, impriment aux particules une série de vibrations autour de leurs positions d'équilibre. Notre imagination se satisfait en se peignant ces molécules, ces atomes, comme des corps en miniature, qui ont des dimensions, une figure, à quoi nous ajoutons volontiers une rigidité et une impénétrabilité absolues : mais en réalité ces dimensions, cette figure, cette rigidité hypothétique n'entrent pour rien dans l'explication des phénomènes, ne tombent sous aucune observation, n'ont aucun fondement scientifique, soit empirique, soit rationnel. De tout l'échafaudage du système atomistique, il ne subsiste scientifiquement et rationnellement que la conception de points mobiles, centres de forces attractives ou répulsives qui les maintiennent à distance les uns des autres : voilà le dernier mot du newtonianisme.

Si nous remontons à l'origine psychologique de nos idées, nous trouvons que l'idée de force et celle de corps font simultanément leur apparition dans l'esprit : la résistance que les corps opposent à l'effort musculaire dont nous avons le sentiment intime étant ce qui nous instruit de la présence des corps extérieurs et de l'existence de notre propre corps. Séparer au dehors ce que la Nature a uni en nous choque les lois de notre constitution intellectuelle, le sens commun y répugne ; mais, dans la sphère des spéculations, la raison est portée à restreindre le nombre des postulats, à n'en conserver qu'un seul si un seul suffit. De là deux systèmes en contraste : l'atomisme pur et le pur dynamisme. L'atomisme pur supprime l'idée de force comme superflue dans l'explication des phénomènes, n'admet que des corps susceptibles de mouvement aussi bien que de repos, corps dont l'impénétrabilité constitue l'individualité et la substance ; et, forcé par l'expérience de refuser aux corps qui tombent sous nos sens une véritable impénétrabilité, le philosophe reporte cet

attribut sur des corpuscules qui échappent aux sens, c'est-à-dire sur des atomes. Cet atomisme pur règne dans une grande école de philosophie, depuis Démocrite jusqu'à Gassendi et à Descartes inclusivement. Les atomes s'accrochent, se rencontrent, se choquent, s'entraînent, dans le vide selon les uns, au sein d'un milieu plus subtil selon les autres. Tout cela peut se comprendre sans qu'il faille absolument faire intervenir la notion de force, qui ne correspond qu'à un mode de notre sensibilité, et qui n'est que l'écho, le retentissement de l'une de nos affections intimes. Cependant les progrès de la science ruinent cet ancien atomisme ; il faut accepter le principe de l'action à distance, et par là même l'idée de force revient inévitablement : car, comment concevoir humainement l'action à distance, quel soutien naturel aurait-elle dans notre entendement, si on ne la rattachait à l'idée de force, telle que la Nature nous la suggère? De là le passage ou le retour, par une route toute moderne, au dynamisme pur; puisqu'il n'est pas difficile d'établir que l'idée de force une fois admise rend la conception de l'atome rationnellement superflue, et ne la laisse subsister que pour le besoin de l'imagination et la commodité du discours.

— Ces explications étaient nécessaires, et il faut d'abord bien comprendre Newton pour bien comprendre Leibnitz qui en effet le dépasse dans l'ordre des conceptions philosophiques, quoique Leibnitz et Newton, en philosophie comme en mathématiques, aient attaqué en même temps les mêmes problèmes par des considérations différentes, sans se concerter ni s'influencer l'un l'autre ; mais il convient d'entendre Leibnitz lui-même nous raconter son histoire, où il y a tant à apprendre (1).

« Quoique je sois un de ceux qui ont fort travaillé sur

(1) *Système nouveau de la nature et de la communication des substances.*

les mathématiques, je n'ai pas laissé de méditer sur la philosophie dès ma jeunesse, car il me paroissoit toujours qu'il y avoit moyen d'y établir quelque chose de solide par des démonstrations claires. J'avois pénétré bien avant dans le pays des scolastiques, lorsque les mathématiques et les auteurs modernes m'en firent sortir encore bien jeune. Leurs belles manières d'expliquer la Nature mécaniquement me charmèrent, et je méprisois avec raison la méthode de ceux qui n'emploient que des formes ou des facultés dont on n'apprend rien. Mais depuis, ayant tâché d'approfondir les principes mêmes de la mécanique pour rendre raison des lois de la Nature que l'expérience faisoit connaître, je m'aperçus que la seule considération d'une masse étendue ne suffisoit pas, et qu'il falloit encore employer la notion de la *force* qui est très-intelligible, quoiqu'elle soit du ressort de la métaphysique. Il me paroissoit aussi que l'opinion de ceux qui transforment ou dégradent les bêtes en pures machines, quoiqu'elle soit possible, est hors d'apparence et même contre l'ordre des choses.

» Au commencement, lorsque je m'étois affranchi du joug d'Aristote, j'avois donné dans le vide et dans les atomes, car c'est ce qui remplit le mieux l'imagination ; mais en étant revenu après bien des méditations, je m'aperçus qu'il est impossible de trouver les principes d'une véritable unité dans la matière seule ou dans ce qui n'est que passif..... Il fallut donc rappeler et comme réhabiliter les *formes substantielles*, si décriées aujourd'hui, mais d'une manière qui les rendit intelligibles, et qui séparât l'usage qu'on en doit faire de l'abus qu'on en a fait. »

En conséquence Leibnitz pose en principe qu'il n'y a pas de substance qui ne soit douée d'action ou de force, et même qui ne tende actuellement à exercer cette action ou cette force (*conatum involvens*) : c'est-à-dire que. tout

en concédant aux habitudes naturelles ou aux préjugés d'école qu'il y a un fondement réel à la notion de substance, il la déclare stérile si l'idée de force ne vient s'y incorporer et la vivifier : et effectivement il entreprend de tirer à *priori* de l'idée de force tout ce que, dans les écoles péripatéticienne ou cartésienne, on avait voulu tirer de la notion de substance. Or, comme le terme de *force*, pris dans le sens large que lui donne Leibnitz, peut s'appliquer à la force mécanique, à la force vitale et organique, aux déterminations libres du *moi*, et même se prêter à la conception (vague, il est vrai) d'une infinité de modalités intermédiaires, il en doit résulter que le système de Leibnitz s'accommode mieux qu'aucun autre, sinon à une explication précise et scientifique, du moins à une conception philosophique et générale de l'ensemble des phénomènes de la nature, dans leur variété infinie. Ainsi, comme l'a très-bien dit Maine de Biran (1), « cette métaphysique réformée n'admettra pas seulement deux grandes classes d'êtres, entièrement séparées l'une de l'autre et excluant tout intermédiaire; mais une seule et même chaîne embrasse et lie tous les êtres de la création. La force, la vie, la perception sont partout réparties entre tous les degrés de la chaîne. La loi de continuité ne souffre point d'interruptions ni de saut dans le passage d'un degré à l'autre, et remplit sans lacune, sans possibilité vide, l'intervalle immense qui sépare la dernière monade de la force intelligente suprême d'où tout émane. »

— Cependant, au milieu de ces généralités philosophiques, Leibnitz ne peut perdre de vue son rôle de géomètre, et il doit songer d'abord à constituer la science de la mécanique pour laquelle l'époque de maturité est arri-

(1) *Exposition de la doctrine philosophique de Leibnitz*, dans le IVe vol. des *Œuvres philosophiques*.

vée. Il s'y prendra d'une autre manière que Newton et (chose singulière) le géomètre aux tendances idéalistes serrera ici, de plus près que le physicien, le fait concret et sensible. Il ne prendra pas pour point de départ l'idée d'*attraction* qui lui semble trop rappeler les qualités occultes des scolastiques, mais l'idée de *traction* qui nous est si familière et qui se réalise journellement dans notre mécanique industrielle. Le parangon des forces mécaniques, ce sera pour Newton l'action mystérieuse de la *pesanteur* : pour Leibnitz ce sera le *poids*, dont nous comprenons si bien la fonction et l'emploi comme moteur, sans être obligés de comprendre la nature et la cause de la pesanteur. Or le poids (comme tous les moteurs doués de réalité concrète et sensible, comme l'eau, le vent, la vapeur, les animaux de trait) ne tire ou n'agit pas sans se déplacer ; et aussi, suivant Leibnitz, la considération du déplacement du moteur entre essentiellement dans l'évaluation de l'effet dynamique. Bien plus, l'effet dynamique produit et la « dépense de force » nécessaire pour le produire, doivent être en raison composée du poids ou de la force de traction du moteur, et du déplacement du moteur : car, il est aisé d'établir qu'un poids d'une livre, en descendant d'un pied, peut indifféremment servir à faire remonter d'un demi-pied un poids de deux livres, ou à faire remonter de deux pieds un poids d'une demi-livre. La construction et l'usage de toutes les machines reposent sur ce principe que les géomètres ont démontré par divers raisonnements que l'expérience confirme, mais qu'on pourrait établir indépendamment de toute expérience et de toute démonstration techniques, en se fondant sur un principe d'ordre supérieur, à savoir que, si l'homme peut faire servir des engins passifs comme les machines à dépenser de la manière qui lui convient le mieux pour son but actuel, la somme de forces motrices que mettent à sa

disposition les agents naturels, il ne peut s'en servir pour augmenter cette somme ou pour créer de toutes pièces la force disponible et vraiment active, la *force vive* comme l'appelle Leibnitz, le *travail mécanique*, la *force qui se paye*, comme disent aujourd'hui les ingénieurs et les industriels. Ce serait aller directement contre les lois de cette dynamique supérieure dont il a été question ci-dessus (livre I, chap. IV), et à laquelle s'élève le génie de Leibnitz, par une hardiesse qui n'est point de la témérité.

Ce qui est un principe dans la dynamique de Leibnitz devient dans la dynamique de Newton une proposition dérivée, un théorème ou une formule générale, propre à résumer ou à condenser une multitude de théorèmes. On a eu ainsi, depuis Newton et Leibnitz, deux systèmes, deux méthodes d'exposition de la mécanique, et comme deux sectes ou deux écoles scientifiques en face l'une de l'autre. La dynamique de Newton reste mieux appropriée aux problèmes d'astronomie qui lui ont donné naissance, et par là conserve longtemps une sorte de prééminence scientifique que l'avénement même de l'industrie moderne ne lui aurait point ravie. Il a fallu, pour rendre à la dynamique de Leibnitz toute son importance et sa dignité théorique, que la physique accomplit de nos jours un grand progrès; que l'idée d'une dynamique supérieure passât du domaine de la philosophie dans celui de la science; que les physiciens fussent amenés à considérer, non plus seulement des transformations d'effets mécaniques les uns dans les autres par le moyen des machines, mais des transformations de chaleur, d'électricité en force mécanique, et réciproquement, ou plus généralement des transformations de toutes les énergies physiques les unes dans les autres, qu'elles puissent ou non s'expliquer par les théories de la mécanique ordinaire.

— La *monade* à laquelle Leibnitz attribue tout à la fois la

force et l'unité ou l'individualité substantielle n'est pas un *atome;* est-ce donc un *point mathématique?* pas davantage : car Leibnitz qui a cessé de croire aux atomes « depuis qu'il n'est plus petit garçon », n'a pas en un sens conservé plus de foi dans l'étendue ou dans l'espace; et l'idée de point mathématique n'a de sens qu'autant qu'elle s'oppose à l'idée d'espace ou d'étendue. Il reproche vivement à Newton d'avoir en quelque sorte « divinisé » l'espace, au risque de rabaisser Dieu : lui au contraire « humanise » plutôt l'espace, en ce sens qu'il fait la part de ce qui tient à la constitution de l'esprit humain dans notre manière de concevoir l'espace. « L'espace n'est que l'ordre des coexistences, le temps n'est que l'ordre des existences successives »; ce qui veut dire que lorsque la raison essaye d'abstraire, de l'image ou de la représentation que nous nous faisons de l'espace et du temps, ce qui tient aux conditions de notre sensibilité, il ne reste que la pure idée de l'ordre, insuffisante (nous le reconnaissons volontiers) pour le support d'une théorie scientifique et pour les besoins de l'exposition didactique. Que les physiciens n'essayent donc pas de substituer dans leur enseignement le point mathématique à l'atome, une fiction à une autre, et qu'ils ne demandent pas aux dynamistes de le leur définir. Qu'ils continuent de parler de molécules ou d'atomes, pourvu qu'ils ne confondent pas les matériaux de la construction scientifique avec ce qui n'en est que l'échafaudage extérieur; en reconnaissant bien que de telles conceptions hypothétiques ne sont pas introduites à titre d'idées, mais à titre d'images, et à cause de la nécessité où l'homme se trouve d'enter les idées sur des images.

— Nous n'entrerons point dans l'exposé détaillé du vaste système de Leibnitz, pour y faire ressortir, tantôt la profondeur des vues, tantôt l'arbitraire des hypothèses. Il est plus important de saisir dans le principe même de la

doctrine la cause des mérites et des défauts de l'exécution. En proclamant son principe de la « raison suffisante » et en l'opposant au principe de « contradiction », dont les vieilles écoles avaient fait le pivot de leurs démonstrations, Leibnitz est le premier à indiquer nettement le but essentiel de toute étude philosophique, à savoir la conception des choses dans l'ordre où elles rendent raison (et le mieux raison) les unes des autres : ordre qu'il ne faut confondre ni avec l'enchaînement des prémisses et des conséquences logiques, ni avec l'enchaînement des causes et des effets, dans le vrai sens du mot de *cause*, selon la remarque déjà faite (livre I, chap. I). Toutes les histoires exactes rendent exactement compte des causes et des effets; tous les traités exacts de géométrie respectent l'enchaînement logique des propositions : après quoi il faut encore que le sens philosophique intervienne pour reconnaître et préférer l'ordre qui exprime le mieux l'enchaînement des faits ou des théorèmes, en tant qu'ils rendent raison les uns des autres. D'un autre côté, l'on doit remarquer la forme négative sous laquelle Leibnitz met en œuvre le principe éminemment rationnel, ou l'idée que nous avons de la raison des choses; de manière à en faire un moyen de démonstration rigoureuse, *more geometrico*, par le tour de réduction à l'absurde; mais de manière aussi à en restreindre singulièrement les applications, et même à laisser de côté les plus importantes applications du principe, celles qui justifient sa prérogative de principe régulateur et dominant, dans la critique de l'entendement humain comme dans toute espèce de critique. Ce qui a péri sans retour dans le système de Leibnitz, peut être regardé comme ayant péri par suite de ce vice originel.

— Ce n'est pas que Leibnitz, ainsi qu'on en peut juger par la citation déjà faite, n'ait souvent fait appel à la notion de la probabilité philosophique et au jugement inductif

fondé sur l'ordre et la raison des choses : mais il n'en développe point la théorie; il s'en tient à cet égard aux premières suggestions du bon sens; ce n'est point là le sujet qu'il aime à approfondir et sur lequel il se donne carrière. Il réserve pour d'autres usages la puissance de son génie inventif. Rien de plus singulier pour qui connaît la vie de Leibnitz. Le premier ouvrage de sa jeunesse, sa thèse inaugurale est consacrée à la théorie des combinaisons. Dans l'étonnante variété de ses travaux, il ne perd jamais de vue cette idée capitale; il témoigne en maint endroit de sa correspondance, d'une estime particulière pour l'étude mathématique des jeux; il connaît et il apprécie les inventions de Pascal, de Fermat, de Huygens au sujet de la matière des chances et des probabilités mathématiques, et même les applications qu'en avaient déjà faites à la statistique J. de Wytt et Hudde (1). Mais il ne cultive point pour son propre compte cette branche de la science; et le géomètre philosophe qui a conçu le premier la généralité et l'importance de la doctrine des combinaisons, semble négliger l'usage le plus philosophique qu'on en puisse faire dans les applications de la notion du hasard à l'interprétation des phénomènes naturels et à la critique de nos idées. Voilà certes une circonstance singulière qu'il

(1) « C'est qu'étant grand joueur, il (le chevalier de Méré) donna les premières ouvertures sur l'estime des *parties*, ce qui fit naître les belles pensées *de alea*, de MM. Fermat, Pascal et Huygens, où M. Roberval ne pouvoit ou ne vouloit rien comprendre. M. le Pensionnaire de Wytt a poussé cela encore davantage, et l'applique à d'autres usages plus considérables par rapport aux rentes de vie, et M. Huygens m'a dit que M. Hudde a eu d'excellentes méditations là dessus, qu'il est dommage qu'il ait supprimées comme tant d'autres. Ainsi les jeux mêmes mériteroient d'être examinés ; et si quelque mathématicien pénétrant méditoit là dessus, il y trouveroit beaucoup d'importantes considérations : car les hommes n'ont jamais montré plus d'esprit que quand ils ont badiné. » *Réplique aux réflexions de M. Bayle*, à la fin du *Recueil* de Desmaizeaux.

ne faut point imputer (les termes mêmes de Leibnitz le prouvent) à une prévention systématique, mais qu'il faut bien regretter, puisqu'elle nous a privés des lumières que ce grand homme n'aurait pas manqué de répandre sur un sujet si digne d'intérêt, et qui se liait si bien à l'ensemble de ses travaux. Son système général a péché par là, il le faut reconnaître ; et néanmoins ce système reste le plus imposant monument philosophique. On ne peut comparer à Leibnitz qu'Aristote : ceux-là ne mériteraient pas de philosopher qui oseraient mettre à son niveau les plus subtils, les plus diserts, les plus glorieux, les plus vantés de ses successeurs.

— Le passage est brusque et la chute lourde, de Leibnitz et de Newton au « sage » Locke, comme l'a baptisé Voltaire. Non qu'à certains égards Locke n'appartienne encore à la famille cartésienne : car ce sage, ce philosophe circonspect n'hésite pas plus que Descartes à admettre d'emblée « que *nos idées simples sont toutes réelles*, en ce » sens qu'elles conviennent toujours avec la réalité des » choses ». Par là il s'éloigne fort de Bacon qui veut qu'on les contrôle *ex analogia universi,..... per rationem et philosophiam universalem*. Il lui faut bien ce point d'appui, puisqu'il est de ceux qui *telam ex se conficiunt*, c'est-à-dire qui mettent de côté l'étude scientifique des lois de la Nature et du Monde, pour se concentrer dans l'étude du « microcosme », du monde intérieur. S'il ne rentre pas dans les ornières de la vieille scolastique, foudroyée par Bacon, c'est pour instituer à la place une scolastique nouvelle, non moins stérile que l'autre et par les mêmes raisons; c'est pour ressusciter sous de nouveaux termes « ces formes ou ces facultés dont on n'apprend rien », selon l'expression de Leibnitz citée tout à l'heure. Avec Locke commence cette interminable « analyse des facultés de l'âme », qu'on appelait encore vers la fin du dix-hui-

tième siècle la « métaphysique », qu'on a appelée ensuite « l'idéologie », la « psychologie », et qui n'a pas plus avancé en deux siècles la connaissance des faits psychiques ou intellectuels, de leurs lois et de leurs causes, qu'on n'aurait avancé la physique si l'on n'avait fait pendant tout ce temps que discuter sur les qualités premières et secondes de la matière, sur l'étendue, la mobilité et l'impénétrabilité. Voyez quelle est la marche de la physiologie : est-ce par des dissertations sur des facultés ou des propriétés générales, telles que l'irritabilité, la sensibilité, la motilité, qu'elle fait des progrès? Non, c'est par l'étude approfondie de la structure des organes et du jeu des fonctions. Tels filets nerveux sont les conducteurs des impressions sensibles, tels autres servent à stimuler les contractions musculaires qui produisent les mouvements : voilà ce qu'une ingénieuse expérience pouvait seule apprendre, et ce qui accroît effectivement plus nos connaissances en physiologie que tout ce qu'on pourrait dire des facultés de l'être vivant, en tant que rubriques générales. Pour l'enfant, pour le sauvage, une horloge est quelque chose qui a la faculté d'indiquer et celle de sonner les heures : il faut mettre de côté cette notion vague, il faut examiner les poids, les ressorts, les timbres, l'échappement, le pendule, l'agencement des rouages, si l'on veut un peu se rendre compte de ce que c'est effectivement qu'une horloge.

L'analyse des facultés intellectuelles pèche d'abord, ainsi qu'on vient de le dire, parce qu'elle porte sur des facultés, ensuite parce que c'est une analyse. Rappelons-nous ce qu'était la chimie organique, il y a de cela une cinquantaine d'années, alors qu'elle n'avait guère d'autre objet que d'établir par l'analyse combien il entre d'oxygène, d'hydrogène, de carbone et d'azote dans la composition d'une matière organique, et ce qu'elle est devenue depuis que la science s'est proposé un but synthétique, la recher-

che de formules où l'on peut lire comment se combinent les matériaux primitifs pour former des composés de premier ordre, et comment ceux-ci entrent à leur tour dans des combinaisons plus complexes. Voilà ce qui a vraiment éclairé d'un jour nouveau la théorie chimique des matériaux et des produits de l'organisation, sur laquelle une analyse qui ramène tout aux premiers rudiments, qui efface toute trace des degrés successifs de composition, ne nous apprendrait rien ou presque rien. A plus forte raison une analyse qui met en pièces l'unité organique, qui supprime la vie ou n'en tient compte là où tout s'opère par le merveilleux concert des forces vitales, doit être une mauvaise méthode pour pénétrer dans l'économie des phénomènes intellectuels, des forces qui les produisent et des lois qui les gouvernent.

— On dira que la philosophie de l'esprit humain, la psychologie telle que Locke et ses disciples la conçoivent, est une science descriptive comme tant d'autres que nous offre le vaste système des sciences naturelles, où l'on expose les faits et leur ordre de succession ou de connexion, sans avoir la prétention de remonter aux causes, ni même de saisir la nature et le mode d'action des forces opérantes. A la bonne heure, mais alors il faut se rendre exactement compte de ce qui vaut à ces sciences descriptives le nom de sciences. En premier lieu, elles ont à leur disposition des termes de comparaison si nombreux, si variés, qu'on peut venir à bout de démêler par l'observation seule, malgré les apparences contraires, l'essentiel de l'accidentel, le fondamental de l'accessoire. Privé de ce moyen de contrôle, confiné dans l'étude d'une espèce unique en son genre, et souvent même d'une variété unique, le psychologue en est réduit à faire à tout propos (*opportune, importune*) appel à l'opinion commune, au sens commun. Mais le sens commun dit que la baleine est un

poisson ou du moins qu'elle ressemble bien plus à un poisson qu'à un quadrupède, et en cela le sens commun se trompe : la science que l'on appelle zoologie le démontre. Le sens commun trouvera qu'un baobab a bien plus d'analogie avec un chêne qu'avec une herbe comme la mauve, sur quoi la botanique condamnera l'avis du sens commun. Qu'on nous cite un cas où la psychologie redresse ainsi le sens commun, et nous croirons à la psychologio scientifique.

Si les phénomènes de la vie intellectuelle, que la psychologie empirique a la prétention de décrire scientifiquement, doivent être réputés d'un ordre bien plus relevé que ceux de la vie animale et organique, il faut aussi reconnaître qu'en raison même de la supériorité des fonctions auxquelles ils se rattachent, et de la perfection toute singulière qu'ils supposent dans certains détails de l'organisme, ou simplement parce que le grand artisan l'a ainsi voulu, ils relèvent de caractères bien moins fondamentaux, bien moins consistants, bien plus particuliers, bien plus fugaces que ceux qui constituent et séparent profondément les types organiques Non-seulement donc l'observation que le psychologue ferait ou croirait faire sur lui-même (observation sujette d'ailleurs à tant de difficultés et d'objections sur lesquelles nous ne revenons pas) serait dépourvue de valeur scientifique tant qu'on n'aurait pas des moyens d'établir que chacun peut la répéter identiquement sur lui-même ; mais encore, ce point établi, elle serait insuffisante pour fonder une science « de l'homme », comme être intelligent et moral, si elle portait sur des caractères capables de se modifier d'une manière sensible avec le temps, par l'effet de causes historiques, et sous l'influence d'un milieu social qui de son côté subirait des variations sensibles pendant que la science s'élabore. L'idée de donner, indépendamment de l'ethnologie et de

l'histoire, une sorte de caractéristique « de l'homme » intellectuel et moral, comme d'un type invariable et universel, pourrait devenir dans ce cas une idée radicalement fausse, capable d'entraîner les plus graves erreurs en spéculation et en pratique. L'histoire et les institutions sociales ne fourniront plus le principal critère des doctrines psychologiques : on se prévaudra plutôt d'une psychologie fantastique ou arbitraire pour critiquer, pour juger, pour condamner l'histoire et les institutions sociales. Du temps de Locke, on n'en est encore qu'aux prémisses philosophiques : le siècle qui va venir se chargera d'en tirer les conséquences.

— Un mot encore pour compléter et préciser mieux ces remarques générales. La nature humaine offre l'union intime de la pensée et de la langue. La science part de quelques notions communes, qu'exprime la langue commune, et que la science précise, combine ou développe, en donnant une acception technique aux termes vulgaires, et en créant au besoin des termes techniques, de manière que chaque science ait sa langue qui se constitue et se fixe en même temps que la science. Tant que l'objet de la science est quelque chose qui ne dépend pas de la constitution ou de l'histoire de l'esprit humain, ni par conséquent de l'état où se trouve la langue commune quand la science se forme, il faut bien que les progrès de la science finissent par l'emporter sur les imperfections de la langue, et que le redressement ou l'épurement des idées amène le redressement ou l'épurement de la langue scientifique. Quelquefois même la diffusion des notions scientifiques va jusqu'à influer sur la langue commune, et nous en citerons plus loin d'assez remarquables exemples. La langue commune a déjà presque adopté les termes d'*oxyde*, de *crustacé*, de *mollusque*, tous de création si récente ; et l'on n'inventerait plus aujourd'hui le proverbe « qu'il faut être *chair*

ou *poisson* ». Mais, quand la science que l'on prétend édifier a justement pour objet l'esprit humain, et quand le procédé d'observation ou d'expérience qu'on met en avant n'a rien qui sorte des procédés vulgaires, rien qui se prête à des perfectionnements successifs, et qu'au fond, tout se réduit à un remaniement continuel des notions premières et communes, que relèvent surtout des artifices de diction ou l'éclat des mouvements oratoires, il faut bien que la science prétendue, ou que cette science qui diffère si essentiellement des autres sciences, garde dans sa constitution ébauchée l'empreinte de la langue commune, sous l'influence et par le moyen de laquelle elle s'est formée. Et comme la langue elle-même ne s'explique que par son histoire, comme elle garde la trace des modifications séculaires qu'elle a subies, il s'ensuit que la science ou la philosophie de l'esprit humain ne peut se concevoir comme on concevrait la géométrie ou la chimie, indépendamment de toute tradition héréditaire et de toute influence historique. Vainement donc Locke part-il de l'hypothèse de la « table rase », ce qui exclut apparemment toute disposition native à concevoir les choses d'une certaine façon, soit que cette disposition tienne à la caractéristique de l'espèce ou à une variété héréditaire : la faculté de réflexion dont il doue l'esprit ne s'exercera pas sans le secours de la langue, de sorte que les produits de la réflexion garderont l'empreinte des caractères et des origines de la langue, de ses mérites et de ses défauts, par conséquent aussi la marque des mérites et des défauts du génie national à la formation duquel la langue a concouru, et qui a concouru à former la langue. On ne peut pas dire que l'*Optique* de Newton soit un livre « anglais » : on devra le dire du livre de Locke, même si on le lit dans une traduction française. Que si cette nuance échappait, il faudrait au moins reconnaître que c'est un

livre moderne, un livre européen, et que jamais cervelle indienne ou chinoise, en philosophant à sa manière sur l'esprit humain, n'aurait conçu de la sorte la philosophie de l'esprit humain.

Nous n'entrerons pas plus avant dans la critique du livre : on le lit peu aujourd'hui, quoique notre école française du dix-huitième siècle en ait fait son évangile, non pas tant pour ce que Locke avait écrit sur sa table rase, que parce qu'il avait fait une table rase, en convertissant en dogme spéculatif ce qui n'avait été pour Descartes qu'une précaution méthodique, une mise en suspicion provisoire. Nous ne voulons pas dire que Locke soit l'auteur du mouvement des esprits au dix-huitième siècle, mouvement qui tenait à des causes d'un ordre bien plus général : il faut en pareil cas une formule philosophique dont les instigateurs du mouvement se couvrent ou s'autorisent; et pour en trouver une au gré du temps présent, l'on remonte volontiers d'une ou de deux générations.

CHAPITRE V.

DES AUTRES BRANCHES DE LA CULTURE LITTÉRAIRE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Parmi les nouveaux genres littéraires dont l'apparition se rapporte au dix-septième siècle, il semble que notre plan nous conduise à mentionner d'abord ce qu'on peut appeler la littérature scientifique, l'exposé des récentes acquisitions des sciences et la biographie des savants, dans un style et sous une forme qui puissent être goûtés des littérateurs et piquer la curiosité de ceux qui veulent qu'on les amuse en les instruisant. Fontenelle dans ses *Mondes* s'était proposé et avait effectivement atteint ce double but, quoique en faisant encore trop grande la part de la fantaisie : mais le même Fontenelle, lorsqu'il a tenu officiellement la plume de l'Académie des sciences, a laissé les grâces maniérées pour donner au genre l'élégante et noble simplicité qu'il comporte, et en devenir en quelque sorte, lui écrivain d'ailleurs si peu classique, le modèle classique. Il est vrai que les découvertes qu'il avait à célébrer et, comme on dit maintenant, à vulgariser, étaient de taille à repousser tout ornement d'un goût douteux. Avec le progrès des sciences et de leur influence sur la société, le genre a pris une importance qui ne peut que s'accroître. Le succès tient, on le conçoit bien, à l'intelligence que l'auteur a lui-même des matières

dont il veut parler dans un langage accessible à tous; à la justesse du coup d'œil qui lui fait démêler, à travers tous les détails techniques dont la reproduction lui est interdite, les raisons essentielles que tout esprit bien fait peut saisir; enfin à des facultés d'un ordre plus littéraire, dont le pur savant peut à la rigueur se passer, vu qu'il a un droit incontestable à exposer à sa manière ses propres inventions, mais qui deviennent indispensables quand on se mêle d'exposer les inventions des autres, et surtout quand on s'adresse à un public sur lequel une préparation spéciale ne fournit pas d'autre prise. Aussi peut-on dire de la littérature scientifique ce qu'on ne dirait pas de la science pure, qu'elle garde toujours plus ou moins le cachet de la langue et du génie national; ce dont il est aisé de s'apercevoir jusque dans les livres de vulgarisation scientifique, signés des noms les plus illustres de la science.

— Le dix-septième siècle se recommande encore par une nouveauté bien remarquable, la rédaction systématique d'un corps de droit international ou, comme on disait alors, de droit des gens. Les jurisconsultes romains employaient déjà cette expression de droit des gens (*jus gentium*), mais dans un autre sens, pour désigner les règles de droit que la raison et l'équité suggèrent à tous les peuples, et qu'on peut regarder comme appartenant au fond commun de la nature humaine, par opposition au droit qui singularise le citoyen romain. Ce n'est pas que les Romains, comme les autres nations de l'antiquité, comme tous les peuples qui ont reçu les premières semences de civilisation, n'eussent une notion de certains principes de justice, de certaines règles de procédure que les peuples doivent observer dans leurs traités et jusque dans leurs guerres, sous peine d'offenser la nature humaine et de s'attirer le courroux céleste. On ne trouve même nulle part ce sentiment

plus vif que chez les Romains aux beaux temps de leur histoire : mais, justement parce qu'il s'agit des beaux temps de leur histoire, ce droit international primitif, ce droit « fécial » comme ils l'appelaient, ne se dégage pas plus que le droit civil de la même époque, du symbolisme religieux et hiératique. Quand plus tard le droit civil prit chez eux une constitution scientifique, le gouvernement romain n'avait affaire qu'à des nations trop dissemblables de civilisation, de religion et de mœurs, pour qu'il vînt en pensée à des jurisconsultes de composer un corps de droit ou de casuistique internationale, bon à être consulté lorsqu'il s'agissait de réprimer leurs invasions ou de reculer les frontières de l'empire. Clive et Hastings ne demandaient pas de consultations au barreau de Londres, lorsqu'ils voulaient élever ou renverser un nabab.

La chrétienté du moyen âge offre l'exemple d'une situation inverse. La communauté de croyances, la grande ressemblance des institutions, l'ascendant de l'Église, l'enchevêtrement des liens de vassalité, ne permettaient pas le développement d'un droit international fondé sur la seule autorité de la raison et de la science; le pontife, le moine dispensaient du docteur, et quand leur voix n'était pas écoutée, celle du simple docteur l'eût été encore moins. Mais au dix-septième siècle, la moitié de l'Europe chrétienne ne reconnaissait plus l'autorité du pontife et du moine; princes et républiques étaient très-jaloux de leur pleine souveraineté, et le grand but de la politique était de s'opposer à tout accroissement de puissance qui pourrait menacer l'indépendance des autres Etats. D'ailleurs, et nonobstant les exemples trop fréquents de rigueur ou plutôt de barbarie qu'offraient encore les guerres de l'époque, la civilisation faisait son chemin; les moyens de publicité et d'appel à l'opinion européenne se multipliaient; on sentait mieux le besoin d'une règle qui ré-

primât les abus de la force ou, si l'on veut, d'un idéal propre à guider et à soutenir l'opinion publique dans ses protestations. Enfin, depuis un siècle déjà, une diplomatie plus déliée, plus compliquée, plus systématiquement entreprenante, gouvernait le monde européen; et dans l'intérêt même de leur ambition, les cabinets avaient besoin de l'autorité des docteurs; il leur fallait, comme on l'a dit depuis à d'autres occasions, *maximer* leurs pratiques.

Un homme grave, sincèrement chrétien, d'un vaste savoir et initié lui-même aux affaires d'État, le Hollandais Grotius devint, par la publication en 1625 de son livre *De jure belli et pacis*, le fondateur de la science nouvelle que réclamait l'état des sociétés européennes. Il s'agit beaucoup moins, on le sent bien, des solutions juridiques que Grotius et ses successeurs ont pu donner à telles questions controversées, que de la conception même d'un système de déductions juridiques qui peuvent s'imposer par la force de la raison et de l'opinion, même à des princes qui ne relèvent, comme ils disent, que de Dieu et de leur épée, même à des puissances souveraines qui ne reconnaissent à aucun tribunal le droit d'interpréter leurs engagements et de les contraindre à les exécuter, même à des nations en état de guerre déclarée, et entre lesquelles pourtant toute manière de faire la guerre ne doit pas être réputée humaine et licite. Pour qu'une telle conception comporte des effets pratiques et salutaires, il faut évidemment que, dans ses données fondamentales, elle ne s'écarte pas trop de la pratique effective, habituelle, déjà amenée par l'état des mœurs et de l'opinion, et que pourtant, tout en faisant à la pratique commune les concessions nécessaires, elle la dépasse et tende à l'améliorer. La composition rationnelle et doctrinale était dans le goût du dix-septième siècle, ce qui explique la grande influence de Grotius : par la suite, le droit public de l'Europe s'est encore notablement développé et

amélioré, mais plutôt par les traditions diplomatiques ou à la faveur d'un courant d'opinion, que par le crédit accordé aux solutions des docteurs. Si cette manière de gagner du terrain est au fond la plus sûre et celle qui garantit le mieux les résultats acquis, il n'en faut pas moins rendre justice à l'initiative des écrivains spéculatifs et aux services que la pure théorie a rendus dans son temps. Une philosophie armée à la légère, comme celle du dix-huitième siècle, n'en aurait pu rendre de pareils.

— Grotius, dans son livre célèbre, ne traite pas seulement du droit international; il doit aborder et il aborde les questions capitales du droit politique et de la philosophie du droit; et ce que nous voudrions faire remarquer à cette occasion, c'est la disposition générale des esprits au dix-septième siècle, à traiter toutes les questions politiques comme des cas de conscience, à faire du droit politique une sorte de branche de la casuistique. Nous exceptons, bien entendu, les philosophes comme Hobbes, dont la philosophie consiste précisément à nier l'idée du droit ou à ne lui attribuer d'autre valeur que celle que lui prêtent la force publique et les institutions sociales. Mais de telles doctrines répugnent alors au plus grand nombre des esprits spéculatifs, et surtout ce ne sont point celles qui acquièrent une importance historique en servant de ralliement aux partis. Or, il importe de considérer qu'en entrant ainsi dans le domaine de la conscience et en en intéressant les délicatesses, non-seulement le droit politique acquiert une consécration, une valeur pratique que la sèche métaphysique ne lui donnerait pas. mais qu'il repousse des exagérations et résout des antinomies dont la métaphysique toute seule ne se tirerait pas.

Ainsi la théorie du droit divin, telle que nous l'avons vu encore professer de nos jours en manière de métaphysique tranchante, absolue et hautaine, conduit bien vite à

des conséquences extrêmes, choquantes par leur absurdité : car comment, dans le flux perpétuel des choses humaines, repousser les prescriptions séculaires, les incompatibilités devenues manifestes; et comment fixer l'instant où l'illégitimité cesse, où la légitimité commence, où un pouvoir originairement usurpé, né de la révolte, de la violence ou de la fraude, reçoit à son tour la consécration du droit divin, devient une mission providentielle à laquelle tous doivent soumission et concours? Posez au contraire la question sous sa forme vraiment pratique, comme un cas de conscience, et l'on n'aura pas de peine à se tirer des conséquences absurdes; car, en pratique, l'absurde ne se présentera pas. Louis XIV n'aura pas à craindre les prétentions d'un descendant de Charlemagne ou de Clovis, ni la reine Victoria celles d'un plus proche agnat ou cognat des Stuarts, indûment écarté pour sa religion. Les conséquences extrêmes, sans être absurdes, ne seront pas moins évitées; et tel croira devoir soumission et même respect au pouvoir établi, qui ne se croirait pas encore en droit de lui prêter son concours. Les casuistes politiques du dix-septième siècle ont à cet égard des distinctions très-sages, des ménagements que de plus superbes philosophes n'ont pas toujours observés. Certaines consciences peuvent pousser trop loin leurs scrupules : mais, tant qu'elles conservent des scrupules, c'est la marque d'un cas de conscience. Alors se présenteront les casuistes politiques avec des systèmes différents, dont on pourra contester les principes ou l'application, sans tomber de part ni d'autre dans l'exagération et dans l'absurde. Les uns enseigneront que la résistance à l'autorité légitime, investie de la plénitude de la souveraineté, est toujours un péché, quelque péché que le prince ou ses ministres commettent en faisant un mauvais usage de leur autorité; que le droit du légitime souverain est inamissible, et que le

fait contraire ne le détruit pas, tant qu'il ne va point jusqu'à abolir la prétention même ou à la réduire à une ombre sans consistance. C'est notamment la doctrine des royalistes de France et des cavaliers ou des jacobites d'Angleterre, des gallicans et des anglicans de la Haute-Église; avec cette différence qu'en France, depuis la défaite de la Ligue, on ne l'invoque guère que contre les ultramontains et les jésuites, pour la spéculation bien plus que pour la pratique; tandis qu'en Angleterre c'est une doctrine militante, pour laquelle ou contre laquelle on livre des batailles et l'on dresse des échafauds. D'autres casuistes soutiendront qu'il y a des excès de tyrannie tellement contraires au droit naturel, au but providentiel de l'institution du pouvoir politique, que le sujet y peut résister sans péché; qu'il y a en outre pour chaque État des lois fondamentales, dont la violation légitime la résistance au souverain, en tant que cette violation peut être considérée comme une abdication de la souveraineté. Or, dès qu'on entre dans cette voie, il faudrait être un catholique ou un protestant bien tiède, pour ne pas regarder comme une violation des lois fondamentales de l'État, la profession ouverte que ferait le prince, d'une religion ennemie de la religion de l'État. D'ailleurs, comme les partisans les plus zélés de la doctrine de la non-résistance sont bien obligés d'admettre qu'il existe des gouvernements républicains ou mixtes, aussi légitimes dès le principe ou devenus par le laps du temps aussi légitimes que des monarchies pures, la divergence d'opinion portera moins sur des maximes générales que sur le point de fait ou sur la question de savoir si les lois qualifiées de fondamentales sont tellement inhérentes à la constitution de l'État, qu'elles équivalent à l'établissement d'un gouvernement mixte et à un démembrement de la souveraineté.

Il n'y a pas jusqu'à la théorie du contrat social, dont

Locke a été au dix-septième siècle l'interprète le plus accrédité, qui ne gagne à cette substitution du point de vue du casuiste au point de vue du métaphysicien. Car, sur le terrain de la logique et de l'histoire, rien de plus criticable en théorie, rien de plus chimérique en fait que ce prétendu contrat par lequel on rendrait raison de la formation des sociétés humaines et de l'organisation des pouvoirs sociaux. Nous y reviendrons quand il s'agira d'une politique à l'usage de temps plus récents. Mais, tant qu'on ne voit dans la théorie du pacte social qu'un fil conducteur, une fiction juridique propre à mettre de l'ordre dans les déductions, et qui par cela même est propre à diriger et à rassurer les consciences, elle a une incontestable valeur. Il est tout simple que lorsqu'on veut transporter dans la politique les délicatesses de conscience qui se sont formées par la pratique des relations civiles, on procède par assimilation au droit civil, et qu'on se fie pour cela à l'hypothèse dans laquelle les obligations du sujet envers le prince, du citoyen envers l'État, ressemblent le plus possible aux obligations des particuliers les uns envers les autres, telles qu'elles résultent le plus habituellement de leurs engagements contractuels. Sans sortir même du droit civil, les jurisconsultes n'appliquent-ils pas à ce qu'ils appellent des « quasi-contrats » les principes qui les ont guidés dans la théorie des contrats proprement dits? Ou il faut reconnaître que le droit politique n'appartient qu'au for extérieur, ou il faut disposer d'un texte sacré qui lui donne, aux yeux des croyants, autorité dans le for intérieur, ou il faut recourir à un terme humain de comparaison avec ce qui, dans la jurisprudence civile, relève aussi du for intérieur et devient matière à casuistique. L'erreur consisterait à prendre pour une explication des choses ce qui n'est qu'une transposition d'idées imposée par la nature du sujet.

— Le dix-septième siècle a vu naître les journaux : et s'il fallait encore bien du temps, bien des changements dans l'état social, pour que les gazettes rimées et non rimées devinssent les journaux politiques que nous connaissons, l'un des pouvoirs de la société, sinon de l'État, les journaux purement littéraires, les recueils périodiques consacrés aux sciences, à l'érudition, à la critique, ont pris tout d'abord, et dès la seconde moitié du dix-septième siècle, une valeur considérable, non surpassée depuis, grâce aux hommes de mérite qui s'en sont mêlés, et à la situation géographique, politique, religieuse des Provinces-Unies, station alors si favorable au frottement et au commerce des esprits indépendants. Les journaux ne sont pas seulement un instrument de publicité, c'est un des moyens d'appliquer le principe de l'association aux travaux de l'esprit; et l'association qui ne rend pas de bien grands services à l'art, ni même à l'invention scientifique, s'applique très-bien aux choses de critique et d'érudition. Non-seulement les journaux, mais les Académies, les congrégations monastiques, des sociétés plus restreintes, entreprirent de grandes publications, de vastes collections auxquelles les forces d'un homme ou d'un petit nombre d'hommes n'auraient pas suffi.

— L'érudition de l'époque cesse de s'appliquer uniquement à l'antiquité grecque et romaine, ou aux langues de l'Orient, en tant seulement qu'elles fournissent des textes, des versions ou des commentaires de la Bible et d'Aristote : on commence à étudier pour elle-même la littérature arabe ; on s'occupe déjà du moyen âge pour en dépouiller les chartes, les diplômes, sur lesquels se fondent encore le temporel de l'Eglise, les prétentions de la noblesse et tout ce qui subsiste de la féodalité, tout ce que l'on peut appeler la féodalité civile. Mais, si l'on se livre toujours avec ardeur à l'étude des langues, on est

encore bien loin du temps où le point de vue du linguiste prévaudra sur celui du grammairien, où l'anatomie et la physiologie des langues reposeront sur des principes vraiment scientifiques. En ce qui concerne particulièrement l'exploration de l'antiquité classique, les grandes découvertes, celles qui ont vivement ému les esprits et changé le cours des idées, sont antérieures ou postérieures à ce siècle. On vit toujours sur le fond de connaissances qu'ont donné les fouilles et les restitutions datant de la Renaissance, en attendant celles qui dans l'Etrurie, la Campanie, la Grèce, l'Orient, l'Égypte, l'Inde, viendront plus tard modifier et agrandir les idées de l'antiquaire et les jugements du critique. Les traductions sont de belles infidèles, et le luxe de l'érudition tend toujours à étouffer le sentiment du génie de l'antiquité, de la couleur antique. Pour ce qui regarde le moyen âge, les matériaux sont à portée, l'érudition les recueille, mais le sens d'interprétation fait pareillement défaut, parce qu'on est encore trop près de cette grande réaction contre le moyen âge, qui s'appelle la Renaissance, et parce qu'il faut donner à une réaction en sens contraire le temps de se prononcer.

Pendant qu'il se fait de doctes compilations historiques, on voit se multiplier considérablement les livres d'histoire ancienne ou contemporaine, écrits en toutes langues pour l'instruction ou l'amusement du public; et toutefois ces livres, par l'habillement moderne dont ils affublent les hommes et les choses, sont plus propres à égarer qu'à former le sens historique. Si Bossuet compose dans son style magnifique une théologie de l'histoire, la philosophie de l'histoire, dont on a tant abusé depuis, n'est pas née encore; et comme l'histoire et les sciences n'ont de points de contact que par le rapprochement de la philosophie des sciences et de la philosophie de l'histoire, il s'ensuit que les sciences et l'histoire, telle qu'elle est conçue au

dix-septième siècle, n'ont effectivement rien de commun. Sur quelque point que porte la critique historique, elle est tenue en bride par des traditions canoniques dont quelques esprits audacieux ne peuvent tâcher de se débarrasser sans sortir de la grande communion des hommes de leur temps, sans rompre en quelque sorte avec leur siècle dont ils dérangent, par leur hardiesse prématurée, les belles ordonnances.

Remarquons que l'absence de philosophie de l'histoire, ou de liens qui rattachent les sciences naturelles à l'histoire de l'homme, contribue encore à donner aux doctrines du dix-septième siècle leur air de grandeur ou ce qu'on pourrait appeler plus familièrement « leur grand air ». Car il ne faut jamais perdre de vue que les sociétés humaines vivent d'une vie moins élevée, moins noble que celle de l'homme pris dans son existence personnelle et individuelle; qu'elles ont des aspirations moins hautes, une destinée plus terrestre, et qu'elles ne peuvent pas se gouverner en vue du même idéal. Donc, pour tout ce qui relève la personne humaine et l'idéal qui lui est propre, il y a plus à gagner qu'à perdre dans ce qui retarde l'avénement des sciences sociales, ou l'application aux faits sociaux de l'esprit scientifique, tel qu'il s'est formé par l'étude, l'analyse et la coordination systématique des faits naturels. Aussi un spirituel critique a-t-il fait observer que les grands écrivains du dix-septième siècle excellent dans ce qu'il appelle « les vérités moyennes », dans celles qui font valoir la forme littéraire, la pompe oratoire ou les grâces du style, plutôt que dans celles qui exigent pour être saisies une intuition puissante ou une analyse rigoureuse.

— Nous avons eu déjà l'occasion de dire que nous ne poussions pas l'impertinence jusqu'à vouloir toucher à quelque chose d'aussi délicat et parfois d'aussi fugace

dans ses nuances que la critique littéraire. Quand une littérature approche du terme de son plein épanouissement ou qu'elle vient seulement de le dépasser, la nature suit une tout autre marche que dans l'ordre des phénomènes mécaniques, où le mouvement se ralentit toujours avant que de passer à un mouvement en sens opposé. Ici au contraire ce n'est plus par siècle, c'est par vingtaines ou par dizaines d'années que comptent les connaisseurs, pour marquer des changements sensibles, des phases distinctes de la langue et du goût, dont la subtile analyse fait le mérite et le charme de la critique littéraire. Il y a bien des intermédiaires entre la langue de Malherbe et celle de Racine, entre la prose de Balzac et celle de Massillon; et les Anglais n'en trouvent pas moins, en suivant le mouvement de leur littérature depuis la mort d'Elisabeth jusqu'à l'avénement de la reine Anne : mais de tels détails sortent de notre compétence comme de notre cadre, et nous ne pouvons qu'effleurer les grandes généralités du sujet.

Or, qu'y a-t-il de plus remarquable et de plus propre à dénoter l'action des causes générales, que de voir au dix-septième siècle le sceptre de la littérature passer décidément aux deux grandes nations auxquelles appartiennent ou vont appartenir la prépondérance politique et comme l'hégémonie de la civilisation européenne, c'est-à-dire à la France et à l'Angleterre? Tandis que dans l'Italie du dix-septième siècle le flambeau des sciences brille toujours et qu'on voit encore surgir çà et là quelques grands artistes, les littérateurs du premier ordre, ceux que la commune renommée désigne à l'Europe entière, manquent absolument; et l'époque est généralement regardée comme une époque de décadence. En Espagne, la ruine de la littérature survient immédiatement après le délabrement de la monarchie. Par des circonstances d'un autre ordre,

l'Allemagne qui produit Leibnitz, ne produit pas dans le siècle de Leibnitz une seule œuvre littéraire qui ait acquis ou conservé du renom, et le sceptre même de l'érudition passe alors à la Hollande. Les futurs historiens de la civilisation auront à tenir grand compte de ces circonstances qui ont en quelque sorte suspendu la vie littéraire chez une grande nation comme la nation allemande, qui l'ont privée d'avoir aussi son dix-septième siècle en littérature et de posséder de ce chef les traditions, les modèles que d'autres nations possèdent. La fertilité des temps postérieurs n'empêche point de sentir cette lacune, à peu près comme pour ces hommes de vieille race, mais dont la famille était retombée pour un temps dans l'obscurité, et qui, dans leur nouvelle fortune, ressemblent à certains égards à des hommes nouveaux. Du reste, soit que l'on considère l'Italie, l'Espagne ou l'Allemagne, le fait de décadence ou d'engourdissement littéraire est dans une correspondance si manifeste avec des causes de dépression relative dans la vie et dans les forces nationales, qu'il faut bien imputer à des causes contraires les effets contraires qu'on observe ailleurs, et par conséquent reconnaître, même dans ce qui porte le plus le cachet de la singularité individuelle, l'action prédominante des causes générales.

Et toutefois il ne suffirait pas d'avoir égard à l'influence actuelle du milieu social, il faut tenir compte de tous les précédents historiques, de tous les titres de noblesse. Considérez la Hollande du dix-septième siècle : elle est en quelque sorte pour l'Europe le centre de l'activité littéraire aussi bien que de l'activité commerciale et des affaires d'État; ce petit pays possède à la fois tous les genres de lustre et tous les genres de richesses. Mais ce n'est après tout qu'un petit pays dont l'histoire date d'hier, dont le dialecte, naguère un patois, ne pourrait prétendre que bien à la longue à se faire goûter par d'autres que les nationaux. Ses poëtes, ses

écrivains nationaux ne pourront donc pas sortir de leur obscurité relative; et s'ils veulent s'adresser à un grand public, ils écriront en latin ou en français, c'est-à-dire qu'ils se priveront de l'une des conditions essentielles de l'originalité littéraire, de celle sans laquelle les œuvres de l'esprit ne peuvent prétendre à une durée séculaire ou à ce que nous nommons, par une trop fastueuse hyperbole, l'immortalité.

Si l'Angleterre et la France sont les seules nations d'Europe qui aient eu à proprement parler un dix-septième siècle littéraire, et pour les mêmes causes, cette ressemblance de destinée doit frapper d'autant plus que les conditions et les formes de développement littéraire offrent plus de disparité dans un pays et dans l'autre. On a choisi la littérature anglaise quand on a voulu marquer, de la manière la plus saillante, la correspondance du tempérament national et du génie littéraire : je le crois bien, puisque la littérature anglaise, à sa grande époque, s'adressait uniquement à des Anglais, et qu'il ne venait à l'idée de personne, Anglais ou étranger, qu'elle fût destinée à transpirer dans le reste de l'Europe. On connaissait très bien en Angleterre les chefs-d'œuvre de la littérature française un demi-siècle avant que les Français, et à leur exemple les autres peuples de l'Europe continentale, n'apprissent l'existence de Shakespeare et de Milton. D'ailleurs (et au fond par la même raison, puisque la poésie est ce qui exprime le mieux le génie du peuple et le génie de la langue) le dix-septième siècle des Anglais est surtout un siècle de poëtes : les grands prosateurs, ceux dont la renommée est universelle, n'y tiennent pas la même place.

— En Angleterre comme en France, et sans qu'il y ait lieu d'imputer cette coïncidence à des communications littéraires entre les deux pays, l'apparition des chefs-d'œuvre littéraires du dix-septième siècle a eu pour consé-

quence naturelle une réaction contre l'antiquité classique ou, comme on l'a dit, « la querelle des anciens et des modernes ». Les philosophes avaient déjà donné l'exemple de la révolte contre l'antiquité; les savants avaient mieux fait, ils l'avaient, sans contradiction possible, prodigieusement surpassée; maintenant que l'admiration générale consacrait aussi tant de brillants succès obtenus par les modernes dans le champ de la littérature, pourquoi s'obstiner à ériger en dogme et à éterniser, comme en vertu d'une loi de la Nature, la supériorité des anciens? A la vérité l'on pouvait déjà répondre et l'on répondait déjà qu'il n'en est pas des arts et de la littérature comme des sciences et de l'industrie où chaque jour peut amener des perfectionnements par suite de nouvelles découvertes; que là au contraire où l'imagination domine, il y a une certaine fleur de jeunesse que rien, dans les progrès de l'âge, ne peut remplacer, aussi bien chez les peuples que chez les individus; et qu'on admirait les anciens, non à titre d'anciens et pour leur âge vénérable, mais justement parce qu'ils avaient appartenu à un monde plus jeune que le nôtre. Il faut avouer pourtant que cette réponse, dans sa généralité, ne suffisait pas: car, dans leur admiration pour l'antiquité classique, les partisans des anciens au dix-septième siècle confondaient les âges les plus disparates; ils plaçaient l'un à côté de l'autre le barde illettré et l'artiste raffiné, sans se douter qu'il y a réellement plus de distance de la poésie homérique à l'art de Virgile, que d'un poëte de la cour d'Auguste à un poëte de la cour de Ferrare ou de celle de Versailles. Il aurait donc fallu déterminer, mieux qu'on ne pouvait le faire au dix-septième siècle, les caractères d'âge par lesquels les langues classiques tranchent avec les idiomes nouveaux, la civilisation antique avec la civilisation moderne.

CHAPITRE VI.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA DISPOSITION RELIGIEUSE DES ESPRITS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — DU JANSÉNISME ET DU GALLICANISME.

Rappelons-nous la remarque faite dans un précédent chapitre (page 311) au sujet des « déplacements d'ombres ». La tendance commune à la réforme cartésienne, ou newtonianisme, au leibnitzianisme, c'est la proscription des demi-teintes, c'est la recherche d'une grande clarté pour les parties saillantes du système, objet de la préoccupation et du soin particulier de l'architecte. On n'hésitera pas à l'acheter par un redoublement d'obscurité sur ces lignes d'ombre, comparables aux raies obcures que présente le spectre solaire, et de la présence desquelles nous inférons que le faisceau lumineux ne nous arrive pas dans son intégralité primitive, les rayons « déficients » rencontrant des obstacles, traversant des milieux qui les interceptent ou les éteignent avant qu'ils ne puissent nous parvenir. Ainsi Descartes distingue très-nettement la substance pensante et la substance étendue, mais à la condition de faire de l'animal une machine et des fonctions de la vie un pur mécanisme. Ainsi Newton explique admirablement les mouvements célestes, mais au moyen du postulat d'une action à distance qui reste incompréhensible. Ainsi Leibnitz se tire d'embarras au moyen d'un postulat bien

plus accablant encore, celui de « l'harmonie préétablie ». Or, la religion, considérée uniquement dans ses rapports avec l'intelligence, est elle-même un de ces postulats que la raison admet, pour l'explication des choses qui autrement resteraient inexplicables. De là l'idée d'une « révélation », qui peut avoir comme la raison humaine ses obscurités et ses lacunes, mais dont les lumières suppléent aux obscurités de la raison, pour les choses qui intéressent la destinée de l'homme et sa conduite morale. Les théologiens, les politiques, les hommes à imagination vive voient sans doute bien autre chose encore dans la religion, et surtout le cœur de l'homme y cherche autre chose : mais il ne s'agit pour le moment que des motifs tirés de l'ordre purement intellectuel, qui, à de certaines époques, inclinent à la soumission religieuse le très-grand nombre des esprits éclairés, tempérés, non exposés aux grandes tourmentes de la vie, exempts de faux zèle comme de l'entraînement du zèle. Rien n'était plus propre à gagner ou à retenir les esprits placés dans ces conditions, que l'état de la philosophie et des sciences au dix-septième siècle.

La philosophie, nous l'avons vu, rejetait dans l'ombre ou plutôt dans le néant tout ce qui tient aux actions mystérieuses de l'instinct et de la vie : c'est-à-dire qu'il n'y avait pas de place pour cette religiosité vague et diffuse, pour cette divinisation de la nature qui a enfanté les cultes païens, et qu'ainsi elle était incompatible avec le système du panthéisme, suivant lequel toutes les harmonies du monde et même les phénomènes de la pensée sont le produit d'une force instinctive, impersonnelle, inconsciente, qui partout et sans cesse agissante, coordonne, organise, développe et perfectionne ses œuvres, jusqu'au point de doüer de personnalité, de conscience, de liberté, de raison, certains êtres privilégiés, sans que la cause opératrice

possède ces attributs éminents, autrement qu'en puissance, virtuellement et, pour ainsi dire, à l'état naissant. Une philosophie qui est imbue de l'esprit des sciences exactes, qui vise à la précision des mathématiques et de la physique, n'admet rien de semblable. Un panthéisme géométrique comme celui de Spinoza, un panthéisme qui n'a pas derrière lui une armée de naturalistes et d'historiens naturalistes ou *naturalisants*, est un raffinement d'abstractions, à l'usage de quelques esprits singuliers, aussi peu propre à agir efficacement sur les opinions régnantes, que le serait un théisme uniquement fondé sur l'argument métaphysique de saint Anselme et de Descartes. La clarté propre à la philosophie du dix-septième siècle ne peut s'accommoder que de la vieille genèse atomistique, par le choc et la pression des atomes, moyennant l'épuisement des combinaisons fortuites, ou de l'intervention du Dieu personnel : et comme le progrès des sciences physiques est incompatible avec les explications vagues d'un atomisme suranné, avec les explications « en gros », comme Pascal les appelle, il faut bien que le philosophe et le savant s'inclinent devant la majesté du Dieu personnel. Au point où en est arrivée la culture raffinée du monde européen, cette culture produit sur les esprits d'élite qui mènent la foule, une impression semblable à celle que l'imposante uniformité du désert a dû, ainsi qu'on le suppose, produire sur des tribus vivant de la vie patriarcale. Nous ne dirons pas que la philosophie du dix-septième siècle est *déiste*, car ce mot, dont le dix-huitième siècle se fera honneur, est pris alors en offense comme impliquant la négation du dogme chrétien ; nous ne dirons pas qu'elle est *théiste*, car la langue de Platon et d'Aristote ne convient pas pour désigner le Dieu de Newton ; nous dirons qu'elle est *jéhoviste*, en ce sens qu'elle exclut toute idée de procession logique et d'émanation essentielle ou nécessaire, tout

ce qui tendrait à ramener le vague et l'obscurité des conceptions panthéistiques, bouddhistes, cabalistiques, gnostiques ou alexandrines, pour insister fortement sur ce que l'esprit humain saisit de la manière la plus claire, le plan d'une suprême sagesse, le décret d'une volonté souveraine, Dieu créateur et législateur, non pas seulement l'auteur ou l'ordonnateur du monde.

Voyez comme cette idée éclate dans le chef-d'œuvre du siècle, dans la physique newtonienne. Les particules matérielles, inertes par elles mêmes, se comportent cependant comme si elles se tiraient les unes les autres à travers le vide, sans l'intermédiaire de liens matériels, ou en d'autres termes elles s'attirent : quoi de plus inconcevable physiquement, par l'action des causes secondes ! Mais aussi, quoi de plus simple que d'admettre une loi assignée par le Créateur aux atomes que sa volonté a tirés du néant, un mode d'existence imposé aux choses qui tiennent de lui et de son décret souverain leur existence même ! D'un autre côté, pour suivre un corps dans son mouvement au moyen des formules de la mécanique, il ne suffit pas de connaître la force, ou plus rigoureusement la loi suivant laquelle le corps est continuellement sollicité à se mouvoir, il faut encore que l'observation nous ait renseignés sur la position et la vitesse du corps à un moment donné, pris pour origine du mouvement. En conséquence, la loi de la gravitation universelle ne suffit pas pour rendre compte de l'ordre des phénomènes célestes et de sa stabilité, selon l'état de nos connaissances. Il faut encore que le système ait été originairement ajusté de manière que l'ordre s'y maintînt en vertu des lois permanentes auxquelles une profonde sagesse l'a soumis. L'idée de la création par un décret souverain du Dieu créateur répond encore à cela. Il n'y a plus à s'enquérir du mode de débrouillement du chaos, car le chaos n'a plus de raison d'être. Il n'en coûte

pas plus de créer la matière en ordre qu'en désordre. Le poids et la mesure peuvent se trouver d'emblée dans la création, et dès lors pourquoi ne pas les admettre d'emblée? La raison ou la sagesse éternelle dicte encore l'ordonnance du monde, sans qu'il soit besoin de recourir, comme dans la théorie panthéistique des émanations, à l'opération d'un Démiurge. Que si l'on presse Newton en indiquant certaines causes d'irrégularité qui pourraient à la longue détraquer la machine, il ne répugnera pas à admettre au besoin l'intervention de la puissance souveraine pour réparer comme pour créer, mode d'intervention surnaturelle qui choquait tant Leibnitz : aussi Leibnitz n'est-il de son siècle qu'à demi.

Une fois entré dans cette voie d'explication, si bien appropriée à la nature des problèmes de la mécanique, l'esprit humain, suivant son penchant, tâchera d'y rester. Soit qu'il réduise, comme le veut Descartes, les fonctions de la vie au pur mécanisme, soit qu'il admette, même pour les êtres inférieurs, des principes immatériels agissant sur les organes matériels, il faut pareillement recourir à un décret du législateur suprême pour expliquer très-simplement ce qui autrement resterait inexplicable. Si les espèces semblent se conserver indéfiniment sous nos yeux, si les individus se conservent pendant le temps assigné à leur existence, c'est en vertu de lois établies, bien plus cachées que celles de la gravitation universelle, à cause de la complication des phénomènes et de l'insuffisance de nos méthodes, mais non plus merveilleuses, en ce sens que notre raison n'a pas plus de peine à les concevoir édictées par un législateur dont la puissance est sans bornes comme la sagesse. De plus, nous retrouvons ici la question d'origine qui correspond à l'ajustement des données initiales dans les problèmes du ressort de la mécanique : car, les lois permanentes qui suffiraient à expliquer le jeu méca-

nique des organes, la conservation des individus et celle des espèces, n'expliqueraient point encore la formation ou la première apparition des types spécifiques. Comment, en face de ce colossal problème qui ne pouvait alors être entamé scientifiquement par aucun côté, une philosophie qui cherchait la clarté et qui n'entendait pas se payer de mots, aurait-elle pu se refuser à admettre dans sa rigueur la plus absolue l'idée de création, puisqu'aujourd'hui même les naturalistes les moins enclins à goûter les explications surnaturelles, ne peuvent éviter de parler des « créations organiques », à propos de ce qui surpasse encore et de ce qui surpassera peut-être toujours la portée de l'explication scientifique? Donc, encore une fois, tout conspire à faire prévaloir dans la philosophie du dix-septième siècle la pensée religieuse avec cette vigueur et cette netteté d'expression qui distinguent le jéhovisme entre toutes les formes du théisme. Sans doute les croyances religieuses qui ont plus particulièrement présidé à l'éducation de tant d'hommes illustres de cette époque, et de tant d'autres qui les ont précédés durant une longue suite de siècles, n'ont pu manquer d'avoir une grande influence sur leur manière de philosopher : pourtant ce n'est point l'éducation religieuse qui a amené la science juste à ce point où rien ne se prête mieux que le dogme jéhoviste à la conception et à l'arrangement des faits dont la science vient de s'enrichir; où rien ne favorise encore le retour aux spéculations du naturalisme et du panthéisme, inévitablement entachées de vague et d'obscurité. L'ordonnance générale et théorique des sciences règle la succession de leurs temps d'évolution et de maturité, indépendamment des causes purement historiques qui font traverser aux grandes institutions religieuses des phases diverses. Il y a là une de ces rencontres qu'une analyse exacte ne manque guère de mettre en évidence,

chaque fois qu'il s'agit d'un phénomène historique particulièrement remarquable par ses conséquences dans l'ordre moral : rencontres que chacun de nous a le choix de réputer providentielles ou fortuites, à ses risques et périls, pour son édification ou pour son endurcissement.

— Si le dogme hébraïque, dans son austère simplicité, est plutôt fortifié qu'ébranlé par suite des progrès que vient d'accomplir la philosophie naturelle, le besoin de la tradition hébraïque se fait encore plus sentir pour combler les lacunes de l'histoire, dans l'état d'imperfection où la critique laisse encore toutes les sources historiques. Les travaux des deux siècles précédents ont restauré l'antiquité classique, mais ils n'ont pu faire qu'on y retrouvât ce qu'elle ne possédait pas. Supprimez au dix-septième siècle la tradition hébraïque ou, ce qui revient au même, infirmez-en l'autorité, et tous ces graves esprits de l'époque, si désireux de la solidité dans les principes, de la netteté dans les notions, de la fermeté dans les déductions, vont se trouver sans guide, sans boussole, sans points de repère, en face de tant de chronologies hyperboliques, de tant de mythologies fantastiques que les écrivains grecs et romains ont pu recueillir, en interrogeant à leur manière les traditions d'un âge plus reculé, c'est-à-dire en face d'un chaos dont l'antiquité païenne s'accommodait et dont l'esprit moderne, habitué à un enseignement plus précis, formé par la rude discipline scolastique, ne peut plus s'accommoder. Il faudrait donc, si l'on rejetait la tradition hébraïque, désapprendre la vieille histoire de l'homme et du monde, écrite dans tous les livres, gravée sur tous les monuments, l'histoire que chacun a apprise et si facilement comprise dans son enfance, sans avoir mieux et même sans avoir autre chose à mettre à la place. Le témoignage de l'histoire, l'observation du monde, notre propre expérience attestent l'insuffisance des lumières naturelles : donc

il faut qu'une révélation surnaturelle vienne en aide à l'homme pour la connaissance et l'accomplissement de la loi morale, et qu'elle explique l'état de corruption de la nature qui rend indispensable ce remède surnaturel. Devant ces conditions majeures qu'acceptent alors généralement les esprits éclairés, les objections de détail doivent fléchir; elles sont du ressort des gens du métier, des controversistes; en tout cas elles ne sauraient prévaloir au point de répandre par une sorte de contagion l'obscurité et le trouble dans toutes les idées.

De tout cela résulte une sorte de foi laïque, une disposition générale à admettre le fond de la révélation hébraïque et chrétienne, sauf à laisser aux théologiens la discussion dogmatique sur les points qui divisent les communions et les sectes. Non que cette controverse perde rien de sa vivacité, car elle répond à d'autres besoins, à d'autres dispositions des esprits : mais elle impose des sacrifices à la raison plutôt qu'elle ne lui vient en aide; tandis que le fonds commun des croyances chrétiennes, bien loin de charger la raison, s'offre à elle comme un appui nécessaire. La théologie n'est plus comme au moyen âge la science maîtresse, capable de se subordonner toutes les autres et de les plier à son cadre : les sciences (ce qui vaut bien mieux) mises en possession de leur indépendance, ayant donné la mesure de leurs forces, utilisent à leur manière les enseignements de la religion, et en retour de ce service concourent à l'affermissement de la créance religieuse.

Sans doute toute religion implique la croyance à des choses, à des faits d'un ordre surnaturel; et d'un autre côté le progrès des sciences, le progrés de la critique, le progrès de la raison générale resserrent de plus en plus le champ où peut se satisfaire le goût inné de l'homme pour le surnaturel et le merveilleux. Mais, grâce à sa doc-

trine ontologique, le rationalisme chrétien du dix-septième siècle est à l'aise pour résoudre cette difficulté, pour concilier la piété et la science. Dans le monde des esprits on pourra, sans craindre les démentis de la science ou de la critique, admettre des communications, des interventions miraculeuses ou surnaturelles de tous les instants, comme le cœur de l'homme, avec ses élans et ses faiblesses, semble l'exiger. Dans l'ordre physique les hommes les plus religieux mettront d'autant plus de circonspection et de réserve à accueillir de nouveaux miracles, qu'on ne peut contester que les miracles de cette sorte deviennent de jour en jour plus rares. Cela ne détruit point la foi aux miracles d'origine, aux miracles nécessaires, selon le plan de la sagesse divine, pour l'institution de l'ordre religieux; puisque, même dans l'ordre naturel et physique, les faits d'origine sont conçus encore comme des faits miraculeux, sans que la science et la critique puissent y contredire, vu que la science et la critique, ou du moins la science et la critique de l'époque n'ont pas la moindre prise sur les origines. En général, on croit à une disposition providentielle, à une direction des causes secondes, qui surpasse l'ordre naturel, accessible à l'observation, à la science et à la critique, plutôt qu'elle ne le suspend ou le contredit; et le merveilleux auquel la raison se soumet, que les yeux de l'intelligence contemplent sans en être blessés, est un merveilleux lointain, voilé et comme adouci par l'interposition des siècles. A aucune des époques antérieures, la sagesse chrétienne n'a pu offrir un aussi parfait modèle de critique respectueuse et de discernement dans la foi.

En ce sens le dix-septième siècle peut passer pour le plus grand des siècles chrétiens. Les grands docteurs du quatrième siècle, dont à beaucoup d'égards le dix-septième siècle affecte de reprendre la tradition, sont trop exclusive-

ment des théologiens et des saints ; ils appartiennent à une époque de décadence générale, hormis dans les choses religieuses. Les grands docteurs du moyen âge appartiennent au contraire à une époque de rénovation ou de renaissance : mais les mœurs de la société sont encore barbares ; et par les raffinements de leur théologie systématique, aussi bien que par la grossièreté des superstitions populaires, la religion de leur temps a trop dévié du christianisme primitif, pour que le besoin d'une réforme ne se fasse pas sentir à tous les esprits éclairés et honnêtes. Au dix-septième siècle, toutes les communions dans lesquelles se partage le christianisme occidental, ont effectivement subi la réforme qu'appelaient la raison et la conscience publique, dégagées des violences et des entraînements de partis. La société a grandement avancé dans toutes les voies de la civilisation ; et de tous les progrès ou, pour employer un mot qui prête moins à la dispute, de tous les mouvements accomplis, aucun ne menace encore de nuire essentiellement, dans aucune couche de la société, à ce qui est le fond du sentiment religieux et la base du dogme chrétien. Un tel accord est vraiment admirable, et l'on comprend bien qu'on l'ait admiré, qu'on l'admire encore : l'erreur serait de croire qu'il dépendait des hommes de le rendre permanent, ou qu'il dépende encore des hommes de réaliser un accord toujours subsistant entre ce qui change sans cesse et si vite, et ce qui de sa nature répugne aux changements, surtout aux changements brusques et rapides.

— Quand la grande majorité des hommes dont les lumières ne sont pas contestées, fortifie par son adhésion réfléchie les croyances religieuses que les traditions domestiques et les institutions sociales ont inculquées dans tous les rangs, et quand une telle autorité réprime les hardiesses de la critique ou ce qu'on nomme alors le

libertinage d'esprit, l'opinion s'accrédite sans peine que le libertinage du cœur ou des sens, le déréglement des mœurs, l'entraînement des passions sont les vraies causes qui portent les hommes à vouloir secouer le joug de la religion. Ceux qui se recommandent le plus par la dignité de la tenue, par la trempe du caractère, par la vigueur et la persévérance des résolutions, sont en général ceux qui se hâtent le plus d'échapper à des contradictions misérables et de mettre leur conduite d'accord avec leurs croyances. On les appelle « gens de bien ». Après les désordres notoires et les grands scandales viennent alors les réformes austères et les longues pénitences, conciliées pourtant avec les exigences du monde, avec la dignité du rang, avec l'étiquette sociale, et plus propres à contenir dans l'ordre et la mesure une société tempérée et réglée, que ne pourraient l'être les rigueurs de l'ancien ascétisme, destinées à agir fortement sur des imaginations exaltées, sur des populations ignorantes ou foncièrement corrompues.

Partout, dans l'Europe continentale, l'ordre politique a pris une assiette qui exclut toute idée de subversion ou d'innovation radicale. Les puissances établies de Dieu règnent en son nom sur la société civile, comme Dieu lui-même règne directement sur le monde des corps et sur le monde des esprits. Que si, chez un peuple à tempérament singulier, exceptionnellement livré à la fièvre des révolutions, de grandes catastrophes amènent de lamentables infortunes, c'est apparemment pour rappeler aux autres peuples et à leurs rois entourés de tant de pompes et d'hommages, que toute puissance vient de Dieu et qu'il la retire quand il lui plaît. Le désordre accidentel passe pour une confirmation de l'ordre général.

Dans une société où tout conspire ainsi à maintenir l'idée de l'ordre et de la règle, il faut bien que la littéra-

ture soit aussi une littérature réglée, tempérée, classique, sans prétention aucune à figurer à titre de puissance dans la société, mais contente d'en faire le délassement et l'ornement. Et comme cette littérature est surtout une littérature d'imitation, comme elle prend de préférence ses sujets et ses modèles dans l'antiquité républicaine et païenne, elle en sera d'autant moins exposée à toucher au vif les institutions et les croyances dominantes. Aux yeux de ceux qui gouvernent elle passera aisément pour un jeu d'esprit sans conséquence, vu qu'il n'a pas de conséquences actuelles.

— Il demeure bien entendu que, lorsqu'on parle des tendances d'un siècle, de ce qui en fait la physionomie et le caractère, on ne nie pas les exceptions nombreuses et les transitions graduelles. Un siècle ne succède pas brusquement à un autre avec des tendances ou des dispositions toutes contraires. Une réaction irréligieuse avait lieu en Angleterre après la restauration des Stuarts et la déconvenue du fanatisme puritain; et sur le continent il ne manquait pas à la même époque d'hommes éclairés que le progrès de l'incrédulité alarmait. Déjà en 1671, dans une lettre à Arnauld (1), Leibnitz jugeait de la situation avec la supériorité ordinaire de son génie. « La plus profonde science religieuse, disait-il, est aujourd'hui le besoin » nécessaire. Pourquoi? *parce qu'un siècle philosophique* » *commence* où, par le cours naturel et légitime des choses, » un plus grand souci du vrai va se répandre, en dehors » des écoles, dans l'esprit des hommes de tous les états. » Si nous ne pouvons satisfaire à ce besoin de science, » il faut renoncer à la propagation véritable de la religion.

(1) Cette lettre si remarquable a été citée et judicieusement commentée par le P. Gratry, dans ses *Lettres sur la religion*, Paris, 1869. Lettre IX.

» Bientôt beaucoup d'hommes ne seront plus chrétiens » qu'en apparence ; de mauvais esprits énergiques travail- » leront à la ruine de la foi, et l'athéisme et le naturalisme » seront les dernières des hérésies ». En effet, le siècle n'est pas écoulé, que Bayle, le Clerc et Richard Simon préludent en Hollande à la critique du dix-huitième siècle et même à celle du dix-neuvième. Les sociétés de Saint-Evremond, de Ninon et du Temple nous mènent à la philosophie de Voltaire. Toutefois ces exceptions, ces transitions ne portent que sur des personnages secondaires, qui ne peuvent être pris pour les représentants de leur époque, et elles laissent subsister les traits généraux, les traits d'ensemble, les seuls que nous puissions avoir en vue. Il faut maintenant passer de ces considérations générales, qui intéressent l'histoire philosophique de l'esprit humain plus encore que l'histoire du christianisme, à ce qui est plus proprement du ressort de l'histoire religieuse ou ecclésiastique, à savoir la continuation de la lutte entre le catholicisme et le protestantisme, et entre les partis ou les sectes qui divisent les Églises catholique et protestantes.

— Au seizième siècle, dans le fort de la crise religieuse, il était tout simple d'organiser pour des périls nouveaux une milice nouvelle ; et ce n'est pas sous le feu de l'ennemi que l'on distingue l'intérêt de l'armée de l'intérêt de la nation, ou l'intérêt d'un corps d'élite de l'intérêt de l'armée. La même communauté de dangers et d'efforts fait que de nos jours on ne peut plus raisonnablement distinguer de la cause du catholicisme la cause des jésuites, pas plus que celle des dominicains ou des oratoriens. Mais, au dix-septième siècle, catholiques et protestants s'étaient partagé l'Europe d'une manière à peu près définitive; les attaques de l'incrédulité paraissaient encore peu redoutables; les missions lointaines ne suffisaient pas à l'activité

du nouvel institut : le moment était donc venu où toutes les qualités et tous les défauts de l'esprit de corps devaient s'y développer, et faire sentir au monde catholique le poids de sa domination. Par la même raison le moment était venu où, sans craindre de compromettre une cause assurée, l'on pouvait, dans les pays restés catholiques et où le catholicisme avait repris une vigueur nouvelle, résister à l'ambition des jésuites.

Cette résistance légitime et désirable, dans l'intérêt de la dignité et des libertés de l'esprit humain qu'une règle monacale assujettit et restreint toujours outre mesure, exigeait-elle qu'il se formât au sein du catholicisme une secte nouvelle, de manière que l'esprit de corps eût pour contre-poids l'esprit de secte ou de parti? Nous ne le pensons pas, et nous estimons au contraire que le grand tort des jésuites a été de procurer, par réaction, des adhérents à une secte qui sans eux ne serait pas sortie de l'obscurité : de même que le grand tort des jansénistes a été de rendre, par les excès auxquels l'esprit de secte les entraînait, des adhérents aux jésuites, et de perpétuer ainsi des divisions funestes au catholicisme.

Sans adopter le moins du monde la version jésuitique sur la grande conspiration anticatholique et antichrétienne du futur évêque d'Ypres et de l'abbé de Saint-Cyran, il faut bien reconnaître que la réforme janséniste est une seconde épreuve, une reproduction affaiblie du type de la réforme protestante, une réaction au sein du catholicisme contre la réaction catholique. Elle s'appuie sur le même principe fondamental de la grâce déterminante et de l'élection gratuite; elle vise à la même fin : la restauration du christianisme primitif, l'âpreté du dogme, l'austérité de la morale, l'humiliation devant Dieu, la fierté ou la roideur devant les puissances ecclésiastiques et civiles. Sans toucher au dogme catholique sur les sacrements, ce qui la

distingue radicalement du protestantisme, elle n'en relève la vertu que pour en combattre plus énergiquement la dispensation abusive ou facile, ce qui aboutit presque aux mêmes conséquences pratiques pour la conduite des peuples et des gens du monde. Sans toucher aux rites et sans abandonner la langue liturgique, elle pousse, presque à l'égal du protestantisme, à la traduction des textes sacrés, à leur vulgarisation, si efficace à certains égards et si périlleuse à d'autres. Sans attaquer la hiérarchie et sans afficher le presbytérianisme, en fait elle oppose habituellement le docteur séculier et même le pieux laïque à la chancellerie romaine, aux évêques de cour, à la milice monacale. Obligée dès sa naissance de lutter contre l'autorité ecclésiastique qui n'a garde de se méprendre sur ses tendances, et ne pouvant cependant, au point où en est arrivée la constitution de l'Église, prendre le caractère d'une révolte ouverte, elle est contrainte d'user sur le terrain de la doctrine de tous les artifices dilatoires, de toutes les chicanes formalistes, de tous les faux-fuyants dont elle reproche à ses ennemis d'user sur le terrain de la morale; et tout en blessant par là les esprits les plus fiers de la secte, elle n'échappe pas finalement à une rupture déclarée qui achève de la perdre.

On peut mettre en doute si la réforme religieuse du seizième siècle eût réussi en se tenant dans la ligne de modération suivie plus tard par la réforme janséniste : mais il est incontestable que celle-ci ne pouvait réussir au dix-septième siècle, quand déjà le calvinisme se rationalisait, quand l'arminianisme gagnait le corps de ses pasteurs, en dépit des anathèmes fulminés par les synodes et par les zélés. Aussi le jansénisme n'a-t-il fait figure dans le monde qu'à l'état de parti et non de secte, avec cette circonstance singulière que la grande majorité des gens du parti ne veulent prendre connaissance que de la forme et

non du fond, en soutenant les jansénistes, un peu par sympathie pour leurs personnes, mais surtout par antipathie pour leurs ennemis, et sans se soucier autrement du livre et des propositions de Jansénius. Si le jansénisme n'avait pas été un drapeau contre les jésuites, son histoire serait aussi courte que celle du quiétisme dont on ne s'occupe que par égards pour Fénelon, Bossuet et pour l'hôtel de Beauvilliers. De même le groupe des religieuses et des solitaires de Port-Royal, à cause de l'éminente distinction de quelques-uns des personnages qui le composent, serait encore l'objet d'une très-intéressante monographie, d'études philosophiques et littéraires, précieuses pour les artistes et les *dilettanti* en psychologie : mais il n'appartiendrait pas à la grande histoire de l'esprit humain, à celle qui néglige forcément les biographies et les portraits individuels pour s'attacher aux causes générales, capables d'agir sur les masses et de modifier les institutions ou les opinions régnantes.

— Sur le point capital de la doctrine, l'admirable pamphlétaire du parti, abordant la théologie en « honnête homme », c'est-à-dire en homme du monde et en bel esprit, n'a pas eu de peine à couvrir de ridicule les opinions mitoyennes et « la grâce suffisante qui ne suffit pas ». Ce n'est point là le Pascal des *Pensées*, sondant avec tant de profondeur, et parfois avec une cruauté si désespérante pour son lecteur et pour lui-même, les contradictions de la raison humaine, dont plus tard Kant essayera de graver la formule. Que Pascal, pour venir en aide à ses amis, ait fait bon marché de sa propre philosophie, à la bonne heure. Mais il ne voulait certes pas sacrifier sa foi de chrétien, il ne voulait pas immoler au ridicule, pour un échec de M. Arnauld en Sorbonne, la théologie tout entière. Et alors comment n'a-t-il point vu que pas un des mystères de la foi chrétienne, pas une des formules de la théologie

dogmatique ne seraient plus que « la grâce suffisante qui ne suffit pas », à l'abri de sa logique incisive et de sa dissolvante ironie ? Voilà le tort impardonnable, quoique involontaire, de Pascal et des jansénistes; et voilà aussi, par contre-coup, le tort de ceux dont l'inquiète activité, visible à tous les yeux, a tiré ces questions de l'obscurité des écoles pour les livrer au bel esprit mondain et aux « honnêtes gens ». L'ironie de Pascal, le succès qu'elle a obtenu, ont frayé la voie à l'ironie voltairienne et contribué à donner le ton à la philosophie française du dix-huitième siècle.

Passons à l'autre face de la question, à la morale casuistique. L'intervention du prêtre entre l'homme et Dieu, l'institution d'une juridiction canonique et pénitentiaire ont produit dans le catholicisme deux choses considérables, la direction spirituelle et la casuistique : celle-là destinée à faire avancer l'homme dans les voies de la perfection, et pouvant aboutir aux excès du mysticisme et du quiétisme; celle-ci donnant des règles pour proportionner l'épreuve à la chute, la satisfaction à l'offense, et inclinant, comme toutes les jurisprudences possibles, à la subtilité. On ne gouverne pas des âmes choisies, des esprits aussi éclairés que sincèrement religieux, comme des hommes grossiers, violents et superstitieux; et aussi le dix-septième siècle a-t-il été l'âge d'or de la direction spirituelle. La casuistique devait y être pareillement cultivée, surtout au sein d'un institut pour qui le confessionnal était un des grands moyens d'influence; et malheureusement la profession du casuiste, comme celle du chirurgien, ne ménage guère les délicatesses du goût : mais laissons ces délicatesses et voyons la chose en logiciens. Le défaut essentiel de la casuistique, comme de toutes les jurisprudences positives, est de mettre des règles fixes, des lignes de démarcation tranchée dans des choses de l'ordre moral,

sujettes de leur nature à des nuances sans nombre, à des transitions insensibles. Tel qui était incapable la veille, selon le droit civil, de disposer d'une parcelle de son héritage, devient capable le lendemain de dissiper toute sa fortune. Il a bien fallu que le législateur civil admît des règles et des lignes de démarcation aussi arbitraires pour éviter un mal plus grand, l'incertitude du droit et l'arbitraire du juge. Quant aux subtilités des jurisconsultes, dans l'analyse et l'application des règles fondamentales du droit civil, elles n'ont pas non plus d'autre but ni d'autre raison qui les justifie. Cependant, lorsqu'il s'agit de l'application des peines les plus graves, le législateur civil lui-même a souvent reconnu l'opportunité d'abandonner le système des règles précises, des démarcations tranchées, de l'interprétation doctrinale, et de substituer à l'inflexible logique du juge de profession l'appréciation consciencieuse et latitudinaire de l'arbitre ou du juré, afin de conserver au jugement le caractère de moralité que réclame alors la conscience publique. Il en devrait être ainsi à plus forte raison dans le for intérieur, dans le sanctuaire même de la conscience ou du sens moral et sous l'œil de Dieu, si un ministre de sa justice, ministre responsable, n'intervenait pas : car, dès qu'il intervient et qu'il est responsable, comment s'opposer à ce qu'il invoque, pour se défendre de son propre arbitraire et pour limiter sa responsabilité, ce même système de règles fixes et d'interprétations juridiques auquel la société civile a recours en d'autres occasions pour se défendre de l'arbitraire du juge? Sentant souvent l'insuffisance de ses lumières et ne pouvant comme nos juges inférieurs s'appuyer de l'autorité des arrêts, il faudra bien qu'il recoure à l'autorité des docteurs, des compilateurs, des abréviateurs; qu'il les compte ainsi que notre ancienne jurisprudence criminelle comptait les témoignages, au risque de tomber dans les abus de la

« preuve légale » et du « probabilisme ». L'équité veut que l'on tienne grand compte aux casuistes de cette difficulté de position, à moins qu'on n'entende s'en prévaloir pour attaquer de front la casuistique et l'institution religieuse dont la casuistique et une conséquence à peu près forcée, ce qu'assurément Pascal n'entendait pas.

Reste la doctrine de la « morale relâchée » ou de la « voie large », tant reprochée par les jansénistes aux casuistes de l'école adverse, doctrine que l'autorité ecclésiastique elle-même n'a pu se dispenser de condamner et au sujet de laquelle l'impartialité philosophique exige que l'on fasse une distinction importante.

S'agit-il de la morale universelle, de celle qui s'impose d'autant plus irrésistiblement à la conscience de l'homme, que la conscience a acquis plus de délicatesse par l'éducation, et que les sociétés vont en s'éclairant et en se poliçant davantage? Toutes les subtilités, tous les accommodements de la casuistique sont alors odieux et, ce qui est pis, ridicules : car l'indignation est un ressort tragique qui ne peut rester tendu bien longtemps, au lieu que le ressort comique du ridicule produit toujours son effet. En ce sens, les docteurs de la morale relâchée n'ont pu se relever du coup que leur avaient porté les *Provinciales*.

Et pourtant, s'il s'agit, non plus des règles de la morale universelle, mais de celles que, dans un intérêt légitime de gouvernement, l'autorité a dû à un certain moment promulguer sous la forme de règles absolues, quoique la force des choses (la première des lois) en modifie à la longue le fondement et la pratique, il faut bien reconnaître que les subtilités et les fictions de la casuistique pour en tempérer, voire même pour en éluder l'application, ne méritent pas plus le blâme et le ridicule que ne le méritent les subtilités et les fictions de la jurisprudence romaine ou de la jurisprudence anglaise, pour concilier avec les besoins

d'une situation nouvelle le respect du vieux droit national. En ce sens la rigidité janséniste porte à faux et les casuistes accommodants sont dans le vrai. Ils font ce qu'il faut faire pour mettre d'accord, autant que les données fondamentales le permettent, le progrès (le mouvement, si l'on veut) et la tradition ; pour éviter une réforme brusque ou une abrogation formelle qui serait un abandon de principe et un commencement de révolution.

— Les querelles du jansénisme, en poussant la cour et la grande majorité des évêques de France à solliciter de Rome des condamnations et des formulaires, de manière à engager et à compromettre directement l'autorité de la papauté, auraient nui beaucoup à la cause du gallicanisme, quand même les libertés gallicanes n'eussent pas été aussi mal définies, aussi diversement interprétées et appliquées que les libertés politiques de la vieille monarchie française. On sait que le gallicanisme des évêques ne ressemblait pas à celui des parlements qui se piquaient, en ces matières surtout, d'être plus royalistes que le roi, et qui faisaient saisir le temporel ou brûler les mandements des évêques, pour mieux les protéger contre les entreprises de Rome. Mais on peut donner encore un autre sens à ce mot de gallicanisme, sens purement historique et qui n'est ni celui des évêques, ni celui des parlements. Au fond il s'agissait moins de faire prévaloir la théorie du gallicanisme sur celle de l'ultramontanisme dans le gouvernement de l'Église, que de faire prévaloir dans le catholicisme l'esprit français (cet esprit représenté par les Petau, les Bourdaloue et les Parennin, aussi bien que par les Bossuet et les Fleury) sur la dévotion ultramontaine. Il fallait que le clergé français, alors placé sans contestation à la tête du clergé catholique, étendît son influence sur toute l'Europe catholique, pour résister d'autant mieux au rude assaut de la philosophie antireligieuse, dont la France allait bientôt donner le si-

gnal à tous les peuples de l'Europe catholique et latine. Or, on ne saurait douter que les disputes du jansénisme, du quiétisme, du gallicanisme n'aient beaucoup nui à cette réunion des forces morales du catholicisme sous l'égide de l'esprit français, n'aient beaucoup discrédité, en France même, tous les partis religieux les uns après les autres, et n'aient ainsi facilité les voies à l'ennemi commun.

L'évolution politique du dix-septième siècle avait visiblement consisté à transférer l'influence politique des nations du midi de l'Europe à celles du nord, des nations foncièrement catholiques aux nations foncièrement protestantes. Après que la France a battu ou usé l'Espagne, la puissance catholique par excellence, et mis par la paix de Westphalie les protestants d'Allemagne sur le pied d'égalité avec les catholiques, elle se détache de plus en plus de ses alliances protestantes; elle se regarde comme la protectrice des intérêts catholiques, et le chef des coalitions formées contre elles est aussi le chef du parti protestant en Europe : de sorte que, quand la fortune de la France décline, la même décadence politique atteint toute l'Europe catholique et latine. Le rôle politique des papes au dix-septième siècle s'efface de plus en plus. La paix de Westphalie se fait au préjudice de la puissance spirituelle et temporelle de l'Église; l'orgueil de Louis XIV ne leur ménage pas les humiliations; dans la guerre de la succession d'Espagne, leurs secrètes sympathies pour la cause française et bourbonnienne leur en attirent d'autres. Au seizième siècle les violences contre la papauté avaient été plus grandes : mais si les puissances séculières traitaient souvent alors la papauté en ennemie, elles ne la traitaient pas en ennemie débile.

L'affaiblissement n'est pas moins sensible en ce qui touche l'autorité morale. Qu'importent les pompes oratoires du langage et les clauses de style? Il n'en reste pas moins

que, pour les plus pieux et les plus éclairés d'entre les catholiques, l'idéal du sacerdoce chrétien n'est pas à Rome. C'est une contradiction à laquelle on se soumet comme à un décret mystérieux de la Providence, qui ne doit pas dispenser de l'obéissance ni ébranler la foi aux promesses, mais voilà tout. En effet, quel que soit l'affaiblissement de la papauté, elle n'a point passé encore par l'épreuve régénératrice du malheur et de la persécution; le moment n'est pas venu pour elle d'oublier pour de saints devoirs tout son manége de Cour, toute sa politique mondaine. Et puis, elle ne saurait se soustraire entièrement à l'influence du milieu où elle vit; il faut bien qu'elle entende et pratique le catholicisme comme toute l'Italie l'entend et le pratique :

Si Romæ vivis, romano vivito more.

De tout cela et du courant général de la civilisation en Europe, il résulte que l'influence religieuse s'est déplacée comme tant d'autres choses, et que le centre officiel de la catholicité n'est plus en réalité le foyer d'où partent dans le monde catholique la lumière et la chaleur, l'agitation et la vie. L'Eglise mère et maîtresse a des filles dont la modestie ne va pas jusqu'à se croire inférieures pour la doctrine, les mœurs, le zèle, et qui l'obligent, avec toutes les apparences du respect, à se prononcer quand elle ne demanderait pas mieux que d'éviter les querelles. En réalité donc et malgré ses splendeurs apparentes, le catholicisme du dix-septième siècle montre à un observateur attentif trop de symptômes qui témoignent de la redoutable action du temps et de l'approche d'une crise inévitable.

CHAPITRE VII.

DU PROTESTANTISME AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE ET DE LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE.

Du jour où Luther s'était cru obligé de rompre avec les agitateurs populaires et de s'en rapporter aux princes séculiers du soin de défendre la bonne cause, c'est-à-dire la sienne, il ne fallait plus s'attendre à ce que l'Allemagne restât le cœur du christianisme réformé. La religion s'y identifiait trop avec la politique des princes; et ce que l'on entendait par la liberté religieuse, c'était, pour le prince féodal qui reconnaissait la supériorité de l'empereur et de l'empire dans l'ordre politique, la plénitude de la souveraineté dans l'ordre religieux, le droit de suivre pour son propre compte et d'imposer à ses sujets la religion de son choix, nonobstant toute résolution contraire du chef de l'empire ou toute conclusion contraire de la majorité dans la diète. Ce pouvait être un excellent moyen d'affaiblir peu à peu, sous prétexte de religion, les liens de subordination politique, l'autocratie impériale, l'unité du corps germanique : mais c'était à coup sûr un très mauvais moyen de respecter les droits de la conscience humaine et d'entretenir chez les peuples le sentiment religieux dans sa vivacité première.

Au sein du calvinisme et au point de vue de la pure doctrine, la grosse affaire du siècle avait été la querelle de l'arminianisme, le contre-pied de la réforme tentée au sein du catholicisme, par Baïus, Jansenius et Saint-Cyran. Déjà les luthériens d'Allemagne avaient abandonné les doctrines rigides de Luther sur le serf arbitre : la théologie de Calvin qui outrait encore à certains égards la rigueur de Luther, amenait de même une réaction et poussait Arminius et ses disciples du côté du pélagianisme ou des doctrines plus tempérées que l'ordre des jésuites patronait. L'orthodoxie des ministres s'émut, le synode de Dordrecht condamna les Arminiens ou « Remontrants » des Provinces-Unies, qui avaient pour eux l'aristocratie bourgeoise, municipale ou fédéraliste, quelque chose comme les parlementaires ou les Girondins de l'époque, et contre eux le parti fanatique, exalté, qui était celui sur lequel les stathoudériens comptaient pour échauffer les masses populaires et avoir raison des assemblées de bourgeois. Malgré ces complications de la politique et en dépit des excommunications de Dordrecht, les doctrines arminiennes et même sociniennes, le « latitudinarisme », le rationalisme et la tolérance n'en faisaient pas moins des progrès rapides parmi les calvinistes et jusque dans le corps des théologiens et des pasteurs.

Pour mesurer le chemin qu'avait fait le calvinisme dans le cours du dix-septième siècle, il faut comparer la Genève de Calvin, de Bèze et de d'Aubigné à la Hollande de le Clerc et de Bayle, devenue sur le continent le centre des sectes calvinistes, et aussi le pays de la tolérance, du libre examen, le refuge des non-conformistes de toute sorte et des libres penseurs, la fabrique et le magasin de tous les pamphlets dirigés contre les puissances établies et les croyances officielles. Les progrès du rationalisme sont évidents. Si quelque chose pouvait les arrêter au sein du protestan-

tisme français, c'était assurément la persécution, toujours odieuse et trop souvent atroce, qui a suivi la révocation de l'édit de Nantes; et en effet nous voyons l'enthousiasme religieux, le fanatisme même se raviver chez les protestants du Midi, mais en n'atteignant guère que les classes populaires. Car les nobles se soumettent sans trop de façons à la volonté du pouvoir qui dispose des places, des pensions et des honneurs; la bourgeoisie riche et les ouvriers industrieux se résignent à l'émigration qui leur offre bien des ressources; et les pasteurs eux-mêmes, sortis de la bourgeoisie, vivant de la vie de famille, préfèrent pour la plupart l'émigration au martyre. Les emportements apocalyptiques d'un Jurieu ne trouvent chez eux que peu d'imitateurs. Ce sont en général des esprits sages, modérés, même dans leurs ressentiments contre la patrie qui les rejette et le prince qui les traite avec tant de rigueur. Déjà ils s'occupent moins des controverses théologiques que de prédication, de morale, de critique et d'histoire, et du soin d'affermir les fondements rationnels de la foi chrétienne contre les attaques de l'incrédulité qui gagne du terrain. En fondant en Suisse, en Hollande, à Berlin, à Londres, ces colonies françaises protestantes dont l'histoire offre tant de particularités intéressantes, et qui ne doivent que bien à la longue se fondre dans le milieu qui les enveloppe, les protestants français communiquent jusqu'à un certain point à leurs coreligionnaires les qualités de ce type mixte, bien connu sous l'épithète de « réfugié », et où se montre pendant longtemps encore l'esprit français du dix-septième siècle, privé d'une partie de son éclat et de ses grâces, mais mieux protégé par des habitudes bourgeoises contre ce qui doit en altérer la solidité et la gravité. Au point de vue de la culture intellectuelle et morale, la mesure, la clarté, la méthode en resteront les traits distinctifs. Il s'agit surtout ici de l'influence

exercée par les protestants français sur leurs coreligionnaires du continent : car, en Angleterre, l'histoire des sectes puritaines a bien autrement d'originalité et d'importance, et elle s'y mêle tellement à la politique locale qu'elle doit faire l'objet de considérations à part. Le contraste entre les îles Britanniques et l'Europe continentale, préparé de si longue main, destiné à avoir de si grandes conséquences, éclate enfin au dix-septième siècle; et il éclate d'abord par ce fait grave, que la fièvre de révolutions et d'innovations religieuses éprouve sur la terre anglaise un nouvel accès, plus fort que le premier : tandis que, sur le continent, les sectes religieuses qui luttent encore pour la domination ou l'affranchissement, ne procèdent plus d'une foi religieuse assez intense pour pousser au prosélytisme ou à l'enfantement de sectes nouvelles, dignes du moins d'attirer l'attention par l'importance de leur rôle historique. Tout le monde connaît le jansénisme, tout le monde connaît les indépendants et les niveleurs anglais; au lieu que l'histoire des sectes réformées sur le continent n'intéresse plus le commun des hommes.

— La race anglo-saxonne se distingue certainement par deux qualités que son histoire dans les temps modernes a fait plus particulièrement ressortir : l'homme y tient à son indépendance personnelle, à ses droits de citoyen, en même temps que les populations se montrent plus intimement pénétrées de leurs croyances religieuses, plus foncièrement animées de l'esprit de propagande et de secte. Des philosophes, des moralistes, des politiques peuvent avoir la prétention d'expliquer cette idiosyncrasie en y faisant tout dériver d'un même caractère primitif : mais, en attendant le succès complet de ce chef-d'œuvre d'analyse, il est plus sûr de s'en tenir aux faits tels que l'observation les donne. Chez beaucoup d'autres nations, la passion religieuse n'a point poussé aux libertés politiques;

et si l'on comprend aisément que la pureté des mœurs soit une condition favorable au maintien d'institutions libres, héritage des ancêtres, il ne paraît pas moins clair que les mœurs peuvent rester pures sans que les peuples se soucient beaucoup de libertés politiques, ou sans qu'ils soient portés à s'entêter de controverses et de querelles théologiques. La religion n'entrait pour rien dans les anciennes luttes des barons ou des communes d'Angleterre contre le pouvoir royal; et l'on ne saurait admettre qu'il faille faire la part des préoccupations politiques dans le zèle que mettent de nos jours des sociétés anglaises à répandre partout des traductions de la Bible, à fournir aux dépenses des missions, à fonder des prix pour la défense de la cosmogonie mosaïque, à profiter des expositions universelles pour distribuer des brochures propres à tirer les pécheurs et les incrédules de leur endurcissement. Mais, soit que l'on considère la coïncidence comme accidentelle ou comme essentielle, il reste avéré que l'initiative, l'exemple des populations anglo-saxonnes ont tout à la fois contribué à faire naître le goût de la liberté politique et à empêcher le christianisme protestant de tomber dans la langueur sur toute l'Europe continentale. On ne peut guère comparer ce phénomène des temps modernes qu'à l'influence exercée mille ans plus tôt par les moines des îles Britanniques sur la restauration de la foi chrétienne et de la science humaine dans le continent de l'Europe, submergé par la barbarie.

— La réformation religieuse s'était faite au seizième siècle en Angleterre dans des conjonctures et sous des formes toutes particulières. D'abord le théologien Henri VIII avait voulu laisser intacts le dogme et la hiérarchie, en se contentant de chasser les moines, de prendre et de donner aux seigneurs les biens des abbayes et des couvents, et de se mettre à la place du pape. Il n'y avait là que du despotisme brutal et rien de propre à flatter les inclinations d'un

peuple libre et religieux. Le véritable anglicanisme fut fondé par des actes parlementaires sous Edouard VI et Elisabeth; et le système, pris dans ses grandes lignes, consista à adopter le dogme calviniste, tout en touchant le moins possible à l'antique hiérarchie, à la liturgie en usage et au vieux rituel. On constituait ainsi une Église vraiment nationale, dont la séparation d'avec le vieux tronc se justifiait par la prétention de conserver ou de recouvrer la pureté du dogme, sans briser les formes extérieures et séculaires du culte chrétien ni les cadres traditionnels de la cléricature, en un mot sans faire à proprement parler une nouvelle religion, ainsi que le faisaient avec une hardiesse si peu mesurée les sectes calvinistes du continent. Le roi était le chef suprême de l'Église comme de l'État, mais il n'était pas plus absolu dans l'Église que dans l'État.

On s'est beaucoup moqué en Angleterre, à plus forte raison à l'étranger, de l'importance que sectes et partis attachaient au surplis, au rochet et à la mitre : mais il en était de ce surplis, comme de la robe de l'écolier d'Oxford et du sac de laine du lord chancelier. Ce qui frappe aujourd'hui en Angleterre les hommes du continent, bien plus qu'ils n'en pouvaient être frappés il y a un siècle, c'est la conservation étrange, parfois grotesque, des reliques ou des loques du moyen âge en pleine civilisation moderne. Quand on s'égorgeait pour le surplis ou pour la robe, il s'agissait en réalité de savoir si la vieille Angleterre opposerait à elle seule une digue à la marée montante des innovations, en conservant soigneusement un respect même superstitieux pour de vieux usages qui rappelleraient sans cesse aux esprits faciles à se laisser séduire par la nouveauté, la part qu'a eue le moyen âge dans l'enfantement de la civilisation moderne. Après tout, le « clergyman » sans surplis n'est plus ce prêtre à qui le paysan est tenu

par le droit divin et la coutume de payer la dîme; ce n'est qu'un gradué laïque; et difficilement s'habituerait-on à voir un évêque, un prédicateur sorti des rangs du peuple, siéger à la Chambre haute avec les plus grands seigneurs, s'il était toujours coiffé comme le commun des hommes.

Supposons que la réformation se fût faite en Angleterre comme en Hollande ou en Ecosse : l'industrie, la richesse, la puissance anglaises auraient bien pu devenir tout ce qu'elles sont devenues, tout ce qu'elles deviendront par la suite; mais l'aristocratie anglaise ou, pour employer un terme plus juste, l'esprit de conservation en Angleterre aurait manqué de ce puissant secours qu'il a trouvé dans les habitudes religieuses contractées depuis un siècle par la plus grande partie de la population, gentilshommes et paysans des comtés, et qu'avaient violemment froissées les excès des novateurs, emportés par un fanatisme sectaire, ennemi de toute transaction. De là cet attachement systématique des plus grands hommes d'État à l'Église établie, à sa hiérarchie, à ses rites, à ses droits, à ses prérogatives et même à ses abus. De là cette ferme conviction, qu'on ne saurait toucher à la constitution de l'Église officielle sans ébranler dans ses bases la constitution de l'État ou, pour employer le terme de comparaison dont on dispose aujourd'hui, sans incliner la liberté parlementaire anglaise vers la démocratie américaine, sans effacer avec l'empreinte du moyen âge la distinction essentielle entre le type anglais et le type anglo-américain. Sans doute la distinction tend de jour en jour, malgré tous les efforts des conservateurs anglais, à s'effacer davantage; et à voir les concessions successives faites de notre temps sans que les entreprises s'arrêtent, il est clair qu'on ne doit plus compter sur la vertu propre de l'établissement ecclésiastique pour sauver ce qui reste encore de l'ancien système : cependant un système qui a eu pendant trois siècles (et

quels siècles!) des effets si considérables, mérite bien de compter parmi les fortes conceptions de l'esprit humain.

— Envisagé d'un point de vue purement théologique et ecclésiastique, l'anglicanisme, comme tous les systèmes mixtes, provoquait en deux sens opposés les attaques et les concessions. Jamais Rome n'a désespéré du retour des vrais anglicans, dégagés de la politique, sincèrement attachés à l'antiquité chrétienne, et disposés à passer sur toutes les considérations humaines, du moment qu'on leur montrerait dans leur Église nationale quelque déviation importante de l'ancienne et commune orthodoxie. Effectivement l'on a vu chez un peuple si foncièrement religieux bien des conversions sincères au catholicisme, et il s'est formé parmi les théologiens anglicans des sectes qui, sans cesser de reprocher de graves erreurs au papisme, ont reconnu dans la doctrine de l'Église officielle telles innovations qu'elles ne sauraient accepter. Mais le travail des esprits religieux dans cette direction n'a acquis quelque importance que dans des temps voisins de nous, depuis que les passions religieuses se sont amorties, que l'horreur du papisme n'est plus regardée comme la vertu essentielle du patriote anglais, et que l'esprit de tolérance a fait des progrès au point de rendre aux catholiques, d'abord leurs droits civils, puis la plénitude de leurs droits civiques, et enfin de permettre la restauration patente de l'épiscopat catholique, sous la seule condition de ne pas afficher, par la dénomination des siéges, une lutte directe avec l'Église établie. Au contraire le « non-conformisme » presbytérien, calviniste ou puritain, favorisé par les inclinations naturelles de la race, par l'exemple des nations voisines et notamment de l'Écosse, a fait tout d'abord à l'anglicanisme une guerre acharnée, comme à une idolâtrie dont les souillures n'étaient guère moins abominables que celles du papisme. De là, les circonstances politiques aidant, la crise

révolutionnaire du protestantisme britannique dans le cours du dix-septième siècle. Le puritanisme insulaire, écossais ou anglais, se distingue du calvinisme du continent, bien moins par le fond du dogme ou de la discipline que par une prédilection pour la tradition hébraïque, qui le fait ressembler extérieurement et dans ses manifestations populaires, plutôt à une reprise du judaïsme, qu'à un christianisme évangélique. Par delà le puritanisme issu de Calvin viennent les sectes radicales, dont les unes poussent encore plus loin l'âpreté et le fanatisme judaïques, la haine farouche de toute hiérarchie et de tout rituel, dont les autres ne visent qu'à soulager la raison d'un plus grand nombre de mystères ou à remettre en pratique la fraternité des premiers âges chrétiens. C'est surtout en ce sens que le travail d'enfantement des petites communautés religieuses, parmi les populations d'origine anglo-saxonne, s'est perpétué jusqu'à nous, sans qu'il y ait de raison d'en prévoir le terme.

— Durant le long règne d'Elisabeth, il était tout simple que la cause de la royauté anglaise se confondît avec celle du protestantisme et du patriotisme anglais. La tyrannie capricieuse et sanguinaire de Henri VIII, la réaction non moins sanguinaire de Marie avaient passé comme ces tourmentes auxquelles les pays qui jouissent habituellement de plus de libertés politiques sont plus exposés que d'autres ; et le gouvernement anglais, en se mettant constitutionnellement, légalement, à la tête de la révolution religieuse, avait acquis le droit de la diriger. Ce n'était pas le moment de marchander à une femme supérieure, à un gouvernement habile et fort, leurs prérogatives.

L'avénement des Stuarts et les inclinations si fatalement marquées des princes de cette race renversaient la situation. Toujours impatients du frein parlementaire, indignés de n'être pas rois à la manière des autres rois d'Europe, faibles ou malheureux dans la conduite des affaires exté-

rieures du pays, entêtés de leur droit divin, de leur prérogative ecclésiastique, et pourtant constamment suspects de tenir de leur origine ou de leurs alliances un secret penchant pour le catholicisme, voulant imposer de force le régime épiscopal à l'Ecosse et regardant les presbytériens d'Angleterre comme les plus dangereux ennemis de leur autorité, ils excitèrent l'exaltation puritaine jusqu'au fanatisme, le sentiment de la liberté britannique jusqu'à un républicanisme mi-parti de souvenirs bibliques et de souvenirs de la classique antiquité. Ils parvinrent ainsi à opérer entre les partis politiques et les sectes religieuses cette alliance intime qui caractérise l'Angleterre du dix-septième siècle. Pour le moment, l'intensité de la passion religieuse rejetait en quelque sorte la politique sur le second plan, et la liberté politique était surtout regardée comme un moyen de sauvegarder la liberté religieuse : plus tard il s'est trouvé que les résultats politiques conservaient seuls de l'importance, et que de fait la religion avait été l'aliment plutôt que le but final des dissensions civiles.

Sans doute il ne dépendait pas de la conduite des Stuarts d'éluder la capitale question de la souveraineté, d'éviter la lutte sourde et toujours prête à éclater entre le droit héréditaire et les institutions établies pour en modérer l'usage. Mais, aux moments décisifs de cette lutte entre la nation anglaise et les Stuarts, le corps de la nation a fait preuve de tant de bon sens et de modération relative, qu'on doit croire qu'avec une dose ordinaire de prudence, il eût dépendu de la royauté de ne point pousser les choses à l'extrême et de gagner les temps où la passion religieuse aurait été hors de cause, où une légitimité d'assez fraiche date aurait pu s'accommoder des libertés parlementaires aussi bien qu'une quasi-légitimité l'a fait depuis La lutte actuelle entre les parlementaires et les démocrates anglais, lutte où la religion n'intervient point et où l'application des

doctrines, quelque absolues qu'elles soient de part et d'autre, n'est jamais poussée à outrance, nous donne l'idée de ce qu'aurait pu être, dans des conditions analogues, la lutte entre la prérogative royale et les libertés parlementaires.

— Il a fallu un concours de circonstances bien singulières, quelque chose comme la résurrection en pleine Europe, en pleine civilisation moderne, de ce qui s'était vu jadis au cœur de l'Arabie, une poignée de sectaires fanatiques et pourtant enrégimentés et disciplinés, un homme extraordinaire, unissant les talents militaires, le génie politique à un enthousiasme vrai ou feint, il a fallu tout cela pour amener cette aventure, cette tragédie grandiose et pathétique qu'on appelle la grande Révolution d'Angleterre, ce fait anomal qui a saisi tous les esprits sans laisser de trace dans les institutions et dans les mœurs, cette révolution qui n'a pas réussi puisqu'elle n'a rien fondé, et dont assurément la nation anglaise ne voulait pas. La nation avait subi le joug d'une faction, d'un parti extrême ; et un beau jour, les conjonctures s'y prêtant, tous les autres partis se sont réunis pour opérer une restauration et replacer le fils dans la même condition où il se serait trouvé si le père fût mort dans son lit, entouré des pompes de la royauté. Ecoutons là-dessus le plus éminent des historiens anglais, l'écrivain qui a su le mieux peindre et faire ressortir l'un par l'autre l'état passé et l'état actuel de la civilisation de son pays.

« La Restauration, dit Macaulay (1), comme la Révolution (celle de 1688), se sont accomplies par des coalitions. Lors de la Restauration, les politiques les plus particulièrement zélés pour la liberté avaient concouru au rétablissement de la monarchie, et lors de la Révolution, les politi-

(1) *Histoire du règne de Guillaume III*, chap. IV, trad. de M. Pichot.

ques les plus particulièrement zélés pour la monarchie avaient aidé à revendiquer la liberté. Le Cavalier, dans la première conjoncture, n'aurait rien pu effectuer sans l'aide des puritains qui avaient combattu pour le Covenant et le wigh, dans la dernière, n'aurait pu faire une résistance heureuse au pouvoir arbitraire sans l'appui des hommes qui, très-peu de temps auparavant, avaient condamné toute résistance à ce même pouvoir comme un péché mortel ».

Les coalitions dont parle l'historien pouvaient se faire sans froisser aucun sentiment de patriotisme : car l'Angleterre, grâce à sa position insulaire, avait pu détruire la royauté et la rétablir sans que l'étranger s'en mêlât ; et s'il n'était pas permis d'en dire tout à fait autant du mouvement qui portait Guillaume sur le trône, du moins il était assez clair que la Hollande ne se prévaudrait pas du service rendu, au point de prétendre à une supériorité sur l'Angleterre, tandis que le danger d'une collusion du gouvernement déchu avec un ennemi séculaire comme la France, frappait tous les yeux. Réciproquement, les scènes les plus étranges de révolution et de restauration ont pu se passer en Angleterre, sans que l'Europe continentale y vit une menace sérieuse contre ses propres institutions. On était depuis longtemps habitué à regarder le peuple anglais comme ayant avec ses rois des procédés tout particuliers et qui ne tiraient point à conséquence dans d'autres pays. Cette remarque s'applique surtout à la tragédie de 1649 et à l'usurpation de Cromwell ; car l'Europe, quarante ans plus tard, prit une part autrement vive, dans un sens ou dans l'autre, à la chute des Stuarts et à l'élévation de Guillaume (1). On ne s'imaginait pas

(1) « Voilà donc où tout le monde en est (sur les affaires d'Angleterre) et comme nous finissons cette année, et comme nous commen-

encore qu'il pût jamais devenir de mode, chez d'autres nations, d'imiter dans leur régime intérieur les allures d'un peuple si singulier : mais l'on comprenait déjà que les bases de l'autorité royale étaient partout ébranlées (1).

— Quant à la révolution de 1688, ainsi qu'on l'appelle, elle mériterait mieux le nom de « coup d'État » que celui de « révolution », d'après les idées que ces mots réveillent aujourd'hui chez nous. C'est un coup d'État de l'aristocratie anglaise pour sauver la religion établie et la vieille constitution du pays. C'est un remède extraordinaire, dans l'emploi duquel on met un soin scrupuleux, superstitieux même, à ne dévier de la coutume des ancêtres, du droit national, que tout juste autant qu'on y est contraint par une nécessité extrême. Le roi, par ses fautes, s'est aliéné tous les protestants, à quelque secte qu'ils appartiennent, tous les Anglais qui tiennent aux vieilles franchises nationales, dans quelque parti politique qu'ils figurent. Le roi est absent, et en son absence il n'y a plus de parlement, plus de cours de justice, plus de magistrature chargée de

---

çons l'autre, cette année 89 si prédite, si marquée, si annoncée pour de grands événements...» Lettre de madame de Sévigné, du vendredi 31 décembre 1688. — Cent ans plus tôt et cent ans plus tard, « l'année 89 » méritait bien aussi d'être « marquée » par les faiseurs de centuries et de prédictions. Que le lecteur veuille bien se reporter à ce que nous avons dit ci-dessus, liv. I, chap VIII.

(1) « Ce qu'il devait appréhender, c'était le ressentiment de plusieurs rois qu'il outrage en la personne d'un seul roi; mais ils tiennent pour lui; ils lui ont presque dit : « Passez la mer, dépouillez votre père, » montrez à tout l'univers qu'on peut chasser un roi de son royaume, » ainsi qu'un petit seigneur de son château, ou un fermier de sa mé- » tairie ; qu'il n'y ait plus de différence entre de simples particuliers » et nous; nous sommes las de ces distinctions : apprenez au monde » que ces peuples que Dieu a mis sous nos pieds peuvent nous aban- » donner, nous trahir, nous livrer, se livrer eux-mêmes à un étranger, » et qu'ils ont moins à craindre de nous que nous d'eux et de leur » puissance, etc. » La Bruyère, *des Jugements*, n° 148.

l'exécution des lois et des arrêts ; la légalité est absente elle-même, la vie civile est suspendue comme la vie politique ; il faut absolument sortir au plus vite de cette situation et avoir un roi. A défaut de parlement pour la convocation duquel un roi serait nécessaire, une Assemblée, une Convention composée d'ailleurs comme le serait un parlement véritable, se hâtera de créer un roi ou plutôt de le proclamer, en ayant d'ailleurs égard autant que possible au droit héréditaire. Mais, qu'on le remarque bien, car c'est le point essentiel, cette Convention, cette Assemblée extraordinaire, irrégulièrement investie par la nécessité des conjonctures d'un si grand pouvoir ne sera pas, selon la doctrine qui doit plus tard prévaloir dans la philosophie révolutionnaire, une Assemblée constituante, une représentation de la volonté nationale, d'autant plus haute qu'elle s'exerce plus rarement et dans des cas plus importants, en un mot quelque chose de plus qu'un parlement. Non, ce sera au contraire quelque chose de moins, un parlement imparfait dont il faut bien se contenter faute de mieux, et dont, aussitôt que possible, un parlement régulièrement convoqué par lettres royales, des bills touchés du sceptre royal, viendront régulariser et ratifier les actes. On peut se moquer de cette superstition de légistes, et quand le pays ne l'a pas on ne saurait la lui inoculer : mais il faut grandement louer des lords, des évêques, des gentilshommes, des bourgeois d'avoir partagé la superstition des légistes ou d'avoir agi comme s'ils la partageaient ; en quoi ils montraient plus d'intelligence du droit politique que les chercheurs de fondements rationnels, à la manière de Hobbes ou de Locke. Car autrement le roi n'était plus roi, et les chambres elles-mêmes restaient à la merci de la première bourrasque qui servirait de prétexte à l'appel d'une autre Convention. C'était alors une révolution dans toute l'acception du mot.

« Dans la législature anglaise, dit encore l'éminent historien (1), l'élément pratique a toujours prédominé, et souvent prédominé outre mesure sur l'élément spéculatif. Ne songer aucunement à la symétrie et beaucoup à la convenance; ne jamais écarter une anomalie, simplement parce que c'est une anomalie; ne jamais innover, excepté lorsque le mal se fait sentir; ne jamais innover au delà de ce qui est nécessaire pour se débarrasser du mal; ne jamais poser un principe plus étendu que le cas particulier auquel il est nécessaire de pourvoir : telles sont les règles qui, depuis l'époque du roi Jean jusqu'à celle de la reine Victoria, ont généralement guidé les délibérations de nos deux cent cinquante parlements. Notre aversion nationale pour tout ce qui est abstrait dans la science politique va sans doute jusqu'à un excès, mais c'est un excès du bon côté. Que nous ayons été beaucoup trop lents à améliorer nos lois, on n'en peut disconvenir. Mais si, dans d'autres pays, il y a eu parfois de plus rapides progrès, il ne serait pas facile d'en citer un où il y ait eu si peu de pas faits en arrière. » Les mêmes choses ont été dites bien des fois, mais on ne saurait les dire mieux d'une autre manière, ni peut-être aussi bien. Au fond, cela signifie que le patriotisme anglais s'est laissé discipliner par les légistes et que les légistes anglais ont porté dans l'élaboration de la jurisprudence politique le même esprit que le préteur portait chez les Romains, et que porte encore notre Cour de cassation dans l'élaboration de la jurisprudence civile.

---

(1) Macaulay, ouvrage cité, chap. I.

CHAPITRE VIII.

DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Le dix-septième siècle est certainement une époque critique dans l'histoire de la puissance ottomane et de ses luttes avec l'Europe chrétienne. Jamais le fanatisme musulman n'avait été plus qu'au seizième siècle, sous les Soliman et les Selim, menaçant pour la chrétienté; au dix-huitième siècle la sénilité de l'empire turc ne faisait plus de doute; dans l'intervalle, c'est-à-dire durant le cours du dix-septième siècle, il y a comme aux époques de transition des alternatives de succès et de revers, des retours d'offensive qui amènent les Turcs aux portes de Vienne, et un certain réveil de l'esprit chevaleresque des croisades jusque chez les courtisans de Versailles. Le Turc s'empare de Candie malgré l'assistance des gentilshommes français, et quelques années plus tard, le dernier effort d'un gouvernement en déclin suffit pour lui arracher la Morée.

Il est fort digne de remarque que la supériorité définitive de la civilisation européenne sur la barbarie turque n'ait tenu ni à la supériorité des connaissances, ni à celle des armes. Tant qu'il ne s'agissait que de batailles et de siéges, une soldatesque brutale, un ignorant visir tenaient souvent en échec les généraux et les ingénieurs européens, formés aux meilleures écoles, et comme l'Europe chré-

tienne était profondément divisée, comme il n'y avait pas de potentat chrétien dont la seigneurie fût en réalité du calibre de celle du « Grand Seigneur », il devait arriver souvent que la force physique ou numérique l'emportât. Ce qui a fait décidément fléchir la balance, c'est le progrès de la discipline, de l'administration appliquée aux choses de la guerre, et surtout le progrès de la richesse. Il s'est trouvé alors que telle puissance européenne pouvait lever et entretenir des armées, équiper des flottes auxquelles l'état social des peuples asiatiques ne leur permettait pas d'opposer une résistance efficace, ou du moins d'autre résistance que celle qui tient aux distances et aux climats, et qui exclut les retours d'offensive.

— Pendant tout le dix-septième siècle, on voit la dynastie autrichienne, la Maison d'Autriche pour parler le langage du temps, occupée à consolider sa domination héréditaire sur les royaumes jadis électifs, dont les populations slaves et magyares font de leur côté de continuels efforts pour recouvrer tout ou partie de leur autonomie. La guerre de Trente ans commence par la « défénestration » de Prague, et jusqu'à la fin de son règne Louis XIV encourage les mécontents de Hongrie. Ces ferments sembleront assoupis au siècle suivant, précisément lorsque d'autres conjonctures mettront le plus en péril l'unité dynastique; mais ils doivent reparaître plus tard; et pour cette raison les signes de leur présence active au dix-septième siècle méritent d'être pris en considération dans un aperçu historique sur le système européen.

En Pologne, la couronne élective est l'objet de compétitions toujours plus aventureuses, et les moins propres à rendre à ce membre du système le poids qu'il devrait avoir, pour sa propre assiette et pour celle du système tout entier. La diplomatie française est toujours portée à s'en mêler, mais ce n'est point là qu'elle montre alors son

esprit de suite et de grandeur. On dirait que dans ce coin de l'Europe où il y a toujours un parti français, la France de Louis XIV ne possède pas en réalité beaucoup plus de moyens d'action que n'en possédera plus tard la France de Louis XV. D'ailleurs ces intrigues, ces candidatures princières qui attiraient surtout l'attention des cabinets et du public, avaient pour l'avenir bien moins d'importance que le travail intérieur de dislocation favorisé par les divisions religieuses, et qui poussait, ici des populations du rite grec à se détacher de la couronne de Pologne, ailleurs des populations luthériennes à se laisser absorber par la Suède, en attendant les envahissements d'une puissance encore plus redoutable (1).

La Suède elle-même se signale au dix-septième siècle par l'apparition de deux météores, Gustave-Adolphe et Charles XII, et entre eux, se place cette fée fantasque, dont les singularités frappent de tant d'étonnement un siècle où l'esprit de gravité et de régularité domine. Christine est la première de ces reines philosophes du Nord qui cajolent les lettrés du Midi, et chez qui la philosophie ne met obstacle ni aux écarts du tempérament, ni aux tragédies de palais. Le type a disparu, probablement pour ne plus re-

(1) Les anciennes histoires fourmillent d'oracles et de prédictions, mais nulle part on n'y trouvera de prédictions aussi explicites, aussi formelles, aussi ponctuellement vérifiées au bout d'un siècle par l'événement, que la prédiction contenue dans ces paroles de Jean Casimir à la Diète de 1661 :

« Dieu veuille que je sois un faux prophète; mais si vous ne vous hâtez pas de remédier aux malheurs que vos prétendues élections libres attirent sur le pays, si vous ne renoncez pas à vos priviléges personnels, ce noble royaume deviendra la proie des nations. Le Moskovite nous arrachera la Russie et la Lithuanie; le Brandebourgeois s'emparera de la Prusse et de Posen; et l'Autriche, plus loyale que ces deux puissances, sera obligée de faire comme elles; elle prendra Krakovie et la Pologne. »

L'Europe et les Bourbons sous Louis XIV, par Marius Topin, p. 40.

paraître, ce qui n'est pas sans signification historique : mais un fait encore plus digne d'attention, c'est l'ascendant pris au dix-septième siècle par les royautés scandinaves, au préjudice des autres éléments de la constitution politique, et par contraste avec ce qui se passe en Angleterre à la même époque. Les affinités qu'on pourrait appeler continentales semblent ainsi l'emporter sur les affinités d'origine qui pendant des siècles avaient fait des péninsules scandinaves et des îles Britanniques un groupe politiquement distinct des monarchies féodales du continent de l'Europe. Désormais l'Angleterre sera seule de son bord, tranchant avec tout le reste du système européen; et dans les vicissitudes ultérieures de la politique constitutionnelle, les Etats scandinaves céderont à l'influence d'idées généralement reçues plus encore qu'à leurs propres traditions.

— Cependant, ni la constitution des États scandinaves, ni celle des pays slaves ne peuvent avoir pour le système européen la même importance que la constitution de l'Allemagne, et pendant longtemps on a généralement regardé comme le chef-d'œuvre de la diplomatie moderne, comme l'affaire capitale du dix-septième siècle, les traités de Westphalie destinés à réformer le corps germanique du moyen âge et à terminer la crise douloureuse connue sous le nom de « guerre de Trente ans ». En effet, au point de vue du jurisconsulte ou du professeur en droit public, l'œuvre du congrès de Westphalie, les diètes, les chambres impériales, les recès, les *mois romains*, le *plenum* et le *conclusum* ont fonctionné pendant un siècle et demi, ce qui n'est pas peu en histoire moderne : mais, aux yeux de l'homme d'État, du vrai politique, de celui à qui la complication du mécanisme ne dérobe point l'économie des forces motrices, qu'a produit en réalité tout cet appareil ? Quelles difficultés majeures a-t-il résolues? Quelle crise a-t-il fait

éviter ? La paix de Westphalie n'a servi à contenir, dans l'intérêt de « l'empire » et de l'Europe, ni l'ambition de la France, ni celle de l'Autriche. On en peut juger, quant à l'Autriche, par la fameuse instruction du duc de Lorraine : et quant à Louis XIV, on sait de reste qu'il ne s'est pas contenté des acquisitions de son cardinal ; qu'il a fallu pour l'arrêter des coalitions européennes, des négociations particulières avec les membres importants du corps germanique, à peu près comme si les liens du système n'eussent existé que pour la forme. Quand la coalition l'a emporté. les négociateurs d'Utrecht, en disposant des meilleures parties de l'Italie et des Pays-Bas, non plus en faveur de l'empire, selon la vieille tradition du moyen âge, mais en faveur de l'Autriche, ont virtuellement détruit l'équilibre qu'on prétendait établir à Münster ; si bien qu'il a fallu sous Marie-Thérèse reprendre deux fois la guerre de Trente ans, pour aboutir à un système bicéphale qui ne laissait plus subsister que sur le papier la constitution d'empire. Il est permis de croire que si la transaction de Münster eût valu au corps germanique plus de cohésion, Louis XIV aurait usé avec plus de modération de ses avantages, et que l'Europe n'aurait pas si facilement donné les mains à de nouveaux agrandissements de la Maison d'Autriche, dans le sens le plus propre à perpétuer les occasions de conflit.

Il doit être entendu que la critique spéculative du mérite intrinsèque de l'œuvre n'implique nullement le blâme des ouvriers. La pratique vit d'expédients ; et quand le monde est fatigué de troubles sanglants, le mieux est d'en sortir au plus vite, en s'accommodant aux circonstances, et en laissant aux générations futures le soin de vider des questions qui ne sont pas arrivées à leur point de maturité. On ne doit pas juger de la conduite des hommes d'une époque, d'après les idées d'une autre époque, au lieu qu'il est très-permis de juger des faits d'une époque d'après les

résultats que le temps a mis en lumière; et c'est ainsi que la spéculation, toujours tenue de s'incliner devant la pratique actuelle, prend sa revanche, si c'en est une, sur les pratiques d'un autre âge.

— Quelle que soit d'ailleurs l'importance politique de l'Allemagne du dix-septième siècle, la France à la même époque a bien plus de droits encore à être regardée comme le centre de la politique européenne. C'est alors qu'on la voit (chose rare) travailler avec suite à l'édifice de sa grandeur, puis afficher la domination, provoquer, comme il est naturel, une réaction générale, subir de grands revers et entrer dans une période de déclin au moins relatif. Progrès et décadence, c'est la forme habituelle des phénomènes de l'histoire comme des phénomènes naturels ; et rien ne se conçoit mieux tant que le phénomène est principalement gouverné par une force interne qui d'abord s'exalte et ensuite s'épuise par son action même : ce qu'il y a de singulier dans le cas présent, c'est que le phénomène offre la même régularité dans sa marche, quoiqu'il tienne à un concours de causes extérieures, bien plus qu'à une cause interne.

En effet, il n'en est pas de la grandeur de la France au dix-septième siècle comme de ces météores qui passent et ne reviennent plus, ou comme de ces dominations gigantesques qui exercent pendant des siècles leur pression sur le monde. Ce n'est ni une conquête arabe, ni un empire romain. Et pour prendre des termes de comparaison plus rapprochés, cette grandeur de la France au dix-septième siècle ne ressemble ni à la grandeur de l'Espagne au seizième siècle, laquelle a si vite passé pour ne plus revenir, ni à la grandeur actuelle de l'Angleterre, de la Russie et des Etats-Unis. La France elle-même, dont la longue histoire offre tant de vicissitudes, a passé plus tard par cette phase de grandeur que nous appellerions volontiers

météorique : mais l'action qu'elle exerce au dix-septième siècle, malgré quelques excès regrettables qui ne manquent pas de trouver leur châtiment, est comparativement modérée et aussi laisse des traces bien plus durables, comme il arrive quand on ne prétend point faire par trop violence au cours naturel des choses.

Etait-il possible que « le démon du Midi », comme on l'appelait en son temps, eût raison du tempérament des nations du Nord ; que l'activité industrieuse de la Hollande, de l'Angleterre, ne l'emportât pas sur la superbe nonchalance espagnole ou sur le dilettantisme italien ; que la force vive ne vînt pas là où seraient le travail, l'économie, le crédit, la richesse ; que des populations plus vigoureusement trempées au physique et au moral, n'acquissent pas à la longue la supériorité dans la tactique guerrière et dans tout l'outillage d'une civilisation progressive ? Donc il fallait qu'il y eût un déplacement des foyers de la civilisation européenne, un transport de forces vives du midi au nord de l'Europe. La France était dans une position intermédiaire qui lui permettait d'arrêter en quelque sorte la force au passage et de l'utiliser au moins transitoirement pour ses propres fins. La faiblesse et la maladresse eussent pu manquer l'occasion ; le mérite de ses hommes d'État fut de savoir en profiter, et ce mérite est assez grand pour qu'on ne leur en marchande point la gloire, tout en reconnaissant la part qui revient dans ces grands événements à des nécessités plus fortes que le génie des hommes d'Etat. Supprimez l'action personnelle de Richelieu, de Mazarin, de Louis XIV, imaginez que les personnes qui gouvernent la France sont à la dévotion de l'Espagne et de la ligue catholique : puisqu'il est reconnu que l'Espagne et la ligne catholique ne peuvent finalement l'emporter, il faudra bien que la politique européenne prenne, seulement un peu plus tôt, la tournure qu'elle a prise malgré les

progrès de la puissance française, quand la France est devenue la protectrice de l'Espagne, l'alliée d'une nouvelle Maison d'Autriche, le plus ferme appui du catholicisme, et quand elle a voulu se mettre en travers du mouvement qui élevait les puissances du Nord. Quelques habiles diplomates, quelques illustres guerriers de plus ou de moins, et les pages d'une histoire nationale se trouvaient changées, mais non les grandes lignes et comme la table des matières de l'histoire européenne.

Du moment que la puissance factice de l'Espagne de Philippe II s'écroulait, les choses reprenaient leur cours naturel, la France se retrouvait ce qu'elle avait été déjà à la fin du quinzième siècle, une puissance jouissant d'un avantage ou d'une avance sur les autres par la situation et l'étendue de son territoire, par l'homogénéité plus grande de sa population, par les progrès qu'y avaient faits l'autorité royale et la centralisation monarchique, par ses ressources financières dont nous ferions aujourd'hui si peu de cas, mais qu'alors l'étranger enviait, auxquelles rien ne pouvait se comparer dans les trop courts instants où des mains probes et ménagères les administraient; et qui, même dans les conditions habituelles de prodigalité et de dilapidation, l'emportaient encore sur celles des puissances rivales et permettaient d'acheter le concours ou l'acquiescement des puissances subalternes. Dès lors il fallait, pour arrêter les progrès de la France, ou le moyen si souvent employé des grandes coalitions continentales, ou l'antagonisme persistant d'une rivale retranchée dans son île, opposant son orgueil indomptable et son admirable esprit de conduite à l'impétuosité et à l'inconstance françaises. Or, l'habitude des coalitions continentales contre la France restait forcément suspendue tant que la France était elle-même à la tête d'une coalition contre la maison d'Autriche, et tant que l'Angleterre,

travaillée par des luttes intestines, ne pouvait prendre qu'une part secondaire aux affaires du continent. En conséquence, depuis la restauration de la politique de Henri IV par Richelieu jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle ou même à la rigueur jusqu'à celle de Nimègue, la France, malgré ses troubles intérieurs et la mauvaise organisation de ses finances, profite à peu près sans interruption de la faiblesse toujours croissante de l'Espagne. Cromwell ne vit pas assez pour rendre au gouvernement britannique cette fière attitude qui eût tant gêné Louis XIV dans les premières et brillantes années de son gouvernement personnel; et tout va bien pour la politique française tant qu'elle a affaire à des rois restaurés, pensionnaires de la France, en lutte sourde ou déclarée contre les idées, la religion, les libertés politiques des peuples qu'ils gouvernent. Cependant cette situation n'est pas de nature à se prolonger beaucoup. Déjà le cri de l'opinion publique avait forcé Charles II à rompre ostensiblement avec Louis XIV; Jacques II lui-même, à la veille de sa chute, est forcé de faire du patriotisme anglais; et la révolution de 1688, en dirigeant décidément contre la France une coalition continentale, appuyée de toutes les forces de l'Angleterre, fait succéder irrésistiblement à un période d'accroissement un période de déclin, que des circonstances accessoires peuvent bien accélérer ou retarder, sans qu'elles doivent en être réputées les causes déterminantes. Guillaume III a été maintes fois battu par le maréchal de Luxembourg comme il aurait pu l'être par Turenne et Condé : mais il trouvait à la Haye et à Westminster des ressources financières que Colbert, tout Colbert qu'il était, n'aurait pu trouver. Car le peuple maudissait Colbert, et Guillaume était la personnification des idées et des passions de deux nations puissantes, des idées et des passions qui remuaient la plus grande ou du moins

la plus forte partie de l'Europe. A travers la complication des détails, l'enchaînement des faits dominants est d'une simplicité rigoureuse et, si on l'ose dire, mathématique.

— Une preuve du déplacement des forces de l'Europe du midi au nord, ou, comme on dirait aujourd'hui, une preuve du déplacement du centre de gravité politique dans le cours du dix-septième siècle, résulte de la direction donnée alors aux agrandissements de la France. Si les armées passent encore les Pyrénées et les Alpes, c'est par forme de diversion militaire, pour avoir plus tard des restitutions ou, en style diplomatique, des compensations à offrir, non dans l'intention de faire sérieusement valoir des prétentions sur la Navarre ou sur le Milanais. On est revenu des idées ou des entêtements du siècle précédent, et les politiques comprennent tous que, de ces côtés, les extensions de territoire seraient une cause de faiblesse plutôt que de force. Il faut s'étendre et se fortifier, il faut, selon l'expression de Vauban, rendre « le pré carré », là où il y a des positions à prendre, où se débattront désormais les grands intérêts, où se porteront dorénavant les grands coups : aux Pays-Bas, sur le Rhin, en Lorraine, en Franche-Comté. Malheureusement le pré carré en Lorraine et sur le Rhin touche au vif la vieille Allemagne; une tradition qui remonte aux Plantagenets fait que les Anglais regardent, à tort ou à raison, l'annexion des Flandres à la France comme ce qu'il y a de plus propre à inquiéter la vieille Angleterre; et tout agrandissement de la France, soit en Flandres, soit dans les pays entre la Meuse et le Rhin, est effectivement la menace la plus directe contre la puissance territoriale de la Hollande, qui vient d'acquérir si rapidement tant d'influence en Europe.

A la vérité, si les Hollandais avaient été moins fiers de leur rôle actuel dans la politique continentale, et plus soucieux de conserver la supériorité de leur marine et de

leur commerce, ils auraient compris que la concurrence essentiellement redoutable pour eux était celle de l'Angleterre, non celle de la France, et que le jour ne devait pas être éloigné où il ne faudrait rien moins que toutes les forces navales de la France et de la Hollande pour défendre la liberté des mers contre les prétentions de l'Angleterre à la domination maritime. Mais, de tout temps on a vu les républiques de marchands qui devaient leur puissance à la marine et au commerce, se montrer bien plus jalouses encore de leur domination en terre ferme, si précaire qu'elle fût : soit qu'une telle domination leur parût, comme à des bourgeois enrichis, être un titre de seigneurie ou d'anoblissement; soit qu'elles imitassent en cela l'artiste qui paraît faire moins de cas de l'art où tout le monde sait qu'il excelle, que de celui vers lequel l'entraîne un goût malheureux. D'ailleurs, dans le cas présent, la religion venait singulièrement en aide à la politique; et il aurait fallu que les calvinistes hollandais fissent une étrange abnégation de leurs croyances religieuses pour s'associer franchement à la politique du prince qui voulait que sa religion fût celle de tous ses sujets et qui infligeait à leurs coreligionnaires un traitement si rude. Quand même la religion n'eût pas été en cause, il se trouvait de si grandes disparités de régime entre la Hollande, pays de refuge, de publicité et de libertés politiques, et la France soumise à la royauté la plus absolue, qu'il était bien naturel que les habitants des Provinces-Unies ne montrassent pas une grande sympathie pour la France, nonobstant les services rendus à une autre époque, et que leurs inclinations s'adressassent de préférence à un autre gouvernement, plus en harmonie avec celui qu'ils s'étaient eux-mêmes donné.

Par les mêmes raisons, tout devait indisposer Louis XIV contre la Hollande, où il sentait bien qu'était le foyer des

résistances à toutes ses entreprises, et qui de fait a été sa constante ennemie pendant un demi-siècle. Même quand l'Angleterre devenait l'âme de la coalition anti-française, c'était sous un roi hollandais, conduit dans la rade de Torbay et au palais de Saint-James par des marins et des soldats hollandais, et pour qui la couronne britannique n'avait de prix qu'autant qu'elle l'aidait à abaisser la France et à venger sur son monarque ses injures personnelles et celles de son pays. Il ne faut donc pas imputer, comme on l'a fait, à un pur excès d'orgueil le projet formé par Louis XIV, au temps de sa plus grande prospérité, d'en finir d'un seul coup avec la Hollande et de mettre ces arrogants bourgeois hors d'état de lui faire obstacle. De ce que l'entreprise a échoué, il ne suit nullement que la réussite n'en fût pas probable; et la Hollande aurait bien pu mourir de mort violente au dix-septième siècle, elle qui est morte un peu plus tard (au sens politique, s'entend) de mort naturelle. Que si Louis XIV et ses hommes d'État croyaient qu'il suffisait de tuer la Hollande pour réaliser un plan de monarchie ou d'hégémonie universelle en Europe, à coup sûr ils se trompaient, car de plus forts qu'eux y ont échoué; et ils auraient dû sentir que l'obstacle tenait, non à l'élévation passagère de la Hollande et à ce qu'elle se trouvait accidentellement sur le chemin de la France, mais à ce que par la force des choses, toute l'Europe du nord en voie d'expansion devait mettre obstacle aux entreprises de la France.

— L'histoire politique du dix-septième siècle se termine par la grande affaire de la succession d'Espagne, la plus propre à donner carrière aux faiseurs de projets imaginaires, et aujourd'hui la mieux connue de toutes dans sa réalité historique. Grâce à la lumière qui s'est faite, la politique de Louis XIV est bien lavée du re-

proche d'avoir sacrifié la France à sa dynastie : car, ce n'est point sa faute si la mort d'un enfant a mis à néant le traité de partage signé avec Guillaume III, et fondé sur la dévolution de la couronne d'Espagne à un prince qui ne fût ni Autrichien, ni Bourbon. La France ne gagnait en réalité à ce traité que de consommer la réunion de la Lorraine, qui ne pouvait manquer de se faire à la première occasion ; et la disposition du trône des Deux-Siciles en faveur d'une branche cadette de la Maison de Bourbon, sorte de réminiscence d'un autre âge, n'était, comme le dit Saint-Simon, « qu'un sauve-l'honneur » sans conséquences sérieuses, ainsi que la suite l'a suffisamment prouvé. La question changeait bien de face, lorsque l'obstination de l'empereur obligeait le roi de France, ou d'accepter le testament fait en faveur de son petit-fils, ou de donner les mains à la reconstruction d'une Espagne autrichienne : car, s'il n'y avait qu'un médiocre intérêt pour la France à ce qu'un prince de sang français, destiné à s'espagnoliser bientôt, fût porté sur le trône d'Espagne, il importait fort à sa politique que, dans des conflits ultérieurs avec l'Europe du Nord, elle fût au moins libre de préoccupations du côté de l'Espagne. A coup sûr l'avantage ne valait pas ce qu'il a coûté, mais pouvait-on prévoir ce qu'il coûterait et surtout ce qu'il manquerait de coûter? D'un autre côté, l'acharnement de la lutte entraînait les puissances maritimes bien au-delà du but qu'avait fixé la sagesse de Guillaume III, lorsqu'elles posaient comme conditions de la paix d'Utrecht et de la reconnaissance de Philippe V, l'établissement de l'Autriche en Belgique et en Italie, ce qui réintroduisait dans le système de nouvelles causes d'instabilité. Certes il aurait mieux valu, pour le repos durable de la France et de l'Europe, que Charles VI fût le successeur de Charles-Quint, à Madrid comme à Vienne, et qu'on ne

livrât à l'Autriche ni la Belgique, ni l'Italie. Mais, comment empêcher une réaction de dépasser le but, et comment attendre de la sagesse humaine qu'elle corrige des imperfections reconnues, sans déposer dans ses œuvres le principe d'autres imperfections que le temps fera reconnaître?

— Au fait, ces combinaisons relatives à la structure politique de la vieille Europe avaient, surtout en vue de l'avenir, bien moins d'importance que celles qui pouvaient concerner les vastes possessions espagnoles du Nouveau-Monde. Sous une dynastie française, l'alliance de l'Espagne avec la France n'irait-elle pas jusqu'à livrer à celle-ci le commerce des colonies espagnoles, et à ne laisser à l'Espagne affaiblie qu'une ombre de souveraineté dont tous les profits seraient pour son alliée, devenue ainsi par la force des choses une puissance maritime et commerciale de premier ordre? Les affinités de religion, de langue et de mœurs ne disposeraient-elles pas les populations à obéir en cela aux affinités dynastiques, et n'en résulterait-il pas l'un des plus grands obstacles à l'accomplissement des destinées d'une autre race, destinées qu'un vague instinct faisait déjà pressentir? Voilà ce dont on s'occupait aux Bourses de Londres et d'Amsterdam, plus que des lots qui seraient faits en Europe à tel ou tel prétendant; et quand une fois, chez les nations maritimes, l'opinion publique a été rassurée sur le chapitre des possessions espagnoles dans le Nouveau-Monde, quand toutes les précautions ont été prises pour que la France ne tirât aucun avantage commercial de l'avénement d'une dynastie française en Espagne, la paix a été virtuellement faite, l'opinion publique a cessé de soutenir l'excès des prétentions ou des rancunes des princes et des politiques de profession. L'occasion était manquée de fonder ce qu'on a appelé de nos jours une Amérique latine, et les grands traits de la future civilisation du globe étaient dès lors arrêtés.

Bien avant cette crise et dans le cours même du dix-septième siècle l'Europe avait véritablement fondé ce système colonial dont nous avons tâché au livre précédent de donner une esquisse. Aux grandes aventures de découvertes et de conquêtes, à la poursuite ardente des métaux précieux avaient succédé la spéculation réfléchie, l'institution des grandes Compagnies de commerce, l'exploitation privilégiée de quelques îles, de quelques plages lointaines, spécialement appropriées à la production, et l'on pourrait dire à la fabrication de certaines denrées précieuses et d'un transport relativement facile, devenues bientôt pour toutes les populations européennes des objets de consommation générale. De là, et d'une baisse des métaux précieux inouïe dans les annales de l'ancien monde, était résultée pour le monde européen une nouvelle constitution économique sur laquelle, en faisant abstraction des particularités de détail, on peut dire qu'il a vécu jusque vers le premier tiers du siècle actuel, époque où sous nos yeux un concours de causes d'une autre nature a suscité une autre révolution économique, comparable pour l'importance à celle qui a été la suite des grandes découvertes du seizième siècle.

Il faut toutefois reconnaître entre ces deux révolutions économiques une différence essentielle. Celle dont nous avons été, dont nous sommes encore témoins, et qui tient surtout aux grands progrès des arts industriels, ainsi qu'à un changement complet dans les voies de transport, tend à une plus grande uniformité dans la distribution de la richesse entre les nations, comme d'autres causes tendent à un plus grand nivellement des fortunes particulières. Au contraire, la révolution économique qui s'est prononcée au dix-septième siècle, et qui avait pour principale cause le développement du commerce lointain et de l'industrie du transport par la voie de mer, est de celles qui confèrent forcément des

avantages exceptionnels à quelques nations privilégiées.

— Par une réunion de circonstances singulières, la Hollande a offert au dix-septième siècle le type de la puissance maritime : c'était comme la transition de l'ancienne à la nouvelle échelle, du règne des grandes cités commerçantes à celui des grandes nations commerçantes. Dans la lutte acharnée des Hollandais contre leurs anciens tyrans espagnols, la réunion passagère du Portugal à l'Espagne était venue les servir à souhait. Ils n'auraient pu songer à faire la conquête des vice-royautés d'Amérique, au lieu que les comptoirs portugais dans l'extrême Orient leur offraient une proie facile et en réalité bien plus lucrative. De là ce rapide accroissement de richesse, de crédit, de puissance, qui excitait l'étonnement et l'envie des autres peuples; de là ces grandes institutions de commerce, de crédit, dont ils enseignaient les premiers la pratique et la théorie, et qui devaient servir de modèles à d'autres nations capables d'en tirer un parti plus grand encore, parce que leur prospérité reposait effectivement sur des bases plus larges et sur un concours moins fortuit de circonstances en grande partie transitoires.

Au dix-septième siècle la France et l'Angleterre entreprennent d'imiter, chacune à sa manière, les institutions commerciales de la Hollande, mais avec quelle différence de succès! Ce qui est en Angleterre l'œuvre du génie national, la France l'attend, comme toujours, de l'intervention du gouvernement. Deux fois, dans le cours du siècle, Henri IV et Colbert mettent résolûment la main à l'œuvre : mais, que peuvent le génie et le patriotisme d'un grand roi ou d'un grand ministre contre le courant général, contre la multitude des diversions, contre les entraînements de l'ambition, de la gloire militaire et de la prodigalité! Grâce à l'étendue de ses côtes et de ses ressources, la France a des ports, des flottes, des arsenaux, des marins, çà et là

des pépinières d'intrépides corsaires; mais elle ne devient ni ne peut devenir une nation qui vive de son commerce et de sa marine. Au contraire l'Angleterre sous les Stuarts, peu mêlée aux affaires du continent, ne perd jamais de vue, malgré ses bouleversements intérieurs, la grande affaire de l'accroissement de sa marine et de son commerce. Elle sent que c'est là son but essentiel et comme on dirait maintenant sa spécialité. En conséquence elle jette dès lors les fondements de toutes les institutions qui doivent lui donner au siècle suivant une prépondérance décidée.

Anglais et Français n'avaient fait, dans la seconde moitié du seizième siècle, qu'effleurer la grande entreprise de fonder dans l'Amérique du Nord, en face des plages européennes et sous des climats aussi analogues que possible aux climats de l'Europe, de vraies colonies dans le sens que les anciens attribuaient à ce mot, c'est-à-dire des colonies formées à l'image de la mère-patrie, en retenant l'industrie, les mœurs, les principales institutions sociales et civiles, attirant les colons, non par la perspective de fortunes hâtives dont on revient jouir sur le sol natal, mais par l'espoir d'une aisance obtenue au prix d'un travail soutenu et qui fait vivre sur place de nouvelles familles; en un mot des colonies destinées à se suffire un jour à elles-mêmes et à prospérer avec la bénédiction du Ciel, comme prospère dans des circonstances propices l'essaim détaché de la ruche. Souvent on avait vu dans l'antiquité les dissensions civiles de la mère-patrie provoquer l'émigration des premiers colons; et il était assez naturel qu'à partir du seizième siècle les persécutions religieuses produisissent en Europe un effet semblable : aussi les huguenots de Coligny avaient-ils cherché dans l'Amérique du Nord, là où les chercheurs d'or n'affluaient pas, un asile pour leurs personnes, un abri pour leur culte; et s'il y a eu une con-

jonction propre à favoriser la création d'une Amérique française, c'était assurément celle-là. Lorsque plus tard Henri IV et Colbert reprirent ces errements de colonisation au Canada et à la Louisiane, il ne pouvait plus être question de la passion religieuse comme d'une force venant en aide à l'entreprise, tandis que l'Angleterre, alors au paroxysme de sa crise religieuse et politique, en profitait sans que le monde y prît garde et sans qu'elle pût avoir elle-même conscience de son œuvre, pour procéder à une œuvre qui laisse bien loin derrière elle toutes les combinaisons de la politique. En donnant au refuge de ses puritains et de ses quakers le nom de « Nouvelle-Angleterre », on croyait user de l'hyperbole permise en pareil cas : en réalité il s'agissait de créer une « Nouvelle-Europe », une Europe anglaise. A ne tenir compte que de cette création, le dix-septième siècle serait encore un des plus mémorables dans l'histoire de l'humanité.

CHAPITRE IX.

CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES SUR LE RÔLE DE LA FRANCE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE ET SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV.

Notre « étiologie historique », cette analyse des faits en tant qu'ils se subordonnent les uns aux autres ou qu'ils sont indépendants les uns des autres, trouve une application des plus sensibles à propos du rôle de la France au dix-septième siècle et de ce beau phénomène historique qu'on appelle « le siècle de Louis XIV » : c'est ce qu'il faut tâcher de montrer en envisageant le phénomène sous divers aspects, et en rapprochant pour cela des observations éparses dans les précédents chapitres, où le même phénomène se présentait sous autant d'aspects différents.

Déjà nous avons eu l'occasion de dire que les caractères de grandeur qui distinguent le plus singulièrement le dix-septième siècle tiennent à la marche générale de la civilisation européenne plutôt qu'à l'influence et aux destinées de la France; et que la prérogative de la France consiste surtout à s'être trouvée dans des circonstances où son mouvement propre était précisément dans le sens du mouvement général de l'Europe, de manière à la placer tout naturellement à la tête du mouvement général, à la rendre l'interprète ou le véhicule des idées communes, à faire en sorte qu'elle pût signer de son nom les grandes choses

auxquelles elle se mêlait. Quelques exemples préciseront mieux ces réflexions générales.

La France a fourni à la génération scientifique du dix-septième siècle son contingent de trois géomètres de premier ordre : Descartes, Fermat et Pascal. Or, pour peu qu'on entende l'histoire des mathématiques, on reconnaît vite que Pascal et Fermat, tout inventeurs qu'ils sont, et même justement parce que leurs œuvres portent éminemment le cachet de la personnalité et de l'originalité inventive, auraient pu rester étrangers aux mathématiques, sans que cet accident privât le monde d'aucune des grandes découvertes qui ont constitué les mathématiques modernes et qui en ont fait l'un des plus puissants leviers de l'esprit humain. Galilée, Kepler, Huygens, Newton, Leibnitz, les Bernoulli suffisaient à la tâche; et dans cette œuvre collective de longue haleine, quelques théorèmes de plus ou de moins, une avance ou un retard de quelques années n'avaient qu'une faible importance. On n'en saurait dire autant de l'idée qu'a eue Descartes d'appliquer l'algèbre à la géométrie par la méthode des coordonnées, car c'est là vraiment une idée-mère : et il serait plus facile d'avancer que de démontrer que, justement à cause de son importance et de sa féconde simplicité, elle ne pouvait manquer de venir à d'autres, à défaut de Descartes, dans un siècle où tant d'esprits sagaces faisaient des mathématiques leur étude de prédilection. Mais nous n'avons pas besoin d'une pareille démonstration pour notre thèse. En quoi les méditations géométriques d'un solitaire, retiré dans un coin de la Hollande, pouvaient-elles être affectées par son origine de gentillâtre tourangeau, ou par l'épanouissement du génie français à l'intérieur de la France, ou par le bruit que la France faisait au dehors? Moivre qui a écrit à Londres et en anglais, n'est-il pas regardé comme un géomètre plutôt anglais que français, malgré sa qualité de

Français réfugié? En réalité Descartes, comme géomètre, n'appartient pas plus à la France que Huygens à la Hollande et Leibnitz à la Saxe : tous appartiennent à l'Europe et à leur siècle.

— Je considère maintenant, non plus comme géomètres, mais comme philosophes, Descartes, Pascal, Leibnitz, et alors la conclusion sera différente. D'abord on ne peut pas le moins du monde séparer dans Pascal le philosophe du grand écrivain : car, sa philosophie n'est pas de celles qui aident au progrès de l'esprit humain par l'éclaircissement et la précision des idées; son but est au contraire de signaler après tant d'autres, plus énergiquement que nul autre, les éternelles contradictions et les angoisses incurables. S'il parle une langue vulgaire, il tombera lui-même dans les perpétuelles redites, ou il ne dira que des choses vulgaires, peu dignes d'un si beau génie. Donc il faut qu'il se fasse une langue à lui, et pour cela qu'il vienne à un moment où la langue encore ductile peut recevoir d'un puissant esprit le relief et l'empreinte qui font d'une œuvre littéraire une œuvre monumentale et impérissable. Un penseur, un prosateur comme Pascal ne se traduit pas plus qu'un poëte. Du moment qu'il donne dans la philosophie par le côté qui prête à l'art, au style, à la couleur, bien plus qu'à l'analyse et au raisonnement, Pascal est artiste encore plus que philosophe. Aussi faut-il reconnaître que son œuvre philosophique qu'on n'a jamais cessé d'admirer, et qu'on admire d'autant plus qu'elle reparaît mieux à son état primitif, abrupte et fragmentaire, n'a jamais exercé une influence réelle sur le mouvement progressif des esprits.

Il en est tout autrement de Descartes philosophe ; le fond de la pensée est bien ce qui domine en lui et ce qui mérite, aujourd'hui encore, une grande attention. Cependant l'apparition du *Discours de la méthode*, n'aurait

pas fait une impression si générale et donné le signal d'une sorte de réforme ou de révolution philosophique, si le talent du grand écrivain, maître de sa langue comme de son sujet, n'avait concouru avec la sagacité du raisonneur, et si les mérites de la langue ne s'étaient trouvés d'accord avec les qualités distinctives de la nouvelle philosophie, l'exclusion des demi-teintes, la recherche d'une parfaite clarté. Ainsi il faut reconnaître que la France et l'esprit français ont une notable part à revendiquer dans la gloire philosophique de Descartes et dans l'influence passagère, mais considérable, qu'a exercée sur la marche de l'esprit humain la philosophie cartésienne.

Leibnitz, osons le dire, est comme philosophe fort au-dessus ou, si l'on veut, fort en avant de Descartes. On reviendra encore à ses idées quand le cartésianisme et bien d'autres systèmes plus récents seront, par des générations nouvelles, ensevelis avec plus ou moins de respects dans les hypogées de l'histoire. Or, Leibnitz subit certainement l'influence française; il courtise en quelque sorte la France dont il aime à parler la langue, déjà regardée comme la langue internationale de l'Europe; et s'il n'obtient pas d'elle une grande popularité en retour de ses avances, il doit peut-être à l'envie qu'il a de lui plaire, l'avantage de déployer toutes les grandes qualités du génie allemand sans tomber dans ses défauts. Cependant, après tout, le fond chez Leibnitz l'emporte de beaucoup sur la forme et, quelle qu'eût été la forme, la France, l'Europe auraient fini par entendre Leibnitz, puisque plus tard elles ont bien fini par entendre Kant, ou la meilleure partie de Kant, qui certes ne fait pas de concessions ni d'avances à l'esprit français. Convenons donc que l'influence spéciale de l'esprit français, quoique réelle, n'est que secondaire, dans le grand mouvement philosophique du dix-septième siècle.

— On n'a pas besoin de dire que la gloire des lettres françaises au dix-septième siècle est bien la propriété de la France, propriété impérissable, tant qu'il restera chez les hommes quelque sentiment du goût littéraire. Pourquoi toutes les littératures ont-elles un âge classique où la langue se polit et se fixe, autant qu'une langue peut se fixer, et où apparaissent dans une foule de genres, presque au même instant, des modèles qu'on n'égalera plus? L'explication précise de ce phénomène supposerait l'explication de ce qu'il y a de plus merveilleux dans les opérations de la Nature : car on ne saurait douter qu'elle ne remonte aux sources mêmes de la vie; et le phénomène s'est reproduit trop souvent avec des phases analogues, pour qu'on puisse en attribuer le retour au hasard plutôt qu'à quelque loi secrète qui gouverne le phénomène. Les conditions de la société française au dix-septième siècle ne se prêtaient pas à l'éloquence politique; elles ont changé depuis et les beaux discours politiques ne nous ont pas manqué : eh bien! avons-nous eu pour cela à rouvrir le canon de nos auteurs classiques, afin d'y faire entrer des modèles dans le genre de l'éloquence politique, dignes de rivaliser avec ceux que nous a légués l'antiquité? Non, parce que l'âge classique de la langue et de la littérature françaises était passé. De même pour l'histoire proprement dite. Voltaire a voulu compléter notre canon classique du dix-septième siècle, dans ce genre comme dans l'épopée, et malgré son prodigieux talent, il n'y a point réussi. Grâce au progrès des idées, nous avons aujourd'hui des historiens bien supérieurs à Mezeray et à Vertot : mais ils ont trop d'esprit pour se figurer que leurs œuvres vivront du genre de vie réservé aux chefs-d'œuvre littéraires des époques classiques. Des prêtres de grand mérite donnent de nos jours à l'éloquence de la chaire une tournure à la fois philosophi-

que et politique, de sorte que leurs conférences ressemblent aussi peu aux sermons de Bourdaloue et de Massillon, que ceux-ci ressemblaient peu aux harangues des prédicateurs de la Ligue : nous n'avons pas pour cela de nouveaux Bourdaloues ni de nouveaux Massillons. Dans un genre bien différent, le théâtre ne cesse pas d'employer nombre de gens d'esprit et de poëtes en faveur ; leurs droits d'auteurs valent mieux que ceux de Corneille et de Molière ; mais ils ont renoncé à les détrôner.

Puisque l'âge de la langue a une influence si décisive sur l'apparition des modèles classiques, il en faut conclure que le grand rôle politique de la France au dix-septième siècle n'est point la vraie cause de sa supériorité littéraire à la même époque. Sans doute tout se tient, et les grandes choses que font une nation, un roi, un ministre, contribuent à l'excitation de tous les genres de talents. Néanmoins nous voyons que l'Italie a excellé dans les arts et dans les lettres lorsque sa décadence politique était des plus prononcées, et que les astres littéraires de la petite cour de Weimar, pareils en cela aux astres littéraires de la petite cour de Ferrare, brillaient aux temps d'humiliation politique de la patrie allemande ; tandis que des exploits militaires, beaucoup plus éclatants que l'enlèvement du pas de Suze ou que le passage d'un bras du Rhin, n'avaient pas la vertu de susciter des Corneilles ou des Boileaux. L'âge classique de la littérature romaine s'est accommodé des troubles sans grandeur du tribunat de Clodius, comme des proscriptions du triumvirat et du despotisme éclairé d'Auguste ; et de même l'âge classique des lettres françaises s'est partagé entre Richelieu, la Fronde et le gouvernement personnel de Louis XIV, avec des différences de physionomie que nous n'avons pas à signaler après tant d'autres, et qui tiennent bien plus aux causes internes de développement qu'aux in-

fluences extérieures. La phase finale, cette sorte de rayonnement autour de la personne du monarque, attire d'abord l'attention comme tout ce qui appartient aux formes extérieures, mais n'est pas ce qu'il y a de plus important organiquement. Avec moins d'adulations et d'apothéoses, le grand siècle littéraire n'eût pu que gagner en dignité et en autorité pour l'avenir. Ce qui augmente vraiment la merveille, et ce qui constitue pour la France une prérogative singulièrement glorieuse, quoique due à un rapprochement fortuit de circonstances plutôt qu'à un enchaînement nécessaire, c'est que l'époque de la grandeur littéraire de la France ait été justement celle de sa grandeur politique, et de la splendeur (sinon de la force réelle) des institutions religieuses et civiles les mieux assorties à son génie propre. Il en résulte un ensemble, une harmonie que n'offrent pas au même degré les destinées des autres nations. Car, par exemple, on ne dira point que le principat d'Auguste fût assorti au génie romain comme la monarchie de Louis XIV l'était au génie français.

— Nous avons déjà examiné les causes de l'agrandissement, de l'arrêt et du déclin de l'influence de la France en Europe dans le cours du dix-septième siècle, en ce qui tient aux conditions générales de l'ordre européen ; il faut considérer maintenant des causes plus internes et des actions plus personnelles. Une fois la vieille royauté capétienne raffermie par l'habileté de Henri IV, et l'arbre séculaire rajeuni en quelque sorte par le jet d'une branche nouvelle, juste au moment où les circonstances extérieures devenaient si favorables, la poursuite du période ascendant en était, on peut le dire, le résultat obligé. Dans cette suite de ministres, d'hommes d'État qui ont travaillé les uns après les autres à la grandeur de la France au dix-septième siècle, et qui se distinguent, ou par la probité courageuse, ou par la souplesse du talent, ou par l'étendue des vues,

ou par l'application laborieuse, un seul, Richelieu, est un génie politique de premier ordre, de l'ordre des Cromwell et des Bonaparte; c'est la part de l'accident. Mais ce n'est point par accident que tant d'hommes distingués se rencontrent ou viennent successivement se dévouer au service d'une grande cause, par suite de l'excitation même que le succès donne; et ce n'est pas non plus par accident que le contraire arrive aux époques de décadence et de découragement. Il n'y a rien de moins accidentel que l'instinct, ni de plus remarquable dans l'histoire de ce période de la royauté française qu'une sorte d'instinct royal, qui fait que des personnes incapables de régner par elles-mêmes choisissent avec tant de sûreté et soutiennent avec tant de constance, souvent contre leurs affections personnelles ou leurs anciens engagements, les hommes les plus capables de poursuivre l'œuvre royale. Comparez cela aux hésitations, aux vacillations des époques de décadence. Est-ce que Louis XV, pour être aussi libertin que Louis XIII était chaste, et pour s'ennuyer d'une autre manière, n'avait pas autant de bon sens et de lumières que Louis XIII? Est-ce que l'honnête Louis XVI n'en avait pas beaucoup plus? Mais à l'un l'instinct disait que la royauté était dans une bonne veine où elle ne réclamait que de l'aide, et aux autres qu'elle penchait vers un abîme où elle tomberait quoi qu'on fît.

Si les circonstances extérieures se prêtaient à l'ascendant de la royauté française au dehors, les dispositions intérieures du pays ne tendaient pas moins à renforcer le pouvoir royal. Les misères de la Fronde, de cette époque où tous les caractères se rapetissent, où les mouvements et les intrigues se succèdent sans raison ni sans but, où tout sentiment patriotique fait défaut, en sont la meilleure preuve. Il est clair que ni les grands, ni le peuple, ni la noblesse, ni la robe, ni la bourgeoisie, ni les gens de guerre ne sont

en mesure de disputer à la royauté une part de pouvoir dont ils usent si mal quand le désordre des temps la leur donne. Il devait donc arriver que tous les hommes sensés, que tous les bons citoyens se tournassent du côté de la royauté et lui vinssent en aide avec autant d'empressement qu'on en a mis depuis à afficher l'indépendance, à faire de l'opposition, quand on a vu ou qu'on a cru voir que le prestige de l'autorité royale ne servait plus qu'à perpétuer les abus, à arrêter les progrès de la société, à prolonger un despotisme ministériel sans dignité et sans grandeur. La royauté n'avait qu'à se défendre (chose à la vérité bien difficile) de la disposition des peuples à lui confier un pouvoir absolu. Il aurait fallu qu'intervertissant les rôles et prévoyant des dangers lointains, elle fît par profonde politique, pour la Noblesse, la Magistrature, les États provinciaux, les municipalités, à peu près ce ce qu'elle a fait pour le clergé par conviction religieuse, c'est-à-dire que, tout en retenant l'autorité souveraine, tout en arrêtant les entreprises suspectes, elle s'efforçât de relever ces corps dans l'esprit des peuples, non par de frivoles honneurs, mais par une participation réelle et utile aux affaires publiques. Que si ce plan de conduite sortait trop de la politique ordinaire et de ce que l'on a droit d'exiger des hommes ordinaires, il fallait au moins que la royauté absolue ne négligeât rien pour rester parisienne et populaire, non de cette popularité d'un jour qui s'acquiert par des pompes et des largesses vulgaires, mais de celle qui rapproche effectivement le prince et le peuple par une communion de sentiments et d'idées.

Nous voici donc amenés à considérer, non plus par manière d'abstraction et pour ainsi dire sous le couvert de l'anonyme, la royauté française du dix-septième siècle, mais bien la royauté faite homme, « le grand roi ». Dès lors ce qui nous frappe, ce n'est plus la part de la nécessité, c'est

au contraire l'accumulation surprenante des faits contingents (1)! Quel heureux hasard, que deux grossesses tardives soient venues exclure du trône un prince tel que Gaston, et que la nature, d'accord cette fois avec la loi salique, ait donné les grandes qualités à l'aîné, en laissant les vices au cadet? Quelle rareté dans l'histoire qu'un règne de soixante et douze ans, sous un prince qui possède la plus longue suite d'aïeux, que ses qualités personnelles rendent (à l'instruction près) le plus parfait exemplaire de la majesté royale, et qui monte sur le trône à l'époque de si longue main préparée où ce trône est le plus brillant du monde, où un cortége de grands hommes l'entoure, où une société polie étale toutes ses élégances, où les arts et l'industrie, en tant qu'elle relève de l'art, déploient toutes leurs magnificences! Et afin que rien ne manque à une telle figure, ce roi possède aussi dans sa vieillesse la dignité du malheur. En lui (tant la personnification est complète !) la caducité de l'âge annonce la caducité de la dynastie, de la royauté, et le déclin de sa fortune est le déclin de la for-

(1) « Il semble que la fortune, toute changeante et capricieuse qu'elle est, renonce à ses changements et à ses caprices pour agir de concert avec la nature, et que l'une et l'autre concourent de temps en temps à faire des hommes extraordinaires et singuliers, pour servir de modèles à la postérité. Le soin de la nature est de fournir les qualités; celui de la fortune est de les mettre en œuvre, et de les faire voir dans le jour et avec les proportions qui conviennent à leurs desseins : on diroit alors qu'elles imitent les règles des grands peintres, pour nous donner des tableaux parfaits de ce qu'elles veulent représenter. Elles choisissent un sujet, et s'attachent au plan qu'elles se sont proposé; elles disposent de la naissance, de l'éducation, des qualités naturelles et acquises, des temps, des conjonctures, des amis, des ennemis; elles font remarquer des vertus et des vices, des actions heureuses et malheureuses; elles joignent même de petites circonstances aux plus grandes, et les savent placer avec tant d'art, que les actions des hommes et leurs motifs nous paroissent toujours sous la figure et avec les couleurs qu'il plaît à la nature et à la fortune d'y donner. » La Rochefoucauld. Réflexions diverses. — *Des modèles de la nature et de la fortune.*

tune de la France. Il n'y a pas d'autre exemple d'un si parfait accord entre les hommes et les choses, entre les personnes et les institutions. Voilà pourquoi le dix-septième siècle s'appelle, au moins chez nous, le siècle de Louis XIV : la Fortune a voulu qu'un siècle si grand par lui-même fût dominé par une figure qui en fait encore mieux ressortir la grandeur.

On a beaucoup reproché à Louis XIV d'avoir ruiné la France par ses guerres, par ses bâtiments, par son faste en tout genre : mais l'expérience a montré depuis qu'un pays comme la France ne se ruine pas si facilement, surtout dans un temps où toutes les nations civilisées sont en progrès de population et de richesse, où le numéraire baisse graduellement de valeur ; et qu'au pis aller, si triste que soit l'expédient, une nation n'est pas ruinée parce que son gouvernement fait banqueroute. D'ailleurs on sait que les trésors laissés par des rois économes se dissipent vite ; que l'amortissement comme la banqueroute d'une ancienne dette laisse à de nouvelles prodigalités, à de nouveaux emprunts une marge dont les faiseurs de projets, qui ne manquent jamais, se hâtent toujours de profiter ; et qu'à moins d'une sagesse, d'un esprit de conduite bien rare et dont l'honneur revient aux gouvernés plus qu'aux gouvernants, il est quasi impossible qu'en fin de compte un gouvernement ne dépense et n'emprunte pas tout ce qu'il peut dépenser et emprunter. Ce que dans ce genre Louis XIV n'aurait pas fait, ses successeurs n'eussent pas manqué de le faire. Si l'on n'avait pas eu la cruelle guerre de la succession d'Espagne, on n'aurait pas eu la longue paix du cardinal de Fleury ; et le duel entre l'Angleterre et la France pour la puissance maritime et coloniale, le soudoiement des coalitions continentales par l'or anglais, étaient des faits inévitables, qui n'ont pas cessé de se reproduire pendant cent vingt-cinq ans, sous tous les gouverne-

ments, et que plus de modération de la part de Louis XIV eût bien pu ajourner, mais non empêcher. De ses fautes capitales, la seule qu'on n'aurait certainement pas commise après lui est la révocation de l'édit de Nantes : or, on en a exagéré, sinon les résultats immédiats, au moins les conséquences finales. Le protestantisme n'a pas été éteint en France et les protestants ont recommencé à s'y adonner à l'industrie. L'étranger a profité de l'industrie des réfugiés français, cela n'est pas douteux : mais on ne saurait admettre que l'activité industrieuse de la Grande-Bretagne, de la Suisse, de l'Allemagne protestante, tienne encore d'une manière sensible à une si faible cause, pas plus que celle de la Belgique, où les protestants français n'ont pas trouvé de refuge.

— Il ne s'agit donc pas de mettre sur le compte d'un accident, tel que l'influence personnelle de Louis XIV, l'épuisement des forces militaires ou financières de la France. La seule imputation fondée est celle d'avoir dissipé, en les poussant à l'excès, les forces morales de la royauté, et d'avoir détourné au profit exclusif de la royauté, cime du vieil arbre féodal, le reste de vie qui circulait encore dans l'arbre tout entier : de manière que, le prestige de la royauté une fois détruit, toutes les autres institutions vraiment gouvernementales fussent aussi frappées de mort, et qu'il ne restât plus qu'une machine administrative, à l'usage de tous les gouvernements. En voulant diviniser la royauté ou la modeler sur un type plus asiatique qu'européen, il en a fait une idole exposée au mépris des peuples dès qu'elle cesserait d'être l'objet d'un culte sincère. Il a fondé en France, peut-être pour toujours, la monarchie administrative dont il n'entendait faire qu'un instrument, et il a perdu la royauté qui pour lui était le but. En ce sens, le règne de Louis XIV est gros de la Révolution française.

De deux choses l'une : ou les vieilles familles princières,

les vieilles royautés patrimoniales se perpétueront dans une grande partie de l'Europe, moyennant des concessions suffisantes à l'esprit nouveau ; et alors, si l'on compare le sort de ces familles princières au sort des Bourbons, la stabilité de telles institutions à l'instabilité de telles autres, on jugera de l'étendue des suites qu'ont eues les apothéoses de Versailles ; ou bien l'état final sera le même par tout, et alors l'espace de temps écoulé entre la révolution de France et d'autres révolutions, donnera encore la mesure de la responsabilité qui pèse sur la mémoire du grand roi.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES CHAPITRES

DU TOME PREMIER.

LIVRE PREMIER.

PROLÉGOMÈNES.

Chapitres. Page

I. De l'étiologie historique et de la philosophie de l'histoire. 1
II. Considérations générales sur l'époque moderne et sur le moyen âge qui l'a préparée. 19
III. Des sciences au moyen âge. 36
IV. De la scolastique. 57
V. De l'Eglise au moyen âge. 74
VI. De la féodalité. 85
VII. De la formation des langues et des littératures modernes . 102
VIII. De l'ère des temps modernes et de leur coupure par espaces séculaires. 119

LIVRE II.

SEIZIÈME SIÈCLE.

I. Du progrès scientifique au seizième siècle 137
II. Du seizième siècle considéré dans ses tendances philosophiques et juridiques 153
III. De la renaissance littéraire et de la fondation du système des études classiques. 171
IV. De la Réformation 180

Chapitres. Pages.
V. De la carte religieuse de l'Europe à la suite de la Réforme. 199
VI. De l'avénement de la politique moderne et de l'idée de l'équilibre politique. 216
VII. De la situation de l'Europe au seizième siècle 231
VIII. Des établissements des Européens dans les Deux-Mondes. 245

LIVRE III.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

I. Des grandes découvertes scientifiques au dix-septième siècle. — De la révolution des mathématiques. 259
II. Des sciences physiques et naturelles au dix-septième siècle. 280
III. Du mouvement philosophique au dix-septième siècle. — Bacon et Descartes. 298
IV. Newton, Leibnitz et Locke 315
V. Des autres branches de la culture littéraire au dix-septième siècle. 333
VI. Considérations générales sur la disposition religieuse des esprits au dix-septième siècle. — Du jansénisme et du gallicanisme. 348
VII. Du protestantisme au dix-septième siècle et de la révolution d'Angleterre. 370
VIII. De la politique européenne au dix-septième siècle. . . . 385
IX. Considérations particulières sur le rôle de la France au dix-septième siècle et sur le siècle de Louis XIV. 403

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DU TOME PREMIER.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. DONNAUD, RUE CASSETTE, 9.